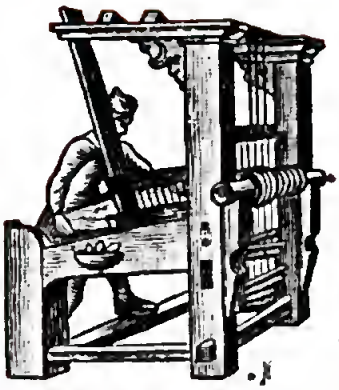

chi l'a pi 'd fil farà pi 'd teila

Ex libris

LUIGI FIRPO

3.3.26.

FIRPO

465

BIBLIOTECA NAZIONALE
TORINO

LA BIBLIOTHEQUE CHOISIE DE M. COLOMIE'S.

NOUVELLE EDITION,

Augmentée des Notes de Messieurs BOURDELOT, de LA MONNOYE, & autres:

Avec quelques Opuscules du même COLOMIE'S, *qui n'avoient point été recueillis.*

Bachou

A PARIS,

Chez THEODORE LE GRAS, Grande Salle du Palais, à l'L couronnée.

M. DCC. XXXI.

Avec Privilege du Roy.

BIBLIOTECA NAZIONALE

AVERTISSEMENT de l'Auteur, mis à la tête de la ſeconde Edition.

IL y a long-tems que mes Amis deſirent de moi une Bibliothéque Choiſie, c'eſt-à-dire, quelque choſe de plus ſatisfaiſant que ce qui a paru juſqu'ici ſous le nom de Bibliothéque. Mais comme cet Ouvrage demande beaucoup de tems & de peine, j'avois toûjours fait difficulté de m'engager à y travailler. Enfin vaincu par leurs ſollicitations, j'en donne aujourd'hui dans ce volume un petit eſſay. Mon deſſein n'eſt pas d'y parler de toute ſorte de Livres; mais ſeulement de quelques-uns de ceux qui regardent les Belles-Lettres, ou qui ont fait & qui font encore aujourd'hui les délices de nos Sçavans. Je ne meſle dans cet Ouvrage aucune aigreur contre perſonne; & dans la cenſure que je fais

de certains endroits de pluſieurs Livres, je tâche toûjours de rendre juſtice au merite de leurs Auteurs. J'ay ajoûté dans cette ſeconde édition pluſieurs choſes particulieres, qui par conſequent ne déplairont pas à mes confreres les Bibliothécaires pour qui j'écris principalement.

EXTRAIT DES ACTES des Sçavans publiez à Leipſik, année 1684. page 314.

Touchant la Bibliothéque Choiſie de M. COLOMIE'S.

INter eos qui ſtudium adhibent, ut Libri qui prodeunt cum judicio indicentur, non contemnendam operam præſtare cœpit Paulus Colomeſius Rupellanus, eruditionis atque induſtriæ ſuæ ſpecimen inſigne exhibens in libello hoc, uſu breviſſimo, & non niſi centum Librorum hiſtoriam referente. Eorum ſelectum ſuo arbitrio fecit, nullo, qui appareat, materiarum ordine obſervato: Editiones tamen optimas notavit, &, ubi epicriſin addit, ea uſus eſt moderatione, ut neque ſectæ ſtudia facile detegat, neque de maledicentia querendi anſam cuiquam præbeat, etſi errores aliquando non reticeat. Optamus itaque ut laborem ſuum continuet Author doctiſſimus, utque ſit qui Gallicè ſcripta Latinè vertat, niſi ipſe hac lingua inpoſterum uti malit, ſicut uti illâ in aliis ſcriptis non dubitavit.

PREFACE

Pour cette nouvelle Edition.

LA Bibliothéque Choiſie de Colomiés a été imprimée pluſieurs fois : La premiere à la Rochelle en 1682. *in* 8°. la deuxiéme à Amſterdam en 1700. *in* 8°. & la troiſiéme à Hambourg en 1709. *in* 4°. avec ſes autres Oeuvres recüeillies par M. Fabricius. Cet Ouvrage contient des anecdotes intéreſſantes pour les Gens de Lettres ; & comme les exemplaires en ſont devenus rares, on a crû que le Public recevroit volontiers cette nouvelle Edition.

On a ſuivi la deuxiéme, ainſi que M. Fabricius a fait, parce qu'elle eſt revûë & augmentée par l'Auteur. Mais la premiere contenant auſſi quelque choſe de plus en certains endroits, il a fallu la conſulter pour

donner à celle-ci les avantages particuliers des deux autres.

Il m'eſt tombé entre les mains des Notes de Pierre Bonnet-Bourdelot ſur cette Bibliothéque Choiſie ; on a trouvé encore après lui quelques Remarques à faire, & M. de la Monnoye, avant que la République des Lettres l'eût perdu, prit le ſoin de revoir ces Notes, & d'y joindre les ſiennes. Toutes ces Obſervations de différentes mains compoſent un Commentaire dont le Texte de Colomiés ſembloit avoir beſoin.

Paul Colomiés nâquit en 1638. à la Rochelle, où ſes Ancêtres s'étoient établis, & vivoient dans la Religion Proteſtante. Sa Famille étoit originaire de Bearn. Il étoit fils de Jean Colomiés Docteur en Médecine, & petit-fils d'un Miniſtre. Il fit ſes premieres études ſous les yeux de ſon pére qui étoit habile. A l'âge de 16. ans, on l'envoya à Saumur faire ſa Philoſophie, & ſa Théologie.

Il y apprit l'Hebreu ſous Louis Cappel. En 1664. il vint à Paris, où il contracta avec Iſaac Voſſius une liaiſon qui dura toute ſa vie. Voſſius l'emmena en Hollande, d'où il revint en France un an après. Il y demeura juſqu'en 1681. qu'il paſſa en Angleterre, où Voſſius le reçut encore chez lui. Il ne fut pas longtems à Londres ſans y prendre du dégoût pour le parti Presbyterien; il le marqua dans ſon *Theologorum Presbyterianorum Icon*, qui lui fit bien des ennemis. Il panchoit davantage vers la Communion Epiſcopale, & il fut Lecteur d'une Egliſe Françoiſe qu'on érigea à Londres ſelon le Rit des Epiſcopaux.

Colomiés demeura deux ans à Londres avec Voſſius, enſuite il alla à Lambeth en qualité de Bibliothécaire de l'Archevêque de Cantorbéry Guillaume Sancroft. Ce Prélat s'étant atriré la diſgrace de la Cour fut dépoüillé de ſon temporel en 1691.

& Colomiés perdit ſon emploi. Il en tomba malade de chagrin, & depuis il ne fit plus que languir. Dans ce tems-là on parla de lui faire avoir la direction de la belle Bibliothéque de Gottorp, qui eſt dans le Palais du Duc d'Holſtein; mais il mourut à Londres le 13. Janvier 1692. âgé de 54. ans. On ſçût après ſa mort qu'il avoit contracté à Lambeth un mariage de conſcience avec une fille de baſſe condition, à qui il laiſſa un legs de 30. liv. ſterlin. Ses Livres & ſes Manuſcrits paſſerent dans les mains de ſon couſin germain & ſon heritier M. Hamelot.

La Religion de ſes ancêtres, que profeſſoit Colomiés, l'avoit jetté dans l'étude de la Theologie, & ſon inclination dans celle de la Critique & des Belles-Lettres. Il poſſedoit toutes les connoiſſances du Bibliothécaire, l'Hiſtoire Littéraire avec ſes dépendances. Son principal ſoin dans ſes lectures étoit de recueillir les anec-

dotes concernant la Vie & les Ouvrages des Sçavans. Toûjours judicieux, il ne puiſoit que dans les bonnes ſources : C'eſt de là qu'il tira les traits & les paſſages ſinguliers dont la plûpart de ſes Ouvrages ſont compoſez. Ce ne ſont pas à la verité des Traitez d'une grande étenduë, mais ils ſont remplis d'une érudition curieuſe, & finement recherchée ; & ce qui eſt plus eſtimable encore, c'eſt *qu'on y voit regner l'air d'un honnête-homme qui fait juſtice à chacun ſans avoir egard à la difference des Religions.* *

L'intégrité de ſes mœurs ne le mit pas à l'abri des injures. L'Auteur de *l'Eſprit de M. Arnauld* traita Colomiés de paraſite & d'homme aux gages de Voſſius. Le *Theologorum Presbyterianorum Icon* lui attira cette inſulte de la part de Jurieu. Il étoit au-deſſus d'un pareil reproche par la ſituation de ſes affaires, & plus encore par ſa maniere de penſer : C'étoit un vrai Philoſophe. La douceur

* Vigneul-Marville *Tome I.*

de ſon eſprit l'empêcha de répondre aux invectives du violent Jurieu, qui ſe trouvent pleinement réfutées par Bayle dans ſon Dictionnaire à l'article de Colomiés.

On a de Colomiés quantité d'Ouvrages publiés ſéparément. Le docte M. Fabricius a pris ſoin de les recueillir, & d'en faire un corps qu'il a donné en 1709. à Hambourg *in* 4°. Colomiés a laiſſé quelques Manuſcrits, entr'autres *l'Italie & l'Eſpagne Orientale*, que le ſçavant M. Volfius a publié depuis peu dans la même Ville. Il y a encore des additions & corrections ſur pluſieurs de ſes Ouvrages, qu'il avoit publiez, comme ſur la *Gaule Orientale*, & ſur la *Vie du P. Sirmond.* On a lieu de regretter un petit Ouvrage qu'il avoit intitulé, *Clef de quelques endroits de Balzac.* La collection que M. Fabricius a faite des Ouvrages de Colomiés n'étant pas complette, il ſeroit à ſouhaiter qu'on donnât un ſupplément tant de

ceux qui y manquent, que des Manuſcrits, & de ſes additions & corrections ſur les imprimez.

C'eſt pour faire ce ſupplément autant qu'il eſt poſſible, qu'on a réimprimé à la ſuite de la *Bibliothéque Choiſie* quelques Opuſcules de Colomiés qui ne ſe trouvent point dans la collection de M. Fabricius.

1°. La Vie du P. Sirmond, imprimée à la Rochelle en 1671. petit *in* 8°. C'eſt un bon témoignage de la vertu de cet illuſtre Jeſuite, & en même tems de la candeur d'un Proteſtant.

2°. L'Exhortation aux Martyrs, traduite de Tertullien, & imprimée à la Rochelle en 1673. petit *in* 8°.

On auroit pû réimprimer encore un petit Recueil d'Epigrammes & de Madrigaux de Colomiés. Mais l'excellente Littérature, qui regne dans la Bibliothéque Choiſie, ne devoit point être miſe en contraſte avec des piéces de Poëſie d'un trés-mauvais goût.

Pierre Bonnet-Bourdelot, le premier Auteur des Notes ſur la Bibliothéque Choiſie, étoit Médecin ordinaire du Roi Louis XIV. & premier Médecin de Madame la Ducheſſe de Bourgogne. Il étoit neveu de Pierre Michon connu ſous le nom de l'Abbé Bourdelot, & petit-neveu de Jean Bourdelot dont on a des Notes ſur Petrone. Il faut ſçavoir que ce Jean Bourdelot laiſſa avec une très-belle Bibliothéque ſa ſucceſſion à l'Abbé Michon fils de ſa ſœur, à la charge qu'il porteroit le nom de Bourdelot ; celui-ci fit pareillement ſon heritier & avec la même condition Pierre Bonnet auſſi ſon neveu fils de ſa ſœur. Ce Pierre Bonnet dernier Bourdelot étoit frere de M. Bonnet qui a donné une Hiſtoire de la Muſique, & une de la Danſe. Ce qu'il y a de bon dans ces Ouvrages appartient peut-être à nôtre Bourdelot (conjecture qui n'eſt pas tout-à-fait hazardée.) Ses Notes ſur la Biblio-

théque Choiſie ne ſont qu'un échantillon de ſon érudition en ce genre. Il a laiſſé un Catalogue Manuſcrit très-ample de tous les Livres de Médecine imprimez, avec une Critique abrégée, & la Vie des Auteurs. Il eſt mort en 1709. âgé de 54. ans.

La memoire de l'illuſtre M. de la Monnoye toute récente dans la République des Lettres me diſpenſe du ſoin de ſon Eloge, que je laiſſe à faire à ceux qui continueront l'Hiſtoire de l'Academie Françoiſe. Les Notes de cet excellent Critique ſur pluſieurs autres Ouvrages de Colomiés ſont jointes dans cette édition. M. Galyot ſon ami s'eſt fait un plaiſir de les communiquer.

Il ſeroit à ſouhaiter que ſon exemple pût engager ceux qui ſont devenus poſſeſſeurs des Manuſcrits de M. de la Monnoye, à ne les pas envier plus long-tems à la gloire de ce ſçavant homme, & à l'utilité de la République des Lettres.

Le Lecteur eſt averti que les Notes de Bourdelot ſur cette Bibliothéque Choiſie ſont diſtinguées par un *B.* & que celles de M. de la Monnoye le ſont par une *M.* Les autres qui n'ont aucune marque particuliére, ſont de quelques amis qui ne veulent point être nommez.

TABLE
DES
LIVRES
Qui composent cette Bibliothéque.

Vavassoris Liber de ludicra Dictione, Page 1.

Dallæi Tractatus de usu Patrum, 3

Coûtumes des Juifs, de Léon de Modéne Rabin, 6

Replique de Girac à Costar, 11

Florus, cum notis Salmasii, 14

La Pratique des Vertus Chrétiennes, 16

Missa Latina, descripta à Matthia Flacio Illyrico, 18

Rosier des Guerres, attribué à Louis XI. 22

Thuani Historiarum pars prima, 23

Clamor regii Sanguinis adversùs Parricidas Anglicanos, 26

La Vie d'Agricola, par Tacite, en François, 28

TABLE

Avisopiacevole dato alla bella Italia, 29
Picherelli Opuscula Theologica, 31
Grotius de Imperio Summarum Potestatum circà Sacra, 32
Grotii Historia Belgica, 34
La Chasse Royale, par Charles IX. 36
Titus Livius, Variorum & Gronovii, 40
Catechismus Concilii Tridentini, sæpiùs recusus, 46
Nouveauté du Papisme, par du Moulin, 48
Plutarque, traduit par Amyot, 53
Redi circà generationem Insectorum, 60
Passeratius de cognatione Literarum, 61
Olympiæ Fulviæ Moratæ Opera, 62
Stephanus de Urbibus, cum Notis, 64
Hospitalii Sermones seu Epistolæ, 69
Testament du Chancelier de l'Hospital, 72
Caroli Ducis Arschotani Numismata, & Ant. Augustini Dialogi, 96
Joh. Cameronis Opera, 98
Bibliotheque de la Croix-du-Maine, 99
Nic. Gerbelii Græcia, 101
Grotii Annotationes in Evangelia, 104
Joh. Wild, Latinè Feri, Enarrationes in Evang.

Evang. Joannis, 106
Themistii Orationes, 109
Excerpta ex Tragœdiis & Comœdiis Græcis, per Grotium, 112
Marculfi Formulæ, & Liber Legis Salicæ, 113
Seguini selecta Numismata, 115
Bosqueti Historia Gallicana, 117
Bonæ Cardinalis Opera, 119
Vossii Theologia Gentilis & Physica Christiana, 122
Spanhemii Dissertationes de Numismatibus, 124
Schefferus de Militia Navali Veterum, 128
Vossii Historia Pelagiana, 130
Vossii Theses Theol. & Historicæ, 134
Sulpitius Severus, Variorum, 137
Le Nouveau Testament de Mons, 138
Scaligerana, 140
Theocritus, cum Scholiis Græcis, & Notis, 143
Pollucis Onomasticon, Gualtero interprete, 145
Vossius de 70. Interpretibus, 148

TABLE

Casaubonus contrà Baronium, 151
Harpocrationis Dictionarium in Rhetores, 155
Vindiciæ Epist. S. Ignatii, per Pearsonium, 158
Pietas Ordinum Hollandiæ, per Grotium, 163
Salmasius de Primatu Papæ, 164
Casauboni Epistola ad Card. Perronium, 168
Vossius de Historicis Latinis, 172
Epicuri Vita, per Gassendum, 175
Bibliotheca Cordesiana, 176
Grotius de Jure Belli & Pacis, 179
Gramondi Historiarum Galliæ libri, 188
Apuleii Metamorphosis, cum Notis Pricæi, 189
Recueil de Maximes pour l'institution du Roy, contre le Card. Mazarin, 193
Erasmi Colloquia, cum Notis Montani, 196
Catalogus Librorum Tricheti du Fresne, 200
Psalmi Confessionales, inventi in scrinio Antonii Portugalliæ Regis, 202

Voſſius de vitiis Sermonis, 203
Dialogue des cauſes de la corruption de l'Eloquence, 205
Relation de la Religion en Occident, 208
Agrippa de incertitudine & vanitate Scientiarum, 209
Inſtructions & Miſſives concernant le Concile de Trente, 212
Preſent Royal du Roy Jacques au Prince Henry ſon fils, 216
Epîtres des Princes, recueillies par Ruſcelli, & traduites en François, 218
Grotii Mare liberum, 221
Vulcanius de Literis & Lingua Getarum, 223
Grotius de Satisfactione Chriſti, contrà Fauſtum Socinum, 225
Caroli Paſchalii Preces, 226
Tertullianus, cum Notis Bildii Rhenani, 228
Caroli Magni, Ludovici Pii, & Caroli Calvi Capitula, 229
Verini Diſticha Moralia, 230
Mémoires de la Reine Marguerite, 233
Indiculus Aſceticorum quæ inter Patrum

Opera reperiuntur, ab Asceta Benedictino digestus, 235.
Bibliotheca Janiniana S. Benigni Divionensis, 237.
Sermons du Pere Narni, en François, 238.
Pomponius Mela, cum Observ. Vossii, 240
Memoires de M. de Bourdeille de Brantôme, 246
Histoire des Comtes de Poitou, par Besly, 250
Grotii Dissertatio de Cœnæ administratione, 253.
Q. Curtii Historia, 256.
Grotii Epistolæ, 258.
Paul. Petavius de Epocha annorum Incarnationis Christi, 260.
Hispaniæ Bibliotheca, 264
Poëmata & Epigrammata vetera, cum Notis, 265.
De Antiquitate Britannicæ Ecclesiæ, 267
Vossii Harmonia Evangelica, 269.
Catalogus Græcorum Codicum Bibliothecæ Augustanæ, 271
Seldenus de DIIS Syris, 274.
Quinque Editiones Novi Testamenti Græci, 276.

Ariſtophanis Comœdiæ, 279
Concordantiæ Græcæ Novi Teſt. 283
Novum Teſtamentum, Bezæ., 284
Laurentiæ Strozziæ Monialis Hymni, 286

Fin de la Table des Livres.

TABLE

Des Opuſcules ajoûtez dans cette Edition.

I. Vie du P. Sirmond Jeſuite, par Colomiés, 295

II. Exhortation de Tertullien aux Martyrs, de la Traduction de Colomiés, 321

III. Notes de M. de la Monnoye, ſur les Ouvrages de Colomiés de l'Edition de M. Fabricius imprimée à Hambourg *in* 4°.

1. Notes, Corrections & Additions au *Gallia Orientalis*, 341
2. Notes, Corrections & Additions aux *Mélanges Hiſtoriques*, 357
3. Notes, Corrections & Additions au *Recueil de Particularitez, & autres Opuſcules*, 363

BIBLIOTHÈQUE CHOISIE.

Franciſci Vavaſſoris Liber de ludicra Dictione. Pariſiis, Cramoiſy, 1658. in 4°.

CE Livre qui attaque nos Poëtes Burleſques, eſt admirable dans ſon genre, [1] & l'on ne peut raiſonner plus ſolidement ni plus ingenieuſe-

1. Les Jeſuites l'appelloient la Chatte du P. Vavaſſeur : il a été dix ans à le lécher & à le polir. Il l'entreprit à la ſollicitation du P. Petau, dont il étoit Secretaire & Lecteur. Menage n'eſtimoit pas tout ce que ce Pere dit contre le ſtile burleſque. Les jugemens qu'il fait des Auteurs Grecs & Latins au nombre de cinquante ſont très-judicieux. *B.*

ment que fait cet illuſtre Jeſuite. Que dirai je des graces & des beautés de ſon ſtile, de la fineſſe de ſa critique, & du jugement qu'il nous donne des plus celebres Auteurs de l'Antiquité? Certes le ſçavant M. Grævius ne pouvoit loüer plus dignement cet ouvrage, qu'en l'appellant dans ſes notes ſur Héſiode, *Librum omnibus gratiis & veneribus conditum*; & ſi l'éloquent M. de Balzac eût vêcu un peu davantage, il auroit loüé de toute ſa force cet incomparable traité. [1] Cet excellent Pere, qui eſt mort depuis quelques années, [2] a fait d'autres livres, dont les titres ſe trouvent au devant de ſes Poëſies poſthumes publiées par le P. Lucas Jeſuite. M. Grævius, que je viens d'alleguer, a fait l'éloge du P. Vavaſſeur dans ſes notes ſur les Offices de Ciceron p. 109. en ces ter-

1. Balzac a fait une Diſſertation contre le ſtile burleſque adreſſée au Pere Vavaſſeur.

2. En 1681. le 14. Décembre. Ses œuvres ont été recueillies en 1709. à Amſt. in fol.

mes : *De Jocis vide inprimis Fr. Vavaſſoris viri doctiſſimi, & quo elegantiorem vix noſtra vidit ætas, non ita pridem bonis omnibus extincti, politiſſimum & eruditiſſimum Librum de ludicra Dictione.*

Joannis Dallæi Tractatus de uſu Patrum. Genevæ, 1655. in 4.

LEs ſentimens ſont aſſés partagés touchant cet ouvrage. Les Presbyteriens en font grand état ; & les Epiſcopaux d'Angleterre ne l'eſtiment gueres. Parlant autrefois de ce livre à un ſçavant homme, (qui eſt aujourd'hui de l'Ordre de ces derniers) il me dit qu'à ſon avis c'étoit le moindre des ouvrages de M. Daillé, & qu'il s'étonnoit qu'ayant une lecture des Peres aſſés conſidérable, il ſe fût ſervi de cette lecture là, pour obſcurcir le mérite de l'ancienne Egliſe. M. Scrivener, Théo-

logien Anglois, eſt du même ſentiment, dans ſon Apologie pour les Peres contre le même M. Daillé. Je laiſſe au Lecteur la liberté de prendre quel parti il voudra, & je me contente de remarquer que M. Daillé s'eſt trompé à la page 263. de ce Livre, où il allegue S. Cyprien dans ſon Epitre 59. touchant la Communion des Enfans. J'avouë que l'édition de M. Rigaut porte, *ut intra octavum diem eum qui natus eſt baptizandum & ſacrificandum non putares.* Mais au lieu de *ſacrificandum*, il faut lire *ſanctificandum*, comme à l'édition d'Eraſme & à celle de M. Fell Evêque d'Oxfort; *baptizari* & *ſanctificari* ſignifiant dans S. Cyprien la même choſe, comme il paroît par ſon Epitre à Magnus, qui eſt la ſixiéme du premier livre où ſe liſent ces mots: *Pro tua religioſa diligentia conſuluiſti mediocritatem noſtram, fili chariſſime, an inter cæteros hæreticos eos quoque qui à Novatiano veniant, poſt*

profanum lavacrum baptizari & ſanctificari in Eccleſia Catholica legitimo & vero & unico Eccleſiæ baptiſmo oporteat. André Rivet, avant M. Daillé, fait la même faute au 9. chap. de ſon Traité de l'authorité des Peres. Le même M. Daillé à la pag. 244. du même Livre, & M. Suicer dans ſon Tréſor Eccleſiaſtique pag. 7. n'ont pas ſçû à qui Clement d'Alexandrie devoit ce qu'il dit du nom d'Abraham, qu'il ſignifie *Pater electus ſoni.* Ce ſçavant Docteur tenoit cela de Philon le Juif, au Livre qu'il a fait des Noms changés à quelques perſonnes dans l'Ecriture, page 21. de l'édition d'Hoëſchelius.

Coûtumes des Juifs, de Leon de Modene Rabin de Veniſe, traduites de l'Italien par le Sieur de Simonville. A Paris, Billaine, 1681. *in* 12.

NOus n'avons point de Livre qui nous inſtruiſe plus exactement & en moins de mots des Coûtumes des Juifs que fait celui-ci; & le Pere Richard Simon, autrefois Prêtre de l'Oratoire de Paris, a eu grande raiſon de le traduire en François pour l'utilité du Public. J'avouë que ſa traduction auroit été plus complete, s'il avoit vû l'Original dont Leon de Modene fit préſent à Guillaume Boſwel, Ambaſſadeur d'Angleterre à Veniſe; car voici par exemple ce que dit Leon dans ſon Manuſcrit, après avoir parlé au ſecond chap. de la quatriéme partie, de la coûtume qu'ont

les Juifs de repudier leurs femmes & d'en prendre d'autres, [1] *Ed in Italia*, ajoûte-t-il, *hanno uſato chiederne licenza e pigliare diſpenſa dal Papa.* C'eſt ce que m'a appris le docte Selden dans ſon Traité *de Succeſſionibus in Bona defuncti*, chap. 14. & dans ſon *Uxor Ebraïca*, page 72. & ſuiv. & qui ne ſe trouve point dans la traduction du Pere Simon. Au devant de cette traduction le Pere Simon a mis une Préface, dont je ne fais gueres moins d'eſtime que de l'ouvrage de Leon. A la fin, il a ajoûté deux Diſſertations, l'une touchant les Caraïtes, & l'autre touchant les Samaritains. Après quoi ſe voit un Supplément du même aux Ceremonies des Juifs, avec un Diſcours touchant les differentes Meſſes ou Liturgies qui ſont en uſage dans tout le monde. Ce que le Pere Simon dit des Caraïtes eſt principalement tiré

1. V. le 10. ch. de ſes *Kimchia Literaria*, où Colomiés dit la même choſe.

d'un Commentaire ſur la Loi, d'un Auteur Caraïte nommé Aaron fils de Joſeph, qui vivoit vers la fin du treiziéme ſiecle. Buxtorf dans ſa Bibliothéque Rabbinique fait mention de quelques autres ouvrages de ce même Caraïte. Mais pour être pleinement informé touchant les Auteurs Caraïtes, il faut avoir recours à l'incomparable Selden dans ſa Diſſertation *de Anno Civili Judæorum*, dans ſon *Uxor Ebraïca*, dans ſes Livres *de Synedriis*, & ailleurs. [1] Ce que le Pere Simon dit des Samaritains, eſt tiré de deux Lettres que les Synagogues de Sichem & d'Egypte écrivirent autrefois à Scaliger. Ces Lettres ne tomberent jamais entre ſes mains, ayant été retenuës par Genebrard & par quelques autres. Après la mort de Scaliger, feu M. de Peireſc, qui étoit

1. On peut voir encore la Bibliothéque Rabbinique de Bartolocci continuée par Imbonati, imprimée à Rome en 5. vol. in fol. ouvrage qui eſt fort eſtimé & recherché.

l'homme du monde le plus curieux, trouva le moyen de les avoir, & pria le Pere Morin d'en faire une traduction Latine. De quoi celui-ci s'étant fidellement acquitté, il renvoya l'Original à M. de Peireſc. C'eſt ce que l'on peut voir un peu plus au long dans la Vie de ce grand homme, écrite par M. Gaſſendi, ſur les années 1608. & 1632. Outre cette traduction de Leon de Modene, nous avons du Pere Simon des Remarques Latines ſur les Opuſcules de Gabriel Severe, Archevêque de Philadelphie; & des Remarques Françoiſes, qui ſont fort ingenues, ſur le Voyage du Mont-Liban du Pere Dandini Jeſuite. Il a auſſi fait l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament, [1] au ſujet de laquelle j'ai écrit une Lettre à M. Juſtel, qui eſt im-

1. *Qui eſt bien écrite, mais où je ſouhaiterois pour l'avantage du Pere Simon qu'il n'eût pas ſuivi les traces du Juif Spinoſa.* Ceci eſt reſtitué ſur la premiere édition de cette *Bibliothéque choiſie* faite à la Rochelle en 1680.

primée. Nous avons auſſi du Pere Simon l'Hiſtoire Critique du Nouveau Teſtament, qui eſt à mon avis plus judicieuſement écrite que celle du Vieux. On a imprimé à Londres la Vie ou plûtôt la cenſure des Ouvrages du Pere Morin, qui eſt du Pere Simon. [1] Je ne doute point auſſi qu'il ne ſoit l'Auteur de l'Hiſtoire Critique de la créance & des coûtumes des Nations du Levant, [2] & de l'Hiſtoire de l'origine & du progrès des Revenus Eccleſiaſtiques. [3]

1. Dans un volume in douze, intitulé, *Antiquitates Eccleſiæ Orientalis.*

2. Sous le nom de *Moni.*

3. Sous le nom d'*Acoſta.*

Richard Simon que l'Auteur appelle le Pere Simon, parce qu'il étoit de ſon temps dans la Congregation de l'Oratoire, a fait depuis d'autres Ouvrages, & entre autres une Bibliotheque Critique en 4. volumes in douze, qui eſt du genre de celle-ci.

Replique de M. de Girac à M. Coſtar. A Leyden 1660. *in* 8.[1]

VOici la plus forte Piéce de M. de Girac contre M. Coſtar, mais où il lui eſt échapé de faire deux fautes qui méritent d'être rele-

1. Cette Réplique fut imprimée à Leyde. Coſtar avoit eu recours au Magiſtrat pour empêcher qu'elle ne le fût à Paris; il obtint une Sentence du Lieutenant Civil qui leur défendit à tous deux, Girac & lui, d'écrire l'un contre l'autre. Cette Replique fut neanmoins depuis publiée à Paris après la mort de Coſtar. Une Diſſertation Latine de Girac ſur les Lettres de Voiture adreſſée à Balzac, qui courut MS. en 1650. donna lieu à ce démêlé. Coſtar en 1653 y répondit d'une maniere dont Balzac, qui l'avoit invité à y répondre, n'eut pas ſujet d'être content. Cette réponſe fut intitulée, Défenſe de Voiture. Coſtar la fit réimprimer en 1654. in 4. après la mort de Balzac, & mit au devant la Diſſertation de Girac; enſuite de quoi on vit paroître quatre vol. in 4. tant de Coſtar que de Girac; *Sçavoir*,

1. Réponſe à la Défenſe, 1655.
2. Suite de la Défenſe, 1655.
3. Apologie de Coſtar, 1657.
4. La Réplique de Girac, dont parle Colomiés, qui termina la querelle.

vées. La premiere eſt à la page 60. où il dit qu'il ne croit pas qu'aucun Auteur digne de foi ait écrit qu'Achille fut nourri de [1] moüelles de Lions. Cependant voici de quelle façon Achille parle de ſa nourriture, au ſecond livre de l'Achilleïde de Stace :

Non ullas ex more dapes habuiſſe, nec ullis
Uberibus ſatiaſſe famem, ſed ſpiſſa Leonum
Viſcera, ſemianimeſque libens traxiſſe medullas.

De plus, Libanius, en deux Harangues qu'il a faites, l'une pour loüer Achille & l'autre pour le blâmer, dit formellement que Chiron nourrit Achille de moüelles de Lions. L'autre faute de M. de Girac ſe rencontre dans la même page, où il dit que Plutarque aſſûre qu'Achille fut nourri de choſes qui n'ont point de ſang. L'endroit de Plutarque eſt

1. Voyez les Remarques de Menage ſur Malherbe, pag. 420. de la premiere edit. ou 425. de la 2. & les Commentaires de Meziriac ſur l'Epitre de Briſeis à Achille.

au 4. livre des Propos de Table, queſtion premiere, qu'Amyot a ainſi tourné: *Mais ce Philinus ici, comme un nouveau Chiron, nourrit ſon fils en la maniere que fut élevé Achille dès ſon enfance, de viande dont il n'a point été tiré de ſang, c'eſt à ſçavoir des fruits de la terre.* Par où il eſt clair que M. de Girac s'eſt trompé en ſuivant Amyot. Il falloit tourner avec feu M. de Méziriac, [1] le plus ſçavant homme de l'Académie Françoiſe: *Mais ce nouveau Chiron nourrit ce garçon dès ſa naiſſance, tout au rebours d'Achille, à ſçavoir de viandes non ſanglantes.* Vigenere ſur le Tableau de Philoſtrate intitulé, *la nourriture d'Achille*, s'eſt auſſi trompé après Amyot, ſur ce

1. Pag. 250. de ſes Epitres d'Ovide traduites en vers François, & commentées. On ne peut excuſer cette ſeconde faute de Girac. Mais pour la premiere, on peut dire qu'à le bien prendre, ce n'en eſt pas une, parce qu'il n'a pas ignoré ce que Stace & Libanius ont dit touchant cette prétenduë nourriture d'Achile; ſa penſée ſeulement a été que ces Auteurs, n'ayant debité en cela qu'une Fable, n'étoient pas dignes de foi. *M.*

paſſage de Plutarque. Au reſte les deux remarques que je viens de faire, n'empêchent pas que je ne ſouſcrive très volontiers au bel éloge que M. de Balzac donne à M. de Girac dans une de ſes Lettres Latines, & que j'ai rapporté ailleurs. [1]

1. Pag. 27. de ſa *Gallia Orientalis.*

L. Florus, cum notis Cl. Salmaſii. Lug. Bat. 1655. in 8°.

QUelque exacte que ſoit cette édition de Florus, & de quelques bons Manuſcrits que ſe ſoit aidé M. de Saumaiſe afin de le corriger, il n'a pas trouvé en ſon chemin un fragment conſiderable de cet Auteur, rapporté par Pighius ſur Valere Maxime, (*l.* 4. *c.* 8.) page 390. de l'édition de Colerus, en ces termes : *Solatium pro ſubſidio poſuit etiam L. Florus auctor non contemnendus; cujus verba, quia in vulgatis libris*

non habentur, adjungam. Sunt autem lib. 2. c. 7. ubi de Rhodiis: Aderant, inquit, Rhodii, nauticus populus. Nam Rhodos opinatiſſima Inſula, & totius Aſiæ Inſularum metropolis, cum penè omnibus Cycladibus [1] *arma pertimeſcens, Romano jamdudum ſe fœderatam populo illi ſe conjunxerat, & navali bello ſolatia condonabat.* [2] *Opinatiſſima* dans ce paſſage ſe prend pour *celeberrima*: Voyez le docte Préſident Savaron, dans ſes Notes ſur Sidonius page 29. A propos de ce fragment de Florus, je remarquerai ici que Selden dans ſon *Mare clauſum* page 205. de l'édition in octavo, rapporte d'un ancien Auteur nommé Ethelwerd, un fragment des Commentaires de Jules Ceſar, qui ne ſe trouve point dans les imprimés. [3]

1. *Arma pertimeſcens, Romano.*] Cette leçon pervertit le ſens. Il faut lire avec Pighius: *Arma pertimeſcens Romana, jamdudum &c.* M.

2. Le même Pighius explique autrement *opinatiſſima*, mais il ſe trompe. *M.*

3. Ce Fragment de Florus n'a pas été encore ajouté dans aucune edition nouvelle, non

La Pratique des Vertus Chrétiennes, ou tous les devoirs de l'homme. A Rouen 1669. *in* 12.

DE tant de Livres qui ſe ſont faits pour regler la conduite des Chrétiens, il y en a peu qui ſoient du mérite de celui-ci. [1] L'Auteur, qui par une ſinguliere modeſtie

plus que celui de Ceſar rapporté par Selden. *B.*

Je préſume que le prétendu Fragment de Ceſar eſt de ce Julius Celſus qu'on a confondu autrefois mal à propos avec Jules Ceſar, & dont il eſt parlé dans le Menagiana pag. 157. &c. du troiſiéme tome. *M.*

1. Ce Livre mérite en effet toutes les loüanges que lui donne M. Colomiés. C'eſt une traduction de l'Anglois faite par une femme, ainſi qu'il paroît par l'Epitre Dedicatoire à Me. la Ducheſſe d'Yorch.

Il y en a une ſeconde édition in 8. 1671. par J. Berthelin à Rouen en gros caracteres, avec ce titre qui eſt plus étendu:

La pratique des Vertus Chrétiennes, ou tous les devoirs de l'homme, avec quelques devotions particulieres qui peuvent ſervir en diverſes occaſions comme au matin, au ſoir, lorſque l'on communie, lorſque l'on eſt malade, en tems de perſecution & de calamité publique; dedié à Son Alteſſe Roiale Mad. la Ducheſſe d'Yorch, & traduit de l'Anglois. B.

ſtie a caché ſon nom, ne peut avoir été qu'un de ces Chrétiens du premier ordre, qui ſont comme les Anges tutelaires des lieux où ils vivent. Il paroît en effet dans cet Ouvrage une pieté ſi rare & ſi éminente, qu'il faut neceſſairement que l'ame de celui qui l'a compoſé en ait été toute penetrée. Jamais homme ne découvrit le foible de ſes ſemblables avec tant d'adreſſe & tant de douceur : Jamais homme ne nous mit entre les mains de plus fortes armes pour combattre nos ennemis : Jamais homme ne nous fit des leçons plus belles ni plus touchantes pour nous porter à nôtre devoir : Jamais homme enfin ne nous ouvrit le Paradis de meilleure grace.

Miſſa Latina,[1] *quæ olim ante Romanam circa ſeptingenteſimum Domini annum in uſu fuit, bona fide ex vetuſto authenticoque Codice deſcripta à Matthia Flacio Illyrico. Argentinæ* 1557. *in* 8°.

LA deſtinée de ce Livre a été en divers temps bien differente. Illyric, qui l'a publié, & les Lutheriens avec lui, crûrent d'abord que c'étoit là l'Ordre de la Meſſe qui avoit lieu en France & en Allemagne, avant que l'Ordre Romain y fût introduit. Et comme ils le croyoient contraire à la créance & à la pratique des Catholiques, ils en triomphoient en toutes rencontres. Les Catholiques de leur côté, ſans examiner ce Miſſel fort particuliere-

1. V. le 28. Journal des Sçavans année 1666.

ment, le défendirent dans leurs Indices. C'eſt ce que fit d'abord Philippe ſecond, Roi d'Eſpagne, par le conſeil & à la requête du Duc d'Albe, & enſuite le Pape Sixte cinquiéme. Les Lutheriens venant à examiner ce Miſſel avec plus de ſoin, & voyant qu'il ne leur étoit pas favorable, ſuprimerent tous les exemplaires qu'ils pûrent trouver, ſi bien qu'il eſt devenu extrémement rare. [1] Les Catholiques ſe prévalant de cette retractation, ont fait réimprimer depuis ce Miſſel, nonobſtant la défenſe du Pape & du Roi d'Eſpagne. Le laborieux Pere le Cointe, Prêtre de l'Oratoire, l'a inſeré au ſecond tome de ſes Annales Eccleſiaſtiques de France. Depuis, l'Eminentiſſime Cardinal Bona l'a ajoûté à la fin de ſes Liturgiques; & au ch. 12. du premier livre de ce même

1. L'exemplaire, qui s'eſt trouvé dans la Bibliothéque de M. du Fay, a été vendu 221. l. & a été enlevé par un Hollandois.

ouvrage, il prouve fortement contre du Peyrat & le Pere le Cointe, que cet Ordre de la Meſſe n'eſt pas celui qui avoit lieu en France avant Pepin & Charlemagne, mais qu'il eſt plus nouveau de quelques ſiécles ; qui eſt auſſi le ſentiment du docte Pere Menard Religieux Benedictin, dans ſes Notes ſur le Sacramentaire de S. Gregoire. Au reſte, le Cardinal Bona s'eſt trompé, croyant que Caſſander n'avoit jamais vû l'Ordre de la Meſſe publié par Illyric. Outre que dans un Recueil d'anciennes Prieres fait par Caſſander, il s'en trouve quelques unes qui ſont auſſi dans le Miſſel d'Illyric, voici comme parle Fr. Baudoin, fameux Juriſconſulte, écrivant à Caſſander de Francfort l'an 1557. c'eſt-à-dire la même année que ce Miſſel fut imprimé : *Francofordiam reverſus, reperi Illyrici ad me literas cum libello de Miſſa ad Palatinum noſtrum* : (Il entend Othon Electeur

Palatin à qui le Livre eſt dedié :) *Rogat ille meum judicium de ſuis Miſſæ antiquitatibus. Ego id ad te nunc refero, & libellum ipſum mitto, de quo quid ſentire debeamus familiariter nos moneas, ut de qua re tam multi multa confusè balbutiunt, rectè & diſtinctè reſpondere aliquando poſſimus.* Ajoûtons ici pour la fin, le veritable nom d'Illyric, qui eſt *Francowitz*, comme le découvre Bucholcer le fils à la page 831. de ſa Chronologie, ou plûtôt de la continuation de celle de ſon pere, imprimée à Gorlitz l'an 1599. *Verum & integrum*, dit il, *Flacii nomen ego ex certis authoribus cognovi eſſe tale: Matthias Francowitzius, cognomento Flacius, gente Illyricus, patriâ Albonenſis.* Ce ſçavant Lutherien mourut l'an 1575. âgé de 56. ans. Son principal Ouvrage eſt *Clavis Scripturæ*, dans lequel, de l'aveu même du Pere Simon dans ſon Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament, il fait paroître une grande connoiſ-

ſance du ſtile de l'Ecriture. [1]

1. Le *Catalogus Teſtium Veritatis*, in folio, dont il y a eu pluſieurs éditions, eſt le plus conſiderable des Ouvrages de cet Auteur. Il a encore travaillé avec pluſieurs autres Proteſtans aux Centuries de Magdebourg.

Roſier des Guerres, attribué à Louis XI. [1] *in* 8°.

CE Livre contient pluſieurs inſtructions conſiderables pour le Roi Charles VIII. fils de Louis XI. & fut publié à Bordeaux l'an 1616. par le Préſident d'Eſpagnet, grand Chymiſte, ſur un Manuſcrit trouvé au Château de Nérac. Mais comme remarque M. Naudé dans ſon Addition à l'Hiſtoire de Louis XI. page 72. ce Préſident n'a rien fait pour le public faiſant imprimer ce Livre, tronqué & mutilé de la ſeconde partie, & des trois derniers chapitres de la premiere; puiſqu'il avoit été publié tout entier dès l'an 1523. in

1. V. la Bibliothéque Hiſtorique de la France, du P. le Long, numero 11100.

folio. Ce que n'a pas ſçû M. Joly, Chanoine de Notre-Dame de Paris, qui, dans ſon excellent Recueil de Maximes, croit ſans fondement avec d'autres, que Louis XI. en ſoit l'Auteur: Bien que cet Ouvrage ait ſeulement été compoſé de ſon ordre, par une perſonne qui s'eſt cachée ſous cette Anagramme *en reproche n'y ſiet.*

Jac. Aug. Thuani Hiſtoriarum ſui temporis pars prima. Pariſ. apud Patiſſonium, 1604. *in fol.*

QUelque édition que l'on ait de l'Hiſtoire de M. de Thou, il faut y joindre ces dix-huit premiers livres imprimés chez Patiſſon, à cauſe de certains endroits qui ne ſe rencontrent point dans les autres éditions. Pour en donner quelque goût au Lecteur, j'en produirai ici un exemple. M. de Thou faiſant

l'eloge d'Iſidore Clarius, Moine du Mont-Caſſin, & enſuite Evêque de Foligni, qui mourut en reputation de ſainteté, dit que *quadraginta horis ad deoſculationem patuit, quod minimè voluiſſet.* Ces derniers mots, *quod minimè voluiſſet*, ne ſe trouvent que dans l'édition de Patiſſon, qui pour de pareils traits ne fut pas fort bien reçûë à Rome. Voici ce que nous en apprend l'illuſtre Pierre Dupuy, (qui a été depuis Bibliothéquaire de Sa Majeſté, conjointement avec M. de S. Sauveur ſon frere) dans une Lettre à Scaliger, de Paris le 11. Janvier 1607. *La premiere partie de l'Hiſtoire de M. de Thou a eu mille traverſes à Rome de s'échapper de la cenſure. Mon frere* (c'eſt Chriſtophle Dupuy, qui eſt mort Chartreux) *y a ſervi M. de Thou comme ſon devoir l'y obligeoit. M. le Cardinal du Perron, avec lequel il eſt maintenant, a montré combien il étoit ami de M. de Thou, & qu'il l'affectionnoit grandement, ayant commandé à ce*

Scioppius

Scioppius de ſe taire, qui vouloit au Livre qu'il a fait contre vous écrire contre ledit Seigneur Préſident, [1] *ſur ce qu'il loüe en ſon Hiſtoire pluſieurs grands Perſonnages, comme Phil. Melanchthon, M. Caſaubon & autres. Les Cardinaux Sforce & Seraphin ont auſſi fort deffendu ce Livre.* Le même M. Dupuy dans une Lettre à Scaliger, le 20. May 1606. dit qu'il y avoit à Geneve un Miniſtre, (je crois que c'étoit Simon Goulart) qui vouloit mettre en François l'Hiſtoire de M. de Thou, mais que le coup avoit été rompu. M. Boule, de Marſeille, autrefois Miniſtre, & depuis Conſeiller & Hiſtoriographe du Roi, dans la Préface de ſon Eſſai de l'Hiſtoire des Proteſtans, dit qu'il travaille depuis quelques années à la Traduction de

1. Cela n'a pas empéché qu'il ne reſte encore quelque trait de medisance contre Mr. de Thou dans le Livre de Scioppius, juſques-là que pag. 207. ce Préſident pour avoir parlé de Joſeph Scaliger avec éloge, y eſt traité de *Gnatho*. M.

BIBLIOTECA NAZIONALE TORINO

l'Hiſtoire de M. de Thou. Mais ſon travail n'a point paru. M. du Ryer, de l'Académie Françoiſe, a tourné la moitié de cette même Hiſtoire. Après ſa mort, M. Caſſandre, de qui nous avons une Traduction de la Rhétorique d'Ariſtote, promettoit de continuer. Mais je n'apprens pas qu'il l'ait fait. [1]

1. Il ſe fait preſentement une belle édition & bien complette de l'Hiſtoire Latine de M. de Thou à Londres par les ſoins du Sieur Philips; & l'on parle d'une nouvelle Traduction de l'Hiſtoire entiere, qui ſera imprimée en France inceſſamment.

Clamor regii ſanguinis adverſus Parricidas Anglicanos. in 12.

L'Auteur de ce Livre eſt Pierre du Moulin, Chapelain du Roi de la Grande Bretagne & Chanoine de Cantorbery. Feu M. Morus le fit imprimer en Hollande avec une Epitre dedicatoire de ſa façon à Charles

II. Roi d'Angleterre. Ce qui fit croire qu'il étoit l'Auteur de la Piéce même, & lui attira bien des injures dans la Reponſe qu'y a fait Milton; & outre cela un ſanglant Diſtique [1] Latin dans la Gazette de Londres, qui couroit alors toutes les ſemaines. Mais la verité eſt qu'il n'étoit que l'éditeur de l'Ouvrage; & que Milton ſe trompa comme fit autrefois Calvin, qui ayant crû que Fr. Baudoin, dont j'ai déja parlé, étoit l'Auteur d'un Livre intitulé, *de officio viri pii in Religionis diſſidio*, lui dit mille injures dans ſa Reponſe; quoique ce fut Caſſander, & non pas

1. Le Diſtique étoit injurieux, du reſte fade n'étant qu'un jeu de mots ſur le nom *Morus*. On en va juger :

Galli ex concubitu gravidam te Pontia Mori
Quis bene moratam, morigeramque neget?

Milton à qui ces ſortes d'alluſions étoient familieres, donnoit à entendre par celle-ci que Morus avoit *engroſſé* cette *Pontia* femme de chambre de Mad. Saumaiſe. Bayle dans ſon Dict. au mot *Morus*, lettre M. *M.*

Baudoin, qui l'eut composé. Aussi Baudoin ne demeura-t-il pas muet ; mais écrivit trois Apologies, qui méritent d'être lûës, particulierement de ceux qui ne connoissent Calvin que fort imparfaitement.

La Vie d'Agricola, de Tacite, traduite en François. A Paris chez Camusat 1639. *in* 12.

LE Traducteur de cette Vie d'Agricola est M. Hobier, comme nous l'apprenons de M. de Balzac écrivant à M. Chapelain le 30. Août 1639. Ses paroles sont trop belles pour n'être pas ici rapportées : *Qu'il y a*, dit-il, *de sagesse & de bon sens en M. Hobier ! que sa diction est chaste & reglée ! Il me semble, Monsieur, que la definition de* vir bonus dicendi peritus *a été faite exprès pour lui, & qüe tous ses mots sont marqués du caractere de la vertu. Je n'ai pas été plus avant*

que ſa Préface, qui merite d'être conſiderée avec ſoin, à laquelle je me ſuis arrêté avec plaiſir. Nous parlerons donc une autre fois de la Vie d'Agricola. Ce M. Hobier a auſſi traduit en François un Traité de Tertullien de la Patience, & un autre de l'Oraiſon.

Aviſo piacevole dato alla bella Italia. 1586. *in* 4°.

CE Livre (qui a été refuté par Bellarmin) eſt une Cenſure de la Cour de Rome; mais dont le ſtile eſt ſi beau, que les Italiens même l'ont admiré. [1] L'Auteur eſt un François nommé François Perrot, qui, au rapport de M. de Thou dans ſon Hiſtoire, ſur l'année 1585. [2] accom-

1. C'eſt un Ecrit qui, ni par les manieres de penſer, ni même par le ſtile, ne mérite point du tout l'éloge qu'en a fait Colomiés dans ſa Bibliotheque choiſie. *C'eſt ainſi qu'en juge M. de la Monnoye dans ſes Remarques ſur les Auteurs deguiſés de Baillet*, p. 521.

2. *Thuanus, lib.* 82. *p.* 48. *edit. Rover. anni* 1620.

pagna en ſa jeuneſſe Gabriel Aramont, Ambaſſadeur de ſa Majeſté vers Solyman. Depuis, étant venu en Italie, il y fit des habitudes conſiderables. Il y connut, entr'autres grands Hommes, le Pere Paul, Théologien de la Republique de Veniſe, à qui il voüa une ſi grande affection, qu'il la lui continua juſques à la mort. Les Italiens de leur côté en faiſoient une eſtime particuliere, le traitant ordinairement de vrai Iſraëlite, [1] à cauſe de ſa candeur & de ſa debonnaireté. Nous avons auſſi de ce M. Perrot une Traduction Italienne de la Verité de la Religion Chrétienne de M. du Pleſſis-Mornay, imprimée à Saumur l'an 1612. Parmi nos François, Louis des Maſures dans ſes Poëmes Latins, Hubert Languet dans ſes Lettres à Philippe

1. Il eſt appellé *il buon Perrot* dans la Vie de Fra Paolo, à qui en mourant il laiſſa pour marque d'amitié ſon aiguiere d'argent à laver les mains, *il ſuo brochetto d'argento col quale ſi faceva dare l'acqua alle mani.* M.

Sidney, & M. de Liques dans la Vie de M. du Pleſſis, parlent de lui avec éloge.

Petri Picherelli Opuſcula Theologica. Lugd. Bat. 1629. *in* 12.

DEs divers Ouvrages de Picherel ſur l'Ecriture Sainte nous n'avons vû juſqu'ici que ces Opuſcules, qui ont été recuëillis & publiez par André Rivet, Théologien de Leyde, comme il le découvre en un endroit de ſon Commentaire ſur l'Exode. Mais il vaudroit preſque autant que nous ne les euſſions point, que de les avoir dans l'état qu'il les a donnez; je veux dire défectueux preſque par tout, comme le juſtifie authentiquement l'exemplaire que je me ſouviens d'avoir veu chez M. Voſſius, dans lequel toutes les lacunes ſont remplies de la main de feu M. Grotius. Touchant

les éloges donnez à Picherel, le Lecteur peut consulter ma France Orientale.

Hugonis Grotii commentarius de Imperio Summarum Potestatum circa Sacra. Paris. 1648. *in* 8.

CE Livre a été composé plus de trente ans avant que d'être imprimé. M. Grotius étant en Angleterre l'an 1613. le communiqua à un des plus sçavans Evêques du pays, nommé Lancelot Andrews, qui l'ayant retenu long temps, le lui renvoya ensuite ; lui conseillant, aussi bien que Jean Overall Evêque de Norwic, de le corriger en quelques endroits, qui apparemment touchoient l'Eglise Anglicane. Depuis, M. Grotius le garda toûjours sans le publier. Après sa mort, Adrien Vlacq, Imprimeur de la Haye, en ayant recouvré une copie, apostil-

lée de la main de M. Blondel, il la fit imprimer à Paris. Ce que ſemble n'avoir pas ſçu M. Scrivener, qui à la page 89. de ſon Apologie pour l'Egliſe Anglicane, traite de *Nugator*, l'Auteur de ces Apoſtilles. Le ſçavant Gerard Voſſius ſouhaitant dès l'an 1625. de voir ce livre imprimé, voici ce que M. Grotius lui répondit de Paris, où il étoit alors, dans une Lettre dont je garde l'original: *Non eſt è re mea ut in Galliis edatur noſtra Scriptio pro Summarum Poteſtatum Jure circa Sacra: quam quidam amici edi hîc vellent, deletis omnibus locis qui è Scriptis Proteſtantium citantur; quod mihi non placet.* Ce même Traité a été depuis réimprimé à la Haye, & enſuite inſeré dans le Corps des Ouvrages Théologiques de M. Grotius, imprimés à Amſterdam chez Blaeu. Selden au premier livre *de Synedriis Ebræorum* p. 426. & ſuiv. appelle ce Traité *perquam egregium*, & M. Sarrau dans ſes Lettres p. 171. *illuſtre do-*

Etrinæ exquiſitioris monumentum.

Hug. Grotii Hiſtoria Belgica. Amſtelod. 1657. *in fol.*

IL en eſt de cette Hiſtoire comme du Livre dont je viens de parler. Elle n'a vû le jour qu'après la mort de ſon Auteur ; M. Grotius ayant eu ſes raiſons pour la tenir priſonniere pendant ſa vie. Caſaubon, qui en avoit lû quelque choſe dès l'an 1613. en parle avantageuſement, écrivant de Londres à M. de Thou : *Nolo neſcias*, dit il, *vidiſſe me hîc Hugonem Grotium, virum probitatis & doctrinæ admirandæ. Multus mihi cum eo fuit & quotidiè eſt ſermo de tua dignitate, téque ille, uti par eſt, & amat & ſuſpicit. Scripſit Hiſtoriarum libros* 21. *de rebus geſtis in Patria ab annis circiter* 50. *Pauca adhuc legi, ſed quæ valdè mihi ſunt probata. Sunt aliæ virtutes illius propter quas pluris etiam illum fa-*

cio. *Nam de hodiernis contentionibus in negotio Religionis & doctè & piè judicat, & in veneratione antiquitatis cum iis ſentit qui optimè ſentiunt.* Joignez à Caſaubon Daniel Heinſius, qui dans une Lettre à M. Grotius lui parle en ces termes: *Ita munus moleſtiſſimum ſuſtinuiſti hactenus, ut quæcumque in Republica jam reſtant, aliud agendo ſuſtinere poſſis; & quod fidem quoque ſuperat, tanquam in otio abſolutam Patriæ Hiſtoriam occupatiſſimus ſcripſiſti. Quam qui olim legent, obſtupeſcent, ſalvo Taciti ſplendore & auguſta majeſtate, dici aliquid floridius potuiſſe.* Après de ſi beaux éloges faut-il s'étonner que Madame Grotius ait refuſé d'accorder à M. Sarrau le Manuſcrit de cette Hiſtoire pour la ſomme de deux mille livres? Je ne ſçais de quelle façon Meſſieurs ſes Enfans traiterent depuis avec Blaeu; mais enfin nous devons à ce celebre Imprimeur cette belle Hiſtoire, qui a été traduite en François par M.

l'Heritier. Outre Grotius, Don Carlos Coloma, le Cardinal Bentivoglio, & le Pere Strada (contre qui Scioppius a écrit un petit Livre intitulé *Infamia Famiani Stradæ,*) ont auſſi fait l'Hiſtoire des Guerres de Flandre.

La Chaſſe Royale, compoſée par le Roi Charles IX. A Paris 1625. *in* 8.

NE ſçachant rien de particulier touchant cet Ouvrage, je me contenterai de rapporter les témoignages de quelques Auteurs. Amyot dans ſon Epitre dedicatoire à Charles IX. dont il avoit été Precepteur, ſur la Traduction des Morales de Plutarque : *Nous pouvons raiſonnablement avec le temps eſperer & nous promettre de vous que vous ne ſerez pas moins ſçavant que le Roi François premier votre Grand-Pere, ſur les arres de*

la connoiſſance de pluſieurs belles choſes que vous avez ja acquiſes, & mêmement ſur le Livre que vous mettez preſentement par écrit en beaux & bons termes touchant l'Art de la Venerie. Amadis Jamin dans ſes Poëſies, parlant à Charles IX.

Diane qui aux bois ſon meſtier vous aprit;
Comme à ſon Orion vous a fait de l'eſprit
Enfanter un beau livre eſcrit en tel langage,
Que les plus eloquens & ſçavans de noſtre âge
Confeſſent rougiſſans que vous les ſurpaſſez.
Ainſi par vos Eſcrits les ans vous devancez.

Belleforeſt à la fin de ſes grandes Annales: *Charles IX. étoit ſi bien verſé en la Venerie, qu'il en a écrit un Livre lequel ſurmonte tout le ſçavoir de ceux qui onc devant lui ſe mêlerent de cet exercice, lequel a été plus qu'autre choſe le ſujet de la brieveté de ſa vie.* Brantôme dans la Vie de Charles IX. *Je m'étonne que Monſieur de Rets* (Albert de Gondy) *ou M. de Villeroy* (Nicolas de Neufville) *n'ont fait imprimer*

& mis en lumiere ce beau Livre de la Chaſſe & Venerie qu'il a compoſé, dans lequel il y a des advis & ſecrets, que jamais Veneur ne ſçeut ni ne peut atteindre, ainſi que j'en ouis diſcourir quelquefois audit Maréchal de Rets de quelques très rares traits qui ſont là dedans, décrits avec un très beau & très éloquent langage. Matthieu dans ſes Remarques d'Etat ſur M. de Villeroy : *Le Roi Charles IX. appelloit M. de Villeroy ſon Secretaire, lui confioit ſes plus intimes penſées, lui dicta un Livre de la Chaſſe, & quelques Poëmes, & entr'autres celui qu'il adreſſa à Ronſard, où il lui dit :*

Ton eſprit eſt, Ronſard, plus gaillard que le mien,
Mais mon corps eſt plus jeune & plus fort que le tien.

La Réponſe de Ronſard commençoit en cette ſorte :

Charles, tel que je ſuis, vous ſerez quelque jour,
L'âge vole tousjours ſans eſpoir de retour.

Meſſieurs de Sainte-Marthe dans l'Hiſtoire Genealogique de la Maiſon de France, dans la Vie de Charles IX. *Le Roi Charles daigna prendre la peine de compoſer un Traité de la Chaſſe, recueilli & amaſſé par la diligence de ce grand & renommé Conſeiller & Secretaire d'Etat Nicolas de Neufville Seigneur de Villeroy : Oeuvre qui peut être mis au rang de ceux que jadis ſur pareil ſujet écrivirent l'Empereur Frideric ſecond & Gaſton Phœbus Comte de Foix.* Naudé dans ſon Addition à l'Hiſtoire de Louis XI. p. 374. *Charles IX. a fait des Livres de la Venerie & de la Chaſſe qui ont été imprimez l'an* 1625. *quoiqu'imparfaits, la mort ne lui ayant donné le loiſir d'y apporter la derniere main. Il étoit d'ailleurs ſi amateur de la Poëſie, que l'un des ornemens de celle de Ronſard, eſt d'y voir les Vers d'un ſi brave Roi entremêlez.*

Titus Livius, cum notis Variorum, accurante Gronovio. Amſtelod. 1665. 3. voll. in 8.

APrès toute la peine que s'eſt donnée le docte Gronovius de corriger ſur divers Manuſcrits le texte de Tite Live, l'on ne peut douter que ce ne ſoit là la meilleure édition que nous en ayons. Il ne faut pourtant pas laiſſer d'y joindre les Lettres de M. ſon fils, qui dans un âge peu avancé *patris menſuram implevit.* On y trouvera quantité d'endroits qui regardent la Geographie, admirablement corrigez ; ce qui nous doit conſoler en quelque façon de la perte de tant de Décades d'un ſi excellent Hiſtorien. Il pourra même arriver que dans le temps qu'on y penſera le moins, on decouvrira quelques livres de cet Auteur. En effet ne liſons nous pas dans les

Voyages

Voyages d'un galant Homme, nommé Pietro della Valle, ces paroles remarquables ? *Dans la Bibliothéque Ottomane il y a* (ſçavoir l'an 1615.) *un Tite Live entier, c'eſt à dire ſans aucune Décade qui y manque. Il y a dit-on quelques années que le Grand Duc traite pour l'avoir, & en a fait offrir cinq mille Piaſtres. On n'a pas voulu le lui donner. Monſieur l'Ambaſſadeur de France* (Achille de Harlay, depuis Evêque de S. Malo) *& moi en avons fait offrir ſous main dix mille écus à celui qui garde les Livres. Ce Bibliothéquaire nous l'a promis à cette condition. Mais le mauvais ſort de Tite Live veut que ce Barbare ne l'a ſçû retrouver, après l'avoir cherché l'eſpace de quelques mois, & il n'eſt pas poſſible de s'imaginer ce qu'il peut être devenu.* [1] Etant à Paris

1. L'an 1682. je vis à S. Germain, des Grecs de l'Iſle de Chio, qui venoient pour traiter avec M. Colbert d'un Tite Live entier qu'ils diſoient avoir dans leur Iſle, & qui avoit été ſauvé de l'incendie de la Bibliothéque de Conſtantinople ; on dit que le marché en avoit été

l'an 1665. j'appris de M. Chapelain, de l'Academie Françoiſe, qu'il y avoit eu auſſi dans l'Abbaye de Fontevraud des Décades de Tite Live que nous n'avons point. [1] Depuis, c'eſt à dire l'an 1668. il m'en écrivit la Lettre que voici :

MONSIEUR,

Je ne doute point que vous n'ayez reçû la réponſe que je fis à votre Lettre auſſitôt que je l'eus reçûë, &

conclu à 60000. liv. & qu'on avoit envoyé dans l'Iſle pour le copier de peur que le Vaiſſeau qui l'apporteroit venant par malheur à perir, la perte ne fût irreparable. On ne parloit dans ce temps là que du plaiſir qu'auroient les Gens de Lettres de voir un Tite Live entier, car le Roi, diſoit-on, le faiſoit imprimer à ſes frais, & le donnoit au public à bon marché; mais depuis ce temps là on n'a point entendu parler ni des Grecs de Chio, ni du Tite Live. *B.*

Voyez encore touchant ce prétendu MS. de Tite Live l'utilité des Voyages de Baudelot Dairval, tome 2. page 404. & le *Menagiana* p. 297. du 4. tome.

1. V. la page 106. des *Opuſcula Colomeſii*, in 12. 1668.

que vous n'en ſoyez demeuré auſſi ſatisfait que je le fus de votre obligeant ſouvenir, & de la part que vous m'y donniez de vos études & des choſes que vous aviez prêtes à publier. Depuis, j'ai appris de M. de la Mothe le Vayer que vous aviez fait imprimer un Ouvrage, dans lequel vous m'aviez allegué pour témoin de la perte que nous avions faite en nos jours de ce qui manque à l'édition commune de Tite Live, comme le tenant de moi. Je puis vous l'avoir dit en effet, comme à beaucoup d'autres, non pas pour avoir vû moi-même les batoirs faits des vieilles membranes qui contenoient les Décades perduës, mais pour l'avoir appris de la bouche d'un fort homme d'honneur il y a près de quarante ans, qui avoit été Gouverneur de feu M. le Marquis de Rouville, dont le fils eſt encore en cette Cour; qui m'aſſura, par tout ce qui peut faire croire une verité, qu'étant

avec ſon pupille en une de ſes terres proche de Saumur, & le voulant faire exercer à la longue paume, il avoit envoyé acheter des batoirs à Saumur, deſquels conſiderant le parchemin, il lui ſembla voir, en la plupart, des titres Latins de la huitiéme, dixiéme, & onziéme Décade de cet Auteur; ce qui lui donna une grande curioſité de ſçavoir ce qui en étoit. Il fut donc chez le Mercier qui les avoit vendus; de qui il ſçût que l'Apoticaire de l'Abbaye de Fontevraud ayant trouvé dans un coin d'une chambre de cette Abbaye, une haute pile de volumes en parchemin, & ayant lû en pluſieurs que c'étoit l'Hiſtoire de Tite Live, il les demanda à l'Abbeſſe d'alors, comme étant un Livre qui étoit là de nul uſage, à cauſe qu'il étoit imprimé, & que ces parchemins là lui pourroient être de quelque utilité. L'Abbeſſe les lui accorda ſans peine, & il les vendit à ce Mercier, qui en

fit faire une multitude très grande de batoirs, dont il lui fit voir encore plus de douze douzaines, ſans ceux qu'il avoit déja debitez & envoyez au loin; ceux qui lui reſtoient portant par ci par là les mêmes titres & paroles Latines qui juſtifioient les mêmes choſes des Décades perduës que les premiers qu'il avoit fait acheter. J'ai été bien aiſe, Monſieur, de vous confirmer par ce détail ce que je vous en avois dit en gros, afin que vous ayez dequoi juſtifier que vous ne m'aviez pas allegué ſans fondement en cette rencontre. Continuez cependant vos travaux, & obligez le public de vos richeſſes, pour votre gloire & ſon inſtruction. Je ſuis avec beaucoup de paſſion & d'eſtime,

MONSIEUR,

Votre très humble & très obéïſſant ſerviteur

CHAPELAIN.

Je finirai ce chapitre en remarquant après Antonin Archevêque de Florence dans la 4. partie de ſa Somme, que le Pape Gregoire I. faiſoit bruler tout ce qu'il trouvoit de Tite Live, ſous prétexte des ſuperſtitions qui ſe rencontrent dans ſes Décades. Cardan au ſecond livre de la Sageſſe, dit que le même Pape fit brûler Afranius, Nævius, Ennius, & d'autres Poëtes Latins, dont nous n'avons que quelques fragmens. Il dit la même choſe de Gregoire de Nazianze, à l'égard des Comiques & des Lyriques Grecs. Ce qui eſt confirmé par Pierre Alcyon Florentin dans ſon excellent Traité de l'Exil.

Catechiſmus Concilii Tridentini, ſæpius recuſus. [1]

LE Pere Alby Jeſuite dans la Vie du Cardinal Sirlet, prétend

1. La premiere édition & la plus recherchée, eſt celle de Paul Manuce à Rome en

que ce ſçavant homme ſoit l'Auteur de ce Catéchiſme. Mais Antoine Fabrice, de Liege, dans la Préface qu'il a miſe au devant de ſon édition, dit que ce Cardinal n'a pas été le ſeul Auteur de ce Catéchiſme, mais que c'eſt un Ouvrage où pluſieurs doctes mains ont travaillé. Ce que je crois d'autant plus volontiers, que voici de quelle façon rapporte la choſe l'Auteur d'un petit Ecrit qui a pour titre, *Queſtio Theologica, Hiſtorica, & Juris Pontificii, de mente Concilii Tridentini circa Gratiam efficacem & Scientiam mediam, anno* 1647. *juxta exemplar impreſſum anno* 1607. *Sub finem Concilii*, dit cet Auteur, *Catechiſmus componitur, præſertim à Leonardo Marino, Archiepiſcopo Lancianenſi, ex Ordine Prædicatorum, Ægidio Fuſcarario, Epiſcopo Mutinenſi, & Franciſco Forerio ejuſdem Ordinis. Hi Romam*

1566. in folio de 359. pages.

La Traduction Françoiſe eſt de N. Varet frere d'Alexandre Varet Grand-Vicaire de Sens.

ire jubentur ut Opus illud abſolutum judicio Sanctæ Sedis evulgent, recenſitum & perfectum ab illuſtriſſimo Sirleto, qui Tridentino Concilio interfuerat cum Cardinali Sanctæ Crucis, cujus tunc erat domeſticus, & Sylvio Antoniano Cardinali. Toutes ces particularités ſont tirées des Actes du Concile, de l'Hiſtoire des Evêques de Modene de Gaſpar Siling, de la Chronique des Freres Prêcheurs, & des Additions de Victorel aux Vies des Papes de Ciaconius. Pour le ſtile de ce Catéchiſme, on prétend qu'il ſoit de Paul Manuce, homme, comme chacun ſçait, qui parloit fort purement.

Nouveauté du Papiſme, par P. du Moulin. A Geneve 1633. in 4.

JE n'aurois pas parlé de ce Livre, ſans que je ne puis m'empêcher de défendre S. Epiphane contre ſon Auteur. Il l'accuſe à la page 504. & avant

avant lui, le Pere Ville-Vincent, Auguſtin, au Traité qu'il a fait pour former un Théologien, d'avoir dit *in Anchorato*, que ces mots, *Mon Pere eſt plus grand que moi*, ſont veritables, même à l'égard de la nature divine de Jeſus-Chriſt. Cependant il n'y a rien de plus injuſte que cette accuſation. Voici le paſſage de S. Epiphane fidelement traduit en François : *Ce que le fils dit*, Mon Pere eſt plus grand que moi, *il le dit honorant ſon Pere comme il étoit bienſeant, étant honoré par le Pere. Car il faloit que lui qui étoit vrayement fils de Dieu honorât ſon Pere, pour faire voir qu'il étoit veritablement ſon fils. Mais comment penſez-vous que le Pere ſoit plus grand? Eſt-ce de circonference, de groſſeur, d'âge, de temps, de dignité, de divinité, d'immortalité, ou d'éternité? Nullement. Car à l'égard de la divinité, le Pere n'a rien de plus que le fils.* Un Auteur anonyme ayant attribué la même erreur à S. Epiphane, le grand Nicolas le

Févre, dont la pieté n'a pas été moins admirable que le ſçavoir, après l'avoir relevé de cette bevüe, ajoûte, à la page 167. de ſes Opuſcules, *Je m'ébahis qu'il n'a pris plus près garde à ce qu'il écrivoit. Mais ceux qui ſe fient aux lieux communs, & à ce qu'en diſent les autres, ſont ſujets à telles fautes.* C'eſt ce qui eſt arrivé à M. du Moulin & au Pere Ville-Vincent; qui ſont apparemment les Sçavans qu'entend André Rivet au 9. chapitre de ſon Traité de l'autorité des Peres. Le même M. du Moulin pag. 897. & ſuiv. du même Ouvrage, ne maltraite gueres moins Fulbert que S. Epiphane, accuſant ce bon Evêque de Chartres d'avoir corrompu dans un de ſes Sermons un Paſſage de S. Auguſtin. Mais il n'y a rien de plus fort contre cette accuſation que les deux Manuſcrits ſur leſquels on a imprimé les Oeuvres de Fulbert. L'un étoit de la Bibliothéque du College de Navarre, & l'autre de celle

de M. Petau Conſeiller au Parlement de Paris : Mais ni l'un ni l'autre, comme je l'apprends de perſonnes qui ont vû ces Manuſcrits là, n'a cette falſification. M. du Moulin avoit parlé ſur le même ſujet avec plus de retenuë, à la fin de ſon Apologie pour la Cene imprimée l'an 1609. Mais laiſſons là la cenſure, & paſſons à quelque choſe de plus divertiſſant. C'eſt à l'occaſion de ce Livre de M. du Moulin, ſi nous en croyons M. de Balzac dans ſes Entretiens, que Malherbe fit cette jolie Epigramme:

Quoique l'Auteur de ce gros Livre
Semble n'avoir rien ignoré,
Le meilleur eſt toûjours de ſuivre
Le Prône de notre Curé.
Toutes ces doctrines nouvelles
Ne plaiſent qu'aux folles cervelles,
Pour moi comme une humble brebis
Sous la houlette je me range;
Il n'eſt permis d'aimer le change
Que des femmes & des habits.

A quoi Madame Desloges répondit par cette autre, qui est un peu Huguenote :

C'est vous dont l'audace nouvelle
A rejetté l'antiquité,
Et du Moulin ne vous rappelle
Qu'à ce que vous avez quitté.
Vous aimez mieux croire à la mode ;
C'est bien la foi la plus commode
Pour ceux que le monde a charmez :
Les femmes y sont vos idoles,
Mais à grand tort vous les aimez
Vous qui n'avez que des paroles.

M. Menage dans ses Remarques sur les Poësies de Malherbe conte la chose un peu autrement. [1] J'avertis

1. C'est à la page 583. de la seconde édition, où il donne la premiere Epigramme à Racan & l'autre à Gombaud, & il assure qu'il le sçavoit d'eux mêmes. Il faut lire avec Menage le premier vers de l'Epigramme de Racan de cette façon :

Bien que du Moulin en son Livre.

Et le huitiéme & le neufviéme ainsi,

Je vais où mon Pasteur me range,
Et n'ai jamais aimé le change.

ici ceux qui voudront avoir dans leurs Bibliothéques ce Livre de M. du Moulin, qui eſt le plus conſiderable de ſes Ouvrages, de ne le prendre point d'une autre édition que celle que j'ai marquée, qui eſt beaucoup plus ample que les précedentes, mais moins belle pour le caractere & pour le papier.

Richelet n'a point fait difficulté de croire Menage plûtôt que Balzac; il a reſtitué l'Epigramme à ſon Auteur Racan, en ajoutant aſſez peu judicieuſement, ce me ſemble, que la réponſe de Gombaud n'avoit pas beaucoup de ſel. *M.*

Oeuvres de Plutarque, traduites par Jacques Amyot. A Paris, chez Vaſcoſan, 2. vol. in fol. [1]

LEs deux coups d'eſſai d'Amyot pour la traduction, ſont l'Hi-

1. Henry Eſtienne, dans la Preface de ſon *Traité préparatif à l'Apologie pour Herodote*, parle des deux Traducteurs François de Plutarque, auſquels, dit-il, cet Auteur eſt d'autant plus obligé qu'ils ne lui ont changé que la robe. Par ces deux Traducteurs il n'a veritablement pû

ſtoire Ethiopique d'Héliodore, & les Paſtorales de Longus, où il n'a point

entendre que Georges de Selve, & Jacques Amyot. Le premier, qui étoit Evêque de Lavaur, nous a donné avant Amyot huit Vies des Illuſtres de Plutarque, deſquelles il entreprit la traduction par ordre de François I. Louvan Geliot Avocat au Parlement de Dijon, mort le 3. Mai 1641. a remarqué en marge de ſon exemplaire de la Croix-du-Maine au mot *Jean de Maumont*, que pluſieurs avoient crû ce Jean de Maumont le veritable Auteur de la traduction de Plutarque imprimée ſous le nom d'Amyot, que celui-ci s'étoit attribuée ayant derobé ſes papiers après ſa mort. Fauſſeté ridicule, puiſque Jean de Maumont, comme le temoigne la Croix-du-Maine, étoit encore plein de vie en 1584. & que la traduction entiere de Plutarque avoit paru long-temps auparavant ſous le nom d'Amyot. C'a été le ſort de la plûpart de ces ſortes d'ouvrages qui ont acquis quelque eſtime en leur temps, de donner lieu à de ſemblables médiſances. On ſçait ce qu'on a dit du Polybe de Perot, de l'Herodien de Politien, de l'Anacreond'Henry Eſtienne. *M.*

Voici comme Colomiés parle de cette traduction d'Amyot dans un autre endroit, c'eſt dans ſes Particularitez hiſtoriques p. 125. de ſes Opuſcules:

J'ai oüi dire à M. Patin, qu'il avoit appris du bonhomme Laurent Bochel (qui a fait imprimer les Decrets de l'Egliſe Gallicane) qu'Amyot avoit traduit les Vies de Plutarque ſur une vieille verſion Italienne de la Bibliothéque du Roi, & qu'elle étoit cauſe des fautes qu'il avoit faites. Je ne ſçais ſi cette verſion n'eſt

mis ſon nom. Depuis, il s'attacha à la traduction de Plutarque, de laquelle Meſſire Pierre de Bourdeille, Seigneur (Abbé) de Brantôme, au quatriéme volume de ſes Mémoires, [1] fait l'éloge en ces termes : *M. Amyot étoit un grand & ſçavant perſonnage en Grec & en Latin, témoin les belles & éloquentes traductions qu'il a faites de Plutarque, qu'aucuns pourtant ſes envieux ont voulu dire qu'il ne les avoit pas faites, mais un certain grand perſonnage & fort ſçavant en*

point celle que fit ſur le Latin l'an 1482. *Baptiſte-Alexandre Faconei de Rieté, qui eſt dans la même Bibliothéque.*

Il eſt vrai que cette verſion Italienne imprimée l'an 1482. *in fol.* chez Adam de Rotwil à Aquila ville de l'Abruzze ulterieure exiſte, & qu'il y en a un exemplaire dans la Bibliothéque Roiale ; il eſt encore vrai qu'elle a été réimprimée en Italie pluſieurs fois in 4. & in 8. mais comme elle n'a été faite que ſur de très mauvaiſes verſions Latines que ce Traducteur a rendues encore pires, il ne faut pas s'imaginer qu'Amyot, qui nonobſtant les fautes qu'on lui réproche ne laiſſoit pas d'être un fort habile homme, fût capable de s'attacher à une ſi miſerable copie. *M.*

1. Tom 4. des Hommes illuſtres, art. de Charles IX. p. 35. edit. de 1722.

Grec, qui ſe trouva par bon cas pour lui priſonnier dans la Conciergerie du Palais de Paris & en neceſſité ; il le ſçût là, le retira & le prit à ſon ſervice, & eux deux en cachette firent ces Livres, & puis lui les mit en lumiere en ſon nom. Mais c'eſt une pure menterie, diſoit-on, que les envieux lui ont prêtée ; car c'eſt un ſeul qui les a faits ; & qui l'a connu, ſondé ſon ſçavoir, & diſcouru avec lui, dira bien qu'il n'a rien emprunté d'ailleurs que du ſien. Il faut avoüer en effet qu'Amyot étoit un grand perſonnage, & que la Republique des Lettres lui a une extrême obligation de ſa traduction de Plutarque, qui eſt comme la ſource & le magaſin de nos plus riches façons de parler. Mais qui peut avoir été ce ſçavant priſonnier dont parle M. de Brantôme ? Lancelot du Voeſin, Seigneur de la Popeliniere, nous apprend bien dans ſon Hiſtoire des Hiſtoires pag. 359. qu'Adrien Turnébe, ſon Précepteur, qui étoit très docte dans la

langue Grecque, envoyoit de temps en temps à Amyot les paſſages difficiles de Plutarque tout tournez. Il repete la même choſe dans ſon Idée de l'Hiſtoire accomplie p. 259. *M. Jacques Amyot*, dit-il, *eſt renommé en la connoiſſance de la langue Grecque pour ſes louables verſions des Oeuvres de Plutarque de Grec en François. Encore qu'il n'y aye du tout ſatisfait à l'obligation qu'entre autres Tournebus y avoit acquiſe, lui envoyant les paſſages tous entiers tournez en François deſquels il doutoit.* Mais je ne ſçaurois me perſuader que ce ſoit Turnebe qu'entende M. de Brantôme ; nul de ceux qui ont parlé de ce grand Critique, ne remarquant qu'il ait été jamais priſonnier. Après Amyot, eſt venu Claude Gaſpar Bachet, Seigneur de Meziriac, de l'Académie Françoiſe, qui étoit eſtimé très ſçavant aux belles Lettres; & le premier homme de ſon temps pour la connoiſſance de la Fable. Ce Gentilhomme ayant envoyé à l'Acadé-

mie un Diſcours de la Traduction, après y avoir loüé l'eſprit, le travail & le ſtile d'Amyot, prétend montrer qu'en divers paſſages, juſqu'au nombre de deux mille, ce grand Traducteur a fait des fautes très groſſieres, dont il donne pluſieurs exemples. Ce Diſcours n'eſt pas imprimé; [1] mais par les Commentaires de M. de Meziriac ſur les Epitres d'Ovide, l'on voit bien qu'il n'accuſe pas Amyot ſans fondement. C'eſt ce que nous découvririons encore mieux par ſa nouvelle Verſion de Plutarque, s'il plaiſoit à Meſſieurs ſes enfans de la publier. M. l'Abbé Tallemant, [2] qui eſt auſſi de l'Aca-

1. Il l'eſt maintenant dans le 2. tome du Menagiana avec quelques Notes de M. de la Monnoye, & dans la nouvelle edition des Epitres d'Ovide de Meziriac faite à la Haye en 1716.

2. Cette traduction de l'Abbé Tallemant l'aîné n'a pas eu de ſuccès, quoique revûë par M. Huet. Il nous apprend que l'Abbé Tallemant vint le conſulter, & qu'il l'aida de ſes lumieres pour comparer la traduction avec l'original. Mais M. Huet remarque lui-même, qu'étant d'un ſtile languiſſant & diffus, elle ne fut

démie, court aujourd'hui avec grand ſuccès dans la même carriere. [1] Outre les Ouvrages de M. de Meziriac dont j'ai parlé, il a auſſi fait la veritable Vie [2] d'Eſope, je dis la veritable, parce que celle de Planudes paſſe pour fabuleuſe parmi les Sçavans. Ce Livre eſt extrêmement rare, & il ſeroit à ſouhaiter qu'on le réimprimât pour l'utilité du public. Je me ſouviens d'en avoir vû un

pas fort goutée à la Cour: & il ajoûte que dans la traduction des Hiſtoriens, on ne fait pas grande attention à la fidelité du Traducteur, quand il a negligé de plaire par les agrémens du ſtile. *Huetii Commentarius &c. p.* 216.

1. Il eſt inutile de parler ici de la nouvelle verſion de Plutarque faite avec des remarques par M. Dacier. Elle eſt entre les mains de tout le monde.

2. Cette vie d'Eſope par Meziriac fut originairement faite pour accompagner la traduction des Fables d'Eſope par P. Millot ſon ami, à la fin de laquelle elle ſe trouve imprimée à Bourg en Breſſe en 1646. in 16. Depuis elle fut réimprimée ſeparément dans la même forme en 1712. auſſi à Bourg en Breſſe. M. de Sallengre l'a inſerée dans ſes Memoires de Litterature; on la trouve encore dans l'edition des Epitres d'Ovide de Meziriac faite à la Haye 1716.

exemplaire, étant à Paris, dans la Bibliothéque de M. Menage. Touchant les autres écrits de M. de Meziriac voyez M. Pelliſſon dans ſa Vie. [1]

1. Hiſt. de l'Acad. Fr.

Fr. Redi Experimenta circa generationem Inſectorum. Amſtel. apud Andr. Friſium, 1671. *in* 12.

CE Livre a été écrit en Italien par le celebre M. Redi, & traduit en Latin par M. Fris, Libraire d'Amſterdam, homme fort entendu dans ſa profeſſion, comme il l'a fait paroître par le choix judicieux de certains Livres qu'il a imprimez. Tels ſont, outre celui dont nous venons de parler, Mercurialis *de Arte Gymnaſtica*, Pignorius *de Servis*, Magius *de Tintinnabulis & de Equuleo*,

Tomaſinus *de Teſſeris Hoſpitalitatis*, & pluſieurs autres. Pour M. Redi, qui vit aujourd'hui à Florence en grande reputation, il a fait pluſieurs Ouvrages, dont le Catalogue ſe trouve au troiſiéme tome de *l'Italia regnante* du laborieux M. Leti. J'apprends que M. Fris eſt mort depuis quelque temps.

Joh. Paſſeratii Liber de cognatione Literarum. Pariſ. 1606. *in* 8.

LE bon homme Paſſerat étoit ſi coiffé de ce Livre, qu'au rapport de Jacques Gillot écrivant à Scaliger, il ſouhaitoit qu'après ſa mort on ne vit jamais rien de lui que cela. Le jugement de Scaliger eſt aſſez conforme à celui de Paſſerat: *Accepi Paſſeratii libellum*, dit-il dans une Lettre à Charles Labbé, *de cognatione Literarum, magis utilem nobis quàm authori glorioſum. Rari erunt qui*

eo ſciant uti. Nos quanti ſit ex eo æſtimare poſſumus, quod paucorum hominum eſt, & plures habebit qui non capiant quàm qui eo capiantur. Ego ſanè in cenſum bonorum eum dedico.

Olympiæ Fulviæ Moratæ Opera, editore Cælio Secundo Curione. Baſileæ 1580. *in* 8.

CE volume, qui ſe fait rare, contient les Lettres & les Poëſies d'une ſçavante Italienne, qui à l'âge de 29. ans faiſoit des leçons publiques en Grec dans la Chaire d'Heydelberg. Elle a été loüée par M. de Thou dans ſon Hiſtoire, par Béze dans ſes Eloges, & par tous ceux qui ont parlé des Femmes ſçavantes. Pour moi, je me contenterai de remarquer, que Gaſpar Sardi, qui étoit de Ferrare auſſi bien qu'elle, lui a dedié ſon Commentaire *de triplici Philoſophia*, & que Gyraldus,

auſſi de Ferrare, en fait l'éloge en ces termes dans l'Hiſtoire des Poëtes de ſon temps : *Peregrinus Moratus, Mantuanus, Ferrariæ diu eſt verſatus, nobilium adoleſcentium Magiſter, & uxorem duxit ex qua liberos ſuſcepit, quos inter Olympia Morata, puella ſupra ſexum ingenioſa, nam non contenta vernaculo ſermone, Latinas & Græcas literas apprimè erudita, miraculum ferè omnibus qui eam audiunt eſſe videtur. Hæc his diebus nupſit Grunthlero huic noſtro, qui & eam in Germaniam ad urbem patriam Herbipolim transferre meditatur.* Quelle gloire pour nôtre Olympe d'avoir merité cet éloge du Varron de l'Italie ! Il ne paroît point par le titre des Oeuvres de cette ſçavante femme, qu'il y en ait eu une autre édition avant celle-ci. Cependant Cælius Secundus Curio les avoit fait imprimer à Baſle dès l'an 1562. mais moins amples de pluſieurs Lettres Latines, & de deux Italiennes, qui marquent une grande pieté. A

la fin du premier livre des Lettres ; il y en a une d'Hubertus N. à Gruntler mary d'Olympe. Cet Hubert eſt Hubert Thomas, de Liege, dont nous avons le Voyage de Federic II. Electeur Palatin en Eſpagne, & quelques autres Pieces. Il y a auſſi, dans cette ſeconde édition des Oeuvres d'Olympe, deux livres de Lettres de Cælius Secundus Curio, qui meritent d'être lûës.

Stephanus Byzantinus de Urbibus, Gr. Lat. ex verſione & cum notis Thomæ de Pinedo. Amſtel. 1678. in fol.

CEtte édition l'emporte ſur les précedentes pour le caractere & pour le papier ; [1] mais après l'avoir parcouruë avec aſſez de ſoin, je ne vois ce me ſemble rien de fort

1. Bayle, Nouv. de la Rep. des Lettres, Juillet 1684. art. 4.

rare,

rare, ſoit dans les conjectures, ſoit dans les remarques. Il y paroît, je l'avouë, quelque lecture, mais une lecture triviale, & qui ne nous apprend rien de particulier. Pour les corrections ou les conjectures, outre que ce Juif Portugais en doit une bonne partie à Jean Hartungus, qu'il n'allegue que fort rarement, il y en a peu qu'on puiſſe nommer heureuſes, & de la force de celles des Léopars, [1] des Scaligers, des Mauſſacs & des Saumaiſes. Deplus, il témoigne n'avoir lû que fort imparfaitement les Ouvrages de ces grands hommes & de pluſieurs autres, du travail deſquels il auroit pû embellir & augmenter le ſien. Je ne pouſſe pas plus loin ma cenſure, parce que j'ai fait ailleurs quelques remarques ſur la Critique de ce Juif. Diſons

1. Pauli Leopardi Emendationum & Miſcellaneorum libri XX. tomus I. libros X. complectens. *Antverpiæ, Plantin.* 1568. *in* 4. le reſte eſt dans le *Fax Artium* ou *Theſaurus criticus* de Gruter, tom. 3.

ſeulement ici qu'avant lui pluſieurs ſçavans hommes promettoient le Stephanus, ou pour le moins des Notes ſur cet Auteur. Outre ceux dont il parle dans ſa Préface, Hartungus, que nous avons déja allegué, au rapport de Simler dans ſon Epitome de la Bibliothéque de Geſner, promettoit une édition du Stephanus. Benoiſt Aegius, fameux Antiquaire, à la fin de ſes Notes ſur la Bibliothéque d'Apollodore, dit qu'il travaille à une verſion Latine du même Auteur. J'apprends que cette verſion ſe trouve dans la Bibliothéque du Vatican. Caſaubon promet auſſi un Stephanus dans ſes Notes ſur Théocrite p. 241. de l'édition de 1604. & dans ſes Lettres p. 35. de l'édition de Brunſwic. Le docte M. Berkel, a auſſi promis un Stephanus, [1] outre ce qu'il nous a don-

1. Il l'a donné en 1688. à Leyde in fol. & il a été réimprimé en 1694. dans la même ville avec de nouvelles Notes de Jacques Gronovius, in fol.

né ſur un Fragment du même Auteur, tiré de la Bibliothéque de M. Seguier, & publié par M. Tennullius, oncle de M. Gronovius. Feu M. Holſtenius, Bibliothécaire du Pape, avoit auſſi travaillé ſur le Stephanus, & M. Spanheim en quelque endroit de ſes admirables Diſſertations touchant les Médailles, nous fait eſperer que nous verrons bientôt ſon travail; qui a été depuis en effet publié à Leyde par le ſçavant M. Ryckius (en 1684. in fol.) M. Spanheim lui-même dans ſes mêmes Diſſertations a rétabli par les Médailles divers endroits de cet Auteur; M. Pinedo n'eſt pas excuſable de ne l'avoir pas conſulté. J'apprends auſſi que l'illuſtre M. Gradenig, Bibliothécaire de S. Marc à Veniſe, & autrefois Précepteur de Mademoiſelle Helene Corneille, [1] la merveil-

1. De la maniere dont le nom de cette Demoiſelle eſt ici déguiſé, difficilement la reconnoîtra-t-on, C'eſt *la Signora Helena Piſcopia Cornara*. Les Auteurs qui ont écrit en beau Latin, ont

le de ſon ſiécle; j'apprends, dis-je, que ce ſçavant Bibliothécaire étoit dans le deſſein de donner un Stephanus. Je ſouhaite qu'il ait laiſſé quelque choſe ſur cet Auteur, qui puiſſe quelque jour être publié. Cependant joüiſſons du travail de M. Pinedo; qui n'a point marqué dans ſa Préface que Michel Sophianus (dont j'ai parlé ailleurs) avoit poſſedé un Stephanus entier: *Præter alios Codices Græcos*, dit Scaliger dans une Lettre à Gruterus, *quos Michaël Sophianus habebat, erat & integer Stephanus, cum toto* K & Λ, *quæ hodiè imperfecta circumferri non ignoras.* Je ne ſçai ſi

uſé du mot *Cornelius* pour exprimer l'Italien *Cornaro*, mais quand on trouve dans leurs écrits les noms de pluſieurs Cardinaux *Marcus Cornelius*, *Franciſcus Cornelius*, *Andreas Cornelius*, &c. il faut toûjours les rendre en François par *Cornaro*, jamais par *Corneille*. Ainſi l'Auteur des *Diſcorſi della vita ſobria* le fameux *Luigi Cornaro*, batard de cette maiſon, nommé *Ludovicus Cornelius*, dans la Vie du Cardinal Commendon écrite en Latin par Antoine Marie Gratiani, devoit en François être nommé *Louis Cornaro* & non pas, comme dans la traduction Françoiſe, *Louis Corneille*. M.

le Stephanus Geographe eſt le même que le Stephanus Grammairien, cité par Iſaac Tzetzes ſur Lycophron p. 10. de l'édition de Geneve, & par M. Pearſon, Théologien Anglois, dans ſa docte Préface contre S. Jerôme pour la Verſion des Septante.

Mich. Hoſpitalii Sermones ſeu Epiſtolæ. Pariſ. Patiſſon. 1585. *in fol.*

C'Eſt là la meilleure édition des Poëmes Latins du Chancelier de l'Hoſpital, qui ont été recuëillis & publiez par le ſoin de Meſſieurs de Pybrac, de Thou, & de Ste. Marthe. Ceux de Geneve en firent l'an 1592. une autre édition, mais en petit volume, & beaucoup moins belle que celle de Paris. Dans l'une & dans l'autre de ces éditions, ne ſe trouvent point deux Poëmes du Chancelier de l'Hoſpital, dont l'un

a pour titre *Roma*, & l'autre *Philautia*. Ces deux Poëmes ſe voyent dans un Recuëil de Poëſies Latines, imprimé l'an 1590. [1] L'on ne trouve point non plus dans ces deux éditions l'Epitaphe de *Petrus Montaureus* entiere. [2] Monſieur de Thou dans les *Thuana* en dira la raiſon à ceux qui

1. J'ai trois Poëmes de ce ſçavant Chancelier, qui n'ont pas encore été imprimés; le 1. a pour titre *de poſtrema Gallorum in Italiam duce Guiſio profectione*, de 148. vers, les Papes n'y ſont pas bien traitez: les deux autres traitent *de la S. Barthelemy & des mœurs de Charles IX.* le 1. de 75. vers, le 2. de 60. qui n'eſt pas achevé. J'ai outre ces Poëſies une Lettre Latine à Pie IV. qu'il envoye par M. Amyot Evêq. d'Auxerre, dans laquelle il ſe plaint des mauvais offices qu'on lui a rendus auprès de Sa Sainteté, à laquelle il rend raiſon de ſa conduite: elle eſt du mois d'Août 1562. *B.*

2. C'eſt-à-dire qu'il y manque un vers, l'Epitaphe commence:

Muſæ, veſter honos, & gentis gloria noſtræ
Conceſſit fatis, patria Montaureus exul.

Après ces deux vers il y avoit celui-ci que M. de Pybrac fit ôter:

Exul ob aſſertum veræ pietatis honorem.

voudront l'apprendre. Outre ces Poëmes, il ſemble qu'il y en avoit encore d'autres qui n'étoient pas imprimez : *Le public*, dit Jacques Gillot écrivant à Scaliger le 9. Janvier 1602. *ne ſe reſſentira point des Sermons ou Epiſtres* de feu M. le Chancelier de l'Hoſpital, *que feu ſon frere* (Pierre Pithou frere de François) *a recouvré miraculeuſement chez un paſſementier, écrites de la main du deffunt, qui ſervoient à ce paſſementier à envelopper les paſſemens qu'il vendoit, & ſi cela n'eſt pas à lui*, (c'eſt-à-dire à Fr. Pithou) *nous ne le pouvons avoir.* De plus, voici ce que dit M. Sarrau dans une Lettre à M. Pithou, deſcendant de ces Meſſieurs Pithou, écrite de Paris l'an 1644. *Voluiſti ut te monerem de Picherelli Coſmopœa & Hoſpitalii Carminibus, huc proximis Martinalibus tecum* (M. Pithou étoit alors à Troyes en Champagne) *afferendis. Ecce aurem vello, rogoque ut ea ſeponere velis : nec diutius iſtas opes orbi*

literario invideas. Ut enim cum nominis tui gloria edantur, ſi per te liceat, efficiam lubentiſſimè. Il ne ſera pas hors de propos d'ajoûter ici le Teſtament de ce grand Chancelier, corrigé ſur trois copies, avec quelques diverſes Leçons & quelques Notes à la marge.

Teſtament de Michel de l'Hoſpital, Chancelier de France. [1]

J'Ai toûjours été en doute de mon âge, parce que mes amis diſoient en avoir oüi tenir divers propos à mon Pere [2] en diverſes ſortes, lequel maintenant diſoit que j'étois né devant la guerre émûë contre les Genois, tantôt maintenoit que j'avois pris naiſſance lorſqu'elle fut miſe à fin par le feu Roi Louis XII.

1. Ce Teſtament ſe lit dans Brantôme, art. du Connétable de Montmorency, tom. 2. des Capitaines François.

2. Jean de l'Hoſpital.

à

à laquelle mon Pere se trouva servant de Medecin à Charles Duc de Bourbon, [1] duquel alors ledit Charles se servoit & s'est servi puis après plus de Conseiller que de Medecin, & n'avoit affaire de si grande importance qu'il ne la communiquât à mon Pere, & ne la passât par son avis. Car long-temps après que Charles de Bourbon étant chassé de France par envie, & privé de tous ses biens, se fut retiré vers Charles d'Austriche Empereur, mon Pere le suivit, ayant laissé tous ses enfans, tant fils que filles, ne les pouvant mener avec soi à cause de leur bas âge, & pour la crainte qu'il en avoit. Moi, qui étois pour lors aux études à Toulouse, âgé de dix-huit ans, fus enlevé par soupçon, & enfermé aux prisons publiques, jusqu'à ce qu'on m'eut relâché & fait sortir par mandement exprès du Roi, pource qu'on

1. Il étoit fils de Gilbert de Bourbon & de Claire de Gonzague.

ne m'avoit en rien trouvé coupable.

Incontinent après ſurvint de facheux cette renommée bataille près de Pavie, [1] où ayant été le Roi François vaincu & peu de temps après mené priſonnier en Eſpagne, Bourbon commençant à être odieux aux Eſpagnols à cauſe de ſa vertu & majeſté, vint en ſoupçon à Charles Empereur, d'autant que nos Ambaſſadeurs le frequentoient & conferoient de propos deliberé avec lui. Qui fut cauſe qu'il aima mieux retourner en Italie, ſe voyant fruſtré de l'eſperance qu'il avoit du mariage de la ſœur de l'Empereur. [2]

A ſon retour en Italie il trouva toutes les choſes changées ; car le Roi François y étant ligué avec les

1. Dans quelques MS. de Brantôme, on lit *de facheux temps & cette renommée*... Mais je crois qu'il vaut mieux lire ſuivant l'édit. de Hollande & celle de Trevoux, *ſurvint cette facheuſe & renommée bataille de Pavie*...

2. Leonor Reine Douairiere de Portugal, que François I. épouſa en ſecondes nôces,

Princes, assiegeoit Milan. Auquel temps je vins voir mon Pere, lequel voyant que le siege sembloit prendre trop long trait, ne voulant que je perdisse mon temps, donna charge à quelques voituriers de m'emmener, avec lesquels étant sorti de Milan en habit de muletier, je passai non sans grand danger de ma vie la riviere d'Abdua, [1] au dessous de la Ville d'Assan, [2] où il y avoit garnison de gens de guerre. Ayant passé la riviere d'Abdua, [3] j'arrivai en la riviere de Martinengue, qui est de la Seigneurie des Venitiens, & delà à Padouë, où de tout temps les études de Droit fleurissoient. Auquel lieu ayant demeuré six ans, mon Pere m'appella à Boulogne & à Rome, où l'Empereur Charles étoit allé pour se faire couronner Roi des Romains, à la suite duquel mon

1. Une autre copie lit *Adda*. Au. *de Assin*.

2. *Au-dessous de la Ville de Cassan*. Il n'y a point de Ville qui se nomme *Assan* ni *Assin*. M.

3. *Abdua* ou *Addua*, en Italien *Adda*. M.

Pere étoit après la mort du Duc de Bourbon.

De Boulogne il vint à Rome [1], puis à Marſeille, où le Pape Clement & le Roi François étoient aſſemblez. Là ſe firent les nôces de Catherine de Medicis, de la famille du Pape Clement, de la part de ſon frere [2] avec Henry fils du Roi François.

1. Il faut lire, *de Boulogne je vins à Rome.*

2. Laurent de Medicis, Duc d'Urbin, pere de Catherine, marié à Madelaine de la Tour de Boulogne; à qui, au rapport de Guichardin, le Pape Leon X. ſon beau-frere aſſigna le revenu des Indulgences qu'il fit publier l'an 1517.

Guichardin ne dit point cela. Le Pape Leon ne pouvoit être beau-frere de Madelaine de la Tour, puiſqu'il étoit oncle du Duc d'Urbin mari de cette Madelaine; & ce n'eſt pas à Madelaine de la Tour, mais à Madelaine de Medicis ſa ſœur, épouſe de François de Cibo que Leon donna une partie des Indulgences qu'il fit publier l'an 1517. Au reſte ces mots *de la part de ſon frere*, contenus au Teſtament du Chancelier de l'Hoſpital, ſe rapportent à Catherine de Medicis, & doivent être entendus d'Alexandre Duc de Florence ſon frere. Colomiés cependant les a rapportez au Pape Clement, à qui il donne Laurent de Medicis Duc d'Urbin pour frere, quoiqu'il ſoit conſtant que Clement n'a point eu de frere, & qu'il étoit ſeulement couſin du Pere de ce Laurent. *M.*

Alors étant à Rome je fus tant honoré que d'avoir une place de Juge qu'on nomme les Auditeurs de la Rote, de laquelle m'étant défait par l'avis de mon Pere, à cauſe des promeſſes que lui faiſoit le Cardinal de Grammont de m'avancer au païs à plus grands états, je fus fruſtré en même temps de l'eſperance que j'avois d'une part & d'autre. Car l'état d'Auditeur fut donné à un autre, & étant demeuré en arriere par la mort du Cardinal de [1] Grammont, qui m'avoit fait revenir en mon pays ſous cette eſperance, je me mis à ſuivre le Palais, où ayant demeuré trois ans, je pris à femme Marie Morin, fille du Lieutenant Criminel [2] Morin, qui eut pour dot un état de Conſeiller en Parlement; lequel ayant exercé environ neuf ans, je fus envoyé pour Ambaſſadeur à Boulogne pour le Roi Henry, où le

1. Ce Cardinal mourut le 24. Mars 1534. *M.*

2. Jean Morin.

Concile univerſel de tous les Evêques avoit été convoqué & publié pour reformer la Religion. Auquel lieu ayant fait ſéjour de ſeize mois entiers, je trouvai qu'au lieu d'être recompenſé de l'état que j'eſperois, de grandes piques & altercations s'émûrent entre les Princes & grands Seigneurs qui étoient près de la perſonne du Roi. Car, comme on dit vulgairement, la vertu rencontre beaucoup d'embûches & empêchemens à ſa naiſſance.

Cependant (Madame) Marguerite, ſœur du Roi Henry, & Princeſſe très vertueuſe, me reçût, n'étant pas ſeulement contente de m'avoir ſauvé du danger, mais me donna un état de ſouveraine autorité dans ſa maiſon, & de grands moyens envers le Prince par ſa bonté & faveur; bientôt après ordonné Chef & Surintendant des Finances du Roi en ſa Chambre des Comptes, & élû du privé Conſeil après la mort du Roi

Henry ; & depuis fus choiſi pour conduire Madame Marguerite, Sœur du Roi, ma maitreſſe, en la maiſon de ſon mari nommé Philibert. Là je fis tout devoir étant près la perſonne de ma maitreſſe très illuſtre, qui étoit grievement malade.

En ces entrefaites arriva un Courier en grande diligence de la part du Roi [1] François, qui m'appella pour être Chancelier, qui eſt le premier & ſeul état de gens de robe, vacant par la mort de très noble perſonne François [2] Olivier.

J'arrivai à la Cour fort troublé & émû [3] d'un grand bruit de guerre, incontinent après le tumulte d'Amboiſe, qui ne fut pas tant de ſoi dangereux que pour le remuëment des partiaux, qui bientôt après s'en enſuivit.

1. C'eſt François II.

2. Il étoit fils de Jean Olivier, Préſident aux Enquêtes, & pere d'un bâtard nommé Seraphin, qui fut Cardinal, & qui étoit un fort honnête homme.

3. *J'arrivai à la Cour fort troublée & eſmeuë.*

Alors j'eus affaire à des Perſonnages, non moins audacieux que puiſſans, voire qui aimoient mieux ordonner les choſes par violence que par conſeil & raiſon. Dont pourroit donner bon témoignage la Reine Mere du Roi, laquelle fut lors reduite en tel état, qu'elle fut preſque deboutée de toute l'adminiſtration du Royaume. A raiſon de quoi ſe complaignant ſouvent à moi, je ne lui pouvois autre choſe propoſer devant les yeux que l'autorité de ſa Majeſté, de laquelle ſi elle ſe vouloit dextrement ſervir, elle pourroit aiſement rabattre & affoiblir l'ambition & cupidité de ſes adverſaires.

Avint que le Roi Charles ſucceda au Royaume par la mort du Roi François ſon frere aîné. Le parti de ceux qui pouvoient le plus du temps du Roi François, fut affoibli, & la puiſſance de la Reine Mere du tout augmentée; & neanmoins pour tout

cela l'envie ne ceſſa point. Car le Roi de [1] Navarre, induit par fauſſe opinion, tiroit à ſoi toute la puiſſance de commander, s'uſurpant le nom de Tuteur du jeune Roi ſelon les loix des Gaulois. Au contraire la Reine Mere ſe défendoit par mêmes loix & coûtumes, ajoûtant à ce les exemples, auſquels on avoit donné lieu & autorité en ſemblables & pareilles matieres.

Ce debat étant rapporté aux Etats du Royaume, & iceux induits par équité, car qui eſt plus équitable que de donner la charge & tutelle du fils à la Mere? Etant donc iceux induits ou par équité ou par nôtre continuelle pourſuite, donnerent à la Reine Mere la charge & tutelle du Roi & de ſes biens, lui [2] aſſociant pour aide & conſeil le Roi de Navarre.

Il nous ſembloit par ce moyen avoir réüni les cœurs des Princes,

1. Antoine de Bourbon, pere de Henry le Grand.
2. Au. *aſſeurant.*

& aucunement établi en tout le Royaume un vrai repos & tranquillité. Mais la faction & ligue qui avoit manié les affaires du temps du regne du Roi François, ne pouvoit endurer que d'autres maniaſſent les affaires. Partant ils ſuſcitoient le Roi de Navarre & les autres Seigneurs de la Cour (leſquels ſe plaignoient que leur puiſſance & autorité étoit diminuée par l'autorité d'une ſeule mere) à prendre les armes ſous prétexte de Religion.

Or ce n'eſt pas ici le lieu ni nôtre intention de dire comment les choſes ont été tramées & conduites, & quelles iſſuës elles ont euës; je puis ſeulement aſſeurer que jaçoit que les armes ayent été priſes par quatre fois, & qu'on ait donné bataille par quatre ou cinq fois, j'ai toûjours conſeillé & perſuadé la paix, eſtimant qu'il n'y avoit rien ſi dommageable à un pays qu'une guerre civile, ni plus profitable qu'une paix

à quelque condition que ce fût.

De là tous se prirent presque à se moquer de moi, qui ne demandoient que nouveaux changemens d'affaires, & qui disoient haut & clair que cette guerre se pouvoit mettre à fin, sans difficulté. Pour cela ils inciterent contre moi toute la Noblesse, les Princes, Magistrats & Juges, tenant conseil de la guerre & de la paix en particulier, non en public; ce qui ne se pouvoit faire sans en demander l'avis & conseil du Chancelier; ou autrement le devoient-ils executer d'eux-mêmes, sans en demander le conseil à autrui, ou bien en attendre les avis des Parlemens, qui sont souverains Juges des affaires qui se présentent.

Ainsi nous avons presque perdu le Roi & le Royaume, toutes choses étant changées à la ruine de la patrie; & non contens de faire combattre les forces du pays les unes contre les autres, firent approcher jusques au

cœur du Royaume des étrangers de diverſes patries de l'Eſpagne, Italie & Allemagne.

Helas ! nous avons vû (ce que je ne puis preſque dire ſans gemiſſemens & ſans larmes) que les ſoldats étrangers ſe joüoient de nous, de nos corps & de nos biens ; quand ceux qui les devoient empêcher les premiers, en étoient eux-mêmes les auteurs & conducteurs, & qui trouvoient bon tous les maux & méchancetez qui ſe commettoient en la France.

Quant à moi, voyant que mon labeur n'étoit agréable au Roi & à la Reine, & que le Roi étoit tellement preſſé qu'il n'avoit plus de puiſſance, voire qu'il n'oſoit dire ce qu'il en penſoit, j'aviſai qu'il me ſeroit par trop plus expedient de ceder volontairement à la neceſſité de la Republique & aux nouveaux Gouverneurs, que de debattre avec eux, avec leſquels je ne pouvois plus demeurer.

Je fis place aux armes, leſquelles étoient les plus fortes, & me retirai aux champs avec [1] ma femme, famille & petits enfans, priant le Roi & la Reine à mon partement de cette ſeule choſe, que puiſqu'ils avoient arrêté de rompre la paix & de pourſuivre par guerre ceux avec leſquels peu auparavant ils avoient traité la paix, & qu'ils me reculoient de la Cour parce qu'ils avoient entendu que j'étois contraire & mal ſentant de leur entrepriſe, je les priai, dis-je, s'ils n'acquieſçoient à mon conſeil, à tout le moins quelque temps après qu'ils auroient ſoulé & raſſaſié leur cœur & leur ſoif du ſang de leurs ſujets, qu'ils embraſſaſſent la premiere occaſion de paix qui s'offriroit, devant que la choſe fût reduite à une extrême ruine ; car quelque iſſuë qu'auroit cette guerre, elle ne pouvoit être que très pernicieuſe au Roi & au Royaume.

1. *Ma femme, ma fille & petits enfans.*

Ayant fait cette remontrance avant que partir de la Cour [1], en vain, je m'en allai avec une grandiſſime triſteſſe de quoi le jeune Roi m'avoit été ravi, & ſes freres, en tel âge & temps auquel ils avoient plus affaire de nôtre gouvernement & aide. Auſquels ſi je n'ai pû aſſiſter ni d'aide ni de conſeil, ſi longtemps que j'euſſe bien voulu, j'en appelle Dieu à témoin & tous les Anges & les hommes que ce n'a pas été ma faute; & que je n'ai jamais rien eu ſi cher que le bien & le ſalut du Roi & de ma patrie, & en ce me ſentant grandement offenſé, que ceux, qui m'avoient chaſſé, prenoient une couverture de Religion, & eux-mêmes étoient ſans pieté & ſans Religion. Mais je vous puis aſſurer qu'il n'y avoit rien qui les émût davantage que ce qu'ils penſoient que tant que je ſerois en charge, il

1. *Ayant fait cette remontrance en vain, je partis de la Cour avec une grandiſſime.* ....

ne leur ſeroit permis de rompre les Edits du Roi, ni de piller ſes finances & celles de ſes ſujets.

Au reſte il y a preſque cinq ans que je mene ici la vie des [1] Aſcites, ſans me ſouvenir des miens, & ſans qu'ils ſe ſouviennent de moi; & ne veux point raffraichir la memoire des choſes que j'ai ſouffert en ce département de la Cour, tant en public qu'en particulier. Mais auſſi ne faut-il pas que je taiſe qu'il ne m'eſt rien advenu de mal de la part du Roi & de la Reine; que s'il m'en eſt advenu quelque choſe, ça été contre leur gré.

1. Au. *de Laërtes.* Soit qu'on liſe *des Aſcites*, ſoit qu'on liſe *de Laertés*, le ſens eſt bon. Du Grec ἀσκεῖν *exercer*, on appelloit *Aſcites*, ou pour mieux prononcer *Aſcetes* Ἀσκητὰς, ceux qui s'exerçoient en des actions de vertu, & ſe mettoient en retraite pour mieux les pratiquer. Quant à Laertés ou Laerte pere d'Ulyſſe, on voit dans le dernier livre de l'Odyſſée que ce vieillard ayant perdu l'eſperance de revoir ſon fils, dont pendant vingt ans il avoit attendu le retour, s'étoit retiré à la campagne où il paſſoit la vie à cultiver ſon jardin. *M.*

Maintenant me voyant travaillé d'une maladie incurable de vieilleſſe, & outre d'une infinité d'autres maladies depuis ſix mois, j'ai penſé de mettre ordre à mes affaires, comme ont accoûtumé de faire les hommes, & ordonner quelque choſe que je veux que mes heritiers tiennent inviolablement, que j'eſpere qu'ils executeront de leur bon gré, étant plus induits de mon amitié, que d'aucune crainte [1] des loix, car ils ne ſont en rien éloignez des droits & reigles de nature, leſquelles choſes n'ont rien auſſi de contraire à leur utilité & profit.

Premierement, je veux & ordonne que tous mes biens & heritages viennent à ceux auſquels ils appartiennent par les loix & coûtumes du pays, & ne fais en cela loi ni prérogative à aucun.

Je veux outre que Marie Morin, ma très chere épouſe, & femme

1. Au. *contrainte.*

d'une

d'une ſinguliere pieté, gouverne le tout en commun, laquelle je m'aſſûre ne diminuëra rien des biens, ains plutôt les conſervera dûëment & accroîtra au profit des enfans, & pour ce je défends qu'on ne lui demande aucun compte ni raiſon de la tutelle & curatelle, mais je veux que toutes choſes ſe faſſent, ſe vendent & ſe paſſent ainſi qu'il lui plaira.

J'ordonne auſſi que tout ce qu'elle aura paſſé, ſoit non ſeulement tenu des heritiers pour fait, mais pour agréable.

J'entends ſemblablement que mes petits fils nez de [1] ma fille, qui ſont de la famille des Hurauts, ayent un nom ajouté au leur; en ſorte que l'aîné nommé Charles, écrive ainſi ſon nom, *Charles Huraut de l'Hoſpi-*

1. Magdelaine de l'Hoſpital, mariée à Robert Huraut. M. de l'Hoſpital eût bien voulu avoir pour ſon Gendre M. de Pybrac, qui étoit un homme de grãd merite; mais la choſe ne s'étant pas rencontrée, il donna ſa fille à M. Huraut.

tal; lequel nom ajoûté ſervira pour diſtinguer les familles des Hurauts, qui ſont en grand nombre. Ce qui a été autrefois pratiqué à Rome, & ſe trouve auſſi de ſemblables exemples en nôtre France.

Je veux auſſi que quelque memoire de mon nom demeure en cette famille, en laquelle j'ai apporté tous les plus beaux états de la Republique, même l'état de Chancelier; laquelle choſe les encouragera, comme j'eſpere, à ſuivre les traces & veſtiges de leur grand-pere, pour parvenir à pareils degrez d'honneur.

Je fais Magdelaine de l'Hoſpital heritiere de tous & chacuns mes biens, & laiſſe & legue par teſtament toute ma Librairie & Bibliothéque à Michel Huraut de [1] l'Hoſpital, qui me ſemble plus propre & plus affectionné aux bonnes lettres que les autres [2] petits.

1. C'eſt. M. du Fay, auteur du *Franc & veritable diſcours*, & de quelques autres.

2. *Que les autres petits enfans.*

Je veux toutefois que ma femme & fille gardent ma Librairie, afin que perſonne n'en puiſſe rien ſouſtraire, & qu'ils la donnent audit Michel, quand il ſera en âge, ſous condition qu'elle ſera ouverte pour la commodité de ceux de la famille, enſemble les domeſtiques & autres qui frequentent la maiſon.

Au lieu, je veux que l'on donne à chacun des petits-fils, cinq cens livres tournois pour une égalité de legitime portion, afin qu'il n'y en ait pas un qui ſe puiſſe plaindre qu'un autre ait été preferé à lui & lui poſtpoſé.

Quant aux monnoyes d'anticailles d'or & d'argent, de cuivre, & medailles, & le ſurplus qui eſt à mon logis, je veux qu'elles ſoient à celui que ma femme & ma fille nommeront, & que je laiſſe à leur diſcretion, comme je fais toute autre choſe.

Je ne voudrois pas prendre cette hardieſſe d'empêcher la Reine Mere

de mes propres affaires, ſçachant trop mieux qu'elle eſt d'ailleurs occupée à tant d'affaires publiques, ſi ce n'étoit qu'elle s'y fût offerte de ſon bon gré, & qu'elle même m'eût declaré apertement qu'elle auroit ſoin de moi & des miens, tant durant ma vie, qu'après ma mort, m'aſſurant haut & clair, que ſi elle decedoit devant moi, elle feroit contre tout devoir d'humanité, ſi elle taiſoit au Roi & autres ſes enfans ma fidelité & diligence, induſtrie & labeur envers eux, étant en bas âge, lequel même j'ai emploié au plus fâcheux temps entre les grandes & moindres affaires du Roi & du Royaume, ce que leſdits enfans ne pouvoient connoître pour leur bas âge. Mais tout ainſi que Sa Majeſté m'a été ſi liberale & favorable, auſſi eſt il raiſonnable que je joüiſſe de ſa liberalité & mien benefice entant que la raiſon le requiert. Qu'il nous ſuffit à moi & aux miens, qu'elle

nous ſoit propice, & qu'elle & le Roi nous ſont grande grace de ce qu'ils ne ſouffrent qu'on nous faſſe quelque tort & injuſtice de particuliers, mais qu'ils nous permettent de vivre en droiture & équité. Que ſi à ce bien ils en ajoûtent d'abondant, nous reputerons le tout pour un ſingulier bienfait & profit. Certes il ne lui peut tourner à deshonneur ou vitupere d'avoir ſalarié ſon humble ſerviteur de quelque honnête recompenſe.

C'eſt à vous, Madame Marguerite de Savoye, Ducheſſe, à qui je m'adreſſe, & que je prie, qui avez toûjours été cauſe de mes biens & états, & qui ne m'avez jamais deffailli ni aux miens pour mon avancement; je vous ſupplie que l'affection & faveur que m'avez porté & aux miens en mon vivant, la veuilliez continuer après ma mort envers ma femme & enfans; en ſorte toutefois que vous employïez autant de votre Puiſ-

ſance & autorité & tout ainſi que bon vous ſemblera, tellement que laiſſiez le maniement de mes biens à ma femme & ceux de mes domeſtiques tels qu'il vous plaira.

Je veux que toutes mes medailles de cuivre, marbre, & auſſi toutes les monnoyes d'anticailles d'or & d'argent & autre matiere ſoient gardées en ma maiſon par indivis à la diſcretion de ma femme, & quatre beaux vaſes d'ouvrage d'Allemagne, & cette medaille de taureau que Madame ma maitreſſe m'a donnée.

Je veux qu'on donne auſſi vingt écus de revenu en aumône à ma Sœur Françoiſe Religieuſe, tant qu'elle vivra.

Mon gendre [1] prendra garde & aura ſoin que mes livres de Droit civil, que j'ai redigez en articles par methode étant jeune, ne ſoyent déchirez & brûlez, mais qu'ils ſoyent donnez à l'un de mes petits

1. Robert Huraut.

fils des plus capables, & qui les pourra à l'imitation de ſon ayeul par avanture parachever.

Quant à mes Funerailles & ſepulture, (que les Chrétiens n'ont pas en grande eſtime [1]) je laiſſe à ma femme & domeſtiques d'en faire ce qu'ils voudront.

Davantage je veux qu'on faſſe la récompenſe à mes ſerviteurs & autres, telle que ma femme aviſera, laquelle je veux qu'on tienne pour Dame & Maitreſſe de tous mes biens.

Au ſurplus, je vous recommande à tous de vous honorer l'un l'autre & entr'aimer.

J'ai ſouſſigné ces choſes de ma main, quand je me ſentis approcher de la mort au Seigneur, le 12. [2] jour du mois de Mars 1573.

1. Cet endroit a été répris un peu rudement par Genebrard dans ſa Harangue ſur la mort de Pierre Danés. Mais il ne faut pas s'en étonner: *Fuit enim Genebrardus*, ce ſont les termes de M. de Thou faiſant ſon éloge, *vita quàm ſtilo temperantior creditus.*

2. Il y a dans Brantome tout au long *le troiſiéme jour du mois de Mars*,

Caroli Ducis Arſchotani Numiſmata, brevi commentario illuſtrata, editore Caſp. Gevartio. Antverpiæ 1654. *in fol. Acceſſere Ant. Auguſtini Dialogi de Numiſmatibus, ex Hiſpanico Latinè, Interprete Andr. Schotto.*

L'Auteur de ce petit Commentaire ſur les Medailles du Duc d'Arſchot, eſt Albert Rubens, ſçavant homme, & fin déchiffreur de Medailles, fils de Pierre Paul Rubens, grand Peintre & grand Antiquaire, & neveu de Philippe Rubens, dont nous avons *Electa*, la Verſion des Homelies d'Aſterius, & quelques Poëſies Latines. Je tiens de M.

temps auquel le Chancelier put avoir écrit & fini ſon Teſtament, ſe reſervant à le ſigner lorſqu'il ſentiroit les approches de la mort, qui arriva, comme on ſçait, le 13. Mars 1573. *M.*

Voſſius

Voſſius & de feu M. Gevars, Secretaire de la Ville d'Anvers, qu'Albert Rubens, & non pas Pierre Paul ſon pere, comme je l'ai écrit ailleurs, eſt l'Auteur de cet excellent Commentaire. Aujourdhui je vois cela confirmé par Meſſieurs Spanheim & Oiſelius. Cet Albert Rubens a auſſi fait un Traité *de Re Veſtiaria & lato Clavo*, qui n'a été imprimé qu'après ſa mort. M. Ferrari, Profeſſeur aux belles Lettres à Padouë, a refuté ce Traité avec un peu trop d'aigreur, lui de qui Rubens avoit dit ſi obligeamment: *Noviſſimè Octavius Ferrarius egregio Opere ita omnem de priſcis Veſtibus materiam exhauſit, ut promiſſos à Caſaubono & Salmaſio de Re Veſtiaria Commentarios vix deſideremus.* Il y a auſſi un Commentaire de Jean Hemelar Chanoine d'Anvers, ſur les Medailles du Duc d'Arſchot, dont la meilleure édition eſt de 1627. On a eu raiſon de joindre au Commentaire de Rubens, les Dialogues d'An-

tonius Auguſtinus, le plus docte Prélat de l'Eſpagne, qui ſont comme une Introduction à la connoiſſance des Medailles. L'Auteur les écrivit premierement en Eſpagnol; depuis, ils furent traduits deux fois en Italien; & enfin le Pere Schottus, Jeſuite, [1] en fit une verſion Latine, étant encore jeune.

1. Il y ajoûta même un douziéme Dialogue de ſa façon. *M.*

Joh. Cameronis Opera. Genevæ 1642. *in fol.*

IL y a eu pluſieurs éditions de Cameron, Théologien celebre parmi les Proteſtans; mais celle que je viens de marquer eſt la meilleure. L'Auteur du Portrait de Cameron, eſt Louis Cappel, ſon diſciple, ſi connu des Sçavans, par ſa Critique Sacrée, & par ſon *Arcanum Punctationis*, publié par Erpenius. Celui

qui a fait la Préface, eſt Frederic Spanheim, qui enſeignoit alors la Théologie à Geneve, Pere d'Ezechiel, & de Frederic, ſi fameux aujourd'hui dans la République des Lettres. L'Auteur d'*Epiſtola viri docti ad amicum*, refutée par Cameron, eſt Epiſcopius, ſçavant Arminien. Elle a été miſe depuis dans ſes Oeuvres. On a fait imprimer à Saumur il n'y a pas fort long-temps le *Myrothecium* de Cameron beaucoup meilleur qu'il n'avoit paru l'an 1632. On y a ajoûté les Notes de M. Morus ſur le N. T. & ſes Axiomes de Théologie.

Bibliothéque de François Grudé Sieur de la Croix-du-Maine. A Paris 1584. in folio.

CEtte Bibliothéque, qui ſe fait rare, eſt à mon avis plus utile que celle de du Verdier. Celle-ci ne

nous indique que le nom des Auteurs & celui de leurs Ouvrages ; [1] au lieu que l'autre nous apprend diverſes particularitez de ceux dont elle fait mention. Eſtienne Paſquier dans une Lettre à M. de la Croix du Mans ou du Maine lui parle de cette Bibliothéque. Il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions une Bibliothéque generale des Auteurs François, comme Swertius & Valerius Andreas en

1. Il eſt vrai que du Verdier ne nous apprend rien de particulier des Auteurs dont il fait mention, ſi l'on en excepte les vieux Romanciers François & Poëtes Provençaux, mais en récompenſe il rapporte des extraits de beaucoup de Livres, & comme une eſpece d'échantillon qui peut faire juger de tout l'ouvrage. Il y en a à la verité de bien ennuyeux, & ſurtout il copie une infinité de mauvais Vers dont on ſe paſſeroit fort bien. Il manque à cette Bibliothéque une Table des Noms, qui ne laiſſe pas d'être fort utile dans la Croix du Maine. Il ſeroit aiſé de faire une bonne Bibliothéque Françoiſe de ces deux, & de la continuer juſqu'en 1600. La Bibliothéque de du Verdier eſt imprimée à Lyon in folio 1585. *B.*

C'eſt ce qu'a executé M. de la Monnoye avec des additions & des corrections ſur chacune : ſon ouvrage eſt en état d'être imprimé.

ont fait une des Flamans & des Hollandois, Nicolas Antonio des Espagnols, & Nicolas Toppi & Leonard Nicodeme des Napolitains.

Nic. Gerbelii Græcia. Basileæ 1550. in fol.

BIen que nous ayons aujourd'hui l'ancienne Grece de M. Paulmier de Grentmesnil, imprimée à Leyde l'an 1678. in quarto, il ne faut pas pour cela negliger celle de Gerbelius, qui contient quantité de choses qui ne sont pas moins sçavantes que curieuses. On y voit sur tout tant de caracteres d'un honnête homme, qu'on ne peut s'empêcher d'en aimer l'Auteur. Pour moi, j'avouë franchement que je n'ai jamais lû cet Ouvrage qu'avec un extrême plaisir; & que comme il m'arrive souvent d'étudier plûtôt le genie d'un Auteur que la matiere qu'il trai-

te, j'ai été ravi de trouver en celui-ci une ſi belle ame, & ſi portée à joüer de bonne grace tous ceux dont il tire quelques lumieres. Friſius dans ſon Epitome de la Bibliothéque de Geſner parle des autres Ouvrages de Gerbelius, mais il ne fait point de mention d'une belle Préface ſur quelques Opuſcules d'Eraſme, imprimez à Strasbourg l'an 1517. Dans cette édition, pour le remarquer en paſſant, il paroît qu'Eraſme dedie ſon Soldat Chrétien *Joanni Germano amico aulico*, au lieu que dans les éditions ſuivantes il y a ſeulement, *Amico cuidam aulico*. Gerbelius mourut à Strasbourg fort âgé l'an 1560. après y avoir enſeigné le Droit pluſieurs années. M. de Thou en fait l'Eloge dans ſon Hiſtoire, l'appellant, après Camerarius dans la Vie de Melanchthon, *virum optimum, & pariter doctrina ac ſuavitate morum excellentem.* J'apprends par une Lettre de M. Bochart à M.

Voſſius, écrite de Caën le 27. Mars 1664. qu'un Gentilhomme de Normandie nommé [1] Touroude, qui fit autrefois un voyage à Leyde, exprès pour y voir M. de Saumaiſe, avoit fait deſſein de travailler ſur la Grece, & de bâtir ſur le fonds de M. de Grentmeſnil, qui ſe ſentoit trop vieux & trop incommodé pour achever ſon Ouvrage. M. de Brieux dans une Lettre à M. Turgot de S. Clair, Conſeiller d'Etat, confirme ce que dit M. Bochart, en ces termes: *M. de Touroude travaille ſur l'ancienne Grece, & entreprend de grands voyages pour rendre ſon travail plus parfait, & pour donner des Cartes plus fidelles & plus exactes de tout ce Païs là, que ne ſont celles que nous en avons euës juſqu'ici.*

1. Voyez ſur Touroude & ſon ouvrage, M. Huet dans ſes Origines de Caën. Il avoit achevé la Deſcription de l'Epire & de l'Achaïe, & celle du Peloponeſe étoit bien avancée quand il mourut en 1689.

Hugonis Grotii Annotationes in Evangelia. Amſtel. 1641. *in fol.*

GRotius eſt ſans contredit le meilleur Interprete de l'Ecriture que nous ayons. Auſſi eſt-il ainſi appellé par le docte & judicieux Pricæus, Critique Anglois, dans ſes Notes ſur la Métamorphoſe d'Apulée p. 219. Mais de pluſieurs volumes que nous avons de Grotius ſur l'Ecriture, il n'y en a point de plus conſiderable que celui-ci; ſur lequel je fis il y a quelques mois ce Quatrain, adreſſé aux Théologiens:

Docteurs, dont les noms triomphans
Ont couru juſqu'ici de l'une à l'autre plage,
Confeſſez aujourd'hui, voyant ce bel Ouvrage,
Qu'auprès de ſon Auteur vous parlez en enfans.

Touchant ces mêmes Notes, voici ce qu'écrit Grotius à Gerard Voſ-

ſius, ſon ami intime, dans une Lettre Manuſcrite, de Paris le 1. Août 1625. *Notæ meæ in tres Evangeliſtas confectæ ſunt, ut ſcis. Reſtat quartus, in quem aliquid notabo, ſimul me à minoribus curis, quæ imperfectæ jacent, abſolvero. Sed non eſt ère mea ut id Opus prodeat quandiu in Galliis vivo. Nam quibus unicum ſtudium eſt Theologiæ, nolunt eam à nobis attentari. Deinde quædam dicenda eſſent quæ ad palatum non ſunt eorum qui hîc ſacra curant, & quos offendere non ſatis tutum eſt.* Cet Ouvrage eſt fort loüé par tous les veritables Sçavans, mais particulierement par Epiſcopius & Poëlenburg Arminiens, & par Ruarus Socinien, dans une Lettre au Pere Merſenne, Religieux Minime. J'oubliois de remarquer que Grotius à la fin de ces Notes ſur les Evangiles a ajoûté un Traité, dans lequel il refute deux Théologiens, l'un qu'il nomme Borborita, & l'autre Fronto. Borborita, c'eſt Samuël des Marets,

Théologien de Groningue. Fronto ; c'eſt Pierre du Moulin, Théologien de Sedan. Voyez touchant ce dernier M. Sarrau dans ſes Lettres page 42. [1]

1. Ces Commentaires de Grotius ſur les Evangiles & ſur l'Ecriture Sainte ſont réimprimés dans le Recuëil de ſes Oeuvres Théologiques, 4. vol. in fol. Amſterd. Blaeu, 1679.

Joh. [1] *Wild, Latinè Feri, Enarrationes in Evangelium Johannis. Lovanii* 1549. *in fol.*

CEux qui voudront avoir dans leurs Bibliothéques une belle édition du Commentaire de Férus ſur S. Jean, doivent rechercher celle-ci, qui eſt préferable à toutes les autres. Car outre qu'elle eſt in folio, elle a l'Epitre dedicatoire de ce pieux & éloquent Cordelier, à Sebaſtien, Archevêque de Mayence, que les

1. Wild en Allemand ſignifie *Sauvage*. M.

autres éditions n'ont point. [1] Dans cette Epitre, Ferus avouë ingenuement qu'il s'eſt ſervi, en quelques endroits, des Commentaires de Brentius & d'Oecolampade, Proteſtans; mais, ajoûte-t-il, *ea tantum tranſtuli quæ bona, eccleſiaſticæque doctrinæ conſona videbantur, & quæ viri illi non in Schiſmate, ſed in Catholica Eccleſia didicerant.* Auſſi étoit-il trop bon Catholique pour en uſer autrement. Voyez l'Apologie de Michel de Medine pour Ferus, contre le Pere Dominique Soto, Jacobin, & Sixte de Sienne, du même Ordre, dans ſa Bibliothéque Sacrée p. 417. de l'édition de Veniſe. Je n'ignore

1. Il eſt pourtant certain, que ces Enarrations, comme Ferus les appelle, ſont imprimées à Mayence in fol. auſſi avec l'Epitre dedicatoire, chez François Behem l'an 1559.

Moguntiæ apud Divum Victorem, excudebat Franciſcus Behem Typographus anno 1559.

Cette remarque eſt tirée des Mêlanges Hiſtoriques du Sieur de la Brune Miniſtre de l'Egliſe Françoiſe de Tournay, page 228.

pas que M. de Thou, dans l'Eloge de Ferus, dit que *multa ſcripſit tanta moderatione, ut ſciſſa ob Religionis cauſam Germania, ab utraque parte gratiam meruerit.* Mais cette moderation de Ferus, ne détruit point ce que j'ai avancé. Autrement M. de Thou lui même, M. Boule dans ſon Eſſai de l'Hiſtoire des Proteſtans, le Pere Maimbourg, Jeſuite, dans ſa Methode pour ramener les mêmes perſonnes, & une infinité d'autres, doivent être rayez du nombre des Catholiques, pour avoir été moderez dans leurs Ecrits.

[1] *Themistii Orationes 33. Gr. Lat. ex versione & cum notis Dionysii Petavii, Gabrielis Cossartii & Joannis Harduini. Paris. ex Typogr. regia, 1684. in folio.*

DE trente six Harangues de Themistius que Photius avoit lûës, nous en avons enfin trente trois, par les soins des Peres Petau, Cossart, & Hardoüin. Nous devons sur tout beaucoup à ce dernier, qui ne s'est pas contenté d'ajoûter dans cette nouvelle édition treize Harangues, qui n'avoient jamais été imprimées, mais qui l'a encore enri-

1. Cet article des *Oraisons de Themistius* a été substitué à un autre qu'on trouve dans l'édition de la Rochelle, qui a pour titre *Lexicon Græco-Latinum E. G. Londini* 1581. *in* 4o. On ne rapporte point celui-ci; l'Auteur y ayant reconnû plusieurs fautes considerables, l'a supprimé, il faut suivre ses intentions.

chie d'excellentes notes. J'aurois ſeulement ſouhaité que ce Pere eût inſeré dans ſon édition les Notes de Georges Remus, quoique Proteſtant, comme M. Hadrien de Valois fit mettre il y a quelques années les notes de Lindenbrog, auſſi Proteſtant, à la fin de celles de ſon frere & des ſiennes, ſur Ammian Marcellin. Je m'étonne que le Pere Hardoüin n'aït rien dit des cinquante deux Harangues de Themiſtius, qui n'étoient point imprimées, que Pio Muſio écrivant à M. de Peireſc diſoit avoir trouvées dans la Bibliothéque du celebre Vincentio Pinelli. Plût à Dieu que la nouvelle fût veritable! & que nous puſſions un jour poſſeder un ſi grand tréſor. Car enfin quoique la Grece ait eu d'excellens Orateurs, qui ont precedé de pluſieurs ſiecles Themiſtius; j'oſerai pourtant aſſurer, ſur tout après le témoignage de Muret dans une de ſes Harangues, que Themiſtius n'eſt

inferieur à aucun de ces Anciens là. Je ne ſçais ſi ſa douziéme Harangue à l'Empereur Valens, traduite en Latin par Dudithius, mais dont le Grec s'eſt perdu, eſt la même que celle dont fait mention l'Hiſtorien Socrate. Le Pere Petau, qui l'a tournée en Grec ſur le Latin de Dudithius, le nie formellement. M. de Valois au contraire, diſciple du P. Petau, dit que c'eſt la même, fondé ſur ce qu'il trouve dans cette Harangue une partie de ce qu'en allegue Socrate : Je dis une partie, parce que tout ce qu'en allegue cet Hiſtorien ne s'y rencontre pas ; ce qui fait que je n'oſe prononcer ſur ce differend.

Excerpta ex Tragœdiis & Comœdiis Græcis, Græcè, cum verſione & emendationibus H. Grotii. Pariſ. 1626. *in* 4°.

GRotius ayant donné au public l'an 1623. le Stobée, corrigé ſur quelques Manuſcrits de la Bibliothéque du Roi, y joignit l'an 1626. ces anciens Fragmens. Mais quelque ſoin qu'il ait pris de ce recueil, Thomas Gataker, Anglois, l'un de nos Critiques les plus exacts, la rendu beaucoup plus complet dans un chapitre de ſes Mêlanges, & à la marge même de l'édition de Grotius, qui ſe voit aujourd'hui dans la riche Bibliothéque du Sçavant M. Voſſius.

Marculfi

Marculfi Formulæ, cum Notis Hieronymi Bignonii: Acceſſit Liber Legis Salicæ, à Fr. Pithœo & eodem Bignonio Notis illuſtratus. Pariſ. apud Cramoſium 1666. *in* 4°.

CE n'eſt pas là le premier fruit des études de l'illuſtre M. Bignon. Ayant poſſedé le ſens & la ſcience long-temps avant la barbe, [r] comme dit aſſez naïvement de lui Mademoiſelle de Gournay, dans ſa Préface ſur les Eſſais de Montaigne ſon Pere d'alliance, il avoit fait pluſieurs Livres avant celui-ci. Agé ſeulement de dix ans, il fit la Deſcription de la Terre Sainte. A quatorze ans, il écrivit deux Traitez, l'un touchant les Antiquitez de Rome, & l'autre de l'Election des Papes.

r. Voyez touchant M. Bignon les Enfans celebres de Baillet.

A dix-neuf ans, il refuta pour l'interêt de nos Rois un Livre in folio, de Jacques Valdés Eſpagnol, touchant la Préſéance des Rois d'Eſpagne. A vingt-trois ans, il fit imprimer ces Formules de Marculfe avec des Notes, qui ſont beaucoup plus amples dans cette édition de Cramoiſy ; dans laquelle on devoit auſſi mettre les petits Ouvrages dont j'ai parlé ; afin que l'on pût avoir dans un ſeul volume toutes les Oeuvres du ſçavant & pieux M. Bignon. On a mis à la fin de ces Formules ſon Tombeau, qui avoit été d'abord imprimé à part ; dont les deux principales piéces, ſont la Harangue du Pere Fronteau, Religieux de Ste. Genevieve, & le Poëme de M. Portner, Auteur de la Vie de M. Guyet, dans laquelle il s'eſt caché ſous le nom d'Antoine Periander. Au devant de ces mêmes Formules ſe voit le Portrait de M. Bignon, [1] avec les Eloges

1. Avec ces paroles au bas, *R. Lochon ad vivum*

qui lui ont été donnez, dont j'ai fourni la plus grande partie. Depuis, j'ai découvert qu'il étoit loüé par M. de Valois dans sa Préface sur Ammian Marcellin, par le Pere Jacob de Saint-Charles, Religieux Carme, dans son Traité des Bibliothéques, par M. de Pellisseri dans ses Lettres, & par l'Auteur de l'Histoire du Temps, [1] imprimée l'an 1649.

furtim delineavit, &c. M. Bignon aussi bien que Plotin le Philosophe ne vouloit pas permettre qu'on fit son Portrait. On le tira pendant qu'il portoit la parole à la Grand'Chambre. *Traité des Statuës*, pag. 292.

1. Nicolas Johannes Sieur de Portal, Avocat au Parlement, & Bailly de S. Denis.

Petri Seguini selecta Numismata. Paris. 1665. in 4.

C'Est dommage que M. Seguin, [1] Doyen de l'Eglise Royale de Saint Germain de Paris, possedant

1. Voyez les Particularitez, page 115. des *Opuscula Colomesii.*

autant de Medailles rares qu'il en poſſedoit, ne nous ait donné avant ſa mort que l'explication d'un fort petit nombre. J'ai connû autrefois cet excellent homme, & je ne ſuis jamais ſorti d'avec lui ſans une extrême ſatisfaction. Sa maiſon étoit comme une Académie d'Antiquaires, où je me rendois avec grande aſſiduité. J'y ai vû quantité de gens très habiles dans les Medailles, mais j'ai été aſſez malheureux pour n'y point voir le charmant M.[1] Patin, les délices des Sçavans, & aujourd'hui l'une des plus brillantes lumieres de l'Italie. Nous devons à M. Seguin la Vie du Cardinal Commendon, écrite en Latin par Antoine Marie Gratiani, ſon Secretaire; comme à Monſeigneur de Furſtemberg, Evêque de Munſter, le Mecene de ſon ſiecle, un Traité du même Gratiani des Chûtes des

1. Charles Patin, celebre Antiquaire, fils de Guy Patin dont on a des Lettres.

Hommes illuſtres. Ces deux beaux Ouvrages ont été donnez au public par M. Flechier, de l'Academie Françoiſe ; le premier ayant même été traduit par lui en François, auſſi poliment que l'on peut traduire. J'apprens que ſa Majeſté a acheté les Medailles de M. Seguin ; dont je ne dirai rien davantage, en ayant parlé ailleurs. J'avertirai ſeulement mon Lecteur, que depuis la premiere édition de cette Bibliothéque les Medailles de M. Seguin ont été réimprimées à Paris (en 1684. in 4°.) avec pluſieurs additions, & des Notes de M. Vaillant ſur ces mêmes Medailles.

Fr. Bosqueti Hiſtoriæ Gallicanæ Tomus primus. Pariſ. 1636. *in* 4°.

CEtte édition eſt beaucoup plus ample que la premiere, qui

étoit in octavo, mais moins ample auſſi de quelques lignes, contre les Moines, rapportées par Uſſerius, Archevêque d'Armach en Irlande, dans ſes Antiquitez d'Angleterre, & copiées par M. Daillé dans ſon Traité Latin de l'Emploi des Peres. Ce premier Tome de l'Hiſtoire de M. de Boſquet, qui n'a point été ſuivi d'un ſecond, a deux parties; la premiere comprend, dans un ſtile aſſez élegant, ce qui s'eſt paſſé depuis la naiſſance de l'Evangile en France, juſqu'à la paix de l'Egliſe. La ſeconde n'eſt qu'un Recuëil de Paſſions de Martyrs François, tirées de divers Manuſcrits; dont les principales ſont celles de S. Denis Evêque de Paris, & de Saint Victor de Marſeille. Pour ſuppléer à ce qui manque à cette Hiſtoire, il faut avoir recours aux Annales Eccleſiaſtiques de France du Pere le Cointe, que nous avons perdu depuis quelques mois, & aux Diſſertations des doctes

Sirmond, de Launoy, & Boüillaud, touchant les deux Denis, la Madelaine de Marſeille, & le S. Benin[1] de Dijon. Le premier Ouvrage de M. de Boſquet, eſt *Synopſis Legum Michaelis Pſelli*, tournée de Grec en Latin, & loüée par le Pere Morin dans ſes Exercitations Bibliques. Touchant les autres Livres de ce[2] Prelat, je renvoye le Lecteur au Journal des Sçavans, & à la France Chrétienne de Meſſieurs de Sainte Marthe, où il trouvera auſſi ſon Eloge.

1. Ce Saint appellé en Latin *Benignus*, eſt en François appellé S. *Benigne*. Le fameux Evêque de Meaux ne s'eſt pas appellé Jacques Benin, mais Jacques Benigne Boſſuet. *M.*

2. Boſquet a été Evêque de Montpellier.

Joh. Bonæ Cardinalis Opera. Antuerp. 1677. in 4°.

ON a eu raiſon de ramaſſer en un corps les ſçavans & pieux

Ouvrages du Cardinal Bona, parent du Connétable Leſdiguieres. Mais on pouvoit s'en acquitter avec plus de ſoin ; je veux dire, en y ajoûtant ſes Poëſies Latines, & ſes Lettres aux Peres Dachery & Mabillon, Religieux Benedictins, à M. Thiers, Curé de Champ-rond, à M. [1] de Condom, [2] à l'Auteur de la Morale Chrétienne, & à divers autres. Son Teſtament, qui eſt à la fin de cette édition, a été fourni par cet incomparable Bibliothéquaire du Duc de Toſcane Antoine Magliabechi, & publié d'abord par M. Cinelli, Medecin de Florence, l'an 1675. A la fin du Traité de la Pſalmodie, le Cardinal Bona a mis un Indice des Auteurs qui y ſont citez, avec le jugement qu'il en fait. En quoi il a imité Thomas Dempſter, Ecoſſois, qui a fait un pareil Indice des Auteurs qu'il allegue dans ſes Notes ſur les

1. M. Boſſuet Evêque de Condom, enſuite de Meaux.
2. Pierre Floriot.

Antiquitez

Antiquitez Romaines de Roſin. Ce qu'a ignoré l'Auteur du Journal des Sçavans, qui croit que le Cardinal Bona eſt le premier qui en a ainſi uſé. Je ne parlerai point ici du demêlé de ce Cardinal avec le Pere Macedo, Jeſuite, & depuis Cordelier, au ſujet des Azymes; M. Leti a traité aſſez au long cette matiere, au troiſiéme tome de ſon *Italia regnante*. On m'a dit qu'il s'étoit fait à Paris une édition des Oeuvres du Cardinal Bona en petit volume, (en 3. vol. in 8°.) & que l'on avoit traduit en François ſon Traité de la Meſſe, celui du diſcernement des Eſprits, & celui qui a pour titre *Manuductio ad Cœlum*.

Gerardi Joannis Voſſii Theologia Gentilis, & Phyſica (Phyſiologia) Chriſtiana. Amſtel. 1668. 2. *voll. in fol.*

DE tant de Livres qu'a fait le fameux Gerard Jean Voſſius, il n'y en a point qui ait eu & qui ait encore plus de reputation que celui-ci. Auſſi y en a-t-il eu juſqu'à préſent trois éditions, dont la ſeconde, qui eſt celle que je viens de marquer, l'emporte ſur les deux autres; Monſieur ſon fils s'étant donné la peine d'en prendre le ſoin, & l'ayant dediée à M. Colbert, l'un des premiers hommes de l'Europe. Voici le jugement qu'en fit un fin connoiſſeur (c'eſt l'illuſtre M. Grotius) ayant ſeulement vû la premiere édition, qui étoit beaucoup moins ample que celle-ci: *Proximis diebus*, dit-il écrivant à l'Auteur, *aliquid nactus otii*,

legi eâ, quâ omnia tua ſoleo, aviditate ac animi affectu, tua de Idololatria: in quo contrà feciſti, quàm nunc fieri ſolet; plerique enim titulos ſuos opere non implent; tu aliter nos decipis, plus dando quàm eras pollicitus. Nam præter omnium gentium hiſtoriam, naturæ nobis pandis myſteria, & in tanta rerum congerie ſervas, quod difficillimum eſt, ordinem. Præterea quoties veterum aut ſcriptura aut ſenſus in dubium venit, oſtendis quàm exacta ſit judicii tui trutina. Tum verò pietatis ac probitatis ſemina ita ubique inſpergis, ut non alium nôrim librum efficaciorem corrigendis ſeculi moribus. Au reſte quelque beau que ſoit cet Ouvrage, il eſt pourtant demeuré imparfait, auſſi bien que pluſieurs autres du même Auteur. Avec cette difference neanmoins, que celui-ci lui fera toûjours de l'honneur, au lieu que les autres le deshonorent. Tels ſont particuliérement ſon Etymologicum, ſes Traitez des Poëtes Grecs & Latins, &

ſon Introduction à la Chronologie ; que l'on ne devoit jamais publier. Gerard Jean Voſſius nâquit à Heydelberg l'an 1576. & mourut à Amſterdam l'an 1649. âgé de 73. ans. [1]

1. Toutes les Oeuvres de Gerard Jean Voſſius ont été réimprimées enſemble à Amſterdam en 1701. en 6. vol. in folio.

Ezech. Spanhemii Diſſertationes de præſtantia & uſu Numiſmatum. Amſtel. 1671. *in* 4°. 2. *vol.* [1]

IL n'eſt jamais ſorti de la preſſe des Imprimeurs, un ſi docte Livre que celui-ci touchant les Medailles. Feu M. Seguin en avoit loüé l'ébauche dès l'an 1665. dans ſes Medailles choiſies ; & aujourd'hui tous

1. Cet Ouvrage a été réimprimé, conſiderablement augmenté en 2. vol. in folio, dont le 1. à Londres en 1706. & le 2. à Amſterdam chez les Wetſteins en 1717.

les Antiquaires font comme à l'envy l'éloge de cette ſeconde édition, qui eſt beaucoup plus ample que celle de Rome. Il y a un ſeul endroit qui me fait de la peine; c'eſt à la page 385. où ce ſçavant homme prétend que Scaliger s'eſt trompé, aſſurant ſur la foi d'une Medaille de Cleopatre, que cette Reine fut ſurnommée en Egyptien σσαναώτειρα. Que dira M. Spanheim de la Medaille de Cleopatre dont parle Antoine le Pois, qui avoit pour inſcription, ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΗΟΠΑΤΡΑΣ ΩΣΣΑΝ ΣΩΤΗΡΑΣ que ce même le Pois interprete, *Reginæ Cleopatræ omnium* (ſive *univerſi*) *Servatricis*? Soûtiendra-t-il auſſi que le Pois s'eſt trompé? Pour moi, j'inclinerois volontiers à croire qu'ΟΣΣΑΝ ſeroit un mot Egyptien ſignifiant *Tout*, ou *l'Univers*; me ſouvenant d'avoir lû dans le Traité de Plutarque d'Iſis & d'Oſiris, qu'ΟΣ en Egyptien vouloit dire *pluſieurs*; d'où j'infere qu'ΟΑΣΣΝ pour-

roit bien bien dans la même langue ſignifier *Tout*. Je m'en rapporte pourtant à Meſſieurs Spanheim, Carcavi, Patin, & Spon, dont les déciſions me ſeront toûjours des loix. Depuis la premiere édition de cet Ouvrage, ſur une Medaille de Marc-Antoine & de Cleopatre rapportée par M. Spanheim dans ſon Commentaire ſur les Céſars de l'Empereur Julien, je conjecture qu'il faut lire dans celle de le Pois, ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΗΟΠΑΤΡΑΣ ΘΗΑΣ ΝΗΩΤΕΡΑΣ. M. Spanheim adreſſe ſes Diſſertations touchant les Medailles à un bel Eſprit de Rome, nommé Octavio Falconieri, qui fit imprimer l'an 1668. un Recuëil d'Inſcriptions Athlétiques, & depuis, une Diſſertation touchant une Medaille d'Apamée, répréſentant le Deluge arrivé ſous Deucalion ou Noé. Ce M. Falconieri mourut l'an 1676. Il eſt loüé par M. Grævius dans ſa Préface ſur les Epitres de Ciceron *ad Fami-*

liares; & M. (Nicolas) Heinſius lui dedie le troiſiéme livre de ſes Elegies. M. Spanheim a auſſi fait des Notes ſur les Ceſars de l'Empereur [1] Julien, & a écrit un Diſcours François ſur la Créche de notre Seigneur, un autre ſur ſa Croix, & un troiſiéme ſur la Deſcente du S. Eſprit ſur les Apôtres. Il a auſſi fait une Traduction Françoiſe de l'Epitre de S. Clement aux Corinthiens, qui n'eſt pas imprimée, & il nous fait eſperer une nouvelle édition de Lucain. J'ai conjecturé qu'il étoit l'Auteur d'une Lettre, où il n'a point mis ſon nom, écrite à un ami, ſur l'Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament du P. Simon. Celui qui a repondu à cette Lettre confirme ma conjecture. Un des premiers Ouvrages de M. Spanheim, & peut-être même le premier, eſt une Critique contre M.

1. C'eſt une Traduction Françoiſe avec des Remarques, imprimée pour la premiere fois à Paris en 1683. in 4. & réimprimée à Amſterdam 1728. in 4.

Amyraut, pour la défenſe de ſon Pere, imprimée en Hollande l'an 1649. Enfin il y a des Vers Latins de M. Spanheim au devant de la Harangue Italienne de M. Dati, Gentilhomme Florentin, ſur la mort d'un fameux Antiquaire de Rome, nommé *Caſſiano del Pozzo*, à qui M. (Nicolas) Heinſius dedie le premier livre de ſes Elegies, & Janus Nicius Erythræus (c'eſt Giovan Vittorio Roſſi) un de ſes Dialogues.

Joh. Schefferi de Militia Navali Veterum libri IV. Upſaliæ 1654. *in* 4°.

IL y a déja pluſieurs années que M. Scheffer promettoit une ſeconde édition de cet Ouvrage. Mais je n'apprens pas juſqu'ici qu'on l'ait réimprimé. La matiere de ce Livre étant très curieuſe & très agréable on ne feroit pas mal d'en donner

une ſeconde édition, quand ce ne ſeroit que pour porter les Additions, qui ſont à la fin, chacune en ſa place. Après quoi l'on pourroit lire ce Livre fort commodément, & avec plus d'utilité que l'on ne fait aujourd'hui. M. Grævius cite ce Traité avec éloge dans ſes Notes ſur le Soleciſte de Lucien, qui (pour le dire en paſſant) a été doctement commenté il y a plus d'un ſiecle par ce grand Critique Paul Leopard, dont le ſçavoir & la modeſtie ſont également admirables. Je m'étonne que M. Grævius n'en ait fait mention; d'autant plus qu'il ſemble ne lui avoir pas été inconnu. Ceux qui voudront être inſtruits des autres Ouvrages de M. Scheffer, peuvent conſulter la Bibliothéque ancienne & nouvelle de M. Konig, Bibliothécaire d'Altorf, près de Nuremberg.

Gerardi Joannis Voſſii Hiſtoria Pelagiana. Amſtelodami 1655. *in* 4°.

CEtte Hiſtoire parut pour la premiere fois l'an 1618. & acquit dès lors à ſon Auteur une grande reputation. Depuis il l'augmenta de près d'un tiers, & la mit au rang de ſes Ouvrages retouchez. Etant venu à mourir quelque temps après, Monſieur ſon fils apprenant qu'il ne ſe trouvoit plus d'exemplaires de cette Hiſtoire, la fit réimprimer avec les Additions de M. ſon Pere l'an 1655. & la dedia à M. Bochart. Comme le ſujet de cette Hiſtoire eſt extrêmement important, & que l'on ne ſçauroit ſçavoir trop à fond les ſentimens de Pelage & de ſes diſciples, je conſeillerois volontiers à ceux qui font Bibliothéque, de joindre à cette Hiſtoire de Voſſius, ce qu'a écrit ſur

cette matiere le ſçavant & infatigable Uſſerius ; mais ſur tout la belle Hiſtoire Pelagienne du Pere Noris Auguſtin, qui eſt aujourd'hui Profeſſeur en Hiſtoire Eccleſiaſtique à Piſe. Cette Hiſtoire fut d'abord imprimée à Padouë l'an 1673. in folio, enſuite à Paris mais auſſitôt ſupprimée, (M. Leti au troiſiéme tome de ſon *Italia regnante* dira pourquoi) & enfin en Hollande, qui eſt l'édition la plus [1] commune. Ce Pere Noris travaille préſentement à l'Hiſtoire des Donatiſtes, qui fera un plus gros volume que celle des Pelagiens, comme nous l'apprend M. Cinelli, de l'Académie des Apatiſtes, dans ſa Préface ſur les Poëſies de Chiabrera. M. de Valois a auſſi fait l'Hiſtoire des Donatiſtes, mais en racourci :

1. Il n'y a eu aucune édition en Hollande de l'Hiſtoire Pelagienne du Pere Noris ; & depuis celle de Padouë de 1673. il y a eu l'édition d'Allemagne, ſans nom de ville, *Juxtà exemplar Patavinum* 1677. in fol. & celle de Louvain en 1702. que Colomiés ne pouvoit avoir vûë, puiſqu'il étoit mort dès 1692.

Elle ſe trouve à la fin de ſon Euſebe. Paſſons à quelques remarques ſur l'Hiſtoire de Voſſius. Pag. 32. il prétend qu'il y ait une inſertion dans un paſſage de Caſſiodore ſur le Pſeaume 69. touchant Caſſien. Cependant il ne faut qu'ôter le point qui eſt dans ce paſſage après le mot *generaliter*. C'eſt ce que confirme l'édition de Caſſiodore de Paris de l'an 1519. qui eſt beaucoup plus correcte que celle de Baſle de 1491. dont Voſſius s'eſt ſervi. De plus, pourquoi ne pas vouloir que Caſſiodore ait dit de Caſſien, *non ſequendus in omnibus generaliter Caſſianus*, puiſqu'au livre *de divinis Lectionibus* c. 29. il ne fait point de difficulté de dire, *Caſſianus de libero Arbitrio à B. Proſpero jure culpatus eſt. Unde monemus ut in rebus talibus excedentem ſub cautela legere debeatis.* A la page 241. Voſſius cite le Traité *de Virginitate Mariæ*, comme étant d'Ildephonſe de Tolede. C'eſt ce qu'avoit fait avant lui le Cardinal

Bellarmin, & depuis, le Cardinal Bona dans ſa Pſalmodie. Mais le Pere Dachery, Benedictin, à qui la Republique des Lettres eſt ſi obligée, nous a découvert que ce Traité étoit de Paſchaſe Ratbert, Abbé de Corbie, & l'a inſeré ſous ce nom au douziéme tome de ſon Recueil. Enfin à la page 530. Voſſius dit que le Diſcours de Clement d'Alexandrie, touchant le Salut des perſonnes riches, s'eſt perdu avec d'autres Pieces du même Auteur. Ce Diſcours ſe trouvoit pourtant du temps de Voſſius; ayant été publié dès l'an 1622. par Michel Ghiſlerius dans la Chaine ſur Jeremie, mais ſous le nom d'Origene: Dequoi il s'eſt retracté dans la Préface de cette Chaine: A quoi n'a pas pris garde M. Pearſon dans ſon Apologie pour les Epitres de S. Ignace pag. 96. & 168. de la ſeconde partie. Depuis, le Pere Combefis, Jacobin, à qui nous devons tant de Piéces Greques, nous

a auſſi donné celle-ci, ſous le nom de ſon veritable Auteur. Dans ce Diſcours de Clement, il y a une hiſtoire aſſez ſinguliere touchant S. Jean le Théologien, qui eſt differemment rapportée par S. Irenée, dans un beau fragment qui nous a été conſervé par le Moine Antiochus au 122. de ſes Sermons.

Gerardi Joannis Voſſii Theſes Theologicæ & Hiſtoricæ. Hagæ Comitis 1658. *in* 4°.

VOici les Théſes les plus moderées qui ayent été faites par les Proteſtans. C'eſt dommage qu'elles ſont ſi pleines de fautes. Quelque Imprimeur de Hollande ne feroit pas mal de les faire corriger par quelque habile homme, & de les réimprimer enſuite; en y joignant les Théſes *de Baptiſmo* qui ne ſe trouvent plus, les Diſſertations *de tribus*

Symbolis, celle d'Uſſerius *de Symbolis veteris Eccleſiæ*, qu'il a dediée à Voſſius, & la Diſſertation du même Voſſius *de Jure Magiſtratuum in Rebus Eccleſiaſticis.* [1] Cette moderation de Voſſius en tous ſes Ecrits, mais ſurtout en ceux de Théologie, n'a pas déplû à divers Catholiques. C'eſt elle, à mon avis, autant que le grand ſçavoir de cet excellent homme, qui a tiré de la plume de l'Eminentiſſime Cardinal Bona cet éloge conſiderable : *Joannes Gerardus Voſſius, omni doctrinarum genere atque omni eruditione mirabiliter excultus. Utinam orthodoxa fide imbutus fuiſſet!* Ce ſouhait eſt tout ſemblable à celui que fait M. de Balzac pour M. Daillé, dans une Lettre à M. Feret, Secretaire du Duc de Weymar : *Je vous remercie*, dit-il, *des Sermons que vous m'avez envoyez, & vous ſupplie d'aſ-*

1. Les ſouhaits de M. Colomiés ont été remplis : tous les Ouvrages de Gerard Jean Voſſius ont été réimprimez enſemble en 6. vol. in fol. à Amſterdam en 1701.

ſurer l'honnête heretique qui les a preſchez, que je l'honore & l'eſtime toûjours extrêmement. Il y a parmi nous plus d'un Reverend & plus d'un Monſieur nôtre Maître que je voudrois que nôtre Egliſe eût troquez pour un ſi aimable ennemi. Je l'envie tous les jours à votre parti, & je lui dis quelquefois, quoique difficilement me puiſſe-t-il entendre du lieu où il eſt, cùm talis ſis, utinam noſter eſſes! Je m'étonne que Voſſius, qui avoit une ſi grande lecture, nie dans ſes Théſes Hiſtoriques de l'Invocation des Saints, après Robert Cocus, Anglois, que Theodoret ſoit l'Auteur des Livres *de curandis Græcorum affectionibus*; Theodoret lui-même marquant ſi clairement qu'il a fait ces Livres, dans ſa premiere Queſtion ſur le Levitique. Le même Voſſius, dans les mêmes Théſes, donne le nom d'Evêque à Sulpice Severe, qui n'a jamais été que Prêtre, comme le reconnoît Voſſius lui-même dans ſes Hiſtoriens Latins.

Sulpitius

Sulpitius Severus, cum notis Variorum. Amſtel. 1665. in 8°.

SUlpice Severe eſt un ſi joli Auteur qu'on ne ſçauroit le réimprimer trop ſouvent; ſur tout ſi l'on a quelque choſe de particulier à y ajoûter. Ainſi l'illuſtre M. Bigot, qui ſemble n'être né que pour obliger les doctes, ayant découvert cinq Lettres de Severe, & le laborieux M. Baluze deux, l'on ne ſçauroit mieux faire que de réimprimer cet Auteur encore une fois, & d'y ajoûter ces ſept Lettres nouvellement découvertes. Celles de M. Bigot ſe trouvent au 5. volume du Recuëil du Pere Dachery, & celles de M. Baluze dans la premiere partie de ſes Mêlanges. Feu M. Vorſtius Bibliotécaire de ſon Alteſſe Electorale de Brandebourg fit imprimer à Berlin l'an 1668. un Sulpice Severe,

avec de ſçavantes Notes. [1]

1. Il a été réimprimé en 1709 avec l'addition des Lettres nouvellement découvertes, & dont parle Colomiés, auſquelles M. le Clerc a mis des notes. Cette édition eſt de Leipſik 1709. in 8.

---

[1] *Le Nouveau Teſtament, traduit en François. A Mons* 1667. 2. *vol. in* 8°.

JE n'ai rien à remarquer au ſujet de cette Verſion, qui a été tout fraichement défenduë par M. Arnaud. Il y a ſeulement un endroit dans la Préface, où je crois que M. de Sacy, neveu de M. Arnaud, s'eſt trompé. C'eſt lors qu'il dit que S. Jerôme a tellement éclairci Job & les Prophetes, & leur a donné dans ſa Traduction tant de force & tant de

1. Voyez ſur cette Verſion du N. Teſtament la Bibliothéque Critique de Richard Simon ſous le nom de Sainjorre, tom. 3. ch. 16. & la Lettre 37. du tom. 4. & le P. le Long, *Bibliotheca Sacra* in fol. tom. 1. pag 338. & ſuiv.

vigueur, que S. Auguſtin en cite les paroles lors même qu'elle n'étoit pas encore en uſage dans l'Egliſe. Je ne ſçais où M. de Sacy a pris ce qu'il vient de dire; mais il m'auroit fait plaiſir de prouver que S. Auguſtin ſe ſoit ſervi de la Verſion de S. Jerôme. Je n'ignore pas qu'il y a certains Traitez que l'on attribuë à S. Auguſtin, où l'Auteur ſe ſert de la Traduction de S. Jerôme; mais par cela même qu'il employe cette Traduction, il eſt clair que ce ne peut être S. Auguſtin. C'eſt ce qu'a reconnu longtemps avant moi l'Egliſe de Lyon, dans ſes Arrêtez Synodiques contre Jean Scot ou l'Irlandois. Voyez le ſçavant Pierre Pithou dans ſa Diſſertation touchant les Interpretes Latins de la Bible. Les premiers Peres qui ſe ſont ſervis de la Verſion de S. Jerôme, ſont Salvien Evêque de Marſeille, Eucher Evêque de Lyon, Proſper de Guyenne, Pierre de Ravenne, ſurnommé Chryſologue, &

quelques autres. Depuis la premiere édition de cet Ouvrage, Meſſieurs de Port-Royal ayant écrit à M. Juſtel en Angleterre, que j'avois accuſé injuſtement M. de Sacy dans ce chapitre, je le reconnois ici de bonne foi; après avoir conſulté S. Auguſtin au quatriéme livre de la Doctrine Chrétienne ch. 7.

Scaligerana. Groningæ 1669. *in* 12.

Bien que j'aye fait beaucoup de Remarques ſur cette édition des Scaligerana, je ne les mettrai point [1] ici. Je rapporterai ſeulement le jugement du R. P. Vavaſſeur, tiré de ſon Traité du Stile burleſque, (*de ludicra dictione*,) page 240. *Monſtratur Libellus MS*, dit-il, *quem appel-*

1. Les Remarques de Colomiés ſur les Scaligerana ont été imprimées conjointement avec celles de M. le Févre en 1695.

lat, qui ſcripſit, Auſoniano verbo, liturarium. *Eo libello videas quædam Joſ. Scaligeri de rebus variis, auctoribuſque, ex ore loquentis excepta; in quibus etſi plurima dicta ſint inconſtanter, quæ inter ſe non cohæreant, pugnent etiam nonnunquam; illud à vero aberrare non multum videtur, quod miſerrimum auctorem Perſium dixit, qui ſtudeat obſcuritati, & qui minimè pulchra habeat ipſe, cùm in eum poſſint ſcribi pulcherrima.* Il n'y a rien de plus judicieux que ce jugement. Quelque ſoin qu'ait pris M. de Sigogne de ramaſſer les premiers Scaligerana, André Rivet en rapporte un fragment, touchant le ſecond des Maccabées, qui lui eſt échapé. C'eſt dans ſon Apologie contre Grotius, ſection 75. après quoi il ajoûte: *In Dictatis Scaligeri, quæ olim mihi communicavit Fr. Vertunianus.* Ce Vertunien étoit un Medecin de Poitiers, (grand ami de Scaliger) de qui nous avons des Notes ſur un Livre d'Hippocrate des Plaies:

de la Tête, imprimées à Paris conjointement avec quelques corrections de Scaliger ſur le même Livre, l'an 1578. La même année il parut une Lettre, pour la défenſe de ces corrections, (contre un Medecin celebre nommé Martin,) ſous le nom de Nicolas Vincent, Chirurgien de Poitiers. J'ai été long-temps ſans ſçavoir au vrai de qui pouvoit être cette Lettre. Enfin M. Gudius, qui ſçait une infinité de choſes, & qui prend un extrême plaiſir à en faire part, m'apprit à la Haye que Scaliger en étoit l'Auteur; [1] ſe plaiſant ainſi quelquefois à ſe deguiſer, comme il fit quelques années après ſous le nom d'*Yvo Villiomarus*, écrivant contre Robert Titius Florentin, & ſous celui de *Janus Rutgerſius Bata-*

1. M. Colomiés n'avoit qu'à lire la réponſe de J. Martin imprimée à Pavie la même année, adreſſée à Joſ. Scaliger & à Vertunien, il n'auroit pas eu beſoin de M. Gudius pour ſçavoir que Scaliger étoit Auteur de la Lettre de Nicolas Vincent. *B.*

vus, défendant contre Scioppius ſa Principauté de Verone. [1]

1. Voyez l'hiſtoire des Scaligerana, & le jugement qu'en fait Patin Lettre 154. où il dit que Scaliger a été par ſes bonnes parties un des plus grands hommes qui ayent vêcu depuis les Apôtres. B.

Voyez auſſi M. de la Monnoye dans ſes Notes ſur les *Jugemens des Sçavans de Baillet*, tom. 2. n. 235. où l'hiſtoire de ce Livre eſt plus exactement détaillée.

Theocritus, Gr. Lat. cum Scholiis Græcis, & Notis Joſ. Scaligeri, Iſ. Caſauboni, & Dan. Heinſii. Apud Commelinum, 1604. in 4°.

JE ne ſçache point d'édition de Théocrite, meilleure que celle-ci. Il eſt vrai que M. Withfort, Anglois, fit imprimer ce même Poëte avec Muſée, Moſchus, & Bion l'an 1659. mais comme je n'ai point vû ſon édition, je n'en puis rien dire. M. Langerman, Chanoine de Bre-

me, & grand ami de M. Heinſius; qui lui a dedié une partie de ſes Notes ſur Ovide, avoir auſſi travaillé ſur Théocrite, comme nous l'apprend Thomas Reineſius, Medecin, & l'un des plus ſçavans hommes de l'Allemagne, dans une Lettre à Daumius: *Anthologiam novam*, dit-il, *è Codd. Vaticanis, adjectis multis ineditis Epigrammatis, prope diem dabit Lucas Langermannus, Hamburgenſis; qui Nic. Heinſiò in Italia hactenus comes adhæſit. Idem Theocritum & Anacreontem, in quibus multum operæ poſuit, primùm dabit.* Je ne ſçais ſi M. Langerman a changé depuis de deſſein, mais je n'ai rien vû de lui juſqu'ici. Ce M. Langerman eſt loüé par M. Voſſius dans ſes Obſervations ſur Pomponius Mela. Claude Chreſtien, fils de Florent, & petit-fils de Guillaume, qui étoit Medecin, dans une Lettre à Scaliger, promet le Théocrite de ſon pere. Mais je ne crois pas qu'il ait été imprimé.

Le

Le ſçavant M. Dacier, dans ſes Remarques ſur Longin, promet auſſi ce même Poëte. M. de Longepierre l'a depuis peu [1] traduit en vers François avec aſſez de ſuccez.

1. M. de Longepierre n'a traduit que les quinze premieres Idyles de Théocrite ; ſa traduction a été imprimée en 1688. *M.*

Julii Pollucis Onomaſticon, Gr. Lat. interprete Gualtero, cum Notis Seberi. Francof. 1608. *in* 4°.

IL ſeroit à ſouhaiter que quelque habile homme nous donnât une nouvelle édition [1] de Pollux. Car bien que celle de Seberus ſoit beaucoup meilleure que les précedentes, elle eſt pourtant defectueuſe en divers endroits: Outre que la verſion

1. L'édition du Pollux de Hollande en deux volumes *in folio* 1706. a pleinement répondu à ce ſouhait. *M.*

de Gualter, qui y eſt ajoûtée, ne vaut pas grand'choſe, comme il le reconnoît lui-même dans une [1] Lettre à Vulcanius. Nous avons pluſieurs Manuſcrits de Pollux dans les Bibliothéques, plus corrects & plus entiers que ceux dont s'eſt ſervi Seberus. Pantin ſur les Adages d'Apoſtolius, à la pag. 370. de l'édition d'Heinſius, fait mention d'un Manuſcrit de Pollux, qui avoit été à Demetrius Chalcondylas, beau-pere du ſçavant Janus Parrhaſius. Caſaubon dans ſon Traité *de Satyrica Græcorum Poëſi*, p. 190. parle d'un Manuſcrit de Pollux, qui étoit dans la Bibliothéque du Roi. Le Pere Henſchenius, Jeſuite, m'en fit voir un autre à Anvers dans la Bibliothéque de ceux de ſon Ordre. M. Voſſius a auſſi parmi ſes Manuſcrits de très bons Fragmens de Pollux. Vulca-

1. Il faloit dire dans deux Lettres à Vulcanius, ſçavoir la 49. & la 50. du Recuëil de Daniel Heinſius, centur. 2. *M.*

nius, qui étoit un excellent homme, dans une Préface ſur les Etymologies d'Iſidore de Seville, promettoit une édition de Pollux; mais il s'eſt contenté de nous la promettre. M. Kuhnius Allemand a donné au public de ſçavantes Animadverſions ſur quelques endroits de cet Auteur. Il y a eu un autre Jules Pollux, qui étoit Chrétien, Auteur d'une Chronique, qui ſe trouve manuſcrite dans la Bibliothéque du Duc de Baviere. Elle eſt alleguée par M. Fabrot, docte Juriſconſulte, à la page 79. de ſes Notes ſur les Inſtitutions de Theophile, qui ſont une Paraphraſe de celles de Juſtinien. Gretſer Jeſuite fait auſſi mention de cette Chronique, dans ſes Notes ſur quelques Homelies Grecques touchant la veneration de la Croix. Pour Seberus, qui a commenté le Dictionnaire de Pollux, nous avons de lui un Indice très utile de tous les mots d'Homere, & une jolie Diſſertation touchant l'Agriculture.

Is. Vossii Dissertationes de Septuaginta Interpretibus & eorum Tralatione. Hagæ 1661. *in* 4°. *cum Appendice, ibid.* 1663. *in* 4°.

IL y a peu de Protestans qui estiment la Version des Septante. Les premiers que j'aie découvert qui en ayent fait cas, sont les Traducteurs de la Bible Angloise, nommée *Bishops Bible*, qui fut traduite au commencement du regne d'Elisabeth, dans laquelle Matthieu Parker, Archevêque de Cantorbery & ceux qui l'aiderent, se servent souvent de la Version des Septante. Ensuite Dounæus, Professeur en Grec à Cambrige, Fullerus, Doyen de Salisbury, & Boisius, Chanoine d'Ely, aussi Anglois, & vivans en même temps, ont fait l'éloge de cette Version. Le premier dans ses Notes sur S. Chry-

ſoſtome pages 588. & 657. le ſecond dans ſes Mêlanges ſacrez, liv. 3. ch. 12. & le troiſiéme aux pages 61. & 307. de la Comparaiſon de la Vulgate avec les nouvelles Verſions Latines du Nouveau Teſtament, qui eſt un Ouvrage imprimé à Londres l'an 1655. in octavo. Depuis eſt venu Louis Cappel, Profeſſeur en Hebreu à Saumur, qui dans ſa fameuſe Critique a corrigé pluſieurs endroits de l'Hebreu par la Verſion des Septante. Après Cappel, Walton, qui eſt mort Evêque, & à qui Buxtorf le fils a dedié la derniere édition de ſa Synagogue, a auſſi autoriſé cette Verſion, dans ſes Prolégomenes ſur la Bible Polyglotte de Londres. Depuis Walton, M. (Iſaac) Voſſius, qui eſt aujourd'hui Chanoine Royal de Winſor en Angleterre, a fait l'Apologie de cette Verſion, contre Cocceius, Hulſius, Hornius, & Schotanus, qui la mépriſoient. Il répondit même l'année paſſée au Pere

Simon, à la fin de ſon Traité des Oracles Sibyllins, [1] dedié au ſçavant M. Brown, ſon ami intime, auſſi Chanoine de Winſor, & grand partiſan des Septante, comme il paroît par une Lettre que je garde, qu'il écrivit autrefois à M. Voſſius. Enfin M. Pearſon, Chanoine d'Ely, a auſſi défendu cette Verſion contre S. Jerôme, dans une Préface ſur la Bible Grecque, imprimée à Cambrige l'an 1665. Ajoûtez à tous ces illuſtres, Daniel Heinſius dans ſes Exercitations ſacrées, où il fait voir par pluſieurs exemples que l'on ne peut entendre la plûpart des mots & des phraſes du N. T. ſans le ſecours de la Verſion des Septante. Il faut eſperer que le nombre des partiſans de cette Verſion augmentera avec le temps; & que les Théologiens Proteſtans ne ſeront pas à l'avenir à cet égard là, dans une auſſi profonde

1. Dans un Recuëil, intitulé, *Iſ. Voſſii Obſervationum variarum liber*, *in* 4°. *Londini* 1685.

letargie que celle où ils ont été par le passé.

Is. Casauboni Exercitationes contrà Baronium. Londini 1614. *in fol.*

CEs Exercitations ont été si bien reçûës des Protestans, qu'il s'en est fait plusieurs éditions. Outre celle de Londres, qui est la plus belle, il y en a une de Francfort in quarto, & deux de Geneve. Le Roi Jacques ayant vû les premieres feuilles de cet Ouvrage, l'approuva fort. Mais les Evêques auroient souhaité que Casaubon eût traité Baronius un peu plus rudement qu'il ne faisoit: A quoi sa candeur & sa modestie ne pûrent jamais consentir. C'est ce que nous apprend Grotius retournant d'Angleterre, dans une Lettre à Meursius. Ce Livre a été refuté par le Pere Rosweidus, Jesuite, & dé-

fendu par Jacques Cappel de Sedan. Jules Ceſar Bulenger, Théologien & Critique, l'a auſſi examiné en pluſieurs endroits dans ſes Diatribes; qui ont été refutées par Richard de Montaigu, Evêque de Norwic. Depuis Caſaubon, un Miniſtre de Bearn, nommé Majendie, a écrit contre les Annales de Baronius. [1] L'ouvrage eſt imprimé à Amſterdam in folio, avec des Notes de M. Blondel ſur ces mêmes Annales. S'il m'eſt permis de juger du travail de M. Majendie par l'échantillon que l'on m'en communiqua il y a quelques années, il n'y a rien dans ſes Obſervations qui ſoit comparable à celles de Caſaubon. Il y a même quantité de fautes, que M. Majendie a faites pour avoir copié ceux de ſon Ordre; comme il arrive ordinairement à ces Meſſieurs. Ge-

1. *Andreæ Magendei Animadverſiones in Annales Baronii, cum epitome criticarum lucubrationum Caſauboni in tomi primi annos 34. acceſſerunt quædam Davidis Blondelli Animadverſiones ad Baronium.* Lugd. Bat. 1679. in fol.

rard (Jean) Voſſius ſemble avoir penſé à refuter Baronius ; car voici de quelle façon lui parle Guillaume Laud Evêque de Londres, & depuis Archevêque de Cantorbery, dans une Lettre manuſcrite du 14. Juillet 1628. *De Baronio quod moliri inſtituis, imprimis laudo; præcipuè verò quòd fixum habeas minutias non conſectari. Certè in Opere tam diffuſo nimis longum iter eſſet per minutias, & quæ tædio afficerent & peritos viatores & feſtinantes. Caput rei eſt, illa in quibus longius à primitiva Eccleſia, Romana receſſit, brevibus oſtendere, & argumentis inſolubilibus demonſtrare; quæ utraque tibi factu facilia ſemper æſtimavi.* Parmi les Catholiques, M. Dartis, Profeſſeur en Droit Canon, a refuté quelques endroits des Annales de Baronius. Un Moine de l'Ordre de S Benoiſt prétendoit y avoir trouvé deux mille fautes, ſi nous en croyons Scioppius, dans une Lettre Italienne au Pere Fulgence qui a paru depuis peu. M.

Holſtenius, au rapport du Docteur Guy Patin dans une de ſes Lettres, diſoit un jour à M. Naudé, qu'il pouvoit montrer huit mille fauſſetez dans Baronius, par les Manuſcrits de la Bibliothéque Vaticane qu'il avoit en garde. [1] Et M. Petau, Conſeiller au Parlement de Paris, menaça une fois ce Cardinal de découvrir beaucoup de ſes ſuppoſitions & fauſſetez; car c'eſt ainſi qu'il s'en exprime écrivant à Scaliger. Après quoi il ajoûte auſſi-tôt ces belles paroles, comme par maniere de correctif: *Mais c'eſt choſe ce me ſemble ſi indigne de gens d'honneur, d'écrire* ex profeſſo *les uns contre les autres, que je n'oſe y penſer.*

1. Aleſſandro Taſſoni a fait un Abregé Italien de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique juſqu'à l'an 1500. où il réprend Baronius en pluſieurs endroits. Cet Ouvrage ſe voit manuſcrit, & l'on en trouve des citations dans les Origines Italiennes de Menage, entre autres au mot *Palmizzio.* Nous avons du P. Antoine Pagi Cordelier, habile Chronologiſte, la Critique de Baronius imprimée l'an 1705. en 4. volumes *in fol.* M.

Harpocrationis Dictionarium in decem Rhetores, Gr. Lat. cum notis Phil. Jac. Maussaci. Parisi. 1614. in 4°.

M. Pinedo, Juif Portugais, a aussi travaillé sur Harpocration, comme il nous l'apprend dans son Stephanus ; mais en nous faisant part de cette nouvelle, il nous prépare en même temps à ne rien espérer de lui de ce côté là. Il faut donc s'en tenir à l'Harpocration de Maussac, qui est un de nos meilleurs Critiques, & qui semble suivre les traces de Casaubon, dont il étoit grand admirateur. J'avouë qu'il a corrigé peu d'endroits d'Harpocration, en comparaison de ceux qui restent à rétablir. Mais ceux qu'il a corrigez, le sont si ingenieusement, que nous le pouvons bien excuser de n'avoir pas pouſſé son travail plus loin. Joi-

gnez à cela, qu'à la fin de ſon Plutarque des Fleuves, il y a quelques Additions à ſes Notes ſur Harpocration, qu'il dedie à M. de Saumaiſe. Enfin Meurſius, qui a tant fait de Livres, peut ſuppléer dans ſes Leçons Attiques, & dans ſes autres Ouvrages, à ce qui manque à l'Harpocration de Mauſſac. Mais de plus, j'apprends que M. Gronovius le fils a fait imprimer depuis peu les [1] Obſervations de M. de Valois ſur cet Auteur qui ſont ſans doute très dignes de lui. Outre Harpocration, & Plutarque des Fleuves, nous avons du Préſident Mauſſac, Pſellus *de Lapidum virtutibus*, & les Commentaires de Jules Ceſar Scaliger ſur l'Hiſtoire des Animaux d'Ariſtote. Il nous a auſſi donné deux Harangues & pluſieurs Lettres du même Scaliger contre Eraſme, où il n'a point mis ſon nom. Il promettoit Sextus Empiricus con-

1. Ces Obſervations ſe trouvent dans l'édition de l'Harpocration in 4. de Leyde 1683.

tre les Mathematiciens, la Grammaire de Denis de Thrace, [1] (auſſi promiſe par M. Voſſius,) Manlius Theodorus ancien Grammairien Latin, & Jules Ceſar Scaliger ſur les Offices de Ciceron. Il promettoit auſſi de ſa façon cinq livres de diverſes Leçons, qu'il appelle les Interpretes du Lexicon d'Harpocration, un Indice des Auteurs citez dans ce Dictionaire, [2] (que feu M. Morus avoit pris la peine de faire & de mettre à la fin de ſon Harpocration qu'il me montra étant à Paris,) un Recuëil de Loix Attiques, un Gloſſaire, & un Traité des Fêtes des Anciens. Le Préſident Mauſſac mourut à Paris, au grand regret de tous les Sçavans, l'an 1650. Il eſt loüé par M. de Saumaiſe dans ſes Lettres, & dans ſes

1. Elle a enfin paru l. 5. ch. 7. pag. 26. de la Bibliothéque Grecque de J. A. Fabrice, & ne contient en tout que 4. feuillets in 4. *M.*

2. Jean-Albert Fabrice en a donné un dans ſa Bibliothéque Grecque, l. 4. ch. 33. page 491. *M.*

étonnantes Exercitations ſur Solin, par Rutgerſius dans ſes diverſes Leçons, par Gaſſendi dans la Vie de Peireſc, par M. de Marca dans ſa Diſſertation touchant la Primatie de Lyon, par Balzac dans ſes Oeuvres diverſes, par M. Gaulmin (à qui Mauſſac avoit dedié ſon Pſellus) dans ſes Notes ſur le Roman de Theodorus Prodromus, par Bourdelot ſur Heliodore, & par pluſieurs autres. Caſaubon lui écrit une fois dans ſes Lettres, de l'édition de M. Grævius, & en fait l'éloge ſans le nommer, écrivant à M. Vander Myle le 27. May de l'an 1610.

Vindiciæ Epiſtolarum S. Ignatii, authore Joanne Pearſon. Cantabrigiæ 1672. *in* 4°.

IL nous vient peu de Livres d'Angleterre du merite de celui-ci; & ſi M. Daillé vivoit aujourd'hui, il

lui facheroit fort ſans doute de s'y voir maltraité avec tant de raiſon ; mais comme il avoit l'ame belle, il n'auroit pas manqué de rendre juſtice au ſçavoir de ſon Adverſaire. M. Pearſon a ajoûté à la fin de ſon Ouvrage deux Lettres de M. Voſſius contre M. Blondel, qui ſont auſſi pour la défenſe des Epitres de S. Ignace ; que je me ſouviens d'avoir lûës manuſcrites étant chez M. Voſſius. M. Pearſon à la page 130. de la premiere partie de cette Apologie, rapporte un endroit de S. Chryſoſtome où il croit que S. Cyprien ſoit tacitement allegué ; qui eſt une remarque que Patrice Junius, Bibliothécaire du Roi de la Grand'Bretagne, avoit faite long-temps avant lui, dans ſes Notes ſur l'Epitre de S. Clement aux Corinthiens. J'ai auſſi remarqué que dans l'Expoſition du Symbole, écrite en Anglois par M. Pearſon pag. 53. de la derniere édition, ce ſçavant homme dit que

Longin dans ſon Traité du Sublime a rapporté un paſſage de la Geneſe ſuivant ſa Verſion d'Aquila ; qui eſt auſſi une remarque de Patrice Junius dans ſes Notes ſur les quatre premiers livres de Moyſe, inſerées dans la Bible Polyglotte de Londres. Le même M. Pearſon, à la page 132. de la même Apologie pour les Epitres de S. Ignace, dit qu'il ne ſçait pas bien certainement quel a été le ſentiment de M. Daillé touchant l'Auteur d'une Homelie qui ſe trouve parmi celles de S. Chryſoſtome, & qui a pour titre, *qu'il y a un ſeul Legiſlateur du Vieux & du Nouveau Teſtament.* Sur quoi je remarquerai que M. Daillé dans ſon Traité des Images prétend que cette Homelie ne ſoit pas de S. Chryſoſtome ; qui eſt préciſement la conjecture de M. Pearſon, *non dubito tamen*, ajoûte-t-il, *quin illa nobis repoſiturus eſſet Dallæus, ſi viveret, quæ ſcripſit venerandus ſenex Uſſerius; cùm Uſſerianis ſæpiſſimè*

uſus

uſus ſit. Ille autem Orationem eam S. Chryſoſtomo abjudicat. C'eſt dommage qu'une auſſi bonne plume que celle de M. Pearſon ait ſi peu écrit, & que nous n'ayons de lui, outre cette Apologie, que des Prolegomenes ſur l'Hieroclés de M. Caſaubon le fils, deux Epitres ſur le Diogene Laërce de M. Menage, une Préface ſur la Bible des Septante, (dont le Pere Simon n'a pas ſçû l'Auteur dans ſon Hiſtoire Critique du Vieux Teſtament,) des Obſervations en Anglois ſur le Symbole, la Vie de S. Cyprien au devant des Oeuvres de ce S. Martyr, publiées par M. Fell, Evêque d'Oxfort & quelques Ouvrages poſthumes de Chronologie. Je ſçais qu'au rapport de M. Caſaubon le fils ſur Hieroclés, M. Pearſon promettoit dès l'an 1655. un Heſychius & un Suidas, Auteurs qui demanderoient chacun la vie d'un homme; & que lui même, dans cette Apologie nous promet un Parallele du ſtile

de S. Paul & de celui de S. Ignace, avec une nouvelle édition de l'Epitre de S. Clement aux Corinthiens. Mais toutes ces promeſſes ſont des promeſſes, & nous ne voyons par malheur que trop de Sçavans, qui nous ont bien fait languir ſans nous rien donner. M. Larroque, Miniſtre à Quevilly près de Roüen, a refuté cette Apologie; mais d'une maniere, qui en augmente plûtôt le prix qu'elle ne le diminue. Je trouve ſur tout cet Auteur divertiſſant à la page 190. de ſon Livre, où il dit qu'il n'a jamais pû rencontrer les paroles que M. Pearſon attribuë à M. Blondel à la page 61. de la ſeconde partie de cette Apologie. Cependant M. Pearſon dit poſitivement en cet endroit là, qu'il tire ces paroles d'une Lettre de Blondel à Uſſerius, publiée par Hammond. Si M. Larroque n'a pas ſçû en quel Ouvrage Hammond a publié cette Lettre, je lui apprendrai volontiers que c'eſt dans ſes do-

ctes Dissertations de l'Episcopat. Une personne de qualité m'a dit que M. Pearson fut fait Evêque de Chester l'an 1677. Ce que j'ai vû depuis confirmé par M. Chamberlaine, de la Societé Royale, dans son Etat d'Angleterre de la derniere édition.

Pietas Ordinum Hollandiæ, aut. H. Grotio. Lugd. Bat. 1613. *in* 4°.

CE Livre est fait contre Sibrand Lubbert, Théologien de Franeker. Grotius ne l'écrivit pas de son mouvement, mais par l'ordre des Etats de Hollande, dont il étoit alors Avocat General. C'est ce qu'il nous apprend lui même dans une Lettre à M. de Thou, qui est une des plus belles du petit volume qui a pour titre, *Grotii Epistolæ ad Gallos*, publié par M. Sarrau, qui en a fait la Préface. Cette Défense des Etats, qui

eſt loüée par Caſaubon écrivant à Heinſius, & à Grotius lui même, fut traduite en François la même année qu'elle parut, & refutée quelque temps après par Sibrand Lubbert, à qui Grotius répondit dans une petite Piece intitulée, *Bona Fides Sibrandi Lubberti.*

Cl. Salmaſius de Primatu Papæ. Lugd. Bat. 1645. in 4°.

BIen que ce Livre ſoit aſſez gros, ce n'eſt pourtant qu'une petite partie d'un grand Ouvrage que M. de Saumaiſe ſe propoſoit de donner. L'Appirat ou les Prolegomenes, ſont principalement écrits contre le Pere Petau, Jeſuite, mais avec un peu trop de chaleur. Pour le Traité *de Primatu Papæ*, il y fait paroître à ſon ordinaire beaucoup de ſçavoir, mais quelquefois auſſi une grande précipitation; comme quand à la p-

62. il allegue Clement Romain dans ſes Hypotypoſes, au lieu de Clement d'Alexandrie; faute, qui, avec quelques autres, a été relevée par M. Morus, dans ſa Préface ſur l'Euſebe de Scaliger. M. de Saumaiſe ſe trompe auſſi à la p. 86. & dans ſes Lettres pag. 140. corrigeant ſans neceſſité un paſſage de S. Cyprien, où au lieu d'*æmulum*, il lit *malum*. Voici le paſſage, qui ſe trouve dans une Lettre de ce S. Martir à Antonianus: *Sedit intrepidus Romæ* (il parle de Corneille Evêque de Rome) *in ſacerdotali Cathedra, eo tempore cùm Tyrannus* (c'eſt l'Empereur Decius) *infeſtus Sacerdotibus Dei, fanda atque infanda comminaretur, cùm multò patientius & tolerabilius audiret levari adverſus ſe æmulum Principem, quàm conſtitui Romæ æmulum Sacerdotem.* Où il eſt aſſez clair, ce me ſemble, que le verbe *audiret* ſe rapporte à la même perſonne que *comminaretur*, qui a precedé; je veux dire au Tyran Decius;

& non pas à Corneille Evêque de Rome, comme ſe l'eſt imaginé M. de Saumaiſe. M. Dartis, dont j'ai déja parlé, a refuté ce Traité *de Primatu* dans ſes Livres *de Ordinibus & Dignitatibus Eccleſiaſticis*, imprimez à Paris l'an 1648. in quarto. A la fin de cet Ouvrage *de Primatu*, M. de Saumaiſe a ajoûté deux Traitez de deux Grecs ſur le même ſujet, & un autre touchant le Purgatoire, ſans nom d'Auteur; qu'il avoit publiez à Heydelberg dès l'an 1608. & dediez à M. Servin Avocat General. Le premier de ces Traitez eſt de Nilus Archevêque de Theſſalonique, qui a été refuté par J. Matthieu Caryophilus, Archevêque d'Iconie. Le ſecond eſt, de Barlaam, Moine de l'Ordre de S. Baſile, que Bocace dans ſa Genealogie des Dieux appelle *hominem corpore puſillum, prægrandem tamen ſcientia, & Græcis adeò eruditum, ut Imperatorum & Principum Græcorum atque doctorum hominum pri-*

vilegia haberet teſtantia, nedum his temporibus apud Græcos eſſe, ſed nec à multis ſeculis citra fuiſſe virum tam inſigni tamque grandi ſciéntia præditum. Ce Barlaam dédie ſon Livre à un nommé François, que j'eſtime être François Petrarque, dont il avoit été Precepteur. Ce Livre de Barlaam n'a pas été traduit par M. de Saumaiſe, comme l'écrit Voſſius dans ſes Hiſtoriens Latins pag. 526. mais par Jean Luyd Anglois. Pour le Traité du Purgatoire, traduit par Vulcanius, les uns l'ont attribué à Nilus, & les autres à Nicolas Cabaſilas; mais il n'eſt ni de l'un ni de l'autre. L'Auteur eſt Marc Archevêque d'Epheſe, [1] comme nous l'apprend Sixte de Sienne au ſixiéme livre de ſa Bibliothéque Sainte, annotation 259. Ce

1. Ce Marc aſſiſta au Concile de Florence, où il parut fort zelé pour ſa Religion. Gennadius, Patriarche de Conſtantinople (à qui nous devons cette belle Confeſſion qu'il préſenta à Mehemet II. Empereur des Turcs) a fait des Vers ſur ſa mort. *Ceci eſt reſtitué de l'édition de la Rochelle, p. 121.*

Traité avoit paru dès l'an 1546. de la traduction de Jean Hartungus, avec les Sermons de Luther ſur les Evangiles des Dimanches; & enſuite Herold l'inſera dans ſes Orthodoxographes imprimez à Baſle l'an 1555. Dans l'une & l'autre de ces éditions, ce Traité a pour titre, *Apologie des Grecs touchant le Purgatoire, preſentée au Concile de Baſle*, & eſt dedié par Hartungus à Othon Henry, Comte Palatin. Dans la *Turco Græcia* de Cruſius p. 186. le titre de ce Traité eſt rapporté un peu plus au long, copié ſur l'original de Jean Reuchlin.

Iſ. Caſauboni Epiſtola ad Card. Perronium. Londini 1612. *in* 4°.

CEtte Lettre eſt moins un Ouvrage de Caſaubon, que les ſentimens du Roi Jacques & de l'Egliſe Anglicane ſur quelques points de

de Religion. Auſſi a-t-elle été miſe parmi les Oeuvres de ce Prince, dans l'édition qu'en fit l'an 1619. à Londres Jacques de Montaigu, Evêque de Wincheſter. Elle eſt écrite avec grande moderation, & a donné lieu à la Replique du Cardinal du Perron au Roi de la Grand'Bretagne, qui eſt demeurée imparfaite par la mort de ce Cardinal, & qui a été refutée par M. du Moulin. Valentin Smalcius, fameux Socinien, a refuté quelques endroits de cette Lettre de Caſaubon, ſous le nom d'Antoine Reuchlin, dans un petit Ouvrage intitulé *Paræneſis ad Iſ. Caſaubonum.* Un bel Eſprit, (François Ogier,) fort connu dans la Republique des Lettres pour avoir ſi bien défendu Balzac, parle de Caſaubon & de cette Lettre avec éloge, dans ſon Jugement de la Doctrine Curieuſe du Pere Garaſſe: *Le Sieur Caſaubon*, dit-il, *qui, outre ſon rare & profond ſçavoir ès lettres humaines, étoit*

fort conſommé dans la lecture des anciens Peres de l'Egliſe, ainſi que confeſſe Jules Ceſar Bulengerus dans ſes Diatribes, eſt un petit Grammairien au jugement de Garaſſe; tellement que ce que l'Illuſtriſſime Cardinal du Perron, les RR. Peres Fronton du Duc & André Schottus Jeſuites très doctes, qui faiſoient profeſſion d'amitié avec lui, ont admiré en Caſaubon, ce qui leur a fait deſirer avec tant de paſſion la converſion de cet homme, étoit un petit de Grammaire qu'il ſçavoit; tous les trophées & triomphes que ce grand Cardinal a remportez ſur l'hereſie en ſon Livre de la Replique, conſiſtent à avoir défait un chetif Grammairien: car en un mot Caſaubon eſt l'Auteur de l'Epitre qui a donné ſujet à ce grand & divin Ouvrage. Pluſieurs Proteſtans Presbyteriens ont maltraité Caſaubon à l'occaſion de cette Epitre. Voyez la plainte qu'il en fait dans ſes Lettres à Grotius, à Heinſius, & à Corneille vander Myle, écrites de Londres l'an 1612. Finiſ-

ſons ce chapitre par l'adreſſe de Caſaubon au Cardinal du Perron, en lui envoyant cette même Epitre :

MONSEIGNEUR,

Enfin je vous envoye la Réponſe qu'il a plû au Roi de la Grand'Bretagne de faire à votre Epitre. Le Roi s'eſt ſervi de moi pour Secretaire, mais la piece eſt de ſa Majeſté. Et ceux qui penſent qu'il emprunte l'induſtrie d'autrui pour traiter les choſes de Théologie, ne connoiſſent pas combien ſa Majeſté eſt verſée ès Ecrits des Théologiens. En quoi je puis dire ſans flatterie que ce Roi eſt admirable. Il a exactement medité cette ſienne Réponſe ; & j'ai fait maints voyages en Cour pour cette cauſe, ayant eu cet honneur d'y aller toûjours en la compagnie de M. l'Evêque d'Ely, (Lancellot Andrews) perſonnage très docte, très

moderé, & d'une ſinguliere humanité. Je penſe qu'en écrivant, ſa Majeſté a gardé toute douceur, au moins ç'a été ſon deſir. Je prie Dieu, MONSEIGNEUR, qu'il vous conſerve longuement.

Votre très humble & obéïſſant Serviteur
Is. CASAUBON.

Gerardi Johannis Voſſii de Hiſtoricis Latinis libri III. Lugd. Bat. 1651. *in* 4°.

M. Sandius publia à Amſterdam l'an 1677. des Notes très utiles ſur ce Traité de Voſſius des Hiſtoriens Latins, & il nous fait eſperer une Addition de plus de trois cens Auteurs, dont Voſſius ne parle point. M. de Malinchrot, Doyen de Munſter, qui a écrit un Livre de la naiſſance & du progrès de l'Impri-

merie, & qui promettoit la Vie d'Eraſme, fait la même choſe ſur les Hiſtoriens Grecs de Voſſius, que M. Sandius ſur les Latins, c'eſt à dire des Obſervations, & un Appendice [1] conſiderable. J'ajoûterai ici par occaſion, touchant les Hiſtoriens Grecs de Voſſius, un témoignage d'Erycius Puteanus, ſucceſſeur de Lipſe, & compagnon d'école de Voſſius, à qui il parle ainſi dans une Lettre, dont je garde l'original: *Quantum, bone Deus! ut reliqua jam taceam, ultima de Hiſtoricis Græcis monumenta me ceperunt! Tam felici ingenio, tam fertili induſtria uſus es, ut quicquid ab omni ævo Græcia ſudavit, ignorare etiam eruditi deſinant, quos omnes unus docuiſti. Quæ divitiæ! Quæ deliciæ! Nihil tam abditum quod non legeris; tam dubium quod non expenderis; tam obſcurum quod non illuſtraris.* Outre ces Notes ſur les Hiſtoriens Latins de

1. Sous ce titre, *Paralipomenon de Hiſtoricis Græcis centuria V. in 4.*

Voſſius, il y a de M. Sandius une Hiſtoire des Arriens,[1] qui n'eſt nullement exacte, comme je le ferai voir quelque jour, ſi Dieu le permet. Dans cette Hiſtoire, M. Sandius cite ſon Traité de l'origine de l'Ame, & promet de faire réimprimer ſa Diſſertation du Verbe, & ſes Explications paradoxes ſur les Evangiles, deux fois plus amples que nous ne les avons. Il promet auſſi un Traité de l'Egliſe, & un autre du S. Eſprit. Depuis ſa mort, nous n'avons vû qu'un Catalogue aſſez ample des Ouvrages des Antitrinitaires.[2]

1. *Nucleus Hiſtoriæ Eccleſiaſticæ, exhibitus in Hiſtoria Arianorum; cum tractatu præfixo de veteribus Scriptoribus Eccleſiaſticis. Coſmopoli* 1669. 2. *vol. in* 8. & enſuite *Coloniæ*, (*in Hollandia*,) 1676. *in* 4. avec un Appendix 1678.

2. *Ejuſdem Sandii Bibliotheca Antitrinitariorum. Freiſtadii* 1684. *in* 8.

Epicuri Vita, aut. Pet. Gaſſendo. Hagæ-Comitis 1656. *in* 4°.

L'Admirable M. Gaſſendi eſt le premier Auteur de notre temps qui s'eſt attaché de deſſein à la défenſe d'Epicure, & à fonder de nouveau en quelque façon une Ecole autrefois celebre dans toute la Grece. Depuis M. Gaſſendi, le ſçavant & poli M. Saraſin (dont M. de Montreüil [1] a ſi naïvement fait l'éloge dans une de ſes Lettres) a écrit en notre langue une [2] Apologie pour la Morale d'Epicure; & M. du Rondel (que je regarde il y a long-temps comme un de mes plus doctes amis) fit imprimer il y a quelques mois dans la même langue la Vie du même Philoſophe.

1. Montreuil n'a parlé nulle part de Saraſin. *M.*

2. Intitulée, *Diſcours de Morale*, à la tête de ſes nouvelles Oeuvres.

Bibliotheca Cordeſiana. Pariſ. 1643. *in* 4°.

VOici le Catalogue d'une des plus belles Bibliothéques de Paris, dreſſée par feu M. de Cordes, Chanoine de Limoges, avec tant d'ardeur & de paſſion qu'il retranchoit ſouvent de ſon ordinaire pour avoir des Livres, comme le remarque M. Naudé dans ſon Eloge, qui eſt à la tête de ce Catalogue. Après ſa mort, le Cardinal Mazarin acheta ſa Bibliothéque, [1] où il y avoit de très bons [2] Manuſcrits. Ce M. de

1. Enſuite elle fut venduë à l'encan pendant la Guerre de Paris, depuis elle fut rachetée & miſe avec les autres Livres du Cardinal au College Mazarin. Naudé en a fait le Catalogue. *Menagiana t.* 1. *p.* 99.

2. Ces Manuſcrits ſont maintenant à la Bibliotheque du Roi.

Après ces paroles *où il y avoit de très bons MSS.* on trouve dans l'édition de la Rochelle ce paſſage:

Il me ſouvient entr'autres d'un cité par le même M. Naudé dans ſon Addition à l'Hiſtoi-

Cordes, qui étoit un des plus dignes hommes de ſon temps, a fort peu écrit. Je ne ſçache de lui que deux Diſſertations, l'une touchant la Genealogie de J. C. & l'autre touchant le Saint Martial de Limoges. Nous lui devons les Oeuvres d'Hincmar, imprimées l'an 1615. mais beaucoup

re de Louis XI. p. 359. intitulé, *Dialogi inter orthodoxum Catholicum & Catechumenum Paucaſcium inquirentem de Reformatione Eccleſiæ militantis.* Dans ce MS. il eſt dit que Charles V. l'un de nos Rois, ſurnommé le Sage, *Impoſuit Petro Urbevetano Epiſcopo ut Hiſtorias Romanorum Pontificum B. Damaſi Papæ ad Sanctum compoſitas Hieronymum exponendo ſcriberet, & pro poſſe compleret, ac ut exquireret Codicem ſacrorum Canonum & expoſitum daret ſibi: per has enim ſcripturas & paucas alias ſperabat ſane poſſe reformari ſtatum univerſalis Eccleſiæ, vel ad minus Gallicanæ, ſecundum normam & regulas contentas in ſententiis prædictorum librorum.* Ce Fragment nous aprend deux choſes, l'une que Charles V. eut deſſein de reformer l'Egliſe Gallicane; l'autre, à quelle occaſion Pierre, Evêque d'Orviete, écrivit ſes Notes ſur le Pontifical de Damaſe, qui ſont citées manuſcrites (je ne crois pas qu'elles ſoient encore imprimées) par Caſſander dans ſes Liturgiques, & après lui par le Cardinal Bona dans ſon Traité ſur la même matiere. Ce M. de Cordes qui étoit un des plus dignes, &c.

moins amples que celles de l'édition du Pere Sirmond. C'eſt lui que deſigne M. Bignon alleguant Hincmar ſur les Formules de Marculphe pag. 263. ſous le nom de *vir pius & doctus*. Nous lui devons auſſi les Oeuvres de Caſſander, où il n'a point mis ſon nom. Dans un Recueil de Harangues Funebres, imprimé à Hanaw l'an 1613. il y a des Vers Latins de lui & de M. de Voiture, lorſqu'ils étudioient à Paris au College de Calvi, ſur la mort d'Henri IV. M. Grotius, qui étoit un de ſes amis particuliers, lui a écrit pluſieurs Lettres; & dans ſon dernier Livre contre Rivet, ſe liſent ces mots: *De Savanarolæ loco verum eſt, etiam non credente D. Riveto extare ejus Librum qui dicitur Triumphus Crucis, multò ampliorem quàm eſt editus ſcriptum manu. Uſus eſt Grotius tali Libro, idque beneficio viri optimi, nunc in Chriſto defuncti, Joh. Cordeſii, cujus amicitiæ multum ſe debere profitetur.* Le Pere Sa-

lien, Jeſuite, refutant M. de Cordes touchant le Caïnan de S. Luc, le nomme en quelque endroit de ſes Annales *virum non leviter eruditum*, & M. de Saumaiſe dans ſon livre de l'Uſure des Banquiers p. 327. *optimum ac doctiſſimum virum.*

Hugo Grotius de Jure Belli & Pacis. Amſtel. 1650. in 4°.

ON prétend que Grotius ait mis tout ſon eſprit en ce Livre; & qu'il en pouvoit dire ce que Caſaubon dit de ſon Commentaire ſur Perſe, dans une Lettre à M. Perillau, ſon parent, qui n'eſt pas imprimée : *In Perſio omnem ingenii conatum effudimus.* L'Ouvrage de Grotius eſt en effet une excellente Piéce; & je ne m'étonne pas qu'il ait été expliqué en quelques Académies d'Allemagne. J'apprends qu'il a été tout fraichement réimprimé avec des Notes

de feu M. Gronovius. Si la choſe eſt veritable, il faut preferer cette édition à toutes les [1] autres. Voici le jugement que M. Bignon, ce Magiſtrat ſans reproche, fait de ce Livre, écrivant à M. Grotius le 5. Mars 1632. *J'oublie*, dit-il, *de vous remercier de votre Traité* de Jure Belli, *qui eſt autant bien imprimé que le ſujet le merite. On m'a dit qu'un grand Roi* (Guſtave Adolfe Roi de Suede) *le tenoit toûjours devant lui, & ſuis très perſuadé que cela eſt, parce qu'il n'en peut arriver que du bien infini; ce Livre mettant la raiſon & la juſtice en une matiere qu'on croit ne conſiſter qu'en confuſion & injuſtice. Ceux qui ſe plairont en cette lecture, y apprendront les vrayes*

1. Il y en a eu pluſieurs éditions avec les notes de Frederic Gronovius, de Jean Teſmar, & de M. Obrecht; & une autre avec les amples Commentaires de Guillaume vander Muelen, en 3. vol. in folio. Outre la Traduction Françoiſe qui en a été faite par M. Courtin Conſeiller d'Etat, M. Barbeyrac vient d'en donner une nouvelle avec des Notes excellentes, en 2. vol. in 4. imprimée à Amſterdam, 1724.

maximes de la Politique Chrétienne, qui ſont les fondemens ſolides de tout gouvernement. Je l'ai rélû avec un merveilleux plaiſir. On n'en fit pas le même jugement à Rome, où il fut mis au rang des Livres défendus, le 4. Février 1627. Un Théologien d'Allemagne nommé Oſiander a refuté ce Traité de Grotius; mais ce me ſemble avec peu de ſuccez. M. Grotius mourut à Roſtoch, ville de Mekelburg, revenant de Stokolm, l'an 1645. âgé de 62. ans. Son corps fut tranſporté à Delft, lieu de ſa naiſſance, où j'ai vû ſon tombeau, qui eſt mediocre. Jean Quiſtorpius, Théologien Lutherien, a fait l'Hiſtoire de ſa mort, dans une Lettre à Bernard Taddelius, que j'inſererai volontiers ici, quoiqu'elle ait été publiée il y a long temps par M. Caſaubon le fils & par quelques autres.

COntendis à me, N. N. ut perſcribam quomodo mundo huic

valedicturus, Litterarum Phœnix Hugo Grotius se gesserit. En, paucis id habe. Conscenderat ille Stokholmiæ navim qua Lubecam ferretur; vehementibus per triduum in mari jactatus procellis, naufragium patitur, & æger ad Cassubiæ litora appellit. Inde per quam incommodo curru, pluvia, tempestate, per sexaginta & plura milliaria, tandem Rostochium nostrum devehitur. Divertit ad Balemanniam. D. Stocmannum Medicum advocari curat, qui ætate, naufragio, incommodis itineris fractas vires advertens, vitæ terminum imminere præsagit. Secundo ab ingressu in hanc urbem die (qui stilo vetere erat 18. Aug.) me hora nona vespertina ad se vocat. Accessi, propemodum in agone virum constitutum offendi. Compellavi, & me nihil maluisse affirmavi, quàm ut mihi cum ipso incolumi sermones sociare licuisset. Regerit ille, Ita Deo visum fuit. Pergo; ut

ad beatam emigrationem ſe componat, peccatorem agnoſcat, ſuper commiſſa doleat, moneo; cumque inter loquendum, Publicani peccatorem ſe fatentis, & ut Deus ſui miſereretur precantis, meminiſſem: reſpondet, Ego ille ſum Publicanus! Progredior, ad Chriſtum, extra quem nulla eſt ſalus, ipſum remitto. Subjicit ille: in ſolo Chriſto omnis ſpes mea eſt repoſita. Ego clara voce Precationem illam Germanicam Germanicè recitabam, quæ incipit, *Herr &c.* Ille, complicatis manibus ſubmiſſa voce me inſequebatur. Cùm finiviſſem, quæſivi an me intellexiſſet; Reſpondet, probè intellexi. Pergo illa recitare ex verbo Dei, quæ jamjam morituris in memoriam revocari ſolent. Quæro, an me intelligat; Reſpondet, vocem tuam audio, ſed quæ ſingula dicas, difficulter intelligo. Cùm hæc dixiſſet, planè conticuit, & brevi poſt ſpiritum exhalavit, in puncto duodeci-

mæ nocturnæ. Habes Cataſtrophen vitæ à Grotio ſummo viro actæ. Cadaver Medicis poſt commiſſum eſt. Inteſtina lebeti aheneo impoſita, ut in Templi apud nos primarii Mariæ Virgini ſacri locum honoratiſſimum reponerentur, à Templi Præfectis facilè impetravi. Molliter cineres cubent! Vale. Dabam Roſtochii, propridiè Michaëlis A. 1645.

IL ne paroît pas par cette Lettre que M. Grotius ſoit mort Catholique. Mais il eſt conſtant que les dernieres années de ſa vie il inclinoit fort pour ce parti là. Ecoutons là deſſus M. de Valois dans la Harangue Funebre du P. Petau : *Quid non præſtitit*, dit ce ſçavant homme, *ut clariſſimum virum Hugonem Grotium ad Catholicam communionem adduceret? Erat ille quidem minimè à nobis alienus, ac penè noſter : quippe qui doctrinam Concilii Tridentini in omnibus ſeſe amplecti palam profiteretur. Id unum ſuperat*,

erat, ut Eccleſiæ Sacrarium ingreſſus communioni noſtræ ſociaretur. Quod ille neſcio quas ob cauſas, dum ad Catholicæ fidei unitatem plurimos ſecum ſperat adducere, conſultò differebat. Poſſem hoc loco ſermones illos vobis commemorare, quibus Petavius eum adortus eſt, tunc cùm ille Lutetia excedens, poſt Legationis Suedicæ munus expletum, Petavium valedicturus inviſit. Verùm in aliud tempus hæc ſeponere ſatius fuerit, ne tædium vobis longior fortaſsè faceſſat oratio. M. Grotius témoigna même dès l'an 1617. qu'il fuyoit avec ſoin de choquer les Catholiques. Car Guillaume Grotius ſon frere faiſant alors imprimer ſes Poëmes, il ne voulut pas qu'on y mît les Vers qu'il avoit faits ſur les Exercitations de Caſaubon contre Baronius, comme il le dit lui même dans ſon dernier Livre contre Rivet. Choiſiſſons maintenant quelques éloges de M. Grotius, parmi le grand nombre de ceux qu'on lui a donnez. Iſaac Pontanus dès l'an

1597. dans ſes Notes ſur Macrobe Théodoſe, l'appelle *ſummæ ſpei adoleſcentem*: Meurſius l'an 1599. dans ſa Critique ſur Arnobe, *adoleſcentem ſine exemplo*: Jacques Gillot dans une Lettre manuſcrite à Meurſius, écrite de Paris l'an 1601. *portentoſi juvenem ingenii*; après quoi il ajoûte: *quod de Scaligero tunc juvene magnum Turnebum dicentem juvenis audivi.* Le Préſident Jannin, au rapport de Balzac dans une Lettre à M. Menage, l'oppoſoit aux plus grands Morts de l'Antiquité. M. de Saumaiſe [1] dans

1. Saumaiſe cependant ne trouvoit pas bon que l'on crût Grotius égal à lui. Une marque de ſa délicateſſe là deſſus, c'eſt que ſon intime ami Claude Sarrau lui ayant écrit ces mots dans une Lettre après la mort de Grotius: *Solus ille (Grotius) de principatu literarum tecum contendere poſſe videbatur. Solus ergo jam regnas.* Peu s'en fallut que Saumaiſe ne rompît entierement avec lui. C'eſt ce que j'ai reconnu par deux Lettres qu'il lui écrivit, l'une du 30. Octobre, l'autre du 20. Novembre 1645. que j'ai lûës manuſcrites, mais que j'apprens avoir depuis été publiées par Crenius, dans la derniere deſquelles, après avoir declaré par une fauſſe modeſtie, & au plus loin de ſa penſée, qu'il con-

ſes Exercitations ſur Solin pag. 1306. le nomme *virum excellentiſſimæ doctrinæ in omni genere literarum* : Selden dans ſon *Mare clauſum*, *virum acuminis & omnigenæ doctrinæ præſtantiâ incomparabilem* : Gerard Jean Voſſius dans ſes Poëtes Latins, *ſeculi noſtri grande ornamentum, vel miraculum potius* : Pricæus ſur le 14. de S. Matthieu, *virum ingentem, quem*, ajoûte-t-il, *non ſine horrore mirati ſumus* : Enfin M. Blondel, qui ne prodiguoit pas ſes loüanges, dit de lui dans ſes Sibylles, que c'étoit un très grand perſonnage, ſoit que l'on eût égard à la ſublimité de ſon eſprit, à l'uni-

ſent qu'on lui préfere Grotius, il témoigne enſuite le peu d'eſtime qu'il en fait, ſoit pour la Théologie, ſoit pour la Philoſophie, ſoit pour la Juriſprudence, ne faiſant nulle difficulté de le mettre fort au-deſſous de Voſſius le pere, & demeurant ſeulement d'accord que c'eſt un grand Poëte, qualité, à ſon avis, de nulle conſideration pour donner le premier rang dans l'Empire des Lettres, & commune d'ailleurs à Grotius avec Heinſius, & Barlæus, plus grands Poëtes encore, dit-il, au ſentiment de bien des gens. *M.*

verſalité de ſon ſçavoir qui ne pouvoit être trop eſtimé, & à la diverſité de ſes Ecrits. Pour être particulierement informé touchant M. Grotius, il faut avoir recours à ſa Vie, qui eſt à la tête de ſes Oeuvres Théologiques, & aux Memoires pour l'Hiſtoire de Hollande de l'illuſtre M. Aubery du Maurier, qui ont été fort loüez par l'Auteur de l'ingenieuſe Critique de l'Hiſtoire du Calviniſme, mais qui ne le ſeront jamais autant qu'ils meritent de l'être.

Barth. Gramondi Hiſtoriarum Galliæ libri 18. *Toloſæ* 1643. *in fol. & Amſtel.* 1653. *in* 8°.

CEtte Hiſtoire, qui commence à la mort de Henry le Grand, & qui ne vient que juſqu'à l'an 1629. eſt belle & bien écrite, quoiqu'en veüille dire M. Sarrau dans une de ſes Lettres. Elle eſt même hardie en

quelques endroits ; ce qui eſt peut-être cauſe que l'on n'en a point donné la continuation. Voyez la Bibliothéque ancienne & nouvelle de M. Konig. [1]

1. Ce que dit M. Colomiés à la loüange de cette Hiſtoire ne s'accorde pas avec ce qu'en dit Patin, Lettre du 15. Septembre 1654. *B.*

Voyez encore ſur l'Hiſtoire du Préſident de Gramond le même Patin dans ſes Lettres à Spon, Lettre 7. du 1. vol. datée du 19. Juin 1643. Arnauld d'Andilly, Lettres 274. 276. 277. & 279. & le P. le Long, *Bibliothéque des Hiſtoriens de France*, numero 8819.

Apuleii Metamorphoſis, cum Notis Joh. Pricæi. Goudæ 1650. *in* 8°.

SI nous avions toutes les Oeuvres d'Apulée commentées par Pricæus, [1] nous nous paſſerions ai-

1. Ce Pricæus arrivant en France avoit des recommendations de Gens de Lettres pour mon grand oncle Jean Bourdelot, qui l'aſſiſta de ſes amis, de ſon argent & de ſes Livres, & qui fit imprimer à ſes frais ſon Apologie d'Apulée dont j'ai encore les planches de cuivre

ſément de ſes autres Commentateurs. Mais par malheur il n'a fait des Notes que ſur la Métamorphoſe, & ſur l'Apologie, qu'il fit imprimer à Paris l'an 1635. in quarto. Il eſt vrai que ſes Notes ſont ſi amples, qu'elles nous conſolent en quelque façon de n'en avoir pas de lui ſur les autres Livres: Outre qu'il nous a laiſſé un beau volume d'Obſervations ſur le Nouveau Teſtament & ſur les Pſeaumes, imprimé à Londres in folio l'an 1660. Il ſe propoſoit de faire réimprimer l'Apologie d'Apulée, avec une augmentation de Notes conſiderable, de donner Aulu-Gelle ſur lequel il avoit fort travaillé, Avienus *de oris maritimis*, & des Corrections ſur Heſychius, dont il avoit donné l'Indice à la fin de la Métamorphoſe d'Apulée; j'entends l'Indice des Auteurs alleguez

Sur leſquelles ont été tirées les figures d'Antiquitez qui ſont dans ce Livre. B 3

par [1] Hesychius. Mais ses yeux étant devenus fort foibles, il dit en quelque endroit de ses Notes, qu'il ne croit pas voir l'accompliſſement de ſes deſſeins. Ce Pricæus étoit Anglois de nation, d'une literature vaſte, & d'un grand jugement. Après avoir long-temps voyagé, il ſe retira à Florence, où il ſe fit Catholique, quelque tems avant M. Stenon, Danois, grand Anatomiſte. A propos du changement de Meſſieurs Pricæus & Stenon, je remarquerai qu'il y a eu de temps en temps de doctes Proteſtans qui ſe ſont faits Catholiques. Tels ont été, au ſiecle paſſé, Pierre Pithou, qui changea après la S. Barthelemy; F. Pithou Sieur de Bierne ſon frere; Florent Chreſtien, [2] Précepteur de Henry le Grand; & Juſte Lipſe; & dans ce ſiecle, le Pré-

1. Cet Index ſe trouve l. 4. c. 35. pag. 554. &c. de la Bibliothéque Grecque de J. A. Fabrice, qui l'a illuſtré de quelques additions & corrections. *M.*

2. Florent Chreſtien mourut l'an 1596. bon Huguenot. *M.*

Evangelique, par M. Morus dans ſes Notes ſur le N. T. par M. Redi dans ſon Traité de la Generation des Inſectes, mais ſur tout par Axénius ſur Phedre. Le Préſident Savaron ſur Sidonius p. 241. cite avec éloge les Notes d'Antoine Dolé ſur Apulée. Ce Dolé étoit un Avocat du Parlement de Paris, de qui je n'ai vû que quelques Plaidoyers. [1]

1. On ne trouve point Antoine Dolé dans l'*Indice alphabétique des Avocats de Paris*, à la fin des Opuſcules de Loiſel, mais bien *Louis Dolé*. M.

Recueil de Maximes veritables & importantes pour l'inſtitution du Roi, contre la Politique du Cardinal Mazarin. 1663. *in* 12.

L'Auteur de ce Livre (qui a été brûlé à Paris par une Sentence du Châtelet) eſt à mon avis Claude Joly, Chanoine de Notre-Dame, perſonnage d'une grande probité &

d'un grand ſçavoir. Outre cet excellent Livre, nous avons de lui *Conſultatio de (reformandis) Horis Canonicis, (ac ritè conſtituendis Clericorum muneribus,)*[1] où il n'a point mis ſon nom; le Voyage de Munſter, un Traité de l'Education des Enfans, & quelques autres[2] Piéces. Nous lui devons auſſi les Opuſcules de M. Antoine Loyſel, ſon Ayeul, fameux Avocat du Parlement de Paris.[3] J'appris dès l'an 1668. de M. Battier, ſçavant homme de Baſle en Suiſſe, que M. Joly faiſoit la Vie d'Eraſme, & qu'il avoit lû ſept fois pour cela toutes les Oeuvres de ce grand homme. A la fin de ce Recueil de Maximes, M. Joly a ajoûté une Traduction en Vers François du Poëme du Chancelier de

1. Il y en a eu deux éditions in douze, dans la ſeconde deſquelles on a joint un Traité de Stella ſur le même ſujet.

2. Comme le Traité des Reſtitutions des Grands; & le Codicile d'or, ou divers Traitez touchant l'inſtitution du Prince Chrétien.

3. Il a auſſi donné en 1666. l'édition la plus ample des Oeuvres de Charles Loyſeau *in folio*.

l'Hoſpital ſur le Sacre de François II. Avant M. Joly, Joachim du Bellay avoit mis en Vers François ce même Diſcours; & il n'y a pas long-temps que M. Perrault, de l'Académie Françoiſe, en a auſſi fait une Traduction très polie & très élegante. Après la Traduction de M. Joly, ſe liſent deux Lettres apologetiques pour ſon Recueil, dont je ſoupçonne que la premiere, qui n'eſt pas moins forte qu'elle eſt hardie, ſoit de feu M. Ogier, ami intime de M. Joly. Je ne ſçais en quel endroit de ſes Oeuvres Genebrard appelle la Pragmatique Sanction de S. Louis, le Palladium de la France, comme l'écrit M. Joly au 4. ch. de ſes Maximes [1]. Si Genebrard l'a ainſi nommée, ce n'a été qu'après M. Budé, qui eſt le premier qui lui a donné ce

1. Cet endroit de Genebrard ſe trouve vraiſemblablement dans ſon traité *de Sacrarum Electionum jure ac neceſſitate ad Eccleſiæ Gallicanæ redintegrationem, in* 8. *Pariſ.* 1593. qui a été condamné par Arrêt du Parlement d'Aix. *M.*

beau nom : *Scitè ac verè quidam*, dit Fr. Duaren au ch. 11. du 5. liv. de ſon Traité des Miniſteres de l'Egliſe, *eruditionis nomine ubique terrarum notus ac nobilis, cum quo mihi ſatis diu magna fuit familiaritas & conſuetudo, de hac Sanctione loquens, Palladium Franciæ eam vocare conſuevit.* Ce qui ne ſe peut entendre que du grand Budé. Joignez à Duaren feu M. Patru de l'Academie Françoiſe, dans un de ſes Plaidoyers.

Deſiderii Eraſmi Colloquia, cum Notis Arnoldi Montani. Amſtelodami 1658. *in* 12.

Bien que l'on ait fait à diverſes fois des Notes ſur les Entretiens d'Eraſme, il reſte pourtant des endroits que l'on n'a pas encore éclaircis. Par exemple, quand Eraſme parle ſur la fin de l'Entretien qui a

pour titre [1] *Abbatis & Eruditæ*, de quelques Femmes ſçavantes de l'Angleterre & de l'Allemagne, qu'il nomme *Moricas*, *Bilibaldicas & Blaurericas*, perſonne ne nous a dit bien diſtinctement qui elles étoient. Il faut donc ſçavoir que *Moricæ* ſont les Filles de Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, Marguerite, Eliſabeth & Cecile: Marguerite entre les autres étoit fort heureuſe à corriger les Auteurs; Jean Coſterius dans ſes Notes ſur Vincent de Lerins rapporte d'elle une correction d'un paſſage de S. Cyprien, qui ne cede point à mon avis à celles des Scaligers, des Turnebes & des Saumaiſes. *Bilibaldicæ*, ſont les Sœurs de Bilibaldus Pirckeymerus, Conſeiller de l'Empereur, dont l'une ſe nom-

1. Cet Entretien, & celui qui a pour titre *Virgo Miſogamos*, mis l'un & l'autre en Vers François par Clement Marot, ont été omis juſqu'ici dans toutes les éditions de ſes Oeuvres, quoiqu'au rapport de du Verdier pag. 231. de ſa Bibliothéque, ils aient été imprimez ſeparement. *M.*

moit Charité, & l'autre Claire, toutes deux Religieuſes. Ce Pirckeymerus, de qui le ſçavant & pieux Rittershuſius a écrit la vie, dédie à ſa Sœur Charité, la Traduction d'un Traité de Plutarque, & ſes Oeuvres de S. Fulgence; & à Claire ſon autre Sœur, la Traduction des Sentences de Nilus, Evêque & Martyr. Voici comme il parle de ſes deux Sœurs dans une Lettre à Eraſme, écrite de Nuremberg le 20. May 1516. *Salutant te geminæ meæ Sorores, Abbatiſſa S. Claræ una,* (c'eſt Charité, qui étoit l'aînée) *altera ejuſdem Regulæ ſectatrix: quæ aſſiduè tua Scripta manibus retinent; maximè verò jam novo oblectantur Teſtamento: quo mirè afficiuntur mulieres, multis viris, qui ſibi ſcioli videntur, doctiores. Scriberent ad te Latinè, niſi indignas ſuas exiſtimarent literas.* Il y a pluſieurs Lettres de Charité dans les Oeuvres de Pirkeymerus, recuëillies & publiées par Goldaſt. Pour *Blaurericæ*, je crois

qu'Eraſme entend par-là Marguerite Blaurer, dont Bullinger fait l'éloge à la page 339. de ſon Commentaire ſur les Epitres. Rodolphe Gualter, Théologien de Zurich, a fait des Vers Latins ſur ſa mort, qu'il adreſſe à Ambroiſe & à Thomas Blaurer ſes freres. On ne nous a point dit non plus qui étoit ce *Cephalus, vir trium linguarum gnarus*, dont Eraſme parle dans l'Entretien *de Piſcium eſu*. Ce Cephalus eſt Wolphgang Fabrice Capito, Théologien de Strasbourg, qui mourut l'an 1541. & qui a fait pluſieurs Livres. Les Entretiens d Eraſme ont été fort bien traduits en Italien, par Pietro Lauro de Modene, qui a auſſi traduit Joſeph; mais ils ont été mal tournez en notre langue par un nommé Chapuzeau [1]. Touchant ces Entretiens, voici ce qu'écrit Clénard à un Evêque nom-

1. On vient d'en imprimer en Hollande une nouvelle traduction de M. Gueudeville, en 6 vol. in 12.

mé Jean Petit, de Fez le 4. Decembre 1540. *Scripſit modò ad me Dominus Marchio Granatenſis, Colloquia Eraſmi ignibus deſtinata eſſe: Periclitari etiam Vivem. Quid me futurum cenſes, ubi nomen Alcorani audiverint.* Finiſſons par ce joli Diſtique de Louis Maſius ſur la mort d'Eraſme :

Fatalis ſeries nobis invidit Eraſmum,
Sed Deſiderium tollere non potuit.

---

[1] *Catalogus Librorum Raphaëlis Tricheti du Freſne. Pariſiis, 1662. in 4°.*

LEs Livres contenus en ce Catalogue avoient été finement choiſis par M. du Freſne, qui les connoiſſoit parfaitement. Il ſucceda à M. Naudé dans la Charge de Biblio-

1. Ce Catalogue eſt fort mal fait, & tout plein de fautes d'impreſſion. Voyez ſur Raphaël Trichet du Freſne, le 1. tome du Chevreana, pag. 31.

thécaire de la Reine de Suede, & s'acquitta très dignement de cet Emploi là. Nous avons de lui une Lettre à M. Seguin ſur une Medaille qu'il prétend être de Charondas; mais mal, ſi nous en croyons M. Spanheim, dans ſes Diſſertations touchant les Medailles, pages 42. & 370. où il le refute ſans le nommer. Nous avons auſſi de M. du Freſne l'Eloge de Jerôme Magius, tiré de ſon Livre *de Rerum Italicarum Scriptoribus*, qui n'a jamais vû le jour; & une Epitre dedicatoire à feu M. Fouquet, ſur les Tourmens des Martyrs de Gallonius. Le Pere Labbe *in Bibliotheca Nummaria* dit qu'il avoit ébauché la Deſcription de Candie, qu'il vouloit donner fort exacte, & qu'il avoit fait pour cela un grand amas de Medailles & de Tables Chorographiques, mais que la mort le ſurprit en y travaillant. J'apprends que M. du Freſne étoit Bourdelois, auſſi bien que le Pere Fronton du

Duc, Jeſuite, perſonnage que l'on ne ſçauroit aſſez loüer.

Pſalmi Confeſſionales, inventi in ſcrinio Antonii Portugalliæ Regis. Lutetiæ 1595. *in* 16.

VOici des Pſeaumes qui devroient être entre les mains de tous les Chrétiens, & le Miroir le plus ordinaire que nous devrions conſulter. On y voit un Pecheur qui découvre toutes ſes fautes, qui implore le ſecours de ſon Dieu, & qui fait de ſa Converſion la plus grande felicité qu'il puiſſe trouver ſur la terre. Ainſi M. du Ryer, de l'Académie Françoiſe, a fort obligé les Ames pieuſes, en tournant ces Pſeaumes en notre langue auſſi poliment qu'il [1] a fait. Il y a ſeulement un endroit, où je ſouhaiterois qu'il eût pris garde au Latin un peu de plus près. C'eſt

1. Il y en a eu depuis de nouvelles traductions.

à la page 17. & ſuiv. de la ſeconde édition, où M. du Ryer tourne : *Et comme ſi j'étois encore enfant à l'âge de cent ans, tout vieux & tout caſſé que je ſuis, je fais encore les actions d'un enfant.* Il falloit tourner ſuivant le Latin : *Et comme ſi j'étois âgé de cent ans, je fais dans l'âge où je me trouve toutes les actions d'un enfant.* Si ces Pſeaumes ſont d'Antoine Roi de Portugal, la faute de M. du Ryer eſt inexcuſable ; car il eſt conſtant que ce pauvre Prince n'avoit pas ſoixante quatre ans quand il eſt mort.

Gerardus Joannes Voſſius de vitiis Sermonis. Amſtel. 1645. *in* 4°.

CE Livre eſt proprement un Dictionnaire de Mots Latins du bas Siécle ; dont quelques endroits ont été examinez par le celebre Scioppius, dans un petit Ouvrage imprimé à Ravenne l'an 1647. &

inſeré depuis, comme je crois, dans ſes Opuſcules, imprimez à Amſterdam en ſix volumes in octavo. M. Voſſius promettoit de faire réimprimer ce Livre de ſon Pere, in folio beaucoup plus ample. Cependant nous n'avons pas vû juſqu'ici l'effet de ſa [1] promeſſe. Quand cet Ouvrage ne paroîtroit point, nous n'aurions pas de peine à nous en conſoler; puiſque le docte & infatigable M. du Cange vient de nous donner ſon [2] Gloſſaire, en trois volumes in folio.

1. On a réimprimé depuis quelques années toutes les Oeuvres de Gerard Jean Voſſius en 6. vol. in fol.

2. *Gloſſarium ad Scriptores mediæ & infimæ Latinitatis*, imprimé en 1677. Le même M. du Cange a donné dix ans après, ſçavoir en 1688. un ſupplément de cet Ouvrage à la fin de ſon Gloſſaire Grec-barbare. Hadrien de Valois, comme l'on voit à la fin du *Valeſiana*, prétendoit qu'il y avoit une infinité de fautes dans le Gloſſaire Latin de du Cange, mais il ſeroit aiſé de faire voir qu'en le critiquant il ſe trompe ſouvent lui-même. *M.*

Dialogue des Cauſes de la Corruption de l'Eloquence, traduit en François. A Paris 1630. in 4°. [1]

LE Traducteur de ce Dialogue (que quelques uns attribuent à Tacite, & d'autres à Quintilien [2]) eſt M. Giry, de l'Académie Françoiſe; dont la premiere Traduction eſt la Pierre de Touche de Trajan Boccalini, imprimée à Paris l'an 1626. Cette Pierre de Touche (pour

1. Il y a eu deux traductions de ce Dialogue depuis celle de Giry: la premiere fut publiée avec les œuvres poſthumes de Maucroix. on ſçait maintenant qu'elle eſt de M. l'Abbé d'Olivet de l'Academie Françoiſe, qui nous a donné une excellente Traduction du Traité de Ciceron de la nature des Dieux avec des Remarques: la ſeconde eſt de M. Morabin.

Ces deux traductions, qui ont chacune leur merite, ont fait oublier celle de Giry.

2. Voyez là-deſſus une belle & ample Diſſertation dans la Préface de la Traduction de M Morabin, qui veut que Maternus ſoit l'Auteur du Dialogue.

en dire un mot en paſſant) eſt une Satire contre les Eſpagnols, qui a coûté la vie à ſon Auteur, & qui a été refutée par Simon Baſſus, Chanoine de Benevento, dans ſon Apologie pour la Monarchie d'Eſpagne, imprimée à Naples l'an 1619. L'Auteur de la Préface ſur ce Dialogue eſt M. Godeau. Philandre, à qui il eſt dedié, eſt feu M. Conrart, Secretaire du Roi, l'un des plus polis, & l'un des plus honnêtes hommes de France. M. d'Ablancourt lui dedia ſous le même nom l'an 1637. ſon Minutius Felix. M. Godeau lui écrit auſſi une Lettre ſous le même nom dans le Recueil de Faret; & c'eſt de lui qu'il parle dans une Epitre en Vers à Madame de Rambouillet, quand il dit:

C'eſt Philandre, dont l'ame a de toutes nos Muſes
Sans étude & ſans ſoin les richeſſes infuſes.

Il lui adreſſe auſſi une Epitre en Vers,

où il l'appelle Philandre. Feu M. de Vaugelas dans ſes Remarques ſur la Langue Françoiſe fait l'éloge de M. Conrart en ces termes : *Nous avons à Paris une perſonne de grand merite, qui ne ſçait point la Langue Grecque ni la Latine, mais qui ſçait ſi bien la Françoiſe, qu'il n'y a rien de plus beau que ſa Proſe & que ſes Vers. Preſque tous ceux qui ſe mêlent de l'un & de l'autre, & nos Maîtres même, le conſultent comme leur Oracle, & il ne ſort gueres d'Ouvrage de prix auquel il ne donne ſon approbation, avant que d'en expedier le* [1] *Privilege.* Nous n'avons de M. Conrart que les Pſeaumes de Marot & Beze, retouchez ; un volume de Lettres à M. Felibien ; & une Préface ſur les Traitez de Religion de M. Gombault. [2]

1. On dit que les Livres du Miniſtre Claude n'étoient plus ſi bien écrits depuis la mort de M. Conrart. *B.*

2. On a voulu lui attribuer un *in douze* qui parut en 1667. intitulé *Traité de l'Action de l'Orateur*, mais il eſt du Miniſtre Michel le Faucheur, comme on peut l'apprendre de Furetiere au mot *Action*. M.

Relation de l'Etat de la Religion en Occident, traduite en François. A Geneve 1626. in 8°.

CE Livre, qui eſt fort curieux, a été écrit en Anglois par le Chevalier Edwin Sandis, & imprimé à Londres l'an 1605. Depuis, il fut traduit en Italien [1], je ne ſçais par qui, & enſuite en François par Diodati. Dans ces deux Traductions, ſe voyent des Additions conſiderables aux dix premiers chapitres, qui ſont du Pere Paul, Religieux Servite; comme nous l'apprennent M. Spanheim dans la troiſiéme partie de ſes Doutes Evangeliques, page 309. & M. Grotius dans ſes Lettres p. 866. Je m'étonne que ces Additions n'ayent point été miſes dans les Oeuvres du Pere Paul, dont nous avons

1. C'a été par le même Jean Diodati qui l'a traduit en François. *M.*

aujourdh'ui

aujourd'hui ſix vol. in douze. J'ai ramaſſé pluſieurs choſes touchant le Pere Paul & ſes Ecrits dans mon Italie Orientale, qui n'eſt pas encore imprimée. A quoi j'ajoûterai ſeulement ici qu'il y a un volume de ſes Lettres, Italiennes & Latines, à M. de l'Iſle Grôlot & à M. Gillot, imprimé à Geneve l'an 1673. & une à M. Heinſius, en faveur du Synode de Dordrecht, dans le Recueil de Lettres de Gabbema. Il ſeroit à ſouhaiter que nous euſſions auſſi celles du Pere Paul à M. du Pleſſis-Mornay, à M. Leſchaſſier, à M. Caſaubon, & à pluſieurs autres.

Henricus Cornelius Agrippa de incertitudine & vanitate Scientiarum. Coloniæ 1531. *in* 12. [1]

IL falloit être Agrippa pour faire ce Livre ; qui a été loüé des uns,

1. Thomas Crenius, dans ſes Animadver-

& blâmé des autres. Voici le ſentiment d'Eraſme écrivant à Abel Colſter, de Fribourg le 25. Avril 1533. *De viro, de quo quid ſentiam rogas, magnificentius cenſeo quàm ut de ejus ingenio cenſuram ferre poſſim. Ex ejus Libri qualicunque guſtu deprehendi hominem eſſe ardentis ingenii, variæ lectionis & multæ memoriæ, alicubi tamen majore copia quàm delectu, ac dictione tumultuoſa verius quam compoſita. In omni genere rerum, vituperat mala,*

ſions, & Bayle après lui dans ſon Dict. ont remarqué que dans l'édition de 1536. au chap. de *Lenonia* à l'apoſtille marginale *Leges*, il y a un paſſage qu'on a retranché dans quelques autres éditions même des meilleures des Oeuvres d'Agrippa. Celle que cite Colomiés eſt anterieure & originale, voici le paſſage: *Jam vero etiam Lenociniis militant Leges atque Canones, cum in Potentum favorem pro iniquis nuptiis pugnant, & juſta matrimonia dirimunt: Sacerdoteſque, ſublatis honeſtis nuptiis turpiter ſcortari compellunt: maluerunt que illi legiſlatores Sacerdotes ſuos cum infamia habere concubinas, quam cum honeſta fama uxores, forte quia ex concubinis proventus illis eſt amplior. De quo legimus gloriatum in convivio quemdam Epiſcopum habere ſe undecim millia Sacerdotum concubinariorum, qui in ſingulos annos illi aureum pendant.*

laudat bona. Cet endroit des Lettres d'Eraſme, me fait ſouvenir d'une qui eſt la quarantiéme du ſeptiéme livre de celles d'Agrippa, & qui commence, *Scripſi pridem ad te paucis*, qui eſt aſſurément d'Eraſme. C'eſt de quoi l'on ne doutera point, ſi l'on prend la peine de lire, dans le volume de ſes Lettres, celle qu'il écrit à Charles Utenhovius, qui commence, *Magnam nobis.* La Déclamation d'Agrippa a été traduite en François par Louis Turquet, Lyonnois. Touchant Agrippa, voyez les recherches de M. Naudé, ce grand Bibliothécaire, dans ſon Apologie pour les grands Hommes fauſſement ſoupçonnez de Magie, dediée à cet illuſtre Préſident de Meſmes, qui n'étoit pas moins l'Oracle des Doctes, que du Parlement de Paris.

Inſtructions & Lettres Miſſives concernant le Concile de Trente. 1607. *in* 8°.

CE Recueil de Lettres a été fait & donné au public par Jacques [1] Gillot, Conſeiller de la Grand'-Chambre, Doyen de Langres, & Chanoine de la Ste Chapelle de Paris. Il mourut l'an 1619. au grand regret de tous ceux qui l'avoient connu. C'étoit un homme, qui, outre ſon rare ſavoir, avoit l'ame ſi bienfaiſante qu'il ne ſe plaiſoit qu'à obliger. Il étoit d'ailleurs ſi franc & ſi ingenu, qu'il raviſſoit en admiration ceux qui l'approchoient. Sa Bibliothéque étoit très belle, & remplie

1. Jacques Gillot fut un de ceux qui ſuivant la liſte de Buſſy le Clerc furent empriſonnez à la Baſtille en 1589. *Maimbourg Hiſt. de la Ligue, l.* 3. Le P. Garaſſe a fait une Epigramme Latine contre lui dans un petit Libelle ſatirique intitulé *Le Banquet des ſept Sages.* M.

de Manuſcrits fort particuliers. Tel étoit entr'autres le Traité de Bertram ou Ratram de l'Euchariſtie, que Caſaubon avoit vû chez lui : *Bertrami de corpore & ſanguine Domini unum exemplar MS. optimæ notæ in Bibliotheca D. Jac. Giloti Pariſienſis Senatoris ſe vidiſſe teſtatus eſt mihi vir ſummus & de Republica literaria optimè meritus Iſ. Caſaubonus*, dit Uſſerius dans ſon Livre de la Succeſſion des Egliſes Chrétiennes, page 49. & ſuiv. de l'édition d'Allemagne. C'eſt ce que confirme Gillot lui-même, écrivant à Scaliger le 9. Janvier 1602. *Quant au Bertramus*, dit-il, *c'eſt la verité que cette ſeconde partie étant ſi contraire à la premiere, fait preuve que ce n'eſt pas du même Auteur. Et, qui eſt à noter, il y a des contes*, maximè *de viſions, qui ſont reprouvez par les bons Auteurs. M. le Févre me fit l'honneur, après l'avoir vû & gardé long-temps, de m'en dire ſon avis fort bon & certain.* Ce paſſage éclairçit ce que dit le Cardinal du

Perron dans ſon Livre de l'Euchariſtie page 666. qu'il avoit vû chez M. le Févre un Bertramus MS. qui étoit ſans doute celui que Gillot lui avoit prêté. Jacques Eſprinchard, Sieur du Plomb, parle auſſi de ce même Bertramus, dans une Lettre à Scaliger, de Paris le 12. Janvier 1601. *M. Gillot*, dit-il, *travaille après le Bertrame Presbyter, que lui-même tranſcrit.* (C'eſt à dire, pour Scaliger, à qui Gillot l'envoia enſuite, comme il lui dit dans une Lettre du 7. Juillet 1601.) *C'eſt un très rare Senateur, officieux à merveilles, qui retient je ne ſçais quoi par deſſus les autres de cette ancienne ſplendeur du Parlement. Il n'y a gueres d'homme à Paris que je frequente plus, & dont j'apprenne plus de belles choſes.* Cet éloge eſt entierement conforme à ce que dit de ce Senateur le Préſident Savaron, lui dédiant ſon Commentaire ſur le huitiéme livre des Epitres de Sidonius, où il fait un Portrait achevé de lui. Juret,

ce fin Critique de Dijon, lui dédie ſon Symmaque, & Baudius & Rapin lui adreſſent quelques Vers. Je ne ſçache rien d'imprimé de lui que quelques Lettres. Il y en a une entr'autres qui eſt fort belle, écrite à M. de Ste Marthe, où il fait la Vie de M. le Préſident d'Eſpeſſes. Il y a auſſi de M. Gillot au rapport de M. Varillas, l'Eloge de Calvin, inſeré parmi ceux de Papire Maſſon. [1] Les Miſſives, dont j'ai parlé dès le commencement, ont été réimprimées beaucoup plus amples chez Cramoiſy l'an 1654. in quarto. Nous devons ce Recueil à Meſſieurs Dupuy, dans la mort de qui la Republique des Lettres a fait une perte irreparable. [2]

1. Il eſt auſſi l'un des Auteurs de la Satyre Menippée.

2. A la ſuite de la Vie de P. Pithou ſi bien écrite en Latin par M. Boivin de l'Académie Françoiſe & Garde de la Bibliothéque du Roi, on trouve pluſieurs Lettres adreſſées à Jacques Gillot, par leſquelles on peut juger de la conſideration qu'avoient pour lui les Magiſtrats & hommes doctes qui les lui écrivoient. *M.*

Préſent Royal du Roy Jacques au Prince Henry ſon fils, traduit en François. A Paris 1603. *in* 8°. [1]

CE Livre a été loüé par tant de gens, que je ne ſuis pas reſolu de rappporter ici leurs témoignages. Il me ſuffira de remarquer, que le Traducteur eſt Villiers Hotman, fils de Fr. Hotman, Juriſconſulte, qui a fort écrit. Outre ce Préſent Royal, Hotman a auſſi traduit la belle Epitre de M. de Thou à Henry le Grand ſur ſon Hiſtoire, qui a auſſi été tournée par Rapin, Grand Prévôt de la Connétablie de France; mais elle ne l'a point été par M. du Ryer traduiſant l'Hiſtoire de M. de Thou. Touchant

1. Ce Préſent Royal, & les autres Ouvrages de Villiers Hotman, que Colomiés rapporte, ſe trouvẽt parmi les Opuſcules François des Hotmans, *in* 8. *Paris.* 1617.

cette

cette Epitre voici ce qu'écrit Vertunien à Scaliger, de Poitiers le 14. Juin 1604. *Monſieur le Treſorier Sainte-Marthe me conta ces derniers jours que le Roi avoit pris un ſingulier plaiſir au ſujet de l'Epitre Dedicatoire de l'Hiſtoire de Fr. de M. de Thou, & lui avoit commandé de la faire traduire en François, & puis imprimer. Ce qui a été déja fait par le fils de défunt Hotman Juriſconſulte.* [1] Hotman eſt auſſi l'Auteur d'un Livret, intitulé l'*Ambaſſadeur*, qui eſt preſque tout tiré du Traité de Charles Paſcal ſur la même matiere.

1. Voici un autre témoignage touchant cette même Epitre : *Certè qui tres trium virorum præfationes, Thuani ad hiſtoriam ſuam, Caſauboni ad Polybium, Calvini ad Inſtitutionem Chriſtianam, inter decora noſtri ſeculi ſoleo putare; ut eam quæ Calvinum habet auctorem, cæteris anteponam, non modo argumenti ſublimitate perſuadeor, ſed etiam ipſa proprietate, vigore, præſtantiaque ſermonis adducor. Alex. Morus dans ſon Panegyrique de Calvin.* M.

Epitres des Princes, recueillies par Ruſcelli, & traduites en François par Franç. de Belleforeſt. A Paris 1574. in 8°. [1]

CEs Lettres ſont toutes ſi importantes, qu'il ſeroit à ſouhaiter que Belleforeſt eût traduit les trois tomes que je me ſouviens d'avoir vûs, imprimez à Veniſe chez Zilet in quarto. [2] Comme ils ſont extrémement rares, nous nous conſolerions, ne les ayant pas, d'en poſſeder la traduction. [3] Dans ce premier tome traduit par Belleforeſt,

1. La premiere édition de cette Traduction eſt de Paris 1572. in 4.

2. La meilleure édition Italienne eſt de 1581. tous les trois volumes. Marco Bruni en a donné un tome à Veniſe, qui eſt le quatriéme & qui eſt très rare. *B.*

3. Belleforeſt a eu raiſon de ne traduire que le premier volume de ces Lettres. Le ſecond & le troiſiéme ne contiennent preſque autre choſe que des morceaux de Gazettes peu intereſſans. *M.*

il y a une Lettre écrite par l'Evêque de Troyes en Champagne, à Corneille Muis, Evêque de Bironte, fameux Prédicateur, pour la juſtification de Gabriel de Lorge, Comte de Mongommery, ſur ce qu'il avoit eu le malheur de bleſſer à mort ſon Prince, après s'être long-temps excuſé de joûter contre lui. La Lettre eſt datée de Paris le 14. Juillet 1559. L'Evêque de Troyes, qui l'a écrite, eſt Jean Antoine Caracciole, (fils du Prince de Melfe,) qui ſe fit enſuite Proteſtant. Nicolas Camuſat, à qui nous devons les Mêlanges Hiſtoriques, imprimez à Troyes, dans ſes Antiquitez de la même ville parle fort au long de cet Evêque; & Brantôme, au ſecond volume de ſes Hommes illuſtres Etrangers, l'a fait en ces termes: *Monſieur le Prince de Melfe laiſſa après lui ſon fils, qui fut Abbé de S. Victor lez Paris, Abbaye de dix mille livres de rente, & puis Evêque de Troyes en Champagne: & par*

après il ſe fit de la Religion Reformée. Contre lequel je vis un jour, aux premieres guerres, Monſieur le Cardinal de Ferrare Hippolyte, ſe courroucer fort en la chambre de la Reine, mais non en ſa préſence, lui rémontrant ſa faute, & lui diſant s'il lui ſieoit bien de tenir une ſi grande dignité Eccleſiaſtique, & en exercer la Religion contraire. L'Evêque lui dit fort bien ſes raiſons ſans s'étonner, & ne ſe rendit point, diſant entr'autres que c'étoit Dieu qui l'avoit inſpiré. Mais ce ne fut pas ſans diſputes : car ce Prince Evêque étoit fort ſçavant. Jean Antoine Caracciole a auſſi écrit le Miroir de la vraie Religion, imprimé à Paris l'an 1544. [1]

1. J'ai vû du même Caracciole une Epiſtre imprimée ſans nom de lieu, in 8. l'an 1561. qui commence par ces mots, *Antoine Eveſque & Miniſtre du Saint Evangile à l'Egliſe de Dieu qui eſt à Troye, & aux Fideles en J. C.* Voyez Camuzat dans ſon *Catalogus Epiſcoporum Trecenſium*, n. 82. & Beze page 767. du tome I. de ſon *Hiſtoire Eccleſiaſtique*, où il fait de ce Prelat une peinture peu avantageuſe. *M.*

Hug. Grotii Mare liberum. Lugd. Bat. 1609. & 1633. *in* 12.

GRotius a fait ce Traité de la Liberté de la Mer en faveur de ceux de ſon païs, comme Fernand Vaſqués, Eſpagnol, écrivit de ſon côté en faveur du ſien; *Clariſſimi quidem utrique, ſed eruditione & nitore ingenii impares*, dit fort judicieuſement Selden dans ſon *Mare clauſum*; qu'il oppoſa, mais civilement, au Livre de Grotius. Comme l'Ouvrage de Selden eſt rempli d'une prodigieuſe érudition auſſi bien que ſes autres Livres, il fit beaucoup de bruit dans le monde. Jean Iſaac Pontanus, Hiſtorien & Critique, le refuta l'an 1637. dans ſes Diſcuſſions hiſtoriques touchant la Liberté de la Mer. Barlæus dans une de ſes Lettres, tâche d'engager Cunæus ſon

parent à l'examiner ; mais inutilement. Ainſi il ſe vengea lui-même du Livre de Selden par deux Epigrammes. Ce qui lui étoit plus aiſé étant Poëte, que de refuter pied à pied un ſi docte Ouvrage. Baptiſte Burgus écrivit enſuite contre ce même Traité ; Selden le refuta dans ſes *Vindiciæ*, imprimées à Londres l'an 1653. in quarto. Le *Mare clauſum* de Selden a été imprimé pluſieurs fois. La plus jolie édition eſt celle des Elzeviers in douze. Il a auſſi été traduit en Anglois, par Guillaume Wats, Auteur du Gloſſaire de Matthieu Paris. [1]

1. C'eſt-à-dire, ajoûté à l'Hiſtoire d'Angleterre de Matthieu Paris.

De Literis & Lingua Getarum ſive Gothorum Commentarius, editore Bonaventura Vulcanio. Lugd. Bat. 1597. *in* 8°.

LE ſçavant Uſſerius, Archevêque d'Armach, dans une Lettre à M. du Jon (*Junius*) le fils, (Auteur du Livre *de Pictura Veterum*,) ſoupçonne que ce petit Commentaire ſoit d'Antoine Morillon, Secretaire & Bibliothécaire du Cardinal Granvelle Antoine Perrenot. Ce ſoupçon n'eſt pas, à mon avis, mal fondé; y ayant dans ce Commentaire des remarques aſſez recherchées, & qui ne s'accordent pas mal avec le grand ſçavoir que l'on attribuë à ce Morillon. Goropius Becanus dont le témoignage n'eſt pas toûjours à rejetter, dit dans ſes Origines d'Anvers que ce Morillon étoit verſé en toute ſorte de Literature, &

que les Ecrits qu'il a laiſſez, (qui ſe voyent chez ſon frere Maximilien, [1] auſſi Conſeiller & Bibliothécaire du Cardinal Granvelle,) le juſtifient clairement. Adolphe Occo, grand Antiquaire, a inſeré dans la premiere édition de ſon *Theſaurus Rei Antiquariæ*, une Diſſertation de ce Morillon touchant je ne ſçais quelle Medaille ; qui confirme authentiquement ce que dit de lui Goropius Becanus. Mais je ne ſçais qui peut avoir obligé Occo, à retrancher cette Diſſertation de la ſeconde édition de ſon Tréſor. Antoine Morillon eſt fort loüé par Adrien Junius, Medecin & Critique, en cinq ou ſix lieux de ſes Animadverſions ; par Louis Guichardin, neveu de l'Hiſtorien, dans ſa Deſcription des Païs-Bas ; par Muret dans une Préface au Lecteur ſur Horace ; par Nannius dans ſes

1. Feu M. l'Abbé Boiſot de Beſançon avoit 8. volumes in fol. de Lettres MSS. de Maximilien Morillon au Card. de Granvelle. *M.*

Mêlanges; & par Lipſe dans ſes Notes ſur ſes Livres de la Croix.

Hugo Grotius de Satisfactione Chriſti, contrà Fauſtum Socinum. Lugd. Bat. 1617. *in* 8°.

CE Traité a été ſi bien reçû, qu'on la réimprimé pluſieurs fois. Depuis, Blaeu n'a pas manqué de l'inſerer dans les Opuſcules Théologiques de Grotius, mais plus correct & plus ample que nous ne l'avions; s'étant ſervi d'un Exemplaire, corrigé & augmenté de la main de Grotius, qui étoit dans la Bibliothéque de M. Hillinsberg, Juriſconſulte, à qui Boſchius, jeune Critique, a dédié ſon Petrone. A peine cet Ouvrage de Grotius eût il vû le jour, qu'Herman Ravenſperg, Théologien d'Allemagne, en donna ſon Jugement; que Voſſius refuta enſuite pour l'interêt de ſon ami. Crellius,

Socinien, & l'un des plus fins de ce parti-là, écrivit depuis contre ce Traité de Grotius; qui, au lieu de le refuter, le remercie, dans une Lettre, de ce qu'il l'avoit refuté. Cette Lettre se trouve dans la Bibliothéque des Sociniens, & dans le Recueil de Lettres de Poëlenburg; mais dans la premiere édition de ce Recueil le nom de Crellius ne paroît point.

Caroli Paschalii Preces. Paris. 1602. *in* 24.

CHarles Pascal, Auteur de ces jolies Prieres, comme les appelle Scaliger dans les seconds Scaligerana, nâquit à Cuni, [1] ville du Piémont. Il étoit fils de Barthelemy Pascal, frere de Jean Louis Pascal, dont l'Histoire se voit au Martyrologe des Protestans. Outre ces Prieres,

1. On écrit & prononce *Coni*. M.

il a écrit un beau Livre des Couronnes, un Traité intitulé *l'Ambaſſadeur*, des Obſervations ſur les Annales de Tacite, la Vie de M. de Pibrac, & quelques autres piéces. Il eſt mort Conſeiller d'Etat. Il y a eu de nôtre temps un autre Paſcal, dont nous avons, entr'autres Ouvrages, les Lettres Provinciales, & les Penſées. C'étoit un rare genie. Pour Pierre Paſcal, qui ſe diſoit Hiſtoriographe de Henry ſecond, il ne merite pas qu'on parle de lui. [1]

1. Entre l'article de Charles Paſcal & celui de Tertullien, on trouve dans l'édition de la Rochelle celui-ci, que j'ai crû devoir reſtituer dans la préſente édition.

Mornæus de Euchariſtia. Hanoviæ 1605. *in* 8.

Il n'y a rien de rare dans ce gros livre, qu'un Fragment d'un Traité de Florus Diacre contre Amalarius, tiré du MS. de M. Ranchin Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Ce Fragment ſe trouve à la pag. 1627. & ſuiv. & ne ſe lit point dans les éditions Françoiſes de ce même Livre de l'Euchariſtie. Ce Traité de Florus eſt dedié à Drogon ou Dreux, Préſident du Concile de Creſſy, où fut condamné Amalarius; à Hettus ou Hetius, Archevêque de Treves; à Audry, Evêque du Mans; à Raban, Abbé de Fulde; à Aubry, Evêque de Langres; & à Faga, ou Fo-

Tertullianus, cum Notis Beati Bildii, à patria Rhenani. Pariſ. 1566. 2. vol. in 8°.

CEtte édition de Tertullien n'eſt pas ſeulement recommandable par la beauté de ſon caractere, mais auſſi par les Notes de Rhenanus, Auteur de l'excellent Livre *de Rebus Germanicis*, & par la Paraphraſe de Fr. Zephirus ſur l'Apologétique, qui ne ſe trouve entiere que dans cette édition. Il y a une belle Préface de Rhenanus, ſous le nom de Licentius Evangelus, ſur le *Defenſor Pacis* de Marſilius de Menardrino, (ou *Menandrino*,) qui a été depuis inſerée par Goldaſt dans le premier volume de ſa Monarchie de l'Empire Romain.

va, (comme lit Pierre de Saint-Julien dans ſes Antiquitez de Bourgongne,) Evêque de Châlons. C'eſt tout ce que je ſçais touchant ce MS. de Florus : les Sçavans me feront plaiſir de m'en apprendre davantage.

Caroli Magni, Ludovici Pii, & Caroli Calvi Capitula. Paris. 1603. *in* 8°.

CEtte édition eſt plus correcte & plus ample que la premiere. L'Epitre Dédicatoire à Henry III. eſt de Pierre Pithou, & le Gloſſaire, eſt de François Pithou ſon frere, qui étoit fort intelligent dans les Auteurs de la baſſe Latinité. Le Pere Sirmond, à qui nous devons tant de bonnes Piéces, fit imprimer l'an 1623. avec des Notes les Capitulaires de Charles le Chauve, beaucoup plus amples que ceux des Pithou; & depuis peu d'années M. Baluze, Bibliothécaire de M. Colbert, a donné ces mêmes Capitulaires, avec d'autres, en deux volumes in folio. M. Dati, dont j'ai déja parlé, fit imprimer à Florence l'an 1675. in quarto, quelques Fragmens des

Capitulaires de l'Empereur Lothaire, qu'il dedia à M. Bigot, & qu'il avoit tirez d'un Manuſcrit de Coſme della Rena, Gentilhomme Florentin. Le Préſident Savaron, dans ſon petit Traité contre les Maſques, promet les Capitulaires de nos Rois; mais il ne les a point donnez.

Michaëlis Verini Diſticha Moralia, ſæpiùs recuſa. [1]

LEs Diſtiques de ce jeune Poëte Florentin furent premierement imprimez à Lyon l'an 1547. avec les

1. Ces Diſtiques ont été imprimés à Paris en 1605. corrigés par Pigneron; cette édition eſt pleine de fautes. On y voit la Vie de Verin auſſi bien que dans celle de Beauvais de 1617. où Verin eſt apellé *Hiſpanus* né à Minorque la plus petite des Iſles Baleares, ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit M. Colomiés que Verin étoit Florentin.

Du Verdier dans ſa Bibliothéque parle d'une ancienne Traduction Françoiſe des Diſtiques de Verin. *B.*

Il faut voir la Note premiere ſur l'article 1225. des *Jugemens des Sçavans, de Baillet*, pag. 289. du tom. 4.

Commentaires de Martin Ivarre, Basque, & depuis tournez en Vers François par Claude Odde de Triors, Gentilhomme de Dauphiné, & en Prose l'an 1614. par Claude Hardy, Parisien. L'an 1616. Philippe le Clerc, Principal du College de la Ville de Beauvais, fit réimprimer ces mêmes Distiques sous ce titre un peu nouveau, *Verinus Belvacensis*; & depuis, Jean Owen, le Martial d'Angleterre, les insera [1] dans ses Epigrammes, sans nommer l'Auteur. Ugolin Verin, dans l'Eloge qu'il a fait en Vers de la Ville de Florence, loüe les Distiques de son fils en ces termes:

Quid referam nati Michaëlis funus acerbum?
Extat Opus, prohibetque pudor narrare, quid ille
Scripserit. Ingenii testes sua Disticha restant,
Quæ sensa ostendunt angustis grandia gyris.

1. Ce n'est point par Owen, c'est par ceux qui ont fait imprimer ses Epigrammes, que ces Distiques de Verin y ont été mal à propos inserez sans même y avoir mis son nom. *M.*

Et Politien, faiſant alluſion aux Vers précedens :

Diſticha compoſuit docto miranda Parenti,
Quæ claudunt gyro grandia ſenſa brevi.

Michel Verin, ayant préferé une rare continence à une longue vie, mourut âgé ſeulement de dix-ſept ans :

Sola Venus poterat lento ſuccurrere morbo,
Ne ſe pollueret, maluit ille mori.

dit le même Politien dans ſon Epitaphe. Et lui-même parlant de ſa maladie :

Promittunt Medici Venerem mihi ferre ſalutem,
Non tanti vitæ ſit mihi certa ſalus.

Parmi les Lettres de Marſile Ficin, il y en a une à Ugolin Verin ſur la mort de ſon fils. Le divin Bacon, Chancelier d'Angleterre, fait tacitement mention de ce jeune Poëte, au premier livre de ſon Hiſtoire Naturelle ch. 10. de la Traduction de Pierre

Pierre Amboiſe, Sieur de la Magdelaine [1]; qui, pour le remarquer en paſſant, eſt fort differente de la Traduction Latine, imprimée ſous le nom de *Sylva Sylvarum.*

1. L'Auteur de cette Traduction imprimée *in* 8. à Paris 1631. eſt effectivement nommé dans le Privilege, Pierre Amboiſe Ecuier Sieur de la Madeléne, quoiqu'il n'ait ſigné l'Epitre dédicatoire que par ces deux lettres initiales D. M. *M.*

Memoires de la Reine Marguerite. A Paris 1628. *in* 8°.

NOus devons ces beaux Memoires à Auger de Mauleon, Sieur de Granier [1], qui pour s'établir à Paris s'aſſocia avec un Libraire nommé Chapelain, & depuis avec un autre nommé Boüillerot; &

1. Touchant lequel voyez Pelliſſon, d'où ceci eſt tiré pag. 226. de l'Hiſt. de l'Acad. Franç. *in* 12. Paris 1672. & qui pag. 308. de la même édition, dit avoir lû deux fois d'un bout à l'autre ces Mémoires de la Reine Marguerite en une ſeule nuit. *M.*

comme il avoit été curieux de bons Manuſcrits, il en publioit de temps en temps quelques-uns. Outre ces Memoires, nous lui devons auſſi ceux de M. de Villeroy, les Lettres du Cardinal d'Oſſat, celles de M. de Foix, Archevêque de Toulouſe, & le Traité du Pere Mariana touchant la reformation du Gouvernement des Jeſuites, traduit en François. Le Cardinal Bentivoglio fait l'éloge de Marguerite & de ſes Memoires dans ſon incomparable Hiſtoire de Flandre. Voici ſes termes: *Margherita era Donna di ſpirto grande, ed in ſuo Libro di Memorie diſteſe con fioritiſſimo ſtilo, ch'uſci dopo la ſua morte in iſtampa, viene racontato da lei medeſima à pieno il ſucceſſo di quel ch'ella trattò in Fiandra à favor del fratello.* Après ces Mémoires, il n'y a rien qui nous inſtruiſe mieux de la vie de cette Princeſſe, que le Diſcours qu'en a fait M. de Brantôme dans le volume de ſes Femmes illuſtres. Baptiſte le Grain

& le Préſident Gramond en parlent auſſi aſſez amplement dans leurs Hiſtoires ; ſans alleguer ici le Duc de Sully dans ſes Memoires. La Reine Marguerite a dedié ſes Memoires à M. de Brantôme, comme je le prouve fort au long dans mes Mêlanges Hiſtoriques.

Indiculus Aſceticorum quæ inter Patrum Opera reperiuntur, ab Aſceta Benedictino digeſtus. Pariſ. 1648. *in* 4°.

LE Pere Labbe m'a appris que ce Religieux Benedictin étoit Dom Luc Dachery, qui nous a donné les Oeuvres de Lanfranc, & un Recueil de Pieces anciennes en treize volumes in quarto, (intitulé *Spicilegium.*) Au quatriéme tome de ce Recueil, il y a une faute groſſiere, que je remarquerai ici en paſſant. C'eſt à la page 485. où ſe liſent ces

mots: *Hiſtoria Homeri, ubi dicit & Dares Phrygius.* Au lieu de *dicit*, il faut lire *Dictys*, qui eſt Dictys de Crete, que Joſias Mercerus, beaupere de M. de Saumaiſe, a ſi bien corrigé, & que Mademoiſelle le Févre a fait réimprimer depuis peu pour l'uſage de Monſeigneur le Dauphin. Nous devions déja à cette ſçavante Demoiſelle le Callimaque; & depuis, nous lui devons auſſi une Traduction Françoiſe d'Anacreon & de quelques Comedies de Plaute.[1] Mercerus, dont je viens de parler, dans ſes Notes ſur le 4. livre de Dictys de Créte, dit que l'antiquité ne connoît point d'autres amours d'Hector que pour Andromaque ſa femme, ni d'autres enfans que ceux qu'il eut d'elle. Ce ſçavant homme ne s'eſt pas ſouvenu qu'Euripide fait dire à Andromaque dans la Tragedie

1. Tous les autres Ouvrages de Mademoiſelle le Févre, (depuis Me. Dacier) ſont trop connus, pour les raporter ici.

qui porte ſon nom : Qu'elle aimoit juſqu'aux maitreſſes d'Hector, & qu'elle alaitoit même ſouvent ſes bâtards. Sur quoi le Scholiaſte allegue Anaxicrate (Auteur inconnu à Voſſius dans ſes Hiſtoriens Grecs) au ſecond livre des Argoliques, où il dit qu'Hector laiſſa deux enfans legitimes, ſçavoir Amphineus & Scamandrius, qui échaperent des mains des Grecs, & un bâtard nommé Palæterus, qui fut pris dans la Ville de Troyes.

Bibliotheca Janiniana S. Benigni Divionenſis, ope & induſtria P. D. Divione 1621. *in* 4°.

CElui qui a fait le Catalogue de cette Bibliothéque du Préſident Jannin, [1] eſt Paul du May, Conſeil-

1. Ce n'eſt pas le Catalogue de la Bibliothéque du Préſident Jeannin, c'eſt celui de la Bibliothéque des Moines de S. Benigne de Dijon : & Paul du May ne lui a donné le titre de *Biblio-*

ler au Parlement de Dijon, comme il le découvre lui-même dans ſes Notes ſur une Epitre d'Innocent III. Scaliger & Grotius dans leurs Lettres écrivent une fois à ce M. du May ; & Caſaubon deux fois dans les ſiennes. M. de Saumaiſe parle de lui ſans le nommer écrivant à Gronovius, à la page 192. de ſes Lettres.

theca Janiniana, que parce que Nicolas Jeannin frere du Préſident étoit alors Abbé de S. Benigne.

Voyez dans le Menagiana, tom. 2. pag. 97. d'où cette Note eſt tirée, une critique plus étenduë de cet article. Je renvoie volontiers au Menagiana, parce que depuis la reviſion qu'en a faite M. de la Monnoye, c'eſt un livre qui eſt entre les mains de tous les amateurs de la belle Literature.

Sermons du Pere Narni, traduits en François, par du Boſc. [1]

LE Pere du Boſc, Cordelier, Auteur de l'Honneſte Femme,[2]

1. Jacques du Boſc né en Normandie ſuivant le dénombrement de l'Abbé de Marolles. Le nouveau Dict. de Moreri dit qu'il étoit de la Province de Guyenne.

2. La Préface qu'a

d'un Panegyrique du Cardinal de Richelieu, & de pluſieurs autres Ouvrages, étoit ami particulier de M. Perrot d'Ablancourt. On tira ce Pere du Couvent avec quelques autres Moines de divers Ordres par permiſſion du Pape; & comme il manquoit d'argent, M. d'Ablancourt lui donna les Sermons du Pere Narni, qu'il avoit traduits; [1] & le Pere du Boſc, ayant traité avec l'Imprimeur, les fit imprimer ſous ſon nom [2]. Enſuite il ſe fit encore Cordelier, ſans en rien communiquer à M. d'Ablancourt, qui s'en plaignit: L'autre ré-

miſe M. d'Ablancourt à ce Livre de l'Honneſte Femme, eſt faite principalement contre ceux qui ſe meſlent de cenſurer les Livres, n'en étant pas capables. *B.*

1. M. l'Abbé d'Olivet dans ſes Notes ſur l'Hiſtoire de l'Académie Fr. de M. Pelliſſon, nous apprend ſur cela, que M. d'Ablancourt à l'âge de vingt ans, ſe deſtinant à prêcher, traduiſit quelques beaux endroits de ces Sermons; & que cinq ou ſix ans après, ayant tout de nouveau embraſſé le Calviniſme, il donna le peu qu'il avoit traduit de ces Sermons au P. du Boſc, qui par là fut determiné à faire le reſte.

2. Il avoit déja publié en 1629. une Traduction des Sermons. Eſ-

pondit que M. d'Ablancourt étoit bien retourné à la Religion Protestante, sans lui en rien dire. Car M. d'Ablancourt étant amoureux de Madame de S. Dié, sa parente, qui s'appelloit Perrot, comme lui, se fit de la Religion Romaine : Mais il y renonça en Hollande. Je tiens toutes ces particularitez de M. Bouhereau, celebre Medecin de la Rochelle, de qui nous verrons bientôt une Traduction Françoise des Livres d'Origene contre Celse, qui pourra servir de modele à nos Traducteurs. [1]

pagnols de Christophle d'Avendagno Carme. V. Moreri.

1. Cette traduction a été imprimée en 1700. à Amsterdam in 4. avec des Notes.

Pomponius Mela, cum Observationibus Is. Vossii. Hagæ-Comitis 1658. in 4°.

DE tous ceux qui ont commenté Pomponius Mela, il n'y en

a point qui s'en ſoit plus dignement acquitté que M. Voſſius. Voici ce qu'en écrit à ce ſçavant homme l'illuſtre M. Bochart, dans une Lettre que je garde comme un tréſor : *La premiere choſe que j'ai faite à la reception de votre Livre a été de le lire. A quoi je me ſuis laiſſé emporter de telle façon, que j'en ai perdu repas & repos, & ne l'ai quaſi point quitté, nonobſtant toutes mes affaires, que je ne l'aye achevé. Je puis dire avec verité que je n'ai jamais rien lû* in illo genere, *ni qui l'égale, ni qui en approche de cent paraſanges. M. de Saumaiſe, que nous tenions pour un Geant, ne me paroît plus devant vous qu'un petit Pygmée. Il a bien fait de mourir avant que cet Oeuvre vit le jour. Car il ſeroit mort de colere & de chagrin de ſe voir ſi mal mené & avec tant de raiſon. Votre ſtyle eſt merveilleux, vos raiſons fortes, vos connoiſſances très particulieres, & tirées pour la plûpart de Livres non encore publiez : Vos conjectures heureuſes, & telles qu'il y en a*

peu qui ne puiſſent paſſer pour demonſtrations. Je ſuis aſſez du ſentiment de M. Bochart touchant ſes Obſervations. Je ſouhaiterois ſeulement que M. Voſſius eût traité plus [1] doucement M. de Saumaiſe, qui nonobſtant toutes ſes fautes, paſſera toûjours pour un prodige d'érudition. M. Voſſius eſt loüé par le même M. Bochart en pluſieurs lieux de ſa Géographie Sacrée & de ſes Animaux de la Bible: Leo Allatius, dans ſon Livre *de Hebdomadibus Græcorum*, l'appelle *juvenem eruditum, & rerum antiquarum ſtudioſiſſimum* : M. Grotius écrivant l'an 1643. à ſon Pere, dit de lui : *Multum delector Iſaaci veſtri conſuetudine, ob ſummam ejus eruditionem, morumque ſuavitatem* : M. de Saumaiſe, (à qui M. Voſſius dédia ſon Scylax l'an 1639.) dans ſes Prolegome-

1. Iſaac Voſſius avoit prêté quelque argent au fils aîné de M. de Saumaiſe, celui-ci ne prit pas ſoin de le faire rendre ; & c'eſt par cette raiſon que Voſſius a depuis affecté de le critiquer à toute outrance. *M.*

nes ſur ſon Traité *de Primatu*, l'appelle *undequaque doctiſſimum juvenem, magno patri parem futurum, cujus etiam*, ajoûte-t-il, *hac ætate menſuram implet*: Thomas Bartholin, dans ſon Traité *de Latere Chriſti aperto*, le nomme *paternæ famæ & virtutis ex aſſe hæredem*: Thomas Maréchal, dans ſes Obſervations ſur la Verſion Gottique des quatre Evangiles, *virum ſummum*: Aubertin dans ſon Livre de l'Euchariſtie, *eruditiſſimi patris dignum filium*: Nic. Heinſius, dans ſes Notes ſur les Metamorphoſes d'Ovide, *raræ eruditionis & magni ingenii virum*: M. Grævius, dans ſes Notes ſur Heſiode, *virum illuſtrem & undiquaque eruditiſſimum*: Uſſerius, ſur les Epitres de S. Ignace, *antiquæ Geographiæ peritiſſimum*: M. Daillé, dans ſes Obſervations ſur les mêmes Epitres, *eruditionis Græcæ Latinæque decus*: M. Spanheim dans ſes Diſſertations touchant les Medailles, *recondita virum doctrina ac inſigni ingenio*

M. le Févre de Saumur, ſur les Fables de Phédre de la ſeconde édition, *virum doctiſſimum & magno parente majorem filium*: Le Pere Petau au 4. tome de ſes Dogmes Théologiques, *eruditiſſimum virum*: Le Pere Dachery, dans la Préface du 5. tome de ſon Recueil, *virum comitate ſingulari ac politiori literatura, multarumque rerum ſcientia clariſſimum*: Et M. Huet, dans ſes Prolegomenes ſur Origene, *virum eruditione & ingenio florentiſſimum*. Je devois ce Recueil d'éloges au merite de M. Voſſius. Je le finirai par la Lettre que lui écrivit M. Colbert, cet incomparable Miniſtre, en lui envoyant une Penſion de ſa Majeſté.

MONSIEUR,

Quoique le Roi ne ſoit pas vôtre Souverain, il veut neanmoins être vôtre bienfaiteur, & m'a commandé

de vous envoyer la Lettre de change ci jointe, comme une marque de ſon eſtime & un gage de ſa protection. Chacun ſçait que vous ſuivez dignement l'exemple du fameux Voſſius vôtre Pere, & qu'ayant reçû de lui un nom qu'il a rendu illuſtre par ſes Ecrits, vous en conſervez la gloire par les vôtres. Ces choſes étant connuës de Sa Majeſté, elle ſe porte avec plaiſir à gratifier vôtre merite, & j'ai d'autant plus de joye qu'elle m'ait donné ordre de vous le faire ſçavoir, que je puis me ſervir de cette occaſion pour vous aſſurer que je ſuis,

MONSIEUR,

A Paris le 21. Juin 1663.

Vôtre très humble & très affectionné Serviteur,
COLBERT.

Outre le Pomponius Mela de M. Iſaac Voſſius, ſes principaux Ouvrages ſont, Catulle, l'Apologie pour la Verſion des Septante, & le Traité *de Poëmatum cantu & viribus Rhythmi*, qui eſt celui de tous ſes Livres qui lui plaiſoit le plus. [1]

1. Il y a eu un Appendix des Obſervations de Voſſius ſur Pomponius Mela, imprimé à Londres en 1686. in 4.

Memoires de Meſſire Pierre de Bourdeille, Seigneur (Abbé Commendataire) de Brantôme, en neuf volumes in douze. [1]

IL n'y a rien de plus agréable que la lecture de certains Hiſtoriens qu'on peut appeller du Cabinet; qui nous font voir les Rois & les Princes

1. C'eſt le Comte de Montreſor de la Maiſon de Bourdeille, qui a donné au public les Memoires de Brantôme. Voyez la Bibliothéque des Hiſtoriens de France, du P. le Long, numero 13725.

dans leur vie privée, & pour ainſi dire en deshabillé. Tels ſont, le Duc de Sully dans ſes Memoires; la Reine Marguerite dans les ſiens; Dampmartin, Procureur General du Duc d'Alençon, la Neuville & Sorel dans un Livre qui a pour titre, *la Fortune de la Cour*; l'Eſtoille, Audiencier à la Chancellerie de Paris, dans ſon Journal de Henry troiſiéme; de Mergey, Gentilhomme de Champagne, dans ſes Memoires, publiez par Nicolas Camuſat [1]; Madame de Mazarin dans les ſiens; Hubert Thomas dans l'Hiſtoire de Frederic II. Electeur Palatin; l'Auteur des Amours de Henry le Grand; & Brantôme dans ſes Memoires. Nous avons de ce dernier neuf volumes [2], où ſont naïvement dépeintes les humeurs & les actions de pluſieurs grands Capitaines, & de plu-

1. A la fin de ſes Mêlanges Hiſtoriques.

2. Il y en a dix maintenant, à cauſe du *Traité des Duels*, imprimé pour la premiere fois en 1722.

ſieurs Femmes illuſtres du ſiecle paſſé. C'eſt dommage qu'ils ayent été imprimez avec tant de fautes ; & que l'on ait pris ſi peu de ſoin d'un Ouvrage où ſe trouvent tant de choſes particulieres. Comme j'ai lû ces Memoires fort exactement, je me ſuis apperçu d'une lacune conſiderable à la page 324. du troiſiéme tome ; où il faut neceſſairement que manque la Vie de M. de Tavannes, que Brantôme au quatriéme volume de ces Memoires page 230. dit qu'il a écrite. C'eſt ce que l'on reconnoîtra aiſément, ſi l'on ſe donne la peine de lire avec attention toute cette page 324. où il n'y a aucune liaiſon de ce qui précede avec ce qui ſuit. J'ai auſſi remarqué que Brantôme ſe trompe au premier volume de ſes Hommes illuſtres Etrangers, page 279. où parlant du Comte Palatin Philippe, il dit qu'il laiſſa un fils après lui. Ce Comte Palatin, qui mourut à Heydelberg âgé de 44. ans,

ne laiſſa point d'enfans. Celui que Brantôme croit être ſon fils, c'eſt Frederic troiſiéme Electeur Palatin, zelé Proteſtant, fils de Jean II. Comte Palatin, & Pere de Louis qui lui ſucceda, & du Prince Caſimir. Au quatriéme tome de ces Memoires, dans la Vie de Charles IX. Brantôme dit que ce Roi tenoit que contre les rebelles c'étoit cruauté que d'être humain, & humanité d'être cruel : Qui eſt un trait tiré des Sermons de Corneille Muis, Evêque de Bitonte, dont j'ai déja parlé. D'Aubigné dans ſon Hiſtoire, tome ſecond, livre premier, chapitre 4. *La Reine*, dit-il, *pour encourager le Roy, dit, Vaut-il pas mieux déchirer ces membres pourris que le ſein de l Egliſe ? Elle acheva par un trait pris aux Sermons de l'Evêque de Bitonte en le citant, che pieta lor ſer crudele, che crudelta lor ſer pietoſa.* Avant Brantôme, ſi je ne me trompe, le Baron de [1] Forquevaux avoit com-

1. V. la Bibliothéque Hiſtorique de la France

mencé un Recueil de Vies d'Hommes de Guerre, qui a été imprimé.
du P. le Long, numero 13728.

Hiſtoire des Comtes de Poitou & Ducs de Guyenne, par Jean Beſly, publiée par ſon fils, & imprimée à Paris l'an 1647. *in fol.*

FOntenay, petite Ville du Poitou, ſe peut dire incomparable, eu égard à tant de Sçavans à qui elle a donné la naiſſance. Tels ont été particulierement le Préſident Briſſon, de qui on a dit, qu'il avoit plus écrit au milieu de ſes occupations, que d'autres n'avoient lû dans leur plus grand loiſir: André Tiraqueau, perſonnage d'une vaſte Literature: François Viete, le premier Mathematicien de ſon tems: Nicolas Rapin, Poëte celebre: Et pour n'en

nommer pas davantage, Jean Beſly, Avocat du Roi, extraordinairement verſé dans les Antiquitez de France. Cette grande connoiſſance de nos Antiquitez, éclate principalement dans l'Hiſtoire des Comtes de Poitou, que ſon fils nous a donnée avec d'autres Pieces. A quoi il pouvoit ajoûter les Commentaires que ſon Pere fit en ſa jeuneſſe ſur les Hymnes de Ronſard; quelques Memoires que poſſedoit M. Dupuy, alleguez Manuſcrits par M. Menage dans ſes Origines de la Langue Françoiſe, pages 314. 381. & 660; une Chronique des Evêques de Poitiers[1] inſerée dans la France Chrétienne de MM. de Ste Marthe; un beau Fragment d'une Lettre à André du Cheſne, écrite de Fontenay le 26.

1. Imprimée in 4. à Paris 1647.

On peut encore voir dans la Bibliothéque Hiſtorique de la France du P. le Long, quelques autres Traitez & Collections de MSS. de Jean Beſly, dont Colomiés n'avoit apparemment point de connoiſſance.

Juin 1617. que celui-ci a mis à la tête des Oeuvres d'Alain Chartier qu'il a commentées ; une autre Lettre, fort travaillée, écrite à M. l'Evêque de Poitiers, (touchant une Inſcription de l'Egliſe Cathedrale de la même Ville) inſerée dans les Annales de Bouchet, imprimées à Poitiers l'an 1644. une Préface *ad Petri Tudebodi Sacerdotis Sivracenſis Hiſtoriam de Hieroſolymitano Itinere*, qui eſt dans le quatriéme tome des Hiſtoriens de France de du Cheſne ; un Sonnet ſur l'Hiſtoire Genealogique de la Maiſon de France de Meſſieurs de Ste Marthe, & des Vers à la loüange de Rapin. Monſieur Beſly eſt loüé par M. Bignon en pluſieurs lieux de ſes Notes ſur les Formules de Marculfe & ſur la Loi Salique ; par du Cheſne dans ſon Hiſtoire de Bourgogne ; par Meſſieurs de Ste Marthe au commencement de l'Hiſtoire Genéalogique de la Maiſon de France ; par le Pere Labbe dans ſa

Bibliothéque de Manuſcrits; par M. de Roye dans la Vie de Berenger; par Blanchard dans les Eloges des Préſidens, où il dit que M. Beſly épouſa Catherine Briſſon; par M. de Marca dans ſon Hiſtoire de Bearn; par du Pin Pager, qui lui écrit une fois dans ſes Lettres; & par pluſieurs autres.

Diſſertatio de Cœnæ adminiſtratione ubi Paſtores non ſunt, & an ſemper communicandum per Symbola. Amſtelodami 1638. *in* 8°.

L'Auteur de cette Diſſertation eſt Hugues Grotius; ce que ſemblent n'avoir pas ſçû le Cardinal Bona dans ſes Liturgiques, livre 2. c. 8. ſect. 4. & Selden dans ſon *Uxor Ebraïca* page 295. Cette Diſſertation a deux parties: Dans la premiere, Grotius prouve par un paſſage de

Tertullien dans ſon Exhortation à la Chaſteté, que les Chrétiens peuvent conſacrer le pain & le vin de l'Euchariſtie, lorſqu'il n'y a point de Paſteurs ; prenant le mot *offerre*, dont ſe ſert Tertullien, au même ſens que fait le même Pere dans ſon Traité *de Virginibus velandis*, quand il dit, *Non permittitur mulieri in Eccleſia loqui, ſed nec docere, nec tingere, nec offerre.* Voyez Grotius dans ſes Lettres page 240. & Saumaiſe dans les ſiennes, page 42. & dans ſon Livre de la Tranſubſtantiation, qu'il a publié ſous le nom de Simplicius Verinus, pag. 469. Dans la ſeconde partie, Grotius prouve par l'exemple & par l'autorité de S. Chryſoſtome, (& non pas de Tertullien, comme l'écrit mal Saumaiſe, dans ſa Lettre à un de ſes Amis, touchant le dernier Ouvrage de Grotius contre Rivet, pag. 20.) qu'il n'eſt pas toûjours neceſſaire de communier. Le Pere Petau, Jeſuite, frere du Pere Petau

Chartreux, a refuté la Dissertation de Grotius, dans une autre adressée à feu M. Seguier, Chancelier de France. A propos de quoi, je remarquerai que Saumaise, dans la Lettre que j'ai alleguée, impose à Grotius, lui faisant dire, *se à Petavio meritò refutatum.* Voici les paroles de Grotius dans son dernier Livre contre Rivet : *Libellum illum, cui vir reverendus D. Petavius respondit, meritò pro suo non agnoscit Grotius; nam & addita sunt quæ nec Grotius scripsit nec probat; & quæ ab ipso congesta erant, eo erant tempore congesta, quo disputatio ista calèbat inter Reverendissimum Episcopum Aurelianensem* (c'est Gabriel de l'Aubespine, frere du Garde des Sceaux, & du Gouverneur de Breda) *& virum amplissimum Nicolaum Rigaltium, non animo quicquam defendendi, sed inquirendi eruditorum sententias.* La Dissertation de Grotius a été mise dans ses Opuscules Théologiques, imprimez depuis peu à Amsterdam.

Etant à Oxfort il y a quelques mois, j'oüis une Leçon du Docteur Jane, Profeſſeur en Théologie, dans laquelle il refuta doctement à ſon ordinaire, la Diſſertation de Grotius & celle du Pere Petau. Depuis, M. Dodwel, qui n'eſt pas moins celebre par ſa pieté que par ſon ſçavoir, a fait imprimer de belles Diſſertations ſur le même ſujet.

Quinti Curtii Rufi Hiſtoriæ. Lugduni, apud Paulum Frellon, 1615. *in* 12.

CEtte édition de Quinte-Curce, qui eſt peu connuë, a ceci de particulier, qu'outre les Supplémens ordinaires attribuez à Chriſtophle Bruno, Moine de Baviere, elle en a d'autres copiez ſur un Manuſcrit de la Bibliothéque de Saint Victor, par Jean Maſſon, Archidiacre de Bayeux, qui nous a donné les Epitres de Gerbert

bert, de Jean de Salisbury, & d'Eſtienne Evêque de Tournay, & qui eſt frere de Papire Maſſon, aſſez connu parmi les Sçavans. Ces Supplémens, dont les deux Maſſon n'ont point découvert l'Auteur, ſont de François Petrarque, ſi nous en croyons Scaliger dans les ſeconds Scaligerana: *In Bibliotheca S. Victoris*, dit-il, *primus liber Q. Curtii erat, ſed deprehendi eſſe compoſitum à Petrarcha.* Quintianus Stoa, au rapport du Pere Poſſevin dans ſa Bibliothéque choiſie, & du Pere Gourdon dans ſa Chronologie, a auſſi fait des Supplémens de Q. Curce; & long-temps depuis, Freinshemius, gendre de Berneggerus. Les Supplémens de Freinshemius ont été traduits en François par M. du Ryer, & mis à la tête du celebre Quinte-Curce de M. de Vaugelas.

Hug. Grotii Epiſtolæ. Amſtelodami 1687. in fol.

IN omnibus ſuis Lucubrationibus magnus fuit Hugo Grotius ; ſed in Epiſtolis, uti & in Carminibus, incomparabilis ac divinus, dit excellemment M. Sarrau dans la Préface de la premiere édition de ces Lettres. En effet Hugues Grotius paroît grand Critique, dans ſon Martianus Capella, dans ſon Aratus, dans ſon Stobée, & dans ſes Notes ſur Lucain & ſur Tacite : Grand Juriſconſulte, dans ſes Traitez de Droit écrits en Flamand, & dans un Livre qui a pour titre, *Sparſio Florum ad Jus Juſtinianæum* : Grand Traducteur, dans l'Hiſtoire des Gots & des Vandales de Procope : Grand Hiſtorien, dans ſa Diſſertation de l'antiquité de la Republique de Hollande, & dans ſon Hiſtoire de Flandre : Grand Politi-

tique, dans ſon Livre *de Jure Belli & Pacis* : Et grand Théologien, dans ſon Traité du Pouvoir des Souverains dans la Religion, dans celui qu'il a fait contre Socin, dans celui de la Verité de la Religion Chrétienne, & dans ſes Obſervations ſur l'Ecriture. Mais quelques beaux que ſoient ces Ouvrages, il faut pourtant avoüer que les Lettres & les Poëſies de Grotius ſont fort au-deſſus ; & que s'il paroît grand dans ceux-là, dans celles-ci il eſt incomparable. Ce qui fait mon étonnement eſt qu'il ait écrit tant de Lettres, & fait tant de Vers, & que tout ſoit cependant d'une égale force, c'eſt-à-dire, que tout ſe reſſente du puiſſant & divin genie dont ce grand Homme étoit animé.

Pa. P. de Epocha annorum Incarnationis Chriſti, de Indictionibus, & variis ab annis Chriſti ſupputandi modis. Par. 1604. *in* 4°. [1]

PA. P. c'eſt Paul Petau, Conſeiller au Parlement de Paris; de qui nous avons auſſi une Diſſertation touchant l'Hiſtorien Nithard, (au ſecond volume des Hiſtoriens de

1. Ce petit Traité réimprimé à Anvers 1608. par les ſoins d'Aubert le Mire au devant de ſon Recuëil chronologique *rerum geſtarum à nato Chriſto ad ſua uſque tempora*, ne contient que 7. pages *in* 4. L'Auteur en 1604. l'ayant par honnêteté envoyé au Cardinal Baronius, celui-ci pour remerciment lui renvoya des injures. Si l'on faiſoit difficulté d'en croire le *Scaligerana* 2. au mot *Petau*, on pourra conſulter les Epitres Françoiſes à Joſeph Scaliger pag. 109. 477. & 478. Le témoignage de Jaques Gillot, & celui de Paul Petau lui même, y ſont là-deſſus en termes exprès. On prendra garde ſeulement qu'à la page 478. la Lettre de Paul Petau eſt, par une faute de l'Imprimeur, datée de 1603. au lieu de 1605. *M.*

France de du Cheſne) & un Choix des plus rares Piéces de ſon Cabinet, [1] que feu M. de Peireſc eſtimoit infiniment. Le Pere Labbe *in Bibliotheca Nummaria* parle en peu de mots de ces trois Ouvrages : *Paulus Petavius*, dit-il, *Aurelianenſis, veterum nummorum γνώρισμα publicavit Pariſiis anno* 1610. *in* 4. *Illud mihi vir clariſſimus Alexander Petavius, ejus filius, idemque Senator Pariſienſis eruditiſſimus atque humaniſſimus dono dedit, cum ejuſdem authoris antiquariæ ſupellectilis portiuncula eodem anno eademque in urbe in æs inciſa, nec non Syntagmate de Nithardo Comite Caroli M. ex filia nepote anno* 1613. *ac Diſſertatione de Epocha annorum Incarnationis Chriſti.* Ce M. Petau poſſedoit quantité de bons Manuſcrits, qui furent vendus pour la plûpart à la Reine de Suede, dans la Bibliothéque de laquelle ils ſe voyent encore aujourd'hui. Le

1. Sous ce titre : *Pauli Petavii antiquariæ ſupellectilis portiuncula. Pariſiis* 1610. *in* 4.

Cardinal Bona dans ſes Liturgiques en cite un ancien Miſſel de l'Egliſe Gallicane ; dont il rapporte de ſi beaux Fragmens, qu'ils ont fait ſouhaiter à bien des gens l'édition de l'Ouvrage entier, qui a enfin été publié à Rome par un Clerc Regulier nommé Thomaſius, & depuis par le Pere Mabillon. M. Petau étoit Couſin de Jacques Bongars, ſçavant homme & grand Politique, qui mourut à Berne en Suiſſe[1] l'an 1612. & qui étoit auſſi d'Orleans, comme le juſtifie Jean Geofroy, Marchand de la même Ville, dans ſon Voyage Manuſcrit, fait l'an 1571. *Sera pour memoire*, dit-il, *que je trouvé à Strasbourg Jean le Normant, Oraſſe de Mondoré & Jacques Bongars, Enfans d'Orleans, avec Maître Chriſtien Martin leur Precepteur, de nation Flamande, lequel tenoit la Confeſſion des Anabapti-*

1. Jaques Bongars mourut à Paris le 29. Juillet 1612. Bayle dans ſon Dictionnaire au mot *Bongars*, lettre E, a remarqué cette faute de Colomiés. *M.*

ſtes, homme très docte & paiſible. Nous avons de M. Bongars un Recueil d'Hiſtoriens de la Guerre Sainte,[1] un Juſtin, dont la meilleure édition eſt de 1610. un volume de Letres à Joachim Camerarius, Medecin de Nuremberg, un autre à George Michel Lingelsheim, Conſeiller de l'Electeur Palatin, & quelques Lettres à M. de Sully & à Scaliger. Les Lettres de Bongars à Camerarius ont été depuis peu traduites en François, pour l'uſage de Monſeigneur le Dauphin,[2] mais tronquées en quelques endroits. Meſſieurs Petau & Bongars ſont ſi connus dans la Republique des Lettres, que l'on feroit un juſte volume des éloges qu'on leur a donnez.

1. Sous ce titre, *Geſta Dei per Francos. Hanoviæ 1611. in fol.*

2. Par Claude Finé de Brianville, en 2. vol. in 12.

Hiſpaniæ Bibliotheca, ſeu de Academiis, Bibliothecis, & Scriptoribus Hiſpaniæ. Francof. 1608. *in* 4°.

M. Sandius dans ſes Notes ſur les Hiſtoriens Latins de Voſſius page 11. ſemble n'avoir pas ſçû qui étoit l'Auteur de cette Bibliothéque. Il ne trouvera donc pas mauvais que je lui découvre, que c'eſt le Pere André Schottus, Jeſuite, qui s'eſt caché ſous ces deux premieres lettres de ſon nom A. S. qui ſe voyent à la fin de l'Epitre; comme me l'a appris le Pere Jacob de S. Charles, Religieux Carme, & Aumonier du Roi, à qui je ſuis obligé de pluſieurs autres choſes.

Poëmata

Poëmata & Epigrammata vetera, cum Notis. Pariſ. 1590. in 12.

NOus devons ce Recueil d'Epigrammes au docte Pierre Pithou, dont les Opuſcules ont été publiez à Paris l'an 1609. par Charles Labbé, qui n'a pas manqué d'y inſerer les Notes qui ſont à la fin de ce Recueil. Avant Pithou, Ptolomée Flavius, au chapitre 95. de ſes Obſervations, dit qu'il avoit fait un Corps d'anciennes Epigrammes Latines : Mais cet Ouvrage n'a jamais paru : M. de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte page 187. parle d'un ancien Recueil d'Epigrammes Latines Manuſcrit, qui lui avoit été prêté par un ſçavant homme nommé Jean Lacournay.[1] Je m'étonne que le P.

1. Les Livres de M. Saumaiſe étant demeurez au pouvoir de ſon fils aîné, celui-ci par ſon

Vayaſſeur n'ait point fait mention de ces deux derniers Recueils, dans ſon Traité de l'Epigramme. J'avertirai ici en paſſant cet excellent Pere, ſur ce qu'il ſemble être ſurpris dans ce même Traité page 202. que Henry Eſtienne ait rendu le dernier diſtique d'une Epigramme Grecque de l'Anthologie, par cinquante diſtiques Latins tout differens; Je l'avertirai, di-je, que le même Henri Eſtienne dans un choix d'Epigrammes Grecques imprimé l'an 1570. a rendu le même diſtique par cent quatre diſtiques Latins.

Teſtament legua les Manuſcrits à MM. de la Mare & Lantin, Conſeillers au Parlement de Dijon qui les partagerent entre eux. M. Lantin, eut à ſa part le Manuſcrit très ancien ici mentionné donné autrefois à M. Saumaiſe par Jean de Lacurne Lieutenant Criminel à Arnai le Duc, homme docte mort le 21. Juin 1631. âgé de 61. ans. Benigne Saumaiſe pere de Claude en fait l'éloge, feuillet 121. tourné de ſes Annotations ſur ſa Traduction du Poëme Coſmographique de Denys Alexandrin en Vers François. *M.*

De Antiquitate Britannicæ Ecclesiæ, & nominatim, de Privilegiis Ecclesiæ Cantuariensis, atque de Archiepiscopis ejusdem Ecclesiæ, Historia. Londini 1572. *& Hanoviæ* 1605. *in folio.*

CAmbden en quelque endroit de sa Bretagne, & plusieurs autres après lui, attribuent cette Histoire à Matthieu Parker Archevêque de Cantorbery, dont le Tombeau se voit dans la Chapelle de Lambeth. Mais la verité est que l'Auteur de la premiere partie de cette Histoire, qui contient les Antiquitez, est D. Arkworth, comme nous l'apprend le docte Usserius dans son Traité de la Succession des Eglises Chrétiennes pag. 34. de l'édition in folio. L'Auteur de la seconde partie, qui

comprend les Vies des Archevêques; c'eſt Jean Jouſſelin, Secretaire de Matthieu Parker, comme le remarque Uſſerius à la même page que nous venons de citer. Tout ce que l'Archevêque Parker a contribué, a été l'ordre qu'il donna à ſon Secretaire de travailler à cette Hiſtoire, & la communication de pluſieurs Memoires, dont celui-ci s'eſt utilement ſervi. Monſeigneur l'Archevêque de Cantorbery, mon très honoré Maître, m'a fait voir dans ſa Bibliothéque un exemplaire de cette Hiſtoire, où étoient inſerées pluſieurs Pieces Manuſcrites pour une autre édition. A la fin de cet exemplaire je remarquai la Vie de l'Archevêque Parker, qui n'eſt pas dans l'édition de Hanaw, faite l'an 1605. Les Anglois n'ont eu juſqu'ici d'autre Hiſtorien de leurs Evêques que Fr. Godwin Evêque de Landaf, dont l'Ouvrage parut l'an 1616. in quarto, avec des additions en quelques exemplaires

qui vont juſqu'à l'an 1619. Mais cette Hiſtoire eſt trop ſuperficielle pour s'en pouvoir contenter ; c'eſt ce qui a obligé le docte & laborieux M. Wharton à nous en donner une autre plus étenduë, dont il y a déja deux volumes imprimez [1]. L'Evêque Godwin a auſſi publié les Annales d'Henry VIII. d'Edoüard VI. & de Marie, où il n'a point mis ſon nom. Elles ont été traduites en François.

1. Sous le titre d'*Anglia Sacra. Londini* 1691. | 2. *vol. in fol.*

Gerardi Joannis Voſſii Harmonia Evangelica. Amſtel. 1656. *in* 4°.

CEtte Harmonie ſeroit très utile, ſi elle étoit achevée ; mais elle merite plûtôt d'être miſe au rang des Ouvrages ébauchez du grand Voſſius, que parmi ceux auſquels il avoit mis la derniere main. C'eſt ce

que prouvent clairement quantité de fautes qui s'y rencontrent, que j'ai toutes corrigées dans mon exemplaire; mais que je ne prétens point rapporter ici. Je me contenterai de remarquer que Voſſius à la page 269. de cette Harmonie ſemble avoir crû que la Croix de S. André [1] fût faite comme la Croix Bourguignonne; c'eſt-à-dire en forme d'étoile ayant pluſieurs rayons, qui s'entrerencontrent tous ſur le point du milieu: contre ce qu'en ont écrit Juſte Lipſe, l'un de nos plus ingenieux Critiques, au premier livre de la Croix ch. 7. & Molanus, Théologien de Louvain, au 3. livre de ſon Hiſtoire des Images chapitre 51. où ils prouvent que la Croix de S. André n'étoit pas autrement faite que celle de Nôtre Seigneur.

1. Il faloit dire *la Croix où fut attaché S. André*, parce que vulgairement Croix S. André, & Croix Bourguignonne ſont la même ſorte de Croix. *M.*

Catalogus Græcorum Codicum Bibliothecæ Augustanæ. Augustæ Vindel. 1595. *in* 4°.

NOus n'avons point de Catalogue de Manuscrits, plus docte ni mieux digeré que l'est celui-ci. Aussi a-t-il été dressé par David Hoëschelius, ce celebre Bibliothécaire d'Ausbourg, où les Sçavans ne passoient jamais sans rendre hommage à la Bibliothéque & à celui qui en avoit la direction. Ecoutons M. Esprinchard Sieur du Plomb dans ses Voyages Manuscrits, faits l'an 1598. *Nous allâmes voir à Ausbourg au College de S. Anne la magnifique Bibliothéque de la Ville, qu'on estime être une des premieres de l'Europe, pour le grand nombre des Livres rares, & sur tout Grecs, qui s'y trouvent. David Hoëschelius, homme très docte, qui en est Bibliothécaire, & Principal du College,*

nous la montra. Et M. de Couvrelles dans ſes Voyages, auſſi Manuſcrits, l'an 1609. *Je ne dois pas oublier qu'à Ausbourg il y a une belle Bibliothéque, fournie de pluſieurs bons Livres, & entr'autres de Manuſcrits Grecs, qui me furent montrez fort particulierement par le docte Hoëſchelius.* M. de Mauſſac, paſſant à Ausbourg, ne manqua pas auſſi de voir cette Bibliothéque, & en même tems ſon Bibliothécaire; qui lui prêta, comme il nous le dit dans ſon Harpocration, le Catalogue des Manuſcrits du Vatican, celui de la Bibliothéque de l'Empereur, & ceux de la Bibliothéque d'Ausbourg, de Baviere, de S. Marc de Veniſe, & de S. Laurent de Florence. Nous devons à Hoëſchelius divers Auteurs Grecs, qu'il a fait imprimer avec de petites Notes, où il ne met jamais rien de ſuperflu. Il y a auſſi des Notes de lui parmi celles de Seberus ſur Pollux, dans celles de Pantin ſur les Adages d'Apoſtolius, & ailleurs.

Il a augmenté de plus de la moitié les Synonymes Grecs de Rulandus. M. Grævius ſur Heſiode page 97. dit qu'il garde une de ſes Lettres à Meurſius. Il écrivoit frequemment à un Evêque Grec nommé Maximus Margunius, de qui M. de Thou fait l'éloge dans ſon Hiſtoire ſur l'an 1602. Ce Margunius a fait des Hymnes Grecs qui ſont imprimez ; & a écrit dans la même langue un Livre contre les Jeſuites, & un autre contre les Cordeliers. Il y a auſſi de lui des Notes ſur quelques Liturgies, citées par Caſaubon dans ſes Lettres, page 768. de l'édition de Gronovius. Il mourut à Veniſe, & donna en mourant ſa Bibliothéque aux Moines Grecs de Candie, parce que Candie étoit ſon païs. Hoëſchelius, qui étoit Lutherien de Religion, naquit à Ausbourg l'an 1556. & y mourut l'an 1617.

Joan. Seldenus de DIIS Syris. Lugd. Bat. 1629. in 8°.

DE tous les Ouvrages de Selden, voici à mon avis le plus agréable, & le plus utile. Auſſi a-t-il été imprimé trois ou quatre fois ; depuis peu même M. Beyer l'a fait réimprimer [1], avec des Notes fort amples, mais qui ne nous apprennent rien de nouveau. Gerard Voſſius l'a ſi fort goûté, qu'il l'a preſque tout inſeré dans ſa Théologie Payenne, où il loüe par tout ſon Auteur. Selden n'en a pas ainſi uſé, dans une des Préfaces de ſon Livre, à l'égard de Scaliger, dont il rapporte l'expoſition ſur un paſſage difficile de S. Paul dans ſa premiere aux Corinthiens, chapitre 4. verſet 9. ſans nommer du tout Scaliger. Voyez les Notes de ce

1. A Amſterdam 1680. in 8. c'eſt la meilleure édition.

grand homme ſur Manile, pag. 417. de la ſeconde édition, & vous ſerez ſurpris que Selden, cet Oracle de l'Angleterre, ait été capable de ce larcin. M. Caſaubon le fils, Chanoine de Cantorbery, dédie à Selden ſes Notes ſur les Penſées de l'Empereur Antonin; & Jean Gravius Profeſſeur en Aſtronomie à Oxfort, ſa Diſſertation Angloiſe *de Pede & Denario Romano*. Selden eſt loüé par tant de gens, que je ne ſuis pas réſolu de produire ici leurs témoignages. Je rapporterai ſeulement celui de Louis du Moulin, Medecin de Londres, dans ſon Apologie *ad Renatum Verdæum*, qui eſt André Rivet: *Tantum abeſt*, dit-il, *ut me noſtrorum φιλαυτία ceperit, ut facilè conceſſerim, imò ultrò agnoverim, Galliam noſtram vix habere Seldeno in ſuo genere eruditionis ſuperiorem; at Uſſerio Archiepiſcopo Armachano ne parem quidem.* Par où l'on voit qu'encore que M. du Moulin loüe fort Selden, il le met pourtant

au dessous de l'Archevêque Usserius; En quoi je ne suis pas de son sentiment. Selden mourut l'an 1654. âgé de 70. ans, & fut enterré à Londres dans l'Eglise du Temple, où le sçavant Usserius fit son Oraison funebre, qui n'a point été imprimée. [1]

1. On vient de recueillir toutes les Oeuvres de Selden, en 3. vol. in fol. à Londres.

Novum Testamentum Græcum. Paris. apud Colinæum 1534. *in* 8°. *ibidem apud Rob. Stephanum* 1549. *in* 16. *Genevæ apud Joh. Crispinum* 1553. *in* 12. *Antverpiæ apud Plantinum* 1574. *in* 16. *Genevæ apud Eustath. Vignon* 1587. *in* 16.

CEs cinq éditions du Nouveau Testament sont assez rares. La premiere a ceci de particulier, qu'el-

le eſt conforme à la Vulgate en pluſieurs endroits, même où la leçon de la Vulgate eſt vicieuſe, comme en S. Jacques, chapitre 3. verſet 5. Caſtalion dans la Défenſe de ſa Traduction de la Bible recommande cette édition; Beze au contraire dans ſa Réponſe à Caſtalion n'en fait pas grand cas: *Colinæi exemplar*, dit il, *non magni facio, quoniam reſcivi multa fuiſſe in eo à quodam* [1] *alioqui Græcæ linguæ doctiſſimo ex ſolis conjecturis emendata.* Il la ſuit pourtant dans ſes Notes ſur le verſet 18. du 2. chapitre de S. Jacques. L'édition de Robert Eſtienne eſt recommandable par la beauté de ſon caractere, & pour n'avoir pas une ſeule faute [2]. L'édition de Geneve de 53. l'eſt auſſi par la beauté de ſon caractere, qui égale celui de Robert Eſtienne, & pour

1. Apparemment *Guillaume Budé*. M.

2. En voici pourtant deux, ωϑς pour ωϑ XVII. Joan 5. & ἐνωϑέντας pour ἐνωϑέντας 1. Petri 2. remarquées par Michel Maittaire pag. 118. de la vie de Robert Eſtienne. *M.*

avoir été faite par Jean Creſpin, ſçavant homme, qui d'Avocat ſe fit Imprimeur. Pour l'édition d'Anvers, bien qu'elle ne réponde pas quant au caractere à la beauté des autres éditions de Plantin, elle eſt pourtant conſiderable à cauſe du Privilege du Roi d'Eſpagne, qui eſt à la fin. L'édition de Geneve de Vignon, n'eſt eſtimée qu'à cauſe des Notes de Caſaubon ſur les Evangiles & ſur les Actes ; celles qu'il a faites ſur les Epitres, ne ſe trouvant que dans les Critiques de Londres.

Ariſtophanis Comœdiæ, Gr. Lat. cum Scholiis Græcis à Marco Muſuro collectis, & Notis Florentis Chriſtiani & aliorum. Aureliæ Allobrogum 1608. *in folio.*

CEtte édition d'Ariſtophane eſt fort décriée par Claude Chreſtien, fils de Florent, dans une Lettre à Scaliger, de Paris le 10. Septembre 1608. *Je n'oſe*, dit-il, *vous parler de l'Ariſtophane, que vous avez vû, je m'aſſure, premier que nous; car l'Ouvrage en eſt ſi laid que je ne le puis avouër pour parent. Le mal eſt arrivé de l'avoir envoyé hors d'ici, & en Ville où ils ne croyent aujourd'hui que leur tête. Ils ont mepriſé l'ordre que je leur avois envoyé, ont retranché pluſieurs choſes de mon Pere, l'Epitre même à M. de Thou ſur l'Irene*, (imprimée à Paris l'an 1589. in octavo avec cette Epitre)

& y en ont mis de gens qui n'ont du tout rien contribué à l'œuvre ; puis ont tellement mêlé ce que je leur avois baillé, qu'il ſemble que leur deſſein ait été plûtôt de l'étouffer, que de lui faire voir le jour. Quelque décri que Claude Chreſtien faſſe de cette édition d'Ariſtophane, perſonne ne s'eſt pourtant encore aviſé de nous en donner une meilleure[1]. Ainſi nonobſtant tous ſes défauts nous ne devons pas laiſſer d'en faire état ; quand ce ne ſeroit qu'à cauſe des Notes de Florent Chreſtien, qui étoit un ſi beau genie, & qui ſçavoit toutes les fineſſes de la Langue Grecque. Son nom entier eſt *Quintus Septimius Florens Chriſtianus*. Il ſe nommoit *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquiéme de ſa famille, & *Septimius*, pour être venu à ſept mois. Voici de jolis Vers, où il nous découvre lui même ce myſtere :

1. La meilleure que nous ayons aujourd'hui eſt celle de Kuſter, *in fol.* Amſterdam 1710. *M.*

Ne

Ne quis miretur prænomina noſtra : nempè Quintum eſt
Enixa mater, Septimoque menſe.
Quod ſi lingua fuiſſet ter mea Tulliana, poſſem
Tertullianus eſſe Chriſtianus.
Verùm ter valeat mihi Tullius atque Tullianus,
Dum Chriſtiani floreant ſtolones.

Outre ces Notes ſur Ariſtophane, Florent Chreſtien a fait pluſieurs autres Ouvrages, dont le Catalogue ſe voit dans une Lettre de Claude Chreſtien à Scaliger, & à la fin du Traité de Caſaubon *de Satyrica Græcorum Poëſi* [1]. Il a auſſi écrit contre Ronſard ſous le nom de François de la Baronnie ; ce que n'a pas ſçû la Croix du Maine [2] dans ſa Bibliothé-

1. Et dans du Verdier. Bonnet Bourdelot avoit encore de Fl. Chreſtien quelques Commentaires MSS. ſur des Auteurs Claſſiques.

2. La Croix du Maine n'ignoroit pas une choſe auſſi triviale qu'étoit alors celle-là. Auſſi pag. 84. marque-t-il nettement que Florent Chrétien *avoit écrit ſous noms deguiſez contre P. de R.* c'eſt-à-dire contre Pierre de Ronſard *quelques Poëmes imprimez à Orleans.* La Croix du Maine, Huguenot couvert, menageoit les deux par-

que, page 88. J'ai dans mon Cabinet un exemplaire de ſes Epigrammes traduites du Grec de l'Anthologie, au-devant duquel Salomon Certon, Secretaire du Roi, qui a mis en Vers François l'Odyſſée d'Homere, a écrit de ſa main les Vers ſuivans :

Nectare ſic plenos per prata virentia flores
Mella quibus condat ſedula carpit apis.
Floreat æternum Florens meus : En, ſua nulla
Florea ſerta virent interitura die.
Græcia quos dederat primos hîc perdit honores.
Quod Latium cepit floret utrumque decus.

S. CERTON.

J'ai parmi mes papiers pluſieurs Lettres Manuſcrites de Florent Chreſtien & de Guillaume Chreſtien ſon Pere à François Beraud, (dont je garde les Poëmes Grecs & Latins

tis, ne voulant ſe commettre ni avec Ronſard, ni avec Florent Chrétien, qui d'ailleurs en 1584. tems auquel parut la Bibliothéque de la Croix du Maine, étoient, il y avoit longtems, devenus bons amis. *M.*

Manuſcrits) fils de Nicolas Beraud, ſi eſtimé d'Eraſme, & des autres ſçavans hommes de ce tems là.

Concordantiæ Græcæ 70. Interpretum, authore Conrado Kirchero. Francof. 1607. *in* 4°. 2. *vol.* [1]

Concordantiæ Græcæ Novi Teſtamenti, authore Eraſmo Schmidio. Wittembergæ 1638. *in folio.* [2]

CEs deux Concordances ſont ſi neceſſaires pour l'intelligence du ſtile des Septante & de celui du

1. Ces Concordances Grecques de Kircher ont été réimprimées à Amſterdam chez les Wetſteins en 2. vol. in fol. 1718. par les ſoins d'Abraham Trommius, qui les a miſes dans un ordre different de celui de Kircher.

2. Les Concordances de Schmid ont été réimprimées à Leipſik en 1717. in fol. par les ſoins d'Erneſt Salomon Cyprien.

Nouveau Teſtament, qui eſt le même que celui des Septante, qu'il n'y a point de Commentaires dont on puiſſe tirer tant d'utilité. Avant Schmidius, Henry Eſtienne avoit fait imprimer des Concordances Grecques du Nouveau Teſtament, mais defectueuſes en pluſieurs endroits. Outre les Concordances des Septante, il y a auſſi de Kircher un Traité touchant l'uſage de ces Concordances, imprimé à Wittemberg l'an 1622. in quarto.

Novum Teſtamentum Gr. Lat. cum Annot. Theodori Bezæ, & Notis Joachimi Camerarii. Cantabrigiæ 1642. *in folio.*

DE tant d'éditions qui ſe ſont faites du Nouveau Teſtament de Beze, voici la meilleure: A laquelle on a eu raiſon d'ajoûter les

Notes de Joachim Camerarius, le Phenix de l'Allemagne, qui avoient été imprimées à Lipſic l'an 1572. in quarto, mais qui étoient devenuës extrêmement rares. Scaliger dans les ſeconds Scaligerana, parlant de Camerarius, dit que Beze ne cite point ſes Annotations ſur le Nouveau Teſtament; ce qui n'eſt pas veritable. Voyez Beze ſur S. Matthieu, chapitre 26. verſet 15. Après les Notes de Beze, ou Beſze comme il ſignoit ordinairement, nous n'avons rien de lui de plus agréable que ſes Eloges des Hommes Illuſtres, & ſes premieres Poëſies Latines, imprimées à Paris l'an 1548. où l'on voit ſon Portrait, avec une longue barbe, quoiqu'il n'eût alors que vingt-neuf ans, & une Couronne de laurier à la main, avec ce Diſtique au deſſous:

Vos Docti docta præcingite tempora lauro:
Mi ſatis eſt illam vel tetigiſſe manu.

Que feu mon Pere a ainſi tourné:

Vous Doctes ceignez vous le front
D'un beau laurier fait en couronne :
C'eſt aſſez qu'Apollon me donne
D'en toucher ſeulement le fond.

Eſtienne Paſquier au 7. livre de ſes Recherches de la France, chapitre 11. parle fort au long des Vers de Beze, qui a paſſé pour un des meilleurs Poëtes de ſon temps.

1. Voyez encore touchant les Vers de Beze, une Lettre intitulée, *de Juvenilibus Theodori Bezæ Poëmatis Epiſtola ad N. C. quâ Maimburgius, aliique, Bezæ nominis obtrectatores, accuratè confutantur. Amſtelodami* 1683. *in* 12.

Laurentiæ Strozziæ Monialis Hymni. Lutetiæ 1601. *in* 8°.

CEtte illuſtre Religieuſe [1] ne viendra pas mal à la ſuite des Sœurs de Bilibaldus Pirkeymerus,

1. Laurence Strozzi étoit fille de Zacharie & ſœur de Cyriaque. Sebaſtien Roulliard a parodié pour elle l'Epigramme de Martial à la loüange de Sulpitia. Voyez Maſſon dans l'Eloge de Cyriaque Strozzi. *M.*

dont nous avons parlé ci-dessus. Comme elle n'étoit pas moins sçavante qu'elles, elle n'a pas eu aussi moins de reputation. Voici l'éloge qu'en fait M. de Thou dans son Histoire, sur l'année 1591. *Meruit & sive moribus, sive eruditionis in hoc sexu raræ præstantiâ, ut quanquam latere voluerit, testimonio nostro innotescat, & plerisque fœminis, quæ seu jactatione populari sive præstigiis hodie tantam famam meruerunt, præferatur, Laurentia Strozzia Zachariæ F. Kyriaci à nobis perhonorificè loco suo commemorati Soror, quæ cùm vitam religiosam septennis vovisset, & Sandominicano Sodalitio Prati in Etruria in Cœnobio S. Nicolai nomen dedisset, Græcam Latinamque linguam in illa solitudine apprimè didicit, & Hymnos Latinos in cunctos festos dies juxta Ecclesiæ Rom. usum, & Horatii imitatione felicitate mira panxit, in devotæ vitæ exercitiis ac studiis quamdiu licuit assidua, ac tandem ex purpurata febre anno ætatis*

77. in cella ſua ad Beatorum ſedes migravit. Elle n'eſt pas moins loüée par M. de Brantôme, [1] à la fin du ſe-

1. *Venerabilis Sororis Laur. Strozïæ, Monialis Ordin. S. Dominici in Monaſterio S. Nicolai de Prato in Etruſcis, in ſingula totius anni Solemnia Hymni centum & quatuor, quorum cantus juxta SS. Eccleſiæ ritum uniuscujuſque Hymni titulo præfigitur, & ad finem operis pro corollario de eorumdem Eccleſiaſtica Muſica regulæ præſcribuntur. Pariſiis apud Dionys. Binet* 1601. 12. *pag.* 132. *Mariæ Medicis Franc. Reginæ hoc Hymnorum opus à Laurentia Strozia Florentina Kiriaci Strozæ clar. Peripatetici Sorore compoſitum Zacharias Montius utriuſque Strozæ ex Sorore nepos typis correctioribus excuſum auſpicato conſecrat. Prima editio in Italia prodierat anno* 1587. *& R. P. Lactantio de Lactantiis Epiſcopo Piſtorienſi Antiſtiti & patri ſuo dicaverat. Laur. Strozia.* Il eſt aiſé de voir par la Dedicace de ce Livre à Marie de Medicis, que Brantôme ſe trompe de faire cette Abbeſſe Sœur du Maréchal Strozzi : Si cela eut été Zach. Montius ne l'auroit pas oublié, & ſe ſeroit fait honneur du Maréchal autant pour le moins que du Peripateticien. M. de Thou a été mieux inſtruit que Brantôme. On feroit une Bibliothéque choiſie très curieuſe des ſeuls ouvrages des Dames ; il y en avoit un très grand nombre de ſçavantes en Italie dans le ſiecle paſſé, c'étoit la mode d'y faire étudier les filles de qualité, il n'y avoit gueres de Religieuſe qui ne ſçut le Latin ; cette mode étoit auſſi paſſée en Eſpagne, comme on le peut prouver entr'autres par les exemples de Ste Thereſe & d'Aloyſia Toletana. *B.*

cond

cond volume de ſes Hommes illuſtres Etrangers: *Monſieur le Maréchal Strozzi*, dit-il, *eut une Sœur Religieuſe, & Abbeſſe d'une Abbbaye en Italie, très honnête Dame, très ſçavante ès Lettres divines & humaines, & ſur tout en Poëſie Latine. Elle fit en Vers Latins pluſieurs beaux Hymnes & Cantiques ſpirituels, qui ſe ſont chantez autrefois aux Egliſes d'Italie, par grande admiration & devotion: encore ay-je oui dire qu'ils ſe chantent en aucunes Egliſes.* Etant à Paris il y a quelques années, le P. Jacob de S. Charles, Religieux Carme, me fit voir ſa Bibliotheque des Femmes, écrite en Latin. Mais je ne me ſouviens pas préciſément, s'il y parle de cette ſçavante Religieuſe. Jean Vittorio Roſſi, qui s'eſt deguiſé ſous les noms de Janus Nicius Erythræus, en a fait l'éloge.

FIN.

LA VIE
DU PERE
JACQUES SIRMOND
JESUITE,
PAR
PAUL COLOMIEZ.

A

MONSIEUR L'ABBE'

DE

LA GRACE DE DIEU.

MONSIEUR ;

L'amitié dont vous m'honorez ne me permet pas de demeurer davantage dans le ſilence ; & il faut ſans plus differer que je vous en témoigne ma gratitude. Pour cela je prens la liberté de vous préſenter un recit fidelle de la Vie du Pere Sirmond. C'eſt un Vieillard qui pour ſa doctrine eſt comparable aux plus grands Auteurs de l'Antiquité ; & de qui la douceur & la modeſtie auroient fait ſans doute l'admiration des premiers ſiecles du Chriſtianiſme. Vous connoiſſez mieux que moi, MONSIEUR ;

le juſte prix de ce Perſonnage ; & vous êtes trop conſommé dans la lecture de ſes Livres, pour m'écouter plus long-temps ſur cette matiere. Je finis donc en vous ſuppliant de recevoir ce petit Diſcours avec vôtre bonté ordinaire, & en vous aſſurant que je ſuis de toute mon ame,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-obéïſſant Serviteur,
P. COLOMIE'S.

A la Rochelle le 12.
Novembre 1671.

LA VIE
DU PERE JACQUES SIRMOND
JESUITE.

LA Province d'Auvergne a toûjours été feconde en beaux eſprits. C'eſt elle qui nous a donné Michel de l'Hoſpital Chancelier de France, de qui le nom ſeul peut faire l'éloge: Pierre le Févre grand Critique & ſçavant en Hebreu: Gilbert Genebrard Archevêque d'Aix, très docte dans la même langue: Jean Savaron Preſident de Clermont, fort verſé dans les Auteurs Latins du bas ſiecle; & pour n'en nommer pas davantage, le Pere Jacques Sir-

mond Jeſuite. Celui-ci nâquit à Riom l'an 1558. de parens conſiderables, qui ayant remarqué en lui dès ſon bas age une vivacité ſurprenante, prirent un ſoin très particulier de le faire inſtruire dans les Lettres par d'excellens maîtres, ſous leſquels il profita de telle maniere qu'à l'age de quatorze ans, il étoit lui-même capable d'inſtruire les autres. Comme il aimoit paſſionnement l'étude, ayant jetté les yeux ſur les differentes Communautez qui ſont au monde, il n'en trouva point qui le ſatisfit d'avantage que celle des Jeſuites ; dans laquelle étant entré agé de quinze ans, il ſe confirma merveilleuſement dans la connoiſſance des Langues Grecque & Latine, ayant été obligé de les enſeigner quelques années par l'ordre de ſes Superieurs. Dans cet emploi il eut l'honneur d'avoir pour diſciples, Charles de Valois Duc d'Angouleſme, fils naturel de Charles

IX. & François de Sales Evêque de Geneve, que l'Egliſe Romaine a mis depuis peu au Catalogue de ſes Saints. Pendant ce temps-là il s'attacha auſſi à l'Antiquité Eccleſiaſtique, & fit amitié avec le docte Pierre Pithou & le grand Nicolas le Févre Précepteur de Louis XIII. à qui il rendoit ce témoignage de n'être jamais ſorti de leur compagnie qu'avec une extrême utilité. De leur côté, ces deux ſçavans hommes eſtimoient auſſi ſingulierement le Pere Sirmond, & le tenoient dès lors pour l'une des belles & des éclatantes lumieres de leur ſiecle : le premier ayant même voulu marquer à la poſterité l'eſtime qu'il faiſoit de lui, par la Dedicace d'une Diſſertation Latine touchant la proceſſion du Saint Eſprit.

L'an 1590. le Pere Sirmond agé de trente-deux ans étant allé à Rome, il y fut auſſi-tôt Secretaire du

General de ſon Ordre, nommé Claude Aquaviva, de qui il fut tendrement aimé à cauſe de ſa diligence, & de l'adreſſe qu'il avoit à prendre toûjours dans ſes Lettres l'intention de ſon Général. Le Cardinal Baronius écrivant alors ſes Annales, & ayant communiqué ſon deſſein à notre Sirmond, celui-ci lui donna des éclairciſſemens ſi conſiderables, que ce grand Annaliſte ne s'en put taire. Auſſi voit-on que dans ce laborieux ouvrage il lui donne fréquemment des éloges, reconnoiſſant même en un endroit que ſes Annales lui doivent beaucoup. Mais il n'en demeura pas là, il voulut même en mourant le faire heritier d'une partie de ſon bien, lui donnant un Crucifix de cuivre fort délicatement travaillé, & accompagnant ſon preſent de ces paroles de Virgile,

------ *te nunc habet iſta ſecundum.*

Ce fut encore par le moyen de

ce Cardinal que le Pere Sirmond eut entrée au Vatican, où il feüilleta avec une aſſiduité incroyable un nombre preſque infini de Manuſcrits, qui lui donnerent de grandes lumieres.

Etant de retour en France, il parcourut les plus celebres Bibliotheques du Royaume, d'où il tira quantité de Manuſcrits qui ſervoient de pâture aux vers & à la pouſſiere, ou qui alloient être employez à des uſages indignes d'eux. A propos dequoi je me ſouviens d'avoir appris du Pere Louis Jacob de S. Charles Religieux Carme, qu'un Abbé de Lorraine fort curieux de Manuſcrits venant à mourir, ſes heritiers qui étoient des perſonnes ſans Lettres, les vendirent à un Relieur ; mais que le Pere Sirmond paſſant alors par la Lorraine & ayant avis du peril des Muſes, il les délivra par l'achat qu'il fit de ces Manuſcrits, qu'il envoya enſuite au College de

Clermont, où ils m'ont été montrez par le Pere Gabriel Coffart Bibliothecaire, l'un des plus éloquens hommes de ſon Ordre.

Le Pere Sirmond ayant fini ſes voyages, vint ſe repoſer à Paris, où agé de cinquante-deux ans il commença à faire part au public des richeſſes qu'il avoit acquiſes. Le premier Auteur qu'il donna avec des Notes, fut Geofroy Abbé de Vendôme, qu'il publia l'an 1610.

L'année ſuivante il fit imprimer les Oeuvres d'Ennodius Evêque de Pavie, meilleures & plus amples que celles qu'avoit données le Pere Schottus, & l'Hiſtoire de l'Egliſe de Rheims de Flodoard, qui n'avoit paru qu'en François, & encore aſſez mal traduite par un Chanoine de la même Egliſe nommé Nicolas Cheſneau.

L'an 1612. il mit en lumiere quelques petits Traitez de Fulgence, & une vingtaine d'Homelies de Valerien.

L'an 1613. les Epitres de Pierre de Celles & du Pape Alexandre III.

L'an 1614. les Oeuvres de Sidonius avec des Notes, publiées plus amples ſur ſes memoires l'an 1652.

L'an 1615. la Vie de S. Charles Comte de Flandres, & celle du Pape Leon IX. écrites par des Auteurs du temps.

L'an 1618. les Oeuvres de Paſchaſe Ratbert.

L'an 1619. les Opuſcules d'Eugene Evêque de Tolede, la Chronique d'Idatius, celle de Marcellinus Comes, & une ancienne Inſcription contenant l'Eloge de L. Scipion fils de Barbatus, avec de très ſçavantes Notes, où il ne mit point ſon nom.

L'an 1620. les Recueils d'Anaſtaſe le Bibliothecaire.

L'an 1623. les Conſtitutions de Charles le Chauve, beaucoup plus amples que celles qu'avoit données François Pithou.

L'an 1629. il fit imprimer un Ou-

vrage admirable, au jugement même du grand Cardinal de Richelieu, je veux dire les Conciles de France, où je ſouhaiterois ſeulement qu'il eût inſeré tout le Synode de Paris touchant les Images, publié pluſieurs années auparavant par le docte & judicieux Jacques Bongars, ſur un Manuſcrit de Pierre Pithou. La même année il donna au public les Oeuvres de Facundus Evêque d'Hermiane.

L'an 1630. quelques Traitez dogmatiques de cinq Auteurs differens.

L'an 1631. un Appendice au Code Theodoſien, & quarante Sermons de S. Auguſtin, qui ont été mis depuis dans le Supplement de ſes Oeuvres, fait par le Pere Jerôme Vignier Prêtre de l'Oratoire.

L'an 1642. les Oeuvres de Theodoret, où (comme l'a remarqué feu Monſieur Sarrau Conſeiller au Parlement de Paris) le Pere Sirmond

s'eſt oublié de mettre divers Sermons que Photius attribuë à Theodoret qui ſe trouvent communement parmi les Oeuvres de S. Athanaſe. Mais il faut pardonner cette faute à un Vieillard de quatre-vingt quatre ans, d'autant plus qu'il l'a dignement reparée par le grand nombre de bonnes pieces qu'il nous va encore donner. Continuons le Catalogue de ſes Ouvrages.

L'an 1643. il mit au jour les Oeuvres d'Avitus Evêque de Vienne, les Opuſcules d'Euſebe Evêque de Ceſarée, des Extraits des Livres de Fulgence contre Julien, & un Auteur ſous le nom de *Prædeſtinatus*, cenſuré comme Pelagien par Monſieur Auvray* Docteur de Sorbonne.

L'an 1645. les Oeuvres d'Hincmar Archevêque de Rheims, beaucoup plus amples que celles qu'avoit fait imprimer feu Monſieur de Cordes Chanoine de Limoges.

L'an 1646. les Opuſcules de Theo-

* M. de Barcos s'eſt déguiſé ſous ce nom.

dulphe Evêque d'Orleans.

L'an 1647. Rabanus Archevêque de Mayence contre Godeſcalc.

L'an 1649. une Epitre d'Amolo Archevêque de Lyon, & quelques Sentences de S. Auguſtin.

L'an 1650. un petit Traité de *Servatus Lupus* touchant trois queſtions; un autre *de Fide*, ſous le nom de Rufin; & les Requêtes de Marcellinus & Fauſtinus aux Empereurs Valentinien, Theodoſe & Arcadius.

Le Pere Sirmond ne ſe contentant pas d'obliger le public de tant d'Auteurs anciens, qu'il avoit pour la plus grand part ſi doctement commentez, voulut auſſi en même-tems lui donner pluſieurs Livres de ſa façon. Ainſi l'an 1618. ayant lû deux Diſſertations touchant l'étenduë du Dioceſe de l'Evêque de Rome, imprimées ſans nom d'Auteur, mais qui étoient du célébre Jacques Godefroy, & y ayant trouvé certaines choſes qu'il ne goûtoit pas; il en

fit

fit imprimer la Cenſure la même année. Feu Monſieur de Saumaiſe qui ne perdoit guéres l'occaſion de dire ſon ſentiment dans les matieres conteſtées, refuta par une longue Lettre l'année ſuivante la Cenſure des Diſſertations. Cette Lettre engagea le Pere Sirmond à y répondre par un Ouvrage qu'il intitula *Adventoria*, ſur ce qu'il avoit appris que Monſieur de Saumaiſe devoit être bien-tôt à Paris. Mais ce Livre ne fut pas plûtôt en lumiere, que Monſieur de Saumaiſe en fit paroître un autre intitulé *Euchariſticon*, comme pour remercier le Pere Sirmond du préſent qu'il lui avoit fait à ſon arrivée. A ce remerciment le bon Pere oppoſa l'an 1622. un Livre qu'il nomma *Propempticum*, qui eſt demeuré ſans replique.

Cette diſpute finie, un bel eſprit nommé Jean du Verger d'Hauranne Abbé de S. Cyran attaqua lontemps après, ſous le nom de *Petrus*

Aurelius, notre docte Pere Sirmond, au ſujet d'une correction qu'il avoit faite dans un des Canons du premier Concile d'Orange. Cette attaque fut auſſi-tôt repouſſée par un Ouvrage intitulé *Antirrheticus*, imprimé l'an 1633. qui fut enſuite refuté par l'Abbé de S. Cyran. Le Pere Sirmond ayant vû ſa réponſe lui repliqua par un autre Livre qu'il appella *Antirrheticus ſecundus*, qui fut quelque-temps ſupprimé par ceux du parti de l'Abbé.

L'an 1641. le Pere Sirmond publia une Diſſertation touchant les deux Denis, l'un ſurnommé l'Areopagite Evêque d'Athenes, & l'autre Evêque de Paris. Monſieur de Marca dans une grande Lettre à Monſieur de Valois, que celui-ci a fait imprimer au-devant de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique d'Euſebe, donne quelques atteintes à cette Diſſertation.

L'an 1642. le Pere Sirmond mit

au jour trois petits Diſcours, le premier touchant la Loy *Celebrandis*, le ſecond touchant le Paragraphe *Duorum Fratrum*, & le troiſiéme ſur le Code du Roy Alaric. Le premier de ces Diſcours a été examiné par Monſieur Godefroy, (dont nous avons déja parlé) dans une Diſſertation adreſſée à Monſieur le Chancelier, qui ſe lit à la fin de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de Philoſtorge.

L'an 1649. le Pere Sirmond fit paroître un Livre intitulé *Hiſtoria Prædeſtinatiana*, qu'il faut joindre avec l'Auteur qu'il donna l'an 1643. ſous le nom de *Prædeſtinatus*.

L'an 1650. il publia un Diſcours touchant trois Medailles, qui nous fait voir qu'il n'étoit pas peu verſé dans cette ſorte d'étude, & qu'il auroit pu fort avantageuſement, s'il avoit voulu, ou s'il en avoit eu le loiſir, nous expliquer beaucoup de Medailles. Ce Diſcours lui attira une Lettre un peu cho-

quante de Jean Triſtan de S. Amant, fameux Antiquaire, à laquelle ayant répondu par une autre intitulée *Anti-Triſtanus*, celle-ci fut bien-tôt ſuivie d'une troiſiéme que S. Amant appella *Antidotus*, qui en fit naître une quatriéme, à qui le Pere Sirmond donna pour titre *Anti Triſtanus ſecundus.*

L'an 1651. il fit imprimer une Hiſtoire de la Penitence publique, accompagnée d'un Traité dans lequel il prouve que l'uſage du pain ſans levain n'a pas eu lieu de tout temps dans l'Euchariſtie.

Il paroît du Catalogue de ces Ouvrages, que pluſieurs ont été écrits par le Pere Sirmond dans une extrême vieilleſſe ; mais ils n'en ſont pas moins beaux pour cela, puis qu'ils marquent le même feu & la même force que ceux qu'il avoit compoſez dans la vigueur de ſon age. Si-bien que c'eſt avec grande raiſon que l'illuſtre Monſieur de Bal-

zac dans une de ſes Lettres lui donne pour deviſe un lingot d'or, avec ces paroles, *Splendeſcit ab ævo.*

J'ai remarqué dès le commencement de ce Diſcours, que le Pere Sirmond n'ayant encore rien publié ne laiſſoit pas d'être compté entre les doctes de ſon ſiecle. Mais à peine eut-il fait imprimer quatre ou cinq Auteurs, qu'il fut regardé dans la Republique des Lettres comme l'un de ſes premiers ornemens. Les Sçavans le conſultoient ſouvent dans leurs doutes, & il ne s'imprimoit guéres d'Ouvrages de conſéquence qui ne lui dûſſent quelque choſe. Auſſi ne voit-on rien de plus ordinaire dans les Livres, que des éloges du Pere Sirmond. Meſſieurs Grotius, Saumaiſe & Selden l'appellent *très-ſçavant homme*: Monſieur Gaulmin dit que *la poſterité ne parlera pas moins de ſa pieté que de ſon ſçavoir*: Monſieur de Mauſſac le nomme *très-docte & très ingenieux*: Monſieur

Bignon, *perſonnage d'une erudition ſinguliere & d'une pareille humanité* : Monſieur Gouthiere, *admirable pour ſa candeur & pour ſa doctrine* : Monſieur Naudé, *tréſor inépuiſable de l'Antiquité Eccleſiaſtique* : Monſieur Saraſin, *le plus docte des Jeſuites.* Enfin, (car je n'aurois jamais fait ſi je voulois rapporter ici toutes les loüanges données au Pere Sirmond) voici ce qu'en écrit Monſieur de Balzac au Pere du Creux Theologien du même Ordre, le 30. Août 1640. *On me fit voir l'autre jour cinq ou ſix feüilles que j'admirai, & ſans doute vous les avez vûës avant moi, puis qu'elles viennent de vôtre Pere Sirmond. C'eſt un admirable Pere, je vous l'ai dit il y a long-temps, mais admirable en pluſieurs façons, & qu'il ne faut pas regarder par un ſeul endroit. Il a dequoi inſtruire les doctes, & dequoi plaire aux honnêtes gens. Il a le ſolide & le délicat. Et ſans parler des richeſſes d'un ſçavoir choiſi, ménagées*

par un jugement achevé, qui en eſt le diſpenſateur & l'œconome, je remarque en ſes quatre-vingt tant d'années, tout le feu, tout le beau ſang, toute la nobleſſe d'eſprit qui ſe peut trouver dans la jeuneſſe des demi-Dieux. De grace, faites enſorte que vos jeunes gens ſe propoſent pour l'exemple la façon d'écrire de ce bon homme, qui fait tant d'honneur à ſon ſiecle & à ſa patrie.

La renommée du Pere Sirmond étant telle, le Pape Urbain VIII. qui étoit lui-même ſçavant, comme témoignent ſes Poëſies Latines, le rechercha avec un empreſſement extraordinaire, employant même pour l'obliger à venir à Rome le Cardinal François Barberin, qui le connoiſſoit particulierement. Mais outre que le Roy Louis XIII. de glorieuſe memoire, lui défendit aux prieres de quelques perſonnes de laiſſer le Royaume, ce bon Pere y étoit ſi peu porté de ſon naturel, que comme on lui rapporta enſuite

que ſa Sainteté ne l'avoit recherché que pour lui donner la Pourpre, il répondit que s'il fût allé à Rome, & qu'entrant dans la Ville on lui eût annoncé le deſſein du Pape, il ſeroit incontinent retourné en France par le même chemin par lequel il ſeroit allé. En uſant à peu près comme fit autrefois Jean Gropper en Allemagne, qui refuſa le Cardinalat, ou comme firent il n'y a pas fort long-temps Meſſieurs du Val & Froger Docteurs de Sorbonne, qui ne voulurent jamais accepter l'Archevêché de Rheims.

Environ l'an 1638. le Pere Sirmond fut appellé à la Cour pour être Confeſſeur de Louis XIII. Dans cette charge il ſe gouverna avec tant de prudence, tant de ſageſſe & tant de moderation, qu'il ſatisfit également les Proteſtans & les Catholiques. Mais comme la Cour eſt le théatre de l'inconſtance, le Pere Sirmond ne joüit que fort peu d'années

nées d'un ſi grand honneur. Voici en deux mots la cauſe de ſa diſgrace. Le Roy étant tombé malade, Monſieur de Noyers & Monſieur de Beauvais voyant que ſon mal augmentoit, porterent le Pere Sirmond à propoſer à Sa Majeſté la Corregence pour Monſieur ſon Frere avec la Reine : Mais cette propoſition déplut ſi fort au Roy, qu'après l'avoir aigrement rebutée, & en avoir même dit quelque choſe à la Reine, il ne voulut plus entendre ſon Confeſſeur, & l'ayant fait renvoyer ſous un autre pretexte, prit en ſa place le Pere Dinet. Cet éloignement, bien-loin d'affliger notre incomparable Vieillard, ne lui donna pas peu de joye, puiſque par ſon moyen il ſe remit entierement à l'étude, où continuant à travailler pour l'éternité, il vêcut fort ſain de corps & d'eſprit juſqu'au mois d'Octobre de l'année 1651. qu'il paſſa de cette vie à une autre, âgé

de quatre-vingt-treize ans. Monſieur de Valois a fait ſon Eloge, à l'occaſion duquel le Cardinal François Barberin lui écrivit qu'il avoit très-dignement parlé d'un ſi ſçavant homme, mais qu'il en avoit moins dit qu'il ne meritoit. Le Pere François Vavaſſeur, qui eſt aujourd'hui la plus belle plume de France, a auſſi honoré la memoire du Pere Sirmond d'un excellent Poëme Latin. Finiſſons par ce Sixain de M. de Valois :

Si tibi quis dignum vellet, Sirmonde, ſepulcrum
Condere, vix operi marmora ſufficerent.
Sunt ſcripti potiora tibi monimenta libelli,
Quos nec livor edax rodere dente queat.
Saxa quidem & tumulos conſumit longa vetuſtas :
Nil tamen in libros tempora juris habent.

EXHORTATION
DE
TERTULLIEN
AUX MARTYRS,
DE LA TRADUCTION
DE
PAUL COLOMIEZ.

PREFACE.

*TErtullien eſt ſans contredit un des plus excellens hommes de l'Antiquité Chrétienne, & l'un des plus propres à mon avis pour reveiller notre pieté. Auſſi pluſieurs beaux Eſprits ſe ſont-ils de temps en temps attachez à faire voir en notre langue quelques-uns de ſes ouvrages, nonobſtant la rudeſſe & la dureté de ſes expreſſions. Mais il faut avoüer, à la gloire de feu M. Giry, qu'il a mieux expliqué qu'aucun autre les ſentimens de ce grand Docteur, & qu'il n'appartenoit qu'à lui de changer en or le fer & les pierres de ſon ſtile. Plût à Dieu que comme il nous a donné l'Apologétique, le Traité de la Chair de Jeſus-Chriſt, & celui de la Reſurrection, il nous eût auſſi donné tous les autres ! Il m'auroit diſpenſé de traduire l'*Exhortation aux Martyrs, *qui n'eſt pas une des moins belles ni*

des moins difficiles Pieces de ce ſçavant Afriquain. Comme je n'ay entrepris ce travail que pour l'utilité publique, j'eſpere de l'équité des Lecteurs qu'ils ne m'en ſçauront pas mauvais gré; & que s'ils ne voyent dans ma Traduction beaucoup de force & de politeſſe, ils y trouveront au moins aſſez de clarté, pour ne pouvoir lire ſans émotion les avantages du Martire.

SONNET.

N'Enviez point le ſort de ces hommes charnels,
De qui l'eſprit brutal en délices ſe noye,
Ils trouvent la triſteſſe en leur mauvaiſe joye;
Et plus ils ſont heureux, plus ils ſont criminels.

Ni leurs tréſors acquis, ni leurs biens paternels,
Ni tout ce vain éclat que leur luxe déploye,
Ne pourront empêcher qu'un jour on ne les voye
Noyez dans une mer de tourmens éternels.

Heureux ceux dont les jours coulent dans les allarmes,
Le trouble, les dangers, les ſoupirs & les larmes,
Qui trouvent tout contraire à leurs juſtes deſirs.

Ils prennent pour répos ce qu'on croit leur martire,
Et déja par avance ils goûtent les plaiſirs,
Dont ils ſeront comblez dans le céleſte Empire.

EXHORTATION
de Tertullien aux Martyrs.

FRERES BIEN-AIMEZ en notre Seigneur :

Parmi les alimens corporels que vous tirez de l'Egliſe notre mere ; & ceux que nos Freres vous fourniſſent de leur travail particulier ; recevez auſſi quelque choſe de moi, qui ſerve à nourrir vôtre eſprit : car il n'eſt pas juſte de remplir le corps, & de laiſſer l'eſprit affamé ; & ſi l'on a ſoin de ce qui eſt foible, il ne faut pas négliger ce qui eſt plus fort. Si j'oſe aujourd'hui m'adreſſer à vous, ce n'eſt pas que je m'en croye capable. Mais vous ſçavez que les plus braves Gladiateurs ne ſont pas ſeulement animez au combat par leurs Maîtres, mais auſſi par

le ſimple peuple qui les encourage de loin, & de qui les acclamations leur ſont bien ſouvent très-utiles. Premierement donc, MES CHERS FRERES, n'affligez point le Saint Eſprit, qui eſt entré avec vous dans la priſon; car s'il n'y étoit entré avec vous, l'on ne vous y verroit point aujourd'hui. Ainſi faites enſorte qu'il continuë à y demeurer, pour vous conduire de là au Seigneur. J'avouë que la priſon eſt la maiſon du Diable & de ſa famille; mais auſſi n'y êtes-vous entrez que pour le fouler aux pieds chez lui-même; car hors de là vous en aviez déja triomphé. Qu'il ne puiſſe donc pas dire, Je les tiens chez moi, je les tenterai à mon aiſe, ſemant parmi eux des haines & des diviſions. Qu'il fuye plûtôt vôtre préſence, & qu'il s'aille cacher dans les plus bas lieux de ſon empire, tout reſſerré & tout engourdi, comme une couleuvre enchantée. Et qu'il ne

ſoit pas aſſez heureux dans ſon Royaume pour vous aigrir les uns contre les autres, mais qu'il vous y voye tous dans une parfaite union ; parce que vôtre paix eſt ſa guerre : Paix ſi précieuſe, que quelques-uns s'en voyant privez dans l'Egliſe, viennent la demander aux Martyrs dans la priſon. Vous devez donc bien prendre garde à avoir & à entretenir cette paix au milieu de vous afin d'en faire part aux autres dans leur beſoin. Que les troubles de l'eſprit ne vous ayent ſuivis que juſqu'à l'entrée de la priſon, comme ont fait auſſi vos parens. Deſormais vous êtes ſeparez du monde, & encore plus des choſes du monde. Que cette ſéparation ne vous ſurprenne point ; car ſi nous venons à conſiderer que le monde eſt une veritable priſon, il ſe trouvera que vous êtes plûtôt ſortis de priſon que vous n'y êtes entrez. Le monde en effet a de plus épaiſſes tene-

bres, qui aveuglent le cœur des hommes. Le monde charge de chaînes plus pesantes, qui lient même leurs ames. Le monde exhale de plus grandes impuretez, qui sont les débauches des hommes. Le monde contient plus de criminels, sçavoir tout le genre humain. Enfin le monde attend le jugement, non d'un Proconsul, mais de Dieu. Ainsi à le bien prendre, vous êtes sortis d'une prison, pour être gardez dans une chambre particuliere. Elle a ses tenebres, il est vrai, mais vous êtes sa lumiere: Elle a ses liens, mais Dieu vous y tient en liberté: Il y sent mal, mais vous la rempliſſez d'une bonne odeur: On y attend un Juge pour vous juger, mais un jour vous jugerez les Juges eux-mêmes. Que celui qui soûpire après la pompe du siecle s'afflige tant qu'il voudra. Le Chrétien, hors même de la prison, a renoncé au monde; & dans la prison à la prison

même. Il n'importe en quel lieu vous ſoyez au monde, puiſque vous êtes hors du monde; & ſi vous avez perdu l'uſage de quelques plaiſirs, quel plus beau negoce pouvez-vous faire, que de perdre peu pour gagner beaucoup? Je ne dis encore rien de la récompenſe que Dieu prépare aux Martyrs. Comparons cependant l'état du monde avec celui de la priſon, & voyons ſi l'eſprit n'acquiert pas plus dans la priſon que la chair n'y perd; la chair ne perdant pas même ce qui lui eſt néceſſaire, par le ſoin que l'Egliſe en a, & par la charité de nos Freres; & l'eſprit acquerant de plus ce qui lui eſt toûjours utile pour la foi. Dans la priſon vous ne voyez point de Dieux étranges: Vous ne rencontrez point leurs Images: Vous ne participez point aux ſolemnitez des Payens, vous trouvant mêlez avec eux: Vous n'êtes point travaillez de la puanteur de leurs

ſacrifices : Vous n'êtes point choquez des cris qui ſe font aux Spectacles, ni de la cruauté & de l'impudicité de ceux qui les célébrent : Vos yeux ne rencontrent point de lieux infames : Vous êtes exemts de ſcandales, de tentations, de mauvaiſes penſées, & préſentement de la perſécution même. La priſon eſt au Chrétien ce que le déſert étoit aux Prophetes. Le Seigneur lui-même ſe tenoit le plus ſouvent à l'écart, afin de prier avec plus de liberté & pour faire place au monde. Enfin ce fut dans un déſert qu'il fit voir ſa gloire à ſes Diſciples. Oſtons à la priſon ce fâcheux nom de priſon, & l'appellons une retraite : Bien que le corps y ſoit renfermé, l'eſprit y eſt libre ; tout luy eſt ouvert. Allez donc où vous voudrez de l'eſprit, & vous promenez tant qu'il vous plaira ; ſans vous ſoucier ni de ces allées couvertes, ni de ces longues galeries, mais ſeulement

du chemin qui conduit à Dieu. Autant de fois que vôtre eſprit ſe promenera par ce chemin là, autant de fois ſerez-vous hors de priſon. Les jambes ne ſentent point les fers, lorſque l'eſprit eſt dans le Ciel. L'eſprit emporte avec ſoi l'homme tout entier, & le tranſporte où il lui plaît. Or où ſera vôtre cœur, là ſera auſſi vôtre thréſor: Que notre cœur ſoit par conſéquent où nous voulons avoir un thréſor. Mais, BIEN-AIMEZ, je veux que la priſon ſoit rude au Chrétien; ne ſommes-nous pas appellez à combattre ſous les enſeignes du Dieu vivant, depuis que nous lui avons prêté ſerment dans notre Baptême? Les Soldats ne s'enrôlent point dans l'eſperance des délices, & ne ſortent jamais d'une chambre pour le combat, mais de deſſous des tentes étroites, où il n'y a que rigueur & que dureté. Dans la paix même ils apprennent à ſupporter les fatigues

de la guerre, tantôt ſe promenant armez par le camp, tantôt faiſant des tranchées, tantôt préparant & deſſechant des * mantelets. Tout ſe paſſe dans le travail, afin que le corps & l'eſprit ne s'étonnent point au beſoin. Ils vont de l'ombre au Soleil, du chaud au froid, du ſaye à la cuiraſſe, du ſilence au bruit, du repos au tumulte. Ainſi, MES CHERES SOEURS, recevez auſſi tout ce que vous ſouffrirez de rude, comme une épreuve de la force de vôtre corps & de vôtre eſprit. Vous êtes ſur le point d'entrer dans une belle carriere, où celui qui propoſe le prix eſt le Dieu vivant; le Juge des coups le S. Eſprit; le prix & la récompenſe la couronne de l'éternité, & vôtre demeure dans les Cieux avec les S S. Anges. Jeſus-Chriſt, qui eſt vôtre maître d'eſcrime, & qui vous a préſentez à cette carriere, a voulu avant le jour

* Machine de guerre qui n'eſt plus en uſage.

du

du combat, vous tirer d'un état plus libre, & vous mettre dans un plus fâcheux, afin de redoubler vos forces. Vous voyez que les Athletes ſe rangent ſous une diſcipline plus auſtere pour travailler à ſe rendre plus robuſtes. Ils s'abſtiennent de voir les femmes, de manger des viandes délicates, & de boire des vins délicieux. Ils ſe génent, ils ſe tourmentent, ils ſe fatiguent; & plus ils ſe ſont peinez dans leurs exercices, plus ils ont d'eſperance d'être victorieux: Et tout cela, dit l'Apôtre *, pour acquerir une Couronne periſſable. Pour nous, qui aſpirons à une éternelle, prenons la priſon pour une lice, afin qu'après avoir paſſé par toute ſorte d'incommoditez, nous arrivions au bout de la courſe. La force s'acquiert par le travail, & ſe perd par la moleſſe. Nous avons appris du Seigneur que l'eſprit eſt prompt & la chair foible.

1. Cor. 9. 25.

car il n'a dit que l'eſprit étoit prompt ; que pour montrer lequel des deux devoit obéïr à l'autre ; ſçavoir, afin que la chair ſerve l'eſprit le plus foible, le plus fort, & qu'elle tire même ſa force de lui. Que l'eſprit s'entretienne avec la chair de leur ſalut commun, & qu'il ne s'arrête plus deſormais à penſer aux incommoditez de la priſon, mais ſeulement au combat qu'il doit ſoûtenir. La chair craindra peut-être la peſanteur de l'épée, la hauteur du gibet, la rage des bêtes, le rigoureux ſupplice du feu, & tous les autres que les Bourreaux n'inventent aujourd'hui que trop ingenieuſement. Mais qu'alors l'eſprit oppoſe à la chair, que bien que ces tourmens ſoient très-rudes & très-fâcheux, ils ont été néanmoins ſoufferts par pluſieurs avec une conſtance admirable, & même volontairement ſouhaitez, pour acquerir de la reputation & de la gloire, non-ſeule-

ment par des hommes, mais par des femmes même, afin que vous auſſi, BIEN-AIMÉES, tachiez d'imiter vôtre ſexe. Il ſeroit ennuyeux de vous rapporter tous ceux qui ſe ſont tuez de leur propre mouvement. Entre les femmes, nous avons Lucrece, qui après la perte de ſon honneur, ſe perça le ſein d'un poignard devant ſes parens, pour rendre ſa chaſteté glorieuſe. Mutius brula ſa main droite ſur l'autel, afin d'éterniſer ſa memoire. Les Philoſophes en ont moins fait, ſe brulant après s'être couverts de fumier, comme Heraclite; ou ſe précipitant dans les flâmes du mont Ætna, comme Empedocle; ou ſe jettant ſur un bûcher, comme fit il n'y a pas long-temps Peregrin; puiſque des femmes ont auſſi mépriſé le feu; témoin Didon, lors qu'après la mort de ſon cher époux * on voulut l'obliger de ſe remarier; & la femme d'Aſ-

* Sichée.

drubal, qui voyant ſon mari à genoux devant Scipion, la Ville de Carthage étant déja toute en feu, s'alla jetter avec ſes enfans au milieu des flâmes de ſa patrie. Regulus, Capitaine Romain, ayant été pris par ceux de Carthage, ne voulut jamais être échangé pour pluſieurs priſonniers de leur Ville; mais aima mieux qu'on le rendit à l'ennemi, & ſouffrit enſuite mille tourmens, étant renfermé dans un coffre tout garni de cloux. Cleopatre craignant de tomber entre les mains d'Auguſte, ſe fit piquer par des aſpics, les plus hideux de tous les ſerpens, & beaucoup plus à craindre que les Ours ou que les Taureaux. Mais l'apprehenſion de la mort n'eſt pas ſi grande pour l'ordinaire, que l'apprehenſion des ſupplices. Celle-ci obligea une Courtiſane Athénienne * de ceder en quelque ſorte à la violence de ſon

* Lexna.

Bourreau; car ſe trouvant complice d'une conjuration, & étant miſe à la torture par le commandement du Tyran, elle n'y découvrit point à la verité les * conjurez; mais pour éviter de nouvelles gênes, elle lui cracha ſa langue au viſage, lui marquant par là qu'il ne gagneroit plus rien à la tourmenter. La Flagellation qui ſe pratique parmi les Lacedemoniens, & qui eſt une de leurs plus grandes ſolemnitez, n'eſt ignorée de perſonne. Tous les jeunes Gentilshommes ſont foüetez juſques au ſang devant leurs parens, qui les exhortent à tout ſouffrir; car l'on ſe tiendra ſans doute plus honoré, ſi l'ame cede plûtôt aux coups que le corps. Si donc la gloire du monde a tant de pouvoir ſur le corps & ſur l'ame, qu'ils mépriſent le fer, le feu, le gibet, les bêtes, & les autres ſupplices, dans la ſeule eſperance de quelque loüange mon-

* Harmodiús & Ariſtogiton.

daine ; je puis dire que les tourmens que vous endurez ſont legers, en comparaiſon de la gloire celeſte & de la récompenſe divine qui les doit ſuivre. Si l'on eſtime tant une perle fauſſe, combien doit valoir une veritable ? Déja l'ambition des hommes, & je ne ſçai quelle maladie d'eſprit, a fait mettre ſous les pieds l'apprehenſion du mal en ces combats-là. Combien y a-t'il de fainéans qui par un vain deſir de paroître l'épée à la main, ſe loüent pour combattre dans l'Amphitheatre ? Certes c'eſt par oſtentation qu'ils vont attaquer à l'envi les bêtes ; & qu'après en avoir été déchirez, ils ſe croyent plus beaux & plus agréables. Quelques-uns ſe ſont auſſi obligez de ſouffrir le feu, & de marcher certain eſpace avec une chemiſe ardente. D'autres parmi les foüets des Veneurs, ont fait voir des épaules immobiles. Ce n'eſt pas ſans raiſon, FRERES BIEN-

AIMEZ, que Dieu a permis que ces choſes arrivaſſent. Il l'a voulu pour nous encourager pendant que nous vivons ici bas, & pour nous rendre confus au dernier jour, ſi nous avons apprehendé de ſouffrir pour notre ſalut ce que d'autres ont affecté pour leur ruine par je ne ſçai quelle vanité. Mais laiſſons-là ces exemples de fermeté ambitieuſe & recherchée, pour jetter les yeux ſur la condition des hommes, afin qu'elle nous inſtruiſe à ſupporter conſtamment ce qui peut nous arriver même malgré nous. Combien de fois le feu a-t'il conſumé des perſonnes vivantes ? Combien de fois les bêtes ſauvages, & dans les forêts & dans les villes, s'étant échapées de leurs cages, ont-elles devoré les hommes ? Combien les voleurs en ont-ils tué ? Combien les ennemis en ont-ils pendu, après leur avoir donné la queſtion, & les avoir déchirez par toute ſorte

d'outrages ? Un homme peut ſouffrir même pour un autre homme ; ce qu'il fait difficulté d'endurer pour l'amour de Dieu ; & nous ne ſçavons que trop aujourd'hui combien de gens à cauſe d'un homme * ont fait une fin fort éloignée de leur naiſſance, de leur age, & de leurs emplois ; ayant été punis par lui, s'ils s'étoient revoltez de ſon obéïſſance, ou opprimez par ſes ennemis s'ils étoient demeurez fidelles.

* L'Empereur.

FIN.

IL ne faut pas douter que ceux à qui Tertullien s'addreſſe, n'ayent été enſuite de veritables Martyrs, qui ayant ſellé de leur ſang les divines veritez que Jeſus nous a annoncées, ſont ainſi entrez dans le ſéjour de la gloire. Peu de gens ignorent, que la plus forte paſſion des Chrétiens d'alors étoit le Martire; & que s'il s'en trouvoit d'aſſez lâches pour refuſer de porter la plus belle de toutes les Couronnes, ils ne faiſoient pas de nombre conſiderable. C'eſt ce qui ſe recueille de leur Hiſtoire, que nous ne pouvons lire aujourd'hui ſans étonnement.

NOTES
DE
M. DE LA MONNOYE,
Sur les Ouvrages de M. Colomiés, de l'Edition de M. Fabricius, imprimée à Hambourg, *in* 4°.

NOTES,
CORRECTIONS ET ADDITIONS
AU
GALLIA ORIENTALIS.

PAg. 3. Joannes Lapidanus.] At hic Germanus erat non Gallus, neque item Hebraïcè doctus, ſed Latinæ tantum Linguæ mediocriter ſciens, quam ſe ab eo Reuchlinus didiciſſe, non verò Hebraïcam, ſcribit.

Pag. 5. linea 4. ante vocem *claruit*, add. Scripſit item Lexicon gr. lat. fol. Pariſ. 1543.

Pag. 7. Dionyſius Coronæus.] Gallicè *Denis Charron de Chartres*, Epigramma enim apud Borbonium in edit. Pariſ. *ad Dionyſium Corronem Carnutenſem* libro Nugarum 3. inſcribitur, in edit. verò Lugd. *ad Coronæum* ſimpliciter. Qua enim poſ-

trema in editione locus adductus ex præfatione ad Lucium Stellam non habetur. Salmonius Macrinus Oden Saphicam ad Dionyſium Chorzonem ſcripſit.

Pag. 26. l. 24. poſt *quatuordecim horis*, add. *ſe ſtuduiſſe.*

Pag. 33. Joannes Salignacus.] add. ante lin. ultimam, *& Salignac ſi ſçavant en Hebreu, Grec & Latin, qu'entre tous ſe peut mettre pour bien juger l'eſprit de la Lettre.* Claude Chappuys pag. 150. de ſon Diſcours de la Court.

Pag. 35. l. 7. poſt vocem *alii*, add. inter quos Johannes Laſicius in duabus Epiſt. ad Bezam editis parte 2. Monumentorum Pietatis. Francof. 1701.

Pag. 46. in fine poſt *& alios*, add. Matthæus Bandellus præfat. in Hiſtoriam (Novellam vocat ſua lingua) 63. & 64. part. 3. Beroaldum hunc multis laudat, & præceptorem fuiſſe dicit Hectoris Fregoſii Epiſ-

copi Aginnenſis ab Henrico II. nuncupati. Jo. Gelida Epiſtola 41. data XIII. Cal. Jan. 1550. ad Joannem Taſtæum Burdigalenſem qui nunc Lutetiæ Medicinæ operam dabat, hæc habet: *Sed ut ad Furnium redeam, is venerat ad nos Montanorum ſpe adductus, quo excidit, quod Græcas Literas non teneat, quaſi vero non ſatis meo officio fungar, niſi qui Ariſtotelem doceat, iidem ſint Græcè doctiſſimi. Vellem hoc quidem, ſed fieri hoc non poſſe tute es optimus teſtis, qui mea & Gymnaſii cauſa omnia ſumma facis. Sed adducuntur homines exemplo, qui cum viderint Beroaldum & Saliniacum in docendo Ariſtotele Græcè doctos, putant id perpetuum eſſe debere. Interim non intelligunt quantam jacturam fecerim in hujuſmodi præceptoribus, nec in promptu eſſe hujus Doctrinæ præceptores, etiamſi maxime velim.*

Pag. 66. l. 9. poſt *& alii complures*, add. Mirum hîc præteriri teſtimonium Florimundi Ræmundi l. 2.

de la naiſſance de l'Hereſie, c. 15. hoc item & Pierre Charron, Replique à la Réponſe de la troiſiéme Verité.

Quant à Poſtel qu'il appelle monſtre abominable, je ne veux dreſſer ici une apologie pour lui, avec lequel je n'eus jamais commerce ni grand ni petit. Mais par un ſimple devoir d'humanité, je dirai que je ſuis aſſez ſuffiſament & certainement averti qu'en ſes derniers ans c'étoit un vrai bon homme, profeſſeur de pieté, ſainteté & mépris du monde, & jamais perſonne ne ſortoit d'avec lui (force gens d'honneur, de qualité & de lettres le hantoient, peu ou point d'autres) qu'il n'en fût plus édifié qu'il n'y étoit entré, ſpecialement ſur le mépris du monde & mortification de ſoi-même. Bien eſt vrai qu'il a été un temps malade en l'eſprit, mettant en avant en public des propoſitions abſurdes & étranges, dont il en fut hué. Ce ne fut qu'une Eloiſe. Il s'en

alla voyager loin du Royaume, depuis revenant, & voulant lire en Hebreu l'Eccleſiaſte, il commença à ſe montrer par une reconnoiſſance publique de ſa maladie & devoiment d'eſprit avec ces mots, *fateor me olim laboraſſe mente laxata*, & depuis a toûjours demeuré en ſon devoir, ſoumettant tous ſes avis au jugement de l'Egliſe, dont il meritoit plûtôt pitié & excuſe, qu'accuſation & injures, étoit plus digne d'un Sem & Japhet Catholiques, qui couvrent cette ſienne mes-avanture, que d'un Cham ou Chanaam Heretiques & malins qui découvrent ſes hontes. Et la Sorbonne de Paris ne l'a jamais ni favoriſé, ni auſſi perſecuté depuis ſa reconnoiſſance, ſi ce n'eſt pour empêcher qu'il ne lût en public.] On peut voir auſſi le P. Bouhours l. 4. de la Vie de S. Ignace.

Pag. 86. l. 28. *è ſeptem.*] Imò ſex tantum, quos vidi MSS. Quòd

enim opus inſcribatur *Colloquium heptaplomeres*, id eſt, ut benè notavit Bælius pag. 345. Rerum novarum Reip. Literariæ anni 1684. non ad librorum ſed Interlocutorum numerum referri debet.

Pag. 104. l. ult. add. Nicolaus Nancelius Alexi Gaudino Reginæ ἀρχιατρῷ Cal. Maii Turone 1577. *Conſtantini Codicem meo conferam, ut ſi quid ille amplius adjecerit, præfatus ejus nomen, adſcribam, non paulo in eum gratior, quam is in Julium Scaligerum Medicorum noſtri ævi Coryphæum dicitur extitiſſe, à quo multa ſuppreſſo nomine mutuatus dicitur, aut etiam, ut objectant, plagio ſuffuratus.*

L'Eloge de Robert Conſtantin par M. Huet pag. 351. de ſes Origines de Caën, merite fort d'être lû.

Pag. 111. touchant David Rivault de Flurance v. la deuxiéme édit. des Obſervations de Menage ſur Malherbe pag. 432.

Pag. 140. l. 12. poſt *Senatu*, add,

Jul. Cæſarem Scaligerum hæc ſpectant non Joſephum.

Pag. 141. l. 13. Teſtimonium item Barthii Scaligerum patrem ſpectat non filium.

Pag. 146. l. 20. au lieu de l'an 1562. il faloit l'an 1592. Là même l. 25. après *claruit* 1612. ajoûtez obiit 1640. natus annos 105.

Pag. 152. l. 31. *qu'il a traduites de Grec en Latin.* Colomiez pouvoit avertir à la marge que Bourdelot n'étoit pas l'Auteur, mais ſeulement l'Editeur de ces Verſions.

Pag. 189. l. 9. *anno* 1652. corrig. 1653.

Pag. 217. poſt lin. 16. addenda teſtimoniis de Salmaſio :

Joan. Meurſius Epiſtola data Soræ 21. Junii 1630. ad G. J. Voſſium quæ inter Epiſtolas Voſſianas adjuncta eſt CXIV. *De Salmaſio facies tuo arbitratu atque nomine, nam in illo certe viro ut libenter diffuſiſſimam lectionem ac doctrinam ſingularem æſtimo pariter prædicoque, ſic modeſtiam &*

candorem merito deſiderare mihi videor. Ubique ſedulo cavet ne me nominet, etiam ubi deberet, taxet vero, quamlibet ſupreſſo nomine, ubicumque ſe occaſionem nactum eſſe putet. Ego tamen, uti fert ingenium meum, ejus mentionem honeſtam pridem feci libro de Ludis Græcorum pag. 35. & tuam fidem an non jure & judicium requiro, cum tam multa ubique inculcet, collo etiam obtorto abducta loco admodum alieno? Adde quod ineptum ſatis cum Solinum nobis edat, & in illum commentari propoſuerit opus totum, quod cum Plinio eum auctorem contuliſſet, exercitationes Plinianas dicere? Quis Doctorum ad hoc tempus in hunc modum commentationem inſtituit? Modeſtiam vero itidem me deſiderare jure exiſtimo, nam ſi qui ſeorſim ſentiant, hos nugari, nugas agere, ridicule agere, ineptè agere, judex iſte ſine ſuffragio pronuntiat, ſententiæ ſuæ ſæpè etiam minus rectæ nimis pertinax defenſor.

Joannes Fredericus Gronovius.

Epiſtola ad G. J. Voſſium ibidem edita num. CCXXXVI. data Hagiæ III. Id. Jun. 1636. *Is* (*Rivetus*) *de Salmaſio hæc mihi: Emiſſarii Pontificis rurſum variis pollicitationibus tentarunt ut ad mutandam Religionem ipſum adducerent. Sed ille omnibus ſpretis paravit ea quæ eſſent itineri, in quo non leve fuit quod vix ullis rationibus uxor expugnari potuit, ut reditum ad has terras pararet. Itaque tandem ipſe conſtituerat reverti ſolus, ne quid Domini Curatores in fide ipſius deſiderarent. Sed novum ecce de tranſverſo quod nos omnes in maximum metum conjecit. Princeps Condæus ampliſſimam ipſi in Gallia dignitatem cum lautiſſimo ſalario obtulit, hac conditione, ſi aliam ſimulare vellet religionem. Cum ille ſolita conſtantia id refutaret, commotior paulo Princeps ſeceſſit alio, ac ſtantem reliquit, mox reverſus: ſed ſi Rex id tibi det in Gallia ſtipendium quod Lugduni accipis, eâdemque lege ac libertate, nunquid habes rationis patriæ te negandi?*

Ille rursum proponere fidem datam, obligatamque apud D. Curatores, quam infirmare nec fas esset, nec se ut frangat, ulla spe, aut præmio proposito adductum iri. Iratus planè Princeps insalutatum reliquit; ac postero die per quendam ex amicis ipsi significari fecit, ni ille ultro maneret, atque acciperet conditionem quam posterius ipsi obtulisset, fore ut decreto Regis Christianissimi ipsi Gallia egredi prohiberetur. Quæ res vehementem ipsi omnibusque ejus amicis perturbationem attulit, adeò ut ipse, Pater Catholicus, & uxor quæ tantopere antea repugnaverat, unum hoc jam optabile habeant, liberum pedem patria efferre, & huc reverti. Hæc ex Epistolâ ipsius ad Rivetum, quam ipse mihi prælegebat, & Gallicè scriptam interpretabatur. Hujus enim consilium in re crepera expetebat, neque enim dubitabat si illud Regis edictum conficeretur res ipsius ad incitas redactum iri, certe πολλὰ χαίρειν *dicendum esse isti majorum simplicitati, cujus in Regnis non*

licet dicere nomen, veſtri libertatem vocant. Hæc forte non grata tibi, ſed nec mihi ipſi ſcribenti, opto in vino & aqua ſcripta ſint, ut vovere ſolent qui infantes nuncios habent de amoribus ſuis Poëtæ.

Idem ad eundem Epiſtola num. 238. Hagæ IV. Cal. Sept. 1636. *Claudius Salmaſius, cum cura dicendus, nunc tandem bona fide prope diem adfuturus expectatur. Si mandatum D. Curatorum quo ipſum revocabant, veniſſet in manus ejus, antequam ſolvitè Galliis ampliſſimus Legatus ab Hemſtede, non ultra nunc abſentem deſideraremus. Incidit etiam conſilio Principis Condæi & aliorum, magna cum Salmaſii lubentia imminens Galliarum ſtatus, unde horribiles afferuntur nuncii vobis procul dubio certiores.*

Pag. 266. inter Teſtimonia de Daneſio, add. *Daneſius qui les plus grands defie en Rhetorique & en Philoſophie.* Claude Chappuys pag. 150. de ſon Diſcours de la Court.

Pag. 280. l. 6. poſt hæc verba,

Dialog. 1. *Poëtarum*, add. *Guarinianæ edit. pag.* 25. Strabonis autem locus quem requirit Colomesius habetur lib. 16. pag. editionis postremæ Paris. 742. his verbis, φασὶ δ' εἶναι ἡ Περσικὴν ὁδὸν ἐν ᾗ τὰς ὠφελείας τῶ φοίνικος Τριακοσίας ἢ ἑξήκοντα διαριθμεῖται. Vide & Plutarch. 8. Sympos. 4.

Pag. 281. l. 19. *Briennii* corr. *Bryennii.*

Pag. 282. l. 14. *Deest hic versus &c.*] Accuratè postea Lycophronem perlegens Colomesius pag. 108. edit. Genev. & pag. 46. edit. Meursianæ prioris, versum illum invenit paulo aliter conceptum Ἰὸς ἐκ ἀνδρῶν &c. ut ipse refert in notis ad Gyraldum de Poëtis, fassus se ex parentis fide caput hoc Opusculorum suorum texuisse.

Ibid. l. 15. & 16. *Johannis Pauli de Parisiis.*] Qui vulgò Janus Parrhasius. Vid. Theoph. Raynaudum pag. 135. de Theophilis.

Ib. l. 27. *in margine pag.* 22. *edit. Paris.*

Pariſ.] Editio illa quæ prodiit 1586. in 8°. unica eſt.

Pag. 283. l. 2. Plantiniana.] vel pluribus aliis.

Pag. 285. l. 26. *Referente Suida.*] Ῥόδάνην quidem ſcribit Iamblichus apud Photium, ſed qui hic laudatur Suidas ſcribit Ῥόδῖνα.

Pag. 290. l. 19. *Menagii Poëmata Græca.*] Male Menagius penultimam in Πέρδικες corripuerat, quem errorem poſtea agnitum in Wetſteniana tandem editione ſic emendavit Πέρδίκων Παῖδες.

Pag. 296. l. ult. poſt *Angelus* add. *not. in Apulei Apolog. pag.* 114.

Pag. 298. l. antepen. *unde Cillanus &c.*] Occurrit talis vox apud Cic. V. ad Atticum. 15, ita quidem legente Boſio.

Page 299. l. 2. *tenebrio.*] Ludit Schottus in proprio nomine quaſi ἀπὸ τῦ σκότυς. Vide pag. 834.

Ibid. l. 17. *in Dolabellæ Epiſtolam.*] Dictum opportuit *in Epiſtolam ad*

Dolabellam, libro 14. *&c.*

Ibid. l. 32. *Pariſinæ.*] Adjiciendum erat *Stephanicæ*, duplex enim eſt Pariſina editio Commentariorum Budæi, una Badii, altera Rob. Stephani.

Pag. 303. l. 18. *vulgabimus.*] Vulgatæ ſunt anno 1696. poſt Colomeſii mortem quinto, inter notas ipſius ad Gyraldi de Poëtis Dialogum v. Neutra autem in Epiſtolarum G. J. Voſſii editione comparet, quod mirum, cum earum collector fuerit Colomeſius.

Ibid. l. 28. *Joannnes Wild.*] Is eſt Joannes Ferus, Germanicè Wild, celeber Franciſcanus.

Pag. 308. l. 20. Epiſtolam hanc, quæ ſanè venuſtiſſima eſt, ſcripſit ad ſemetipſum Baltaſſar Caſtilionus Hippolytæ conjugis nomine. Eandem autem hanc Epiſtolam Cœlius Secundus Curio, ratus ab ipſa Hippolyta ſcriptam, in fine Olympiæ Moratæ Operum, quaſi & feminæ

opus, edi curavit, quam & hîc rursus ex Cœliana editione bonus Colomesius, cum omnibus erratis, ut geminum Hippolytæ fœtum, & rarum aliquod κειμήλιον nobis representat. Ego Lectorem ad castigatiores editiones remitto. Addam & hoc, duobus postquam hæc scripseram annis incidisse me in exemplar editionis Carminum Castilioni quæ cum Sannazarii, Altilii, Mutii Aurelii, & aliorum Versibus ex officina hæredum Aldi & Andreæ Soceri prodiit, ubi Elegia de qua loquimur hunc titulum præfert: *Bald. Castilionis Elegia qua fingit Hippolyten suam ad se ipsum scribentem.*

Pag. 311. Epitaphium Hippolytæ &c.] Fecit Bembus, quem vide Epistolar. Italicar. partis 3. l. 8. pag. 127.

Pag. 304. l. 11. *Perscripta sunt ab Herodoto.*] Notandum hic erat Duareni μνημονικὸν ἁμάρτημα, qui non ab Herodoto sed à Plutarcho ἐν τῷ Ὀμή-

ρὸ βίῳ repetitam Politiani prælectionem dicere debuit. Videndus Budæus ipſe priorum in Pandectas annot. pag. 582. edit. Lugd. Vincentianæ.

Notes, Corrections & additions aux Mélanges Hiſtoriques.

PAge 811. Colomiez fait beaucoup de fautes dans ſon apoſtille à la marge. Le vrai ſurnom de Gerard Predicateur de la Reine de Navarre n'étoit ni le Roux, ni Ruffi, ni Rouſſeau, mais Rouſſel. Nicolas Bourbon, *in Nugis*, ne le nomme jamais autrement que *Gerardus Ruſſellus*, quoique Rouſſel lui-même dans ſes Livres ſe ſoit appellé en Latin *Girardus Ruffus*.

Pag. 811. l. 28. *Hubert Thomas de Liege.*] Voyez auſſi l'Ode Alcaïque de Salomon Macrin *de obitu Jacobi Fabri Stapulenſis*, l. 3. de ſes Hymnes pag. 119. 120.

Page 811. l. 33. *S. Benin.*] S. Benigne.

Page 813. l. 30. *que celui qui l'avoit.*] Jean Goſſelin, touchant lequel on peut voir Scaligerana 2. au

mot Goſſelin, & M. Huet pag. 351. de ſes Origines de Caen, 2. edit.

Page 816. l. 28. *de Sleïdan.*] Frà Paolo & M. de Thou loüent fort Sleïdan. Son Hiſtoire eſt très bonne, dit M. de Wicquefort dans ſes Memoires des Ambaſſadeurs. L'Auteur qu'on cite ici de l'Apotheoſe de Ruard Tapper, & Bernegger c. 9. pag. 77. de ſon *Idolum Lauretanum* exaltent ſa fidelité. Le Jeſuite Pontanus ſur Cantacuzene, & Dreſſerus *de uſu Hiſtoriarum* cité par Melchior Adam dans la Vie de Sleïdan, diſent tout le contraire: comment les accorder?

Page 818. l. 3. *chez les Tibareniens.*] Il faut voir à ce propos Rutgerſius l. 4. de ſes diverſes Leçons ch. 20. qui eſt fort curieux, quoiqu'il y ait une correction peu neceſſaire du Livre de Nymphodore, Rutgerſius prétendant qu'au lieu de ἐν τισι νομοις il faut lire ἐν τοῖς νόμοις, comme ſi ce Livre étant un recüeil de quel-

ques coûtumes de diverſes Nations n'avoit pas fort bien été intitulé *τινὲς νόμοι*. D'où il s'enſuit que Varinus & Hartungus n'ont pas eu tort de le citer de la ſorte. Il n'y a proprement que Politien qui s'eſt lourdement trompé en alleguant Nymphodore *in Tiſinomis*, comme ſi ce n'étoit qu'un mot. Mais pour Carrion, s'il eſt tombé dans la même faute, il ſe contente de rapporter la conjecture de Politien ſans parler de *Tiſinomis* ni près ni loin.

Pag. 818. l. 23. la Traduction Latine de l'Hiſtoire du Concile de Trente de Frà Paolo a été imprimée ſous le nom d'Adam Neuton, mais on la croit generalement de Marc-Antoine de Dominis qui s'y eſt fort équivoqué en divers endroits; tel qu'eſt entr'autres celui où il traduit le texte Italien de Frà Paolo l. 2. *Fù da tutti allegato il Concilio Laodiceno, Innocentio primo Pontefice, il terzo Concilio Cartaginenſe, e Gelaſio Papa,*

en ces termes : *Quod factum in Concilio Laodiceno Innocentio* I. *Pontifice ; & in tertio Concilio Carthaginenſi, Gelaſio Papa* : erreur ſuivie par Amelot de la Houſſaie, & depuis reconnuë par lui ſur la critique qu'en fit l'Abbé de Saint-Real. Voyez Bayle dans ſes Nouvelles de la Rep. des Lettres Octobre 1685. pag. 1171. & Decembre même année, pag. 1361. & 1362.

Pag. 819. l. 2. Colomiez fait ici deux fautes que j'ai repriſes dans ma Diſſertation des trois Impoſteurs.

Pag. 819. l. 12. *Thomas Clochette.*] Il eſt ridicule de donner à *Campanella* le nom de *Clochette*, comme ſi ce Religieux Calabrois avoit été un François nommé *Clochette.*

Pag. 820. L'Auteur qu'il cite en marge devoit être nommé *Sylveſter Gyraldus Cambrenſis.*

Pag. 820. l. 23. *le Seigneur des Eſſars.*] Nicolas de Herberay Sieur des Eſſars n'a traduit que les huit premiers

miers Livres de l'Amadis. La lecture de ce Roman a toûjours paſſé pour dangereuſe, & l'on peut voir là-deſſus le ſixiéme Diſcours politique du Sieur de la Nouë.

Pag. 821. l. 29. *Damfront.*] C'eſt Domfront.

Pag. 825. l. 8. *mourut peu de jours après*, le 29. Juin 1662.

Pag. 825. l. 29. *au Livre intitulé* Faſciculus.] Pourquoi renvoyer à ce Faſciculus, puiſque cette Lettre ſe trouve parmi les Epiſtres de Poge dans toutes les éditions. Elle ſe trouve auſſi dans Beze *in Iconibus* au bas de l'Eloge de Jerome de Prague. Le Pape Pie II. c. 36. de ſon Hiſt. de Boheme dit que Poge a écrit cette Lettre *ad Nicolaum Nicoli concivem ſuum*, mais ſa mémoire l'a trompé.

Pag. 827. l. 5. *dès l'an* 1551.] Beze s'étant retiré à Geneve ſur la fin de 1548. peut avoir dès ce tems là commencé ſa verſion & l'avoir même fini depuis, avant que celle de Poitevin parût.

Pag. 843. l. 18. *Dadré.*] Claude Robert pag. 134. de ſa *Gallia Chriſtiana.*

Pag. 844. l. 15. KESTOI.] Voyez le P. Labbe pag. 183. de ſa Biblioth. des MSS. Naudé pag. 520. & 521. de ſon *Syntagma de Studio Militari* a fort bien parlé de cet Ouvrage περὶ κεστῶν. La partie qui regarde les choſes de la Guerre fut imprimée au Louvre in fol. 1693. dans la Collection des Traitez de Mathematique de divers Auteurs Grecs qui n'avoient point encore paru.

NOTES,

CORRECTIONS ET ADDITIONS

AU

RECUEIL DE PARTICULARITEZ.

PAg. 318. l. 18. *Vertunian.*] Corr. *Vertunien*, il ſignoit ainſi.

Pag. 321. l. 1. *unum reliqui & c.*] Jean Tortelius d'Arrezzo dans ſon Livre intitulé, *Commentariorum Grammaticorum de Orthographia Dictionum è Græco tractarum opus*, dedié au Pape Nicolas V. & imprimé pour la premiere fois à Rome in fol. l'an 1471. par Nicolas Jenſon François, dit au mot *Hippocrates*, touchant un MS. de Dioſcoride, quelque choſe qui convient aſſez à cet article. Voici ſes paroles: *Vidi ego apud Conſtantinopolim pulcherrimum ejus auctoris codicem, antiquiſſimis Græcis literis exaratum, in quo non ſolum herbarum effigies, ſed vo-*

latilium, quadrupedum, & reptilium tanto artificio & proprietate depictæ erant, quanto natura ipſa, ut puto, producere potuit.

Pag. 322. l. 26. *M. V.*] M. Voſſius.

Pag. 323. l. antepen. *de Pictura Veterum.*] Il a été imprimé en 1694. à Rotterdam in fol.

Pag. 324. l. antepen. *Pierre-Paul Rubens.*] C'eſt Albert Rubens fils de Pierre-Paul, comme l'a depuis connu Colomiés lui-même dans ſa Bibliotheque choiſie.

Pag. 325. l. 18. Voſſius & tous ceux qui croient Pallavicin auteur du *Divorce celeſte* ſe trompent bien fort. Sa Vie qu'on voit audevant de ſes Oeuvres fait connoître que c'eſt une erreur. Rien n'eſt plus oppoſé que le genie & le ſtile de cet ouvrage au genie & au ſtile de Pallavicin, & il eſt certain que ce ne fut point cette compoſition qui fut la cauſe de ſa mort.

Pag. 326. l. 5. *Boxhornius.*] Le fait de Boxhornius ne m'eſt point connu;

mais pour Barthius il eſt ſûr qu'il s'y eſt trompé VII. Adverſar. 17. & 18. Henry Eſtienne en 1577. avoit imprimé cette piece in 8°. à la fin d'un Recueil intitulé, *Epiſtolia, Dialogi breves, Oratiunculæ, Poëmata, ex variis utriuſque linguæ Scriptoribus. Inter Poëmatia autem*, ajoute-t-il, *eſt Satira elegantiſſima quæ inſcribitur Lis, non prius edita.* M'étant aviſé dans ce moment de conſulter la Bibliotheque Latine de J. A. Fabricius pag. 676. de l'édition de Hambourg 1708. j'ai trouvé que Boxhornius avoit en 1633. publié à Leyde in 8°. cette Satire comme ancienne, dans un Recueil intitulé *Satirici minores*, mais que s'étant deſabuſé l'année ſuivante il avoit pag. 41. de ſes Lettres remercié Frideric Gronovius de l'avoir averti de ſon erreur.

Pag. 348. l. 7. *Dionyſii Voſſii &c.*] Add. anno 1633. mortui, cum nec-dum ætatis annum expleſſet primum & vigeſimum.

Pag. 351. l. 4. *il ſe trouve &c.*] faux.

Pag. 357. l. 19. *à lacteo & c.*] Lepida hercle originatio.

Pag. 358. l. 25. *Dominicum de Caldariis.*] Qui vulgò Domitius Caldarius. Vid. Theoph. Raynaudum pag. 235. de Theophilis.

Pag. 367. l. 5. *Angelus Baſſus &c.*] Angelum Politianum intelligit, cui *Baſſi* nomen quidam affinxerunt ſed malè. Angelus Baſſus eſt Angelus Colotius qui Pomponii Læti morem ſecutus, *Baſſi* cognomen, utpote antiquum aſſumpſit; hinc, quod à nemine hactenus animadverſum, manavit eorum allucinatio qui Angelum illum Baſſum non alium quam Politianum eſſe crediderunt. Gentile Politiani nomen erat non *Baſſus* ſed *Cinus*, ut videre eſt apud Menagium in Orig. Italicis, voce *Poliziano*, & 1. Anti-Bailleti 14.

Pag. 375. l. 19. *habuit etiam Salmaſius.*] Habuit poſteà Joannes Lan-

tinus Senator Divion. doctiſſimus, anno 1695. mortuus. Hodie habet ejus filius, Senator itidem Divion. talium rerum non admodum curioſus.

Pag. 503. l. 12. *Clemente* 7. Antipapa qui obiit 16. Sept. 1394. Hujus autem Epiſtolæ quæ data Romæ dicitur Cal. Jul. 1519. auctor eſſe non poteſt Huttenus an. 1517. Italiâ profectus, nec eò poſtea reverſus, qui præterea anno ipſo 1519. bello adverſus Ulricum Wirtembergenſem Ducem in Suevia moto interfuerit.

Pag. 507. Extat integra Grotii ad Voſſium Epiſtola inter Grotianas pag. 100.

Pag. 507. l. antepen. *miræ rotunditatis.*] Rectiùs multò de carmine illo judicavit Balzacius Diſſertatione critica 9. edit. in fol. pag. 628.

Pag. 509. *Armandus & c.*] Extat inter Barlæi Epiſtolas pag. 869.

Pag. 509. *Antiſſiodorenſis Epiſcopus.*] Philippus Lenuncurius qui poſteà Cardinalis.

Pag. 510. *Fragmentum Epiſtolæ Cœlii Calcagnini.*] Extat hæc Epiſtola & quidem plenior inter Cœlianas, & eſt 27. libri 7. Anno autem 1519. videtur ſcripta.

Pag. 512. l. 14. *Aytonis.*] Circà annum 811.

Ibid. l. 25. *Summus Pontifex.*] Alexander VII.

Pag. 521. *Fragmentum Epiſtolæ Claudii Sarravii.*] Extat integra inter Sarravianas: vide & infrà pag. 591.

Pag. 522. *Cornelii Valerii Epiſtola.*] Extat integra & multò plenior inter Epiſtolas Mureti, edit. Ingolſtad. tom. 1. pag. 382.

Pag. 524. l. 18. Mirum apud Voſſium Patrem ſemper *Arrium* non *Arium* ſcribi.

Pag. 534. *Fragmentum Epiſtolæ Johannis Slechtæ Coſtelecii.*] Epiſtolam integram cum Eraſmi reſponſo integro habemus, libro Epiſtolarum Eraſmi 14°. Ep. 20. & 21.

Pag. 556. *Fragmentum Epiſtolæ Ph. Melanchthonis.*] Extat integra hæc

Epiſtola lib. 4. Epiſtolarum Melanchthonis, & eſt 304. ed. Londin. p. 814.

Pag. 564. *Cl. Viro Conrado Rittershuſio Jac. Bongarſius.*] Jam pridem hanc Bongarſii de Bodino Epiſtolam Colomeſius ediderat in Gallia Orientali.

Pag. 565. l. 20. *Quibus querebatur Bodinus factam ſibi injuriam, qui &c.*] Hæc planè abſurda puto ſic emendari debere : *Quibus querebatur* (nempe Danzæus) *factam ſibi à Bodino injuriam, qui &c.* Sanè pag. 83. Galliæ Orient. abeſt vox *Bodinus* poſt *querebatur.*

Pag. 568. *Fragmentum Epiſtolæ Beati Rhenani.*] Extat integra Rhenani ad Nauſeam Epiſtola, pag. 392. collectionis Epiſtolarum ad Nauſeam.

Pag. 569. *M. Ant. Muretus.*] Mureti Epiſtola ad Ciofanum edita eſt inter Mureti Epiſtolas.

Pag. 570. *Joh. Quiſtorpius.*] Quiſtorpii Epiſtola ſuperiùs jam habetur pag. 460.

Pag. 593. l. 1. *Ut in Gloſſario probat*

&c.] Nihil tale occurrit in utroque Cangii Gloſſario.

Pag. 597. l. 29. *ὁ μαχαιρίτης.*] Obiit 1670. ætat. 54.

Pag. 601. l. 27. ΡΟΔΙΟΝ ne ſignifie pas *Roſe* comme le croit Favyn ; mais où eſt écrit ΡΟΔΙΩΝ, on ſuppoſe *νόμισμα*.

Pag. 603. l. 19. *Maximi Salmaſii fidem appello.*] Nihil tale ſcripto prodidit Salmaſius, à quo id ſe in congreſſu accepiſſe refert Jolius memoria fortaſſe lapſus. Veriſimilius enim eſt Apollodorum, vel etiam ut in quibusdam Plinii codicibus legitur, Apollodotum, à Salmaſio, qui Plinium triverat, laudatum fuiſſe, quàm Herodotum. Cum autem *αἰχονομένην* tam bene *vitiatum ſtupratumque* interpretari poſſimus, quam *pudentem*, priori ſenſu nomen id ab Apollodoro vel Apollodoto ſumptum fuiſſe potuit credere Salmaſius.

Pag. 609. l. 11. *An memoret Joannes Ulricus Wildt &* c.] Minimè.

Pag. 625. l. 8. *Resurgendorum.*] Fœdus Spanhemii solœcismus, eis similis quos in Vanini Dialogis deridet Franciſc. Garaſſus Doctr. Curioſæ pag. 642.

Pag. 626. l. 18. *Hymn.* 56. 6.] *Hymnum* hîc uſurpat pro *Pſalmo*, inepta affectatione.

Pag. 627. l. 25. *Quinquagies & bis* dictum opportuit, alioqui *quinquagies bis* erit centies.

Pag. 630. l. 13. *An commentariolus &c.*] Non prodiit.

Pag. 633. l. 24. Bongarſianæ Epiſtolæ fragmentum jam exhibitum pag. 508.

Pag. 649. l. 19. *dans ſon Harmonie Evangelique pag.* 106.] Il falloit dire feuillet 106. tourné.

Pag. 687. *Bellator Presbyter.*] Voyez touchant le Prêtre Bellator, la Vie de Caſſiodore par Dom Denys de Sainte-Marthe Benedictin pag. 354.

Pag. 689. l. 24. *Burgundio.*] D'au-

tres le nomment *Berguntio*, touchant lequel on peut voir Pancirole pag. 127. *de claris Legum Interpretibus.*

Pag. 706. l. 32. *Si Johanni Benedicto credimus.*] Minimè verò ipsi credendum est, cum nec Raimundi nec Galatini Hermolaus uspiam meminerit.

Pag. 707. l. 19. Matthiæ Farinatoris, Viennensis Carmelitani, apud Simlerum refertur Liber Moralitatum *Lumen animæ* dictus, in 75. titulos divisus, ex Sanctorum Doctorum, Philosophorum, Poëtarum etiam & Oratorum authoritatibus, secundùm ordinem alphabeti collectus. Videtur autem hic, inquit Simlerus, non auctor libri esse, sed solum in titulos distinxisse. Tomi sunt 2. impressi an. 1477.

Pag. 715. l. 24. *cum Jureti notis.*] Cum quibus rursùm prodiit ad calcem Tertulliani Operum Parisiis 1675. editorum, pag. 576.

Pag. 738. *Temoignage de Cl. Fau-*

chet.] Se trouve chap. 8. du 7. livre des Antiquitez Françoiſes pag. 255. de l'édition de Paris 1610.

Pag. 807. l. 7. La remarque touchant François de Enzinas eſt inutile, & quand l'Eſpagnol *Enzina* ſignifieroit proprement & uniquement *du Houx*, il ſeroit auſſi ridicule d'appeller en Francois cet Auteur *François du Houx* que Thomas Hurtado, Thomas Derobé, par ce qu'en Eſpagnol *Hurtado* ſignifie *Derobé*. On trouve d'ailleurs *Quercus* traduit par Enzina dans la plûpart des Dictionnaires Eſpagnols, & Enzinas lui-même s'étant du Grec Δρῦς compoſé le nom de *Dryander*, ſous lequel il eſt auſſi connû que ſous celui d'Enzinas, il s'enſuit qu'on ne le doit citer que par l'un de ces deux noms, ſans jamais dire ni *du Cheſne*, ni *du Houx*: Comme nous devons toûjours dire Jean Reuchlin ou Jean Capnion, & jamais Jean de la Fumée.

Pag. 71. *Arnoldus Inſulanus.*] Ar-

nould de l'Iſle près Vezelé en Cleves, Gentilhomme Clevois, Docteur en Medecine, épouſa Catherine Duret fille du célebre Medecin & Profeſſeur Louis Duret. Il fut Ambaſſadeur des Rois Henri III. & Henri IV. à Maroc pour la delivrance des Eſclaves François, & pour le Commerce. Il mourut à Paris le 25. Novembre 1613. âgé de 57. ans.

Pag. 148. *à la fin de l'art. de Steph. Hubertus, add.* Etienne Hubert ſucceſſeur d'Arnould de l'Iſle & dans l'Ambaſſade à Maroc, & dans la Profeſſion de l'Arabe, mourut l'an 1616. à Orleans âgé d'environ 46 ans.

Pag. 312. *Cùm Primus Comes.*] Joannes Petrus Ayroldus Marcellinus Epiſtola ad Bonifacium Vannozzium data Venetiis X. Calend. Decemb. 1606. quæ habetur Vannozzianarum tom. 2. pag. 499. hæc ſcribit de illo Primo Comite quem cognatione attingebat : *Habet enim*, loquitur de Jul. Cæſare Ayroldo

Marcellino filio ſuo, *quem imitetur Marcum Antonium Majoragium virum in omni literarum & officiorum genere præſtantiſſimum, nec hunc ſolum, ſed & perquam reverendum felicis memoriæ Primum Comitem, quem ſatis laudare, ac pro dignitate celebrare nemo poſſet. Is autem plures linguas egregiè poſſidebat, ut illis & ſcriberet cum lubebat, & componeret etiam. Callebat autem præter hanc noſtram patriam & Italicam, Græcam etiam, Latinam, Hebræam, & Chaldæam. Fuit excellens Theologus; & ut uno verbo dicam, omnibus in Scientiis apprimè verſatus. Erat autem ea probitate, iis vitæ morumque inſtitutis, ut temporibus illis cum eo conferres neminem. Multa præclara geſſit adverſus Hæreticos in Germania. Fuit illi cum Eraſmo Roterodamo aliqua familiaritas, cum enim illum illis aſſentiri falſis opinionibus audiiſſet, illuc ad eum conſultò ſe contulit, ut eum diſputando ex erroribus abduceret: obſtupuit enim illo viſo multòque magis audito Roterodamus;*

itaque ſuum eum multorum dierum convictorem eſſe voluit, eoque pacto plurimos Hæreticos noſtram ad Religionem retraxit, ejectoſque ſuis è ſedibus multos religioſos homines reſtituendos curavit. Nec tamen interea de Joanne Antonio Comite ſileatur, ejus fratre, cariſſimo avunculo meo, viro ſane quàm eloquentiſſimo, cujus ab ore quicquid eſt in me, ſi quicquam eſt boni, fateor hauſiſſe. Videatur & Picinellus in Athenæo Medionalenſi.....

TABLE

BIBLIOTECA NAZIONALE TORINO 783225

TABLE DES AUTEURS,

Qui ſont citez ou dont il eſt parlé dans la Bibliotheque Choiſie, & dans les Additions.

A

AAron fils de Joſeph, 8.
d'Ablancourt, *vide* Perrot.
d'Achery, 120. 235.
Acoſta, (*Richard* Simon,) 10.
Aegius, 66.
Agrippa, 209. 210. 211.
Alby, 46.
Alcyon, 46.
Afranius, 46.
Allatius, 242.
Aloyſia Toletana, 288.
Amboiſe, Sieur de la Magdelaine, 233.
Amelot de la Houſſaie, 360.
Ammianus Marcellinus, *vide* Marcellinus.
Amyot, 13. 53. 54. 55. 56. 57. 58.
Amyraut, 127.
Anacreon, 543.
Anaxicrate, 237.
d'Andilly, *vide* Arnauld.
Andreas Deſſelius, *Valler.* 100.
Andrews, *Lancelot*, Ev. d'Ely, 32. 171.
d'Angoulême, (le Duc) *vide de* Valois.
Antiochus Monachus, 134.
Antoine, Roi de Portugal, 202. 203.
Antonin, Emp. *Marc-Aurele*, 275.
S. Antonin, Archev. de Florence. 46.
Antonio, *Nic.* 101.
Apollinaris, *vide* Sidonius.
Apollodore, 66. 370.
Apoſtolius, 46. 272.

Apulée, 189. 190.
Aratus, 258.
Ariſtophane, 279. 281.
Ariſtote, 26. 156.
Arkworth, 267.
Arnauld, (le Docteur,) 138.
Arnauld d'Andilly, 189.
Aſterius, 96.
Aubertin, 243.
Auberydu Maurier, 188.
de l'Aubeſpine, 255.
d'Aubigné, 249.
S. Auguſtin, 50. 139.
Auguſtinus, *Ant.* 98.
Avienus, 190.
Aulu-Gelle, 190.
Auſonius, 141.
Auvray, *vide de* Barcos.
Axenius, 193.
Ayroldus Marcellinus, *vide* Marcellinus.
Ayto, 368.

B

BAchet de Meziriac, 12. 13. 57. 58. 59. 60.
Bacon, 232.
Baillet, 29. 113.
Balleure, *vide de* Saint-Julien.
Baluze, 137. 229.
de Balzac, *vide* Guez.
Bandellus *Matthæus*, 342.
Barberin, *Franc.* Cardinal, 314.
Barbeyrac, 180.
de Barcos, 303.
Barlaam, 166. 167.
Barlæus, 187. 221. 367.
Baronius, 151. 152. 153. 154.
Barthius, 347. 365.
Bartholin, *Thomas*, 243.
Bartholomæus Gramondus, *Cl.* 188. 189.
Bartolocci, 8.
Baſſus, *Angel. vide* Colotius,
Baſſus, *Simon*, 206.
Battier, 194.
Baudelot de Dairval, 42.
Baudius, 215.
Baudoin, 20.
Bayle, 27. 64. 210.
Becanus, *Goropius*, 223.
Bellarmin, 29. 133.
Bellator Presbyter, 371.
du Bellay, *Joachim*, 195.
de Belleforeſt, 37. 218.
Bembus, 355.
Benedictus, *Joan.* 372.
Bentivoglio, 36.
Beraud, *Franç.* 282.
Beraud, *Nic.* 283.
Berguntio, *ou* Burgundio, 371.
Berkel, 66.
Berneggerus, 257.
Beroaldus, 342.

Bertram, *vide* Ratramne.
Beſly, 250. 251. 252. 253.
de Bethune, Duc de Sully, *Maximil.* 247.
Beyer, 274.
de Beze, 62. 284. 285. 286. 361.
Bignon, *Jerôme*, 113. 114. 115. 178. 180.
Bigot, 137. 230.
Bion, 143.
Blaeu, 225.
Blaurer, *Ambr.* 199.
Blaurer, *Marg.* 199.
Blaurer, *Thomas*, 199.
Blondel, *David*, 33. 152. 159. 162. 187.
Bocace, 166.
Boccalini, 205.
Bochart, 102. 130.
Bochel, 54.
Bodin, 369.
Boiſius, 148.
Boiſot, 225.
Boivin, *Jean*, 215.
Bona, 19. 20. 119. 120. 121. 177.
de Bongars, 262. 263. 369. 371.
du Boſc, *Jacques*, 238. 239.
Boſchius, 225.
Boſquet, 113. 114. 115.
Boſſuet, 120.
Bouchet, *Jean*, 252.
Bouhereau, 240.
Bouhours, 345.
Bouillaud, 119.
Boule, 25.
Bourbon, l'ancien, *Nic.* 341.
Bourbon, Profeſſeur Royal en langue Grecque, *Nic.* 67.
de Bourdeille, Comte de Montreſor, *Fr.* 246.
de Bourdeille, Seigneur de Brantome, *Pierre*, 37. 55. 56. 219. 246. 247. 248. 249.
Bourdelot, *Jean*, 158. 189.
Boxhornius, 364.
de Brantome, *vide* de Bourdeille.
Brentius, 107.
de Brianville, *vide* Finé.
de Brieux, *vide* Moiſant.
Briſſon, (le Preſident) 250.
Brown, 150.
de la Brune, 107.
Bruni, *Marco*, 218.
Bruno, *Chriſtop.* 256.
Bucholcer le fils, 21.
Budé, 277.
de Bueil, Marquis de Racan, 52. 53.
Bulengerus, *Jul. Cæſar*,

152. 170. 199.
Burgus, 222.
Buxtorf, 8.

C

CAbasilas, 167.
Calcagninus, 368.
Caldrius, 366.
Callimaque, 236.
Calvin, 27. 28. 215.
Camden, 267.
Camerarius, *Joach.* 102. 263. 284. 285.
Cameron, 98. 99.
Campanella, 360.
Camuzat, *Nic.* 219.
Canaye, *vide de* Freſne.
du Cange, *vide du* Freſne.
Capella, *Martianus*, 258.
Capito, 199.
Capnion, *vide* Reuchlin.
Cappel, *Jacques*, 152.
Cappel, *Louis*, 152.
Caracciole, Evêq. de Troyes, 219.
de Carcavi, 126.
Cardan, 46.
Carolus Calvus, Imp. 229.
Carolus Magnus, Imp. 229.
Carrion, 359.
Caryophilus, *Matth.* 166.
Caſaubon, *Iſaac*, 25. 66. 143. 151. 152. 158. 163. 168. 169. 170. 171.
Caſaubon, *Meric*, 161. 275.
Caſſander, 20. 177. 178.
Caſſandre, 26.
Caſſien, 132.
Caſſiodore, 132.
Caſtalion, 277.
Catulle, 246.
Celſus, *Julius*, 16.
Certon, 282.
Ceſar, *Jules*, 15. 16.
Chalcondylas, *Demetrius*, 146.
Chamberlaine, 163.
Chapelain, 28. 42. 45.
Chappuys, *Cl.* 342.
Chapuzeau, 199.
CharlesIX. 36. 37. 38. 39.
Charondas, 201.
Charron, *Denys*, 341.
Charron, *Pierre*, 344.
Chartier, *Alain*, 252.
du Cheſne, *André*, 251.
Cheſneau, 300.
Chevreau, 200.
Chiabrera, 131.
Chreſtien, *Cl.* 144. 280.
Chreſtien, *Florent*, 144. 191. 279. 280. 281. 282.
Chreſtien, *Guill.* 144. 282.

Christine, Reine de Suéde, 201.
S. Chrysostome, *vide* S. Jean.
Ciaconius, *Alph.* 48.
Ciceron, 2. 157. 205.
Cinelli, 120. 131.
Clarius, *Isidore*, 24.
Claude, *Jean*, 207.
S. Clement d'Alexandrie, 5. 133. 165.
S. Clement Rom. 159. 162. 165.
Clenard, 199.
le Clerc, *Jean*, 138.
le Clerc, *Philip.* 231.
Cocceius, 149.
Cocus, 136.
le Cointe, 19. 20. 118.
Colbert, *Jean-Bapt.* 245.
Colerus, 14.
Coloma, 35.
Colomiés, 7. 131. 135. 138. 140. 142. 210.
Colotius, *Ang.* 366.
Colster, 210.
Combefis, 133.
Comes *Primus*, 375. 376.
Comes, *Joan Ant.* frater supradicti, 36.
Conrart, 206. 207.
de Cordes, 176. 177. 178. 179.
Cornara, *Helena Piscopia*, 67.
Cornaro, *Luigi*, 68.
Coronæus, *vide* Charron, *Denys.*
Cossart, *Gabr.* 109. 300.
Costar, 11.
Costelecius, *vide* Slechta.
Costerius, 197.
Courtin, 180.
de Couvrelles, 272.
Crellius, 225.
Crenius, 187. 209.
Crespin, *Jean*, 278.
la Croix-du-Maine, *vide* Grudé.
Crusius, 168.
Curio, *Cœlius Secundus*, 62. 63. 64.
Curtius, *Quintus*, 256. 257.
S. Cyprien, 4. 159. 161. 165. 197.
Cyprien, *Ernest-Salomon*, 283.

D

Dacier, *André*, 59. 145.
Me. Dacier, *vide le* Févre.
Dadré, 362.
Daillé, 3. 4. 5. 118. 158. 160.
de Dairval, *vide* Baudelot.
S. Damase, Pape, 177.
Dandini, 2.

Danès, 95.
Danzæus, 369.
Dares Phrygius, 236.
Dartis, 153. 166.
Dati, 128. 192.
Daumius, 144.
Davy du Perron, Card. 24. 169. 170. 171. 192. 214.
Dempſter, 120.
Denys Alexandrin, 266.
Denys de Thrace, 157.
S. Denys l'Areopagite, Evêque d'Athenes, 306.
S. Denys, Evêque de Paris, 306.
Deſſelius, *vide* Andreas.
Dictys Cretenſis, 236.
Diodati, 208.
Diogene Laërce, 161.
Dioſcoride, 363.
Dodwel, 256.
Dolé, 193.
de Dominis, 359.
Dounæus, 148.
Dryander, *vide de* Enzinas.
Duaren, 196.
du Duc, *Fronton*, 170. 201.
Dudithius, 111.
Duns, *vide* Scot.
Dupuy, Prieur de S. Sauveur, *Claude*, 24.
Dupuy, Chartreux, *Chriſtophe*, 24.
Dupuy, *Pierre*, 24. 25.
Duret, *Louis*, 374.

E

Empyricus, *vide* Sextus.
Ennius, 46.
de Enzinas, 373.
Epicure, 175.
S. Epiphane, 48. 49.
Epiſcopius, 99.
Eraſme, 4. 102. 197. 210. 211. 368. 375.
Erpenius, 98.
Erythræus, *Joann. Nicius*, *vide* Roſſi.
*d'*Eſpagnet, 221.
*d'*Eſpeiſſes, *vide* Faye.
Eſprinchard, Sieur du Plomb, 214. 271.
des Eſſars, *vide de* Herberay.
Eſtienne, Evêque de Tournay, 257.
Eſtienne, *Henry*, 53. 54. 266. 365.
*de l'*Eſtoile, *Pierre*, 247.
Ethelwerd, 15.
S. Eucher, 139.
Euripide, 236.

F

Fabri de Peireſc, *Nic. Cl.* 8. 9.

Fabrice, *Ant.* 47.
Fabricius, *Jean-Alb.* 365.
Fabrot, 147.
Falconieri, 126.
Faret, 206.
Farnator, *Matthias*, 372.
Fauchet, *Cl.* 372.
le Faucheur, 207.
du Faur de Pybrac, 69. 70.
Favre de Vaugelas, 207. 257.
Favyn, 370.
du Fay, 90.
Faye, Sieur d'Espesses, *Charles*, 215.
Felibien, *André*, 207.
Felix, *vide* Minutius.
Fell, 161.
Ferrari, *Octave*, 97.
Ferus, (Wild) *Joan.* 106. 107. 108.
le Févre, *Nic.* 50. 213.
le Févre, *Pierre*, 295.
le Févre, *Tanegui*, 140.
le Févre, *Anne*, (Me. Dacier) 236.
Ficin, *Marsile*, 232.
Finé de Brianville, 263.
Flacius Illyricus, (Francowitz) *Matthias*, 18. 20. 21.
Flechier, 117.
Floriot, 220.
Florus, *Lucius*, 14. 15.
Florus, Diacre, 227. 228.
de Flurance, *vide* Rivault.
de Foix, (le Comte) *Gaston surnommé* Phébus, 39.
de Foix, Archev. de Toulouse, 234.
Foretius, 47.
de Forquevaux, 249.
Foy-Vaillant, 117.
Francowitz, *vid.* Flacius.
Freinshemius, 257.
de Fresne Canaye, le Président, 192.
du Fresne du Cange, 204 370.
du Fresne, *vide* Trichet.
Frideric II. Emp. 39.
Fris, 60. 61.
Frisius, 102.
Fronteau, 114.
Fulbert, Evêq. de Chartres, 50.
S. Fulgence, 198.
Fullerus, 148.
de la Fumée, *Jean*, *vide* Reuchlin.
Furetiere, 207.
de Furstemberg, Evêque de Munster, 116.
Fuscararius, 47.

G

GAbbema, 209.
Gallonius, 201.
Garasse, 170. 212. 371.
Gassendi, 9. 158. 175.
Gataker, 112.
Gaulmin, 158.
Gelida, 343.
Geliot, 54.
Gellius, *vide* Aulu-Gelle.
Genebrard, 8. 95. 195.
Gennadius, Patr. de CP. 167.
Geofroy, *Jean*, 262.
Gerbelius, 101. 102.
Gerbert, 256.
Germanus, *Joan.* 102.
Gesner, 102.
Gevars, 96. 97. 97.
Ghislerius, 133.
Gillot, 61. 71. 186. 212. 213. 214. 215.
de Girac, 11. 12. 13. 14.
Giry, 205.
Godeau, Evêq. de Vence, 107.
Godefroy, *Jacques*, 304. 307.
Godwin, 268. 269.
Goldast, 198.
de Gombauld, 52. 53. 207.
Gosselin, 357. 358.
Goulart, 25.
Gourdon, 257.
Mlle. de Gournay, 113.
Gouthiére, 310.
Gradenig, 67.
Grævius, 2. 158. 243.
le Grain, 234.
Gramondus, *vide* Bartholomæus.
de Granier, *vide* de Mauleon.
Gratiani, *Ant. Marie*, 68. 116.
Gravius, 275.
S. Gregoire le Grand, 20.
S. Gregoire de Nazianze, 46.
Gretser, 147.
Grôlot, *vide de l'Isle.*
Gronovius, *Jean-Fred.* 40. 156. 180. 348. 365.
Grotius, *Hugues*, 31. 32. 33. 34. 35. 36. 104. 105. 106. 112. 163. 164. 178. 179. 180. 181. 182. 183. 184. 185. 186. 187. 188. 221. 225. 226. 253. 254. 255. 256. 258. 259. 367.
Grotius, *Guill.* 185.
Grudé de la Croix-du-Maine, 54. 99. 100.

Gruter, 65.
Gualtherus, *Rod.* 145. 146. 199.
Gudius, 142.
Gueudeville, 199.
Guez de Balzac, 2. 51. 135. 158. 186. 367.
Guichardin, *Fr.* 76.
Guichardin, *Louis*, 224.
Guyet, 114.
Gyraldus, *Lilius*, 62.
Gyraldus Cambrenſis, 360.

H

HAmmond, 162.
Hardoüin, *Jean*, 109.
Hardy, 231.
Harpocration, 155. 156. 157. 272.
Hartungus, 65. 168.
Heinſius, *Daniel*, 35. 143. 144. 187. 192.
Heinſius, *Nic.* 127. 144. 243.
Heliodore, 54. 158.
Hemelar, 97.
Henſchenius, 146.
de Herberay Sieur des Eſſars, 360.
*l'*Heritier de Nouvelon, 37.
Hermolaus, 372.
Herodien, 54.
Herodote, 53.
Herold, 168.
Heſiode, 2.
Heſychius, 161. 190. 191.
Hierocles, 161.
Hillinsberg, 225.
Hincmar, Archevêque de Reims, 177. 303.
Hippocrate, 141.
Hobier, 28. 29.
Hoeſchelius, 271. 272.
Holſtenius, 67. 154. 192.
Homere, 147.
Hornius, 149.
*de l'*Hoſpital, (le Chancelier) 69. 70. 71. 72.
Hotomanus, *ſeu* Hotmannus, *Fr.* 217.
Hotomanus, *ſeu* Hotmannus, *ſeu* Hotman de Villiers, 217.
Hubert, *Eſt.* 374.
Huet, Evêq. d'Avranches, 58. 59. 103. 244. 346.
Hulſius, 149.
Huttenus, 367.

I

JAcob, *Louis*, 115.
Jaconel de Riete, 55.
Jacques I. Roi d'Angleterre, 151. 168. 169. 171. 216.
Jamin, 37.
Jane, 256.
Jeannin, le Preſident 186.
Jean de Salisbury, 257.

S. Jerôme, 69. 150.
Jerôme de Prague, 361.
S. Ignace Martyr, 133. 158. 162. 192.
Ildephonſe de Tolede, 132.
Innocent III. Pape, 238.
Inſulanus, *Arnoldus*, *vide de l'Iſle*.
S. Joannes Chryſoſtomus, 149. 159. 160. 161.
Johannes Sieur de Portal, *Nicolas*, 115.
Joly, *Claude*, 23. 193. 194. 195. 370.
Joſeph, 199.
Jouſſelin, 268.
S. Irenée, 134.
S. Iſidore de Seville, 147.
de l'Iſle, *Arnoul*, 374.
de l'Iſle Grôlot, 209.
Ivarre, 231.
Julien, (l'Empereur) 126. 127.
Jule Ceſar, *vide* Ceſar.
Junius, *Adrien*, 224.
Junius, *ſeu* du Jon, *Fr.* 223.
Junius, *Patrice*, 159. 160.
Juret, 214. 372.
Juſtel, 9. 140.
Juſtin, 263.
Juſtinien, Empereur, 147.

K

Kircher, *Conrad*, 283. 284.
Konig, 129. 189.
Kuhnius, 147.
Kuſter, 280.

L

Labbe, *Phil.* 201. 362.
Labbé, *Ch.* 61. 265.
Lacournay, *vide de* Lacurne.
de Lacurne, 266.
Lambec, *ou* Lambecius, 192.
Lanfranc, 235.
Langerman, 143. 144.
Languet, 30.
Lantin, 266. 367.
Lapidanus, 341.
de Larroque, *Matthieu*, 162.
Laſicius, 342.
Laud, *Guil.* 153.
de Launoy, 119.
Lauro, 199.
Lenuncurius, (*de* Lenoncour,) *Phil.* 367.
Leon de Modene, (*Richard* Simon) 6. 7. 8. 9. 10.
Leopardus, 65. 129.
Leſchaſſier, 209.
Leti, 121.
Libanius, 12. 13.
Lindenbrog, 110.
Lingelsheim, 263.

Lipſe, 191. 225.
de Liques, 31.
Me. des Loges, 52.
le Long, 22. 139. 189. 246
de Longepierre, *vide de* Requeleyne.
Longin, 160.
Longus, 54.
Louis XI. 22. 23.
Loyſeau, 194.
Loyſel, 193. 194.
Lubbert, 163. 164.
Lucain, 127. 258.
Lucien, 129.
Lucas, Jeſuite, 2.
Ludovicus Pius, Imp. 229.
Luther, 168.
Luyd, 167.
Lycophron, 69.

M

MAbillon, 120. 262.
Macedo, Jeſuite, 121.
Macrin, 357.
Macrobe, 186.
Magius, 60. 201.
Magliabechi, 120.
Majendie, 152.
Maimbourg, 108. 212.
Majoragius, 375.
le Maiſtre de Sacy, 138. 139. 140.
Maittaire, 277.
de Malherbe, 12. 51. 52.
de Malinchrot, 172.
Mancini, Ducheſſe de Mazarin, *Hortenſe*, 247.
Manile, 275.
Manuce, *Paul*, 48.
Marc, Arch. d'Epheſe, 167.
de Marca, 158.
Marcellin, *Ammian*, 109.
Marcellinus, *Ayroldus*, 374.
Marculphe, 113. 114. 178.
de la Mare, *Philib.* 266.
Mareſchal, *Thomas*, 243.
des Marets, *Sam.* 105.
Marguerite de Valois, *vide de* Valois.
Margunius, 273.
Marinus, *Leonard.* 47.
de Marolles, 238.
Marot, *Clement*, 197. 207.
Martianus Capella, *vide* Capella.
Martin, *Chriſtien*, 262.
Martin, *Jean*, 142.
Maſius, *Louis*, 200.
Maſſon, *Jean*, 256.
Maſſon, *Papire*, 215.
des Maſures, 30.
Maternus, 205.
Matthieu, *Pierre*, 38.
de Maucroix, 205.
de Maulcon de Granier, 233. 234.
de Maumont, 54.
du Maurier, *vide* Aubery.
de Mauſſac, *Phil. Jac.*

65. 156. 157. 158. 272.
du May, *Paul*, 237. 238.
Mazarin, (la Ducheſſe) *vide* Mancini.
Mela, *Pomp.* 144. 240. 246.
Melanchthon, 25. 102. 368.
Menage, 12. 52. 53. 161. 366.
Menard, 20.
Mercerus, *Joſias*, 236.
Mercurialis, 60.
de Mergey, 247.
Merſenne, 105.
Meurſius, 151. 186.
de Meziriac, *vide* Bachet.
Millot, *P.* 59.
Milton, 27.
Minutius Felix, 206.
le Mire, 260.
Moiſant de Brieux, *Jacques*, 103.
Molanus, 270.
de Moni, (*Richard* Simon,) 10.
de la Monnoye, 29. 143.
de Montaigne, *Michel*, 113.
de Montaigu, *Jacques*, 152. 169.
Montanus, *Arn.* 196.
Montdoré, *Pierre*, 70.
Montius, 288.
de Montreſor, *vide de* Bourdeille.
de Montreuil, 175.
Morabin, 205.
Morata, *Olympia Fulvia*, 62. 63. 64.
Morillon, *Ant.* 223. 224.
Morin, *Jean*, 9. 10. 119. 192.
de Mornay du Pleſſis-Marly, 30. 31. 192.
Morus, *Alex.* 26. 99. 157. 165. 193. 217.
Morus, *Thomas*, 197.
Morus, *Cecile*, *Elizabeth*, & *Marguerite*, filles de Thomas Morus, 197.
Moſchus, 143.
du Moulin, *Louis*, 275.
du Moulin, *Pierre*, 26. 48. 50. 51. 52. 53. 169.
vander Muelen, 180.
Muis, *Corn.* 249.
Muret, *Marc-Ant.* 224. 368. 369.
Muret, 110.
Muſée, 143.

N

NÆvius, 46.
Nancelius, *Nic.* 346.
Nannius, 224.
Narni, 238. 239.
Naudé, 22. 176. 200. 211. 362.
de Neufville de Villeroy, 37. 38. 39.
Nicodeme, *Leonard*, 101.

Nilus, Arch. de Theſſaloniq. 166. 167.
S. Nil, 198.
Nithard, 260.
Noris, 131.
de la Nouë, 361.
Nymphodore, 358.

O

OBrecht, 180.
Occo, 224.
Odde de Triors, 231.
Oecolampade, 107.
Ogier, *Fr.* 169. 195.
Oiſelius, 97.
*d'*Olivet, 205. 239.
Origene, 133. 240.
Oſiander, 181.
*d'*Oſſat, (le Card.) 234.
Ovide, 144.
Owen, 231.

P

PAgi, 154.
Pallavicin, *Ferrant*, 364.
Pancicole, 372.
Pantin, 146. 172.
Paris, *Matthieu*, 222.
de Pariſiis, *Joan. Paulus*, *vide Janus* Parrhaſius.
Parker, *Matthieu*, 148. 267. 268.
Parrhaſius, *Janus*, 146. 352.
Paſcal, *Blaiſe*, 227.
Paſcal, *Ch.* 217. 226. 227.
Paſchaſe Ratbert, 133.
Paſquier, *Etienne*, 100.
Paſſerat, 61.
Patin, *Ch.* 116.
Patin, *Guy*, 116. 143. 154.
Patru, 196.
S. Paul, 162.
le Paulmier de Grentemeſnil, 101.
Pearſon, 69. 133. 150. 158. 159. 160. 161. 162. 163.
de Peireſc, *vide* Fabri.
Pelage, 130.
de Peliſſeri, 115.
Pelliſſon-Fontanier, 60. 233.
Perot, *Nic.* 54.
Perrault, *Ch.* 195.
du Perron, Card. *vide* Davy.
Perrot, *François*, 29.
Perrot d'Ablancourt, 206. 239. 240.
Perſe, 141. 179.
Petau, *Alexand.* 261.
Petau, *Denys*, 1. 109. 111. 164. 185.
Petau, *Paul*, 154.
Petit, *Jean*, 200.
Petrarque, 167. 257.
du Peyrat, 20.
Phedre, 193.
Philips, 26.
Philon le Juif, 5.
Philoſtrate, 13.
Picherel, 31. 32. 71.
Picinellus, 376.
Pie II. *v. Æneas* Sylvius.

S. Pierre Chryſologue, 139.
Pierre Ev. d'Orviete, 177.
Pighius, 14. 15.
Pigneron, 230.
Pignorius, 60.
du Pin Pâger, 253.
de Pinedo, 64. 67. 155.
Pinelli, *Vinc.* 110.
Pirckheymerus, 197.
Pithou, *Fr.* 71. 191. 229.
Pithou, *Pierre*, 71. 191. 229. 265.
Plantavy de la Pauſe, 192.
Planudes, 59.
Plaute, 236.
du Pleſſis, *vide de* Mornay.
Pline le jeune, 192. 370.
Plotin, 115.
Plutarque, 12. 14. 53. *juſqu'à* 60.
Poelenburg, 105. 226.
Poge, 361.
le Pois, 125.
Poitevin, 361.
Politien, 232. 356.
Pollux, *Julius*, 145. 146. 147. 272.
Pollux, *Jul.* alius, 147.
Polybe, 54.
Pontanus, *Jac.* 350.
Pontanus, *Joan. Iſaac.* 185. 221.
de la Popeliniere, *vide du* Voeſin.
de Portal, *vide* Johannes.
Portner, 114.
Poſſevin, 257.
del Pozzo, *Caſſiano*, 128.
Pricæus, 104. 187. 189. 191. 192.
Procopius, 258.
Prodromus, *vide* Theodorus.
S. Proſper, 132. 139.
Pſellus, 119. 156.
Ptolomée, *Flavius*, 265.
Puteanus, *Erycius*, 173.
de Pybrac, *vide du* Faur.

Q

Quintilien, 205.
Quintus Curtius, *vide* Curtius.
Quiſtorpius, 181. 369.

R

de Racan, *vide de* Bueil.
Ræmondus, *Florim.* 243.
Ranchin, 227.
Rapin, *Nic.* 215.
Ratbert, *vide* Paſchaſe.
Ratramne, *ſeu* Bertram, 213. 214.
Ravenſperg, 225.
Raynaudus *Theophil.* 366.
Redi, 60. 61. 193.
Reineſius, *Thom.* 144.
Remus, *Georg.* 110.
de Requeleyne, Baron de Longepierre, 145.
Reuchlin, *Ant.* 169.
Reuchlin, *Jean*, 168. 341. 373.
Rhenanus, (Bildius) *Bea-*

tus, 228. 369.
Richelet, 52. 53.
Rigault, 4.
Rittershusius, 198.
Rivault de Flurance, *David*, 346.
Rivet, 5. 31. 50.
Robert, *Claude*, 362.
du Rondel, 175.
Ronsard, 38. 39. 281.
Rosin, 121.
Rossi, *Giovan-Vittorio*, 128. 289.
Rosweyde, 151.
Roulliard, 287.
Rousset, *Gerard*, 357.
de Roye, 253.
Ruarus, 105.
Rubens, *Albert*, 96. 97. 364.
Rubens, *Phil.* 96.
Rubens, *Pierre-Paul*, 96. 97.
Rulandus, 273.
Ruscelli, 218.
Rutgersius, 158. 358.
Ryckius, 67.
du Ryer, *Pierre*, 26. 202. 203. 216. 257.

S

de Sacy, *vide le* Maistre.
de Saint-Julien Balleure, *Pierre*, 228.
de Saint-Real, *vide* Vichard.
de Sainte Marthe, (Messieurs) 39. 69. 215.
de Sainte Marthe, *Denys*, 371.
Salignacus, *Joan.* 342.
de Sallengre, 59.
Salvien, 139.
Sandis, 208.
Sandius, 172. 174. 264.
Sannazar, 355.
Sarasin, 175.
Sardi, *Gaspar*, 62.
Sarpi, *Paul*, 30. 359.
Sarrau, 33. 35. 71. 106. 163. 186. 188. 192. 368.
Savaron, 15.
Saumaise, *Benigne*, 266.
Saumaise, *Cl.* 14. 65. 156. 157. 164. 165. 166. 167. 186. 266. 370.
Scaliger, *Joseph-Juste*, 8. 140. 141. 142. 143. 144. 165. 197.
Scaliger, *Jul. Cesar.* 156. 157. 197. 346. 347.
Scheffer, 128. 129.
Schmidius, 283.
Schotanus, 149.
Schottus, *Andr.* 96. 98. 170. 264.
Scioppius, 24. 25. 143. 153.
Scot, (Duns,) *Jean*, 139.
Scrivener, 3.
Scylax, 242.
Seberus, 146. 147. 148. 272.

Seguin, 115. 116. 117. 125. 201.
Selden, 7. 8. 187. 192. 221. 222. 274. 275. 276.
de Selve, 54.
Severe, *Gabr.* Arch. de Philadelphie, 9.
Severus, *Sulpicius*, 136. 137.
Sextus Empyricus, 156.
Sidney, 31.
Sidonius Apollinaris, 15. 193. 214.
de Sigogne, 141.
Siling, 48.
Simler, 66. 372.
Simon, *Richard*, 6. 7. 8. 9. 10. 161.
de Simonville, *vide* Simon, *Rich.*
Sirlet, (Card.) 48.
Sirmond, *Jacq.* 119. 178. 229. 295. *jusq.* 314.
Sixtus Senensis, 107. 167.
Slechta Costelecius, 368.
Smalcius, 169.
Socin, *Fauste*, 225.
Socrates, Histor. Eccl. 111.
Sophianus, 68.
Sorel, 247.
Spanheim, *Ezech.* 67. 97. 124. 125. 126. 127. 128. 201.
Spanheim, *Fred.* 99. 208.
Spaheim le fils, *Fred.* 97. 99. 126. 371.
Spinosa, 9.
Spon, *Ch.* 189.
Spon, *Jacob*, 126.
Stace, 12. 13.
Stella, *Joan.* 194.
Stella, *Lucius*, 342.
Stenon, 191.
Stephanus Byzantinus, 64. 66. 67. 68. 69.
Stephanus Grammaticus, 69.
Stoa, 257.
Stobée, 112. 258.
Strada, *Famian*, 36.
Strozzi, *Cyriaque*, 286. 287.
Strozzi, *Laurence*, 286. 287. 288.
Strozzi, *Zacharie*, 286. 287. 288.
Suicer, 5.
Suidas, 161.
de Sully, *vide* de Bethune.
Sulpicius *vide* Severus.
Svvertius, 100.
Sylvius, *Æneas*, 361.
Sylvius Antonianus, Card. 48.

T

TAcite, 28. 29. 205. 227.
Tallemant, *Franç.* 58.
Tassoni, 154.
Tennullius, 67.

Tertullien, 29. 227. 228. 315. *& suiv.*
Teſmar, 180.
Themiſtius, 109. 110.
Theocrite, 66. 143. 144. 145.
Theodoret, Evêq. de Cyr, 136.
Theodorus, *Manlius*, 157.
Theodorus Prodromus, 158.
Theophile, Juriſconſulte, 147.
S. Thereſe, 288.
Thiers, 120.
Thomas, *Hub.* 64. 247.
Thomaſius, *Car. Maria*, 262.
de Thou, *Jacq. Aug.* 23. 24. 25. 26. 62. 216. 217. 287.
Tiraqueau, 250.
Tite-Live, 40. 41. 42. 43. 44 45.
Titius, *Rob.* 142.
Tomaſinus, *Jac. Phil.* 61.
Toppi, 101.
Tortelius, 363.
Touroude, 103.
Trichet du Freſne, 200. 201.
de Triors, *vide* Odde.
Trommius, 283.
Tudebodus, 252.
Turnebe, 56. 57. 197.
Turquet, *Louis*, 211.
Tzetzes, 69.

V

Vaillant, *vide* Foy-Vaillant.
Valdes, *Jacq.* 114.
Valere Maxime, 14.
Valerius, *Cornel.* 368.
della Valle, 41.
de Valois, *Adrien*, 110. 204. 314.
de Valois, *Henry*, 131. 156. 184.
de Valois, *Ch.* Duc d'Angouleſme, 314.
de Valois, *Marg.* R. de Navarre & enſuite de France, 247.
Vaninus, 371.
Vanozzi, 374.
Varet, 47.
Varillas, 215.
Vaſques, 221.
Vaſſan, 192.
Vavaſſeur, 1. 2. 3. 140.
de Vaugelas, *vide* Favre.
du Verdier de Vauprivaz, *Ant.* 100. 281.
Verin, *Mich.* 230. 231. 232.
Verin, *Ugolin*, 231. 232.
Vertunien, 141. 217. 363.
Vichard de Saint-Real, 360.
Victorel, 48.
Viete, 250.
de Vigenere, 13.

Vignier, *Jerôme*, 192. 302.
Vignier, *Nic.* 192.
de Villeroy, *vide de* Neufville.
Ville-Vincent, 49.
Vincent de Lerins, 197.
du Voeſin de la Popeliniere, 56.
Voiture, 11. 178.
Vorſtius, 137.
Voſſius, *Denys*, 365.
Voſſius, *Gerard-Jean*, 32. 122 124. 130. 132. 133. 134. 135. 136. 157. 167. 172. 173. 187. 203. 204. 269. 270. 364.
Voſſius, *Iſaac*, 31. 96. 130. 144. 148. 149. 150. 159. 204. 240. 241. 243. 244. 364.
Uſſerius, 118. 131. 160. 162.
Utenhovius, 211.
Vulcanius, 147. 147. 167. 223.

W

Valton, 149.
Wats, 222.
Wharton, 268. 269.
Wicquefort, 358.
Wild, *vide* Ferus.
Wildt, *Joan. Ulr.* 370.
Withfort, 143.

Z

Zephirus, *Fr.* 228.

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'AY lû par Ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux *la Bibliothéque Choiſie de Colomiés, avec des augmentations.* Fait à Paris le dix Octobre mil ſept cent trente un.

MAUNOIR.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre; A nos amés & feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires

de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevoſt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers, qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien-amé GABRIEL MARTIN Pere, Libraire à Paris, Ancien Adjoint de ſa Communauté, Nous aïant fait remontrer, qu'il ſouhaiteroit faire imprimer & donner au Public *Les Vies des Poëtes François, de Guillaume Colletet; & la Bibliotheque Choiſie de Colomiés, avec des augmentations;* s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége ſur ce néceſſaires; offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, ſuivant la feuille imprimée & attachée pour modele ſous le contre-ſcel des Preſentes; A ces cauſes voulant traiter favorablement ledit Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, d'imprimer ou faire imprimer ledit Livre ci-deſſus ſpecifié en un ou pluſieurs Volumes conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, ſur papier & caractéres conformes à ladite feüille imprimée & attachée ſous notredit contre-ſcel, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le temps de dix années conſecutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéïſſance: comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contre-faire ledit Livre ci-deſſus expoſé, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, ou changement de titre, ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui; à peine de confiſcation des Exemplaires contre-faits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impreſſion de ce Livre ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs; & que l'Impetrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant que de l'expoſer en vente,

le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le ſieur CHAUVELIN; & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur CHAUVELIN; le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Expoſant ou ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la copie deſdites Preſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel eſt notre plaiſir. DONNE' à Paris le vingt ſixiéme jour du mois d'Octobre l'an de grace mil ſept cent trente un. Et de notre Regne le ſeiziéme. Par le Roi en ſon Conſeil. SAINSON.

Je reconnois que la Demoiſelle veuve Delaulne, & les ſieurs le Gras & Guerin l'aîné ont part au préſent Privilege, chacun pour un quart. Fait à Paris le 29. Octobre 1730.

MARTIN.

Regiſtré enſemble ſur le Regiſtre VII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, No. 44. fol. 47. *Conformément aux anciens Reglemens, confirmez par celui du* 28. *Février* 1723. *à Paris le ſix Novembre mil ſept cent trente*,
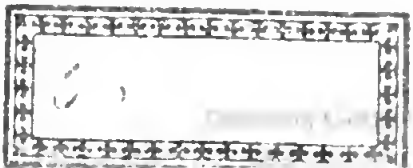
E MERCIER, *Syndic.*